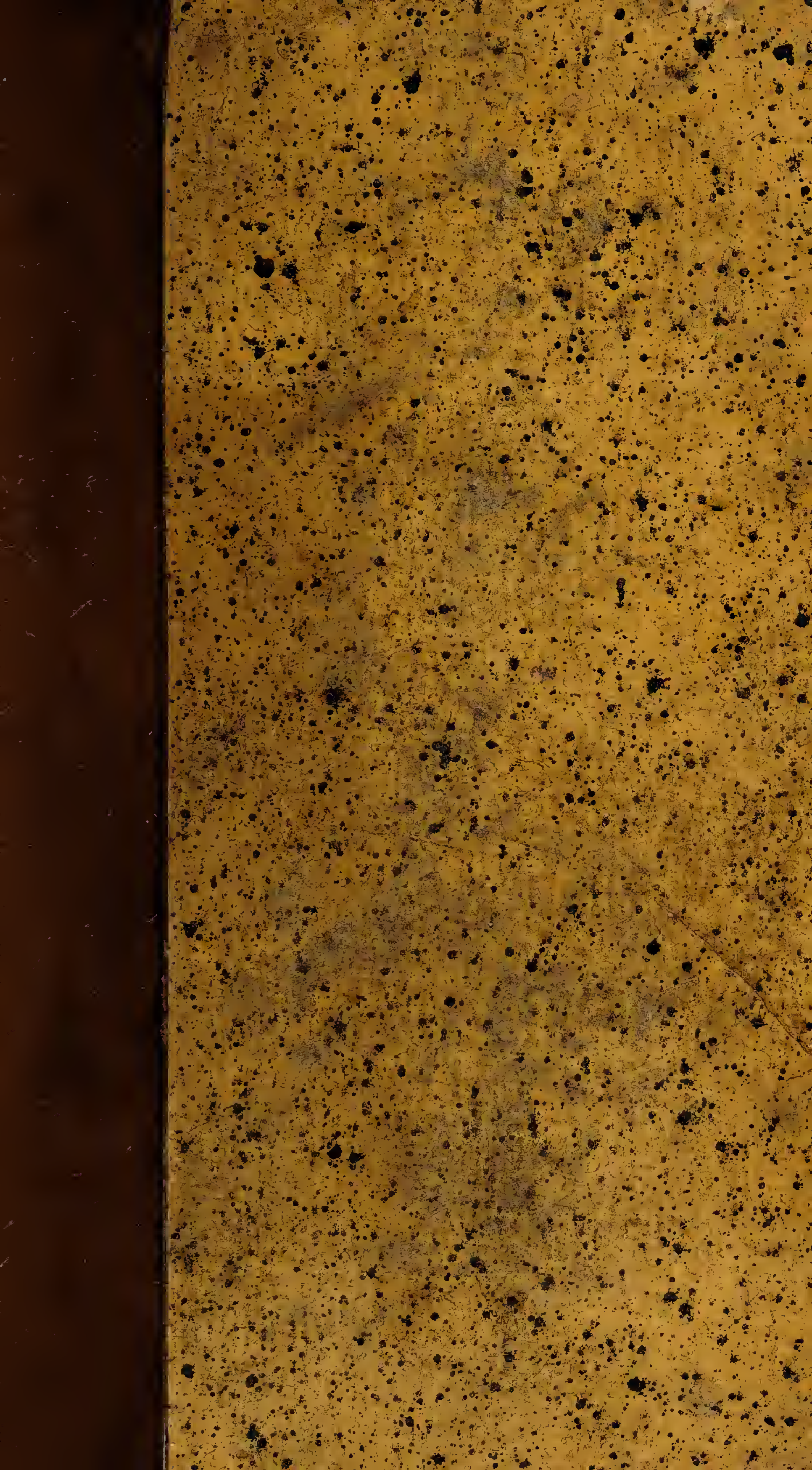


JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Altesse Royale

MONSIEUR,
FRERE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. *Cicero de Natur. Deor.*

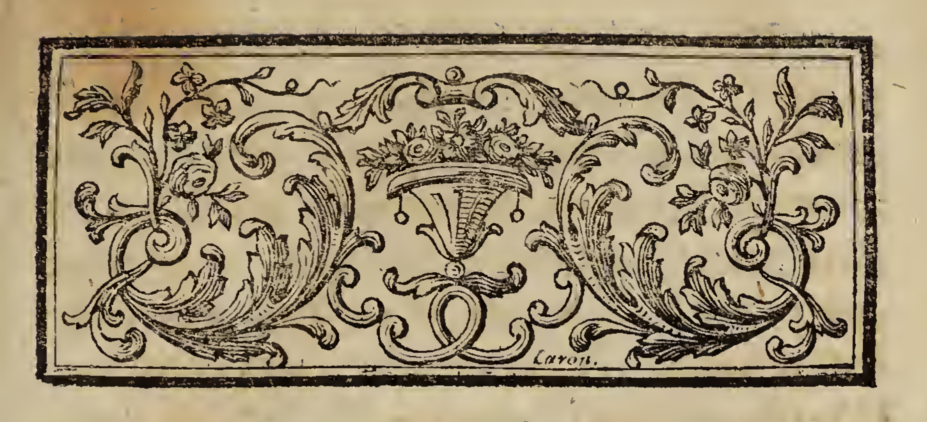
JUILLET 1779.

TOME LII.



A PARIS.
Chez la V. THIBOUST, Imprimeur, place de Cambrai.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1779.

DRAGÉES DE KEYSER, ET ROB DE LAFFECTEUR.

Les empiriques ont ſi mauvaiſe opinion les uns des autres, & on peut dire d'eux-mêmes, que chacun de ces meſſieurs vous prévient qu'il faut l'excepter de la regle générale. Cette formule indiſpenſable ſe retourne aiſément au gré des circonſtances, des inventeurs, des propriétaires, des aſſociés & des croupiers. Il ne ſeroit pas inutile de faire un ré-

pertoire des sophismes des charlatans, il serviroit à prémunir le publir contre leurs astuces. Pour ne parler que des derniers charlatans anti-vénériens, on trouveroit des modeles instructifs & amusans dans les affiches & brochures des *Dibon*, *Charbonniere*, *Torrez*, *Mollée*, *Keyser*, *Pastel*, *Agirony*, *Duvicq*, *Velnos*, *Jalla*, *Molenier*, *Nicole*, *Lafond*, *Lefebure de Saint-Ildephont*, *l'inventeur de l'eau de salubrité*, *Préval*, *Quertan* & *Audoucet*. La plupart de ces jongleurs assuroient avec un front d'airain, qu'ils guérissoient la vérole sans mercure, & plusieurs ont cherché à attirer les regards du public en écrivant contre m. *Astruc*.

Depuis le mois d'octobre 1776, que la rédaction du *journal de médecine* nous est confiée, nous n'avons rien négligé pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier les promesses des gens à secret, & les observations avec les certificats qu'ils ont produits. Mais s'il suffit d'annoncer avec une courte notice les écrits d'un empirique qui ne peut occasionner un grand mal, nous serions au contraire vraiment coupables, si nous ne donnions pas tous les éclaircissemens possibles, lorsqu'à l'aide de ses associés & de ses protecteurs, un charlatan s'efforce d'en imposer au public. Oserions-nous

présumer que les vœux qu'il peut former à cet égard se trouveroient exactement remplis, si le gouvernement daignoit adopter un plan aussi économique pour l'état, qu'intéressant pour la sûreté des citoyens. A l'avantage bien réel de faire connoître aux gens de l'art tous les remedes secrets, il réuniroit celui d'encourager les auteurs des découvertes utiles, par la certitude de la récompense.

Avant de revenir au rob anti-syphillitique que nous avons annoncé dans le journal de mars dernier, *pag.* 287, nous ferons connoître à nos lecteurs une brochure sur un remede qui jouissoit, il n'y a pas fort long-temps, d'une réputation excessive.

NOUVELLE MÉTHODE

D'employer les dragées anti-vénériennes de m. KEYSER, publiée par m. PELTIER, chirurgien des vénériens à l'hôpital des gardes-françoises, 1779, sans nom d'imprimeur.

« Les dragées anti-vénériennes, dit » m. *Peltier*, ne doivent pas être confon- » dues parmi ce *tas* de secrets qui, en pa- » roissant *au grand jour*, couvrent leur au-

» teur d'une *ombre avilissante*.... En effet, » ce spécifique est supérieur aux panacées, » aux pilules & aux précipités mercuriels » dont les formules *languissent* dans les » dispensaires : il est, sans contredit, pré- » férable au sublimé corrosif, puisqu'il n'en » a ni les maux présens, ni les dangers » consécutifs ; il l'emporte de beaucoup, » & laisse au loin derriere lui les SYROPS, » les ROBS ANTI-SYPHILLITIQUES, *& tous* » *les végétaux anti-vénériens de* vieux usage » *qu'on cherche à rajeunir sous des formes* » *agréables*. Enfin, pour le dire en un mot, » *il marche de pair* avec les frictions mer- » curielles.... Je dirai même que *les dra-* » *gées anti-vénériennes ont tous les avan-* » *tages du mercure en friction, sans en avoir* » *certains désagrémens*. Je sais bien que » l'enthousiasme du premier moment ne » s'est pas soutenu en leur faveur ; mais » ce n'est pas au remede qu'il faut s'en » prendre, c'est à la maniere de l'employer » prescrite par *Keyser* lui-même. Un » traitement de cette espece ne pouvoit » pas sortir complet des mains de son au- » teur ».

Après ce préambule, m. *Peltier* dit que la maniere d'administrer les dragées de *Keyser* est actuellement portée à son dernier degré de perfection ; mais malgré les

changemens qu'on a faits dans l'administration de ce remede, & qui étoient nécessaires pour écarter les accidens les plus fâcheux, sa nature ne permettra jamais à des juges compétens & impartiaux de le mettre au niveau des frictions mercurielles. Les dragées peuvent sans doute opérer une guérison que le mercure en friction n'auroit pas pu procurer; ce cas sera très rare, & les dragées ont cela de commun avec les autres remedes anti-vénériens, qu'ils produisent des effets surprenans, lorsque la prudence médicale, ou bien le hasard même, les place à propos: mais si cette remarque suffit pour assigner aux dragées un rang parmi les préparations mercurielles salines, qui deviennent nécessaires dans des cas particuliers, n'est-ce point fort mal conclure, que de prétendre que ce remede *marche de pair avec les frictions?*

Nous ne nous arrêterons point à réfuter cette erreur qui ne peut plus faire secte. Il est plus à propos de consigner ici un précis historique concernant un remede annoncé sous un nom & par des moyens peu usités. C'est le

ROB ANTI-SYPHILLITIQUE DU SIEUR LAFFECTEUR.

La société royale de médecine vient de

nommer huit commissaires (1) pour examiner ce remede, & de ce nombre deux pour le composer eux-mêmes. Cet appareil est bien fait pour fixer l'attention du public sur le rob & sur les annonces philosophiques du sieur *Laffecteur*. Mais en attendant l'arrivée de *plusieurs drogues* nécessaires pour sa composition & les éclaircissemens que l'on veut nous procurer par le travail des commissaires, ce rob (dont *ordinairement quatre bouteilles suffisent pour le traitement*) se distribue à 27 ₶ la bouteille, l'*emballage compris*, sous la direction de trente inspecteurs provinciaux; & dans la capitale à 24 ₶ la bouteille, sous la direction d'un inspecteur-commissaire de la société royale de médecine. Or, comme il est bon d'avoir au moins quelque connoissance de la chose qu'on peut être tenté d'acheter, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs un extrait des écrits qui paroissent au sujet de la marchandise (2) qui est en

(1) MM. *De Lassonne*, *Macquer*, *Geoffroy*, *Lorry*, *Bucquet*; & mm. *le duc de la Rochefoucault*, *Poultier de la Salle*, & *de Montigni*.

(2) Les débitans & les chalands ne doivent pas craindre d'en manquer. A supposer que les drogues ou simples qu'on attend ne puissent pas arriver de si-tôt, le sieur *Laffecteur* annonce qu'il en a ses magasins pourvus.

vente. Il semble d'abord assez difficile de s'en former une idée juste ; car il n'est pas à présumer que la société royale de médecine ait porté un jugement précipité sur le rob anti-syphillitique ; d'un autre côté le sieur *Laffecteur* est également incapable de solliciter un arrêt du conseil d'état sur un faux exposé, & de consigner ce faux exposé dans un extrait des registres du conseil d'état, pour répandre ce faux exposé avec profusion dans le public. Aussi sommes-nous dans un grand étonnement de voir l'extrait des registres de la société royale de médecine, qui a pour titre :

RAPPORT SUR L'ANALYSE DU ROB ANTI-SYPHILLITIQUE DU SIEUR LAFFECTEUR. *A Paris, de l'imprim. de* Ph. D. Pierres, 1779, *in-8°. de 23 pages.*

« Le sieur *Laffecteur*, dit m. *Bucquet* » (commissaire de la société), a annoncé » au public (dans l'arrêt du conseil d'état » du 12 septembre 1778), qu'il étoit possesseur d'un remede préférable à tous » ceux qui, jusqu'à présent, ont été employés dans le traitement des maladies » vénériennes. Il a assuré en outre, que ce » remede ne contenoit pas de mercure, & » il a cité en preuve les analyses qui ont » été faites tant par m. *d'Arcet* que par » moi. . . . ».

« La premiere assertion du sieur *Laffe-*

» *cteur* n'eſt pas parfaitement exacte. Les » médecins qui ont été chargés de ſuivre » les effets de ſon remede, ont déclaré à » la ſociété royale qu'ils avoient vu plu- » ſieurs malades délivrés des ſymptômes » vénériens les plus graves, peu de temps » après l'uſage du rob anti-ſyphillitique; » mais ils ont ajouté que comme il n'é- » toit pas rare de voir diſparoître les ſym- » ptômes de la maladie vénérienne, ſans » que le virus fût entiérement détruit, ils » ne pouvoient prononcer ſur la guériſon » parfaite & radicale des malades, à moins » qu'il ne ſe fût écoulé un temps aſſez » conſidérable pour conſtater la diſpari- » tion abſolue de tous les ſymptômes & » accidens, & le rétabliſſement complet » des perſonnes qui avoient été traitées. » Cette dépoſition, qui a été inſérée dans » les regiſtres de la ſocité royale, met le » remede du ſieur *Laffecteur* au nombre de » ceux qui font promptement diſparoître » les ſymptômes de la maladie vénérienne, » mais elle ne lui donne aucune préférence » ſur les remedes anciennement connus, & » dont l'adminiſtration eſt réglée par un » homme habile & prudent. — La ſeconde » aſſertion du ſieur *Laffecteur*, celle qui a » pour objet la nature du rob anti-ſyphil- » litique, n'eſt pas plus conforme à l'exa- » ctitude des faits, &c. ».

Voici une accuſation grave intentée contre le ſieur *Laffecteur* devant la ſociété royale de médecine. Comment donc a-t-il pu ſe faire que le ſieur *Laffecteur*, dans un extrait des regiſtres du conſeil d'état, affiché au coin des rues, ait oſé, en abuſant de l'autorité de la ſociété royale, annoncer qu'il eſt poſſeſſeur d'un remede anti-vénérien préférable à tous autres, & qu'il eſt conſtaté par l'analyſe de mm. *d'Arcet* & *Bucquet*, qu'il n'entre dans le rob anti-ſyphillitique aucun agent tiré *du regne minéral ?* & comment, ce qui eſt plus remarquable encore, la ſociété a-t-elle pu ſouffrir une altération auſſi manifeſte dans l'expoſé des faits & des rapports conſignés dans ſes regiſtres, ſans faire au moins une prompte réclamation ?

Nous ne ſuivrons point m. *Bucquet* dans ſes opérations pour chercher le ſublimé corroſif dans le rob anti-ſyphillitique; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ce rob ſemble être imaginé tout exprès pour que l'on puiſſe y diſſoudre du ſublimé corroſif ſans qu'il ſoit poſſible d'en démontrer la préſence par les moyens chymiques connus juſqu'à préſent.

M. *Bucquet* a fait un rob ſemblable à celui du ſieur *Laffecteur*, en mêlant huit

onces de l'eſpece de miel mercurial, connu ſous le nom vulgaire de ſyrop de longue vie, avec autant d'eau diſtillée ; il a ajouté à ce mélange deux grains de ſublimé corroſif, le miel eſt devenu d'une couleur plus ſombre, mais ſa ſaveur n'a pas été ſenſiblement altérée. « Je n'ai pu, » continue m. *Bucquet*, y découvrir de » mercure, ni par l'analyſe au feu, ni par » l'épreuve des lames de cuivre ; mais » l'ayant précipité avec la leſſive de ſel fixe » de tartre, j'en ai également obtenu un » précipité, d'autant plus abondant, que » ce ſyrop pur eſt précipité par l'alkali » fixe. J'ai ſéparé le précipité par le moyen » du filtre, & en ayant fortement frotté » une lame d'or, elle s'eſt très légérement » blanchie ».

« Le précipité mercuriel que j'ai ob- » tenu en décompoſant par la leſſive de ſel » fixe de tartre la melaſſe & le ſyrop de » longue vie auxquels j'avois ajouté du ſu- » blimé corroſif, paroît prouver que l'ad- » dition de l'alkali fixe eſt un moyen très » efficace de ſéparer le mercure maſqué » par un corps muqueux ſucré, & qu'il en » démontre l'exiſtence, même lorſqu'on ne » peut le reconnoître, ni par le goût, ni » par l'analyſe au feu, ni enfin par l'épreuve » des lames de cuivre, qu'on avoit regardée » juſqu'à préſent comme le moyen le plus

» sûr de découvrir cette ſubſtance. Cette » expérience ſemble également prouver » que le rob anti-ſyphillitique du ſieur » *Laffecteur* ne contient point de mercure, » puiſque je n'en ai point pu précipiter par » l'intermede le plus convenable : mais on » ſe rappellera ſans peine que la quantité » de ſublimé corroſif que j'avois ajouté, » ſoit à la melaſſe, ſoit au ſyrop de longue » vie, étoit très conſidérable, puiſqu'elle » étoit de deux grains ſur huit onces de » chacune de ces ſubſtances. Cette doſe » de huit onces étant celle que le ſieur » *Laffecteur* fait prendre à ſes malades » dans l'eſpace d'une journée, il paroît » impoſſible que ſon rob ſoit chargé d'une » auſſi grande quantité de ſel mercuriel, » aucun malade n'étant dans le cas de » prendre par jour deux grains de ſublimé » corroſif, ſans courir de très grands » riſques ».

« Deſirant donc voir combien on pour» roit cacher de ſublimé corroſif dans un » corps muqueux ſucré, ſans qu'il fût » poſſible de le reconnoître, j'ai mêlé » 4 onces de melaſſe avec autant d'eau » diſtillée, tenant en diſſolution un demi» grain de ſublimé corroſif : j'ai ajouté peu » à peu à ce mélange une once de leſſive » de ſel fixe de tartre, il s'eſt fait un » précipité abondant ; mais ce précipité

» séché & frotté sur une lame d'or, ne » l'a point blanchie : le même précipité » chauffé entre deux lames d'or, n'en a » point altéré la couleur ».

« La même expérience, répétée avec le » syrop de longue vie, m'a donné les mê- » mes résultats ».

« Enfin, j'ai coupé une pinte du rob » anti-syphillitique du sieur *Laffecteur*, » avec une pinte d'eau distillée tenant en » dissolution deux grains de sublimé cor- » rosif : j'ai ajouté à ce mélange quatre » onces de lessive de sel fixe de tartre, il » s'est fait un précipité assez abondant ; » mais ce précipité frotté sur une lame » d'or, n'en a point altéré la couleur ».

« Des expériences que je viens de dé- » tailler, je crois pouvoir conclure »,

« 1°. Que je n'ai point retiré de mer- » cure du rob anti-syphillitique du sieur » *Laffecteur* : mais je ne dis point pour » cela qu'il n'en contienne pas, puisque » je n'ai pu en découvrir dans ce même » rob auquel j'avois ajouté deux grains » de sublimé corrosif par pinte ».

« 2°. Que le corps muqueux sucré, & » particuliérement le miel, ou les syrops » extractifs des plantes très cuits, sont les » meilleurs moyens de cacher le sublimé » corrosif, & de masquer entiérement la » saveur très austere & très nauséabonde » de ce sel ».

« 3°. Que l'addition de la leſſive de ſel » fixe de tartre eſt un intermede très pro» pre à dégager le mercure maſqué par » une liqueur ſyrupeuſe ; mais que cet in» termede n'a d'action, qu'autant que le » ſel mercuriel ſe trouve dans la liqueur » en quantité un peu conſidérable, comme » il réſulte des expériences que j'ai faites » ſur des mélanges qui contenoient juſ» qu'à 8 grains par pinte ; qu'au contraire » ce moyen n'eſt plus auſſi efficace, lorſ» que le ſel mercuriel contenu dans une » pinte de liqueur ſyrupeuſe n'excede pas » la doſe de deux ou trois grains ».

« Quoique je ne puiſſe pas aſſurer que » le rob anti-ſyphillitique doive ſes pro» priétés au mercure qu'il peut contenir, » je crois néanmoins devoir faire obſerver » que cela eſt poſſible, & que les malades » qui prennent ce remede à la doſe de huit » onces par jour, peuvent avaler depuis » un demi-grain juſqu'à trois quarts de » grain de ſublimé corroſif ; & qu'en em» ployant ſix bouteilles de rob pour un » traitement, on peut faire prendre aiſé» ment dix-huit grains environ de ſublimé » corroſif, quantité reconnue ſuffiſante » pour faire diſparoître beaucoup de ſym» ptômes vénériens, ſur tout lorſque le » remede eſt ſagement adminiſtré, qu'il » ne produit pas d'évacuations trop for-

»tes, & que ſon action eſt ſoutenue par »un régime convenable ».

« La ſociété a approuvé le rapport ci-»deſſus ; & pour ſatisfaire aux queſtions »de ſes correſpondans, elle a deſiré qu'il »fût imprimé. Elle a arrêté : 1°. Que le »rob anti-ſyphillitique ſera préparé de-»vant les commiſſaires qu'elle a nommés, »& qui ſe procureront eux-mêmes les »drogues néceſſaires à ſa compoſition ; »conditions auxquelles le ſieur *Laffecteur* »ne s'eſt pas refuſé. 2°. Que le rob anti-»ſyphillitique, préparé par les commiſ-»ſaires qu'elle a nommés, ſera admini-»ſtré à des malades attaqués de vice vé-»nérien ; afin de pouvoir porter un ju-»gement aſſuré ſur ſa compoſition & ſur »ſes propriétés, d'après des expériences »exécutées avec les plus grandes pré-»cautions ».

En attendant que la ſociété de méde-cine prononce, ſeroit-il permis de ſe livrer à des conjectures ? & oſerions-nous faire part à nos lecteurs de trois motifs de probabilité dont l'enſemble fait véhé-mentement ſoupçonner que le rob du ſieur *Laffecteur* contient du ſublimé cor-roſif. Le premier motif eſt l'altération dans l'expoſé des faits & des rapports. Les expériences de m. *Bucquet* four-niſſent le ſecond motif ; car en ajou-

tant

tant à un rob de pareille consistance que celui du sieur *Laffecteur*, une quantité de sublimé suffisante pour guérir, on ne peut pas néanmoins y retrouver le mercure par l'analyse. Le 3[e] motif de probabilité dérive des effets mêmes du rob anti-syphillitique. Ce rob, ainsi que le sublimé, fait disparoître promptement les symptômes qui annoncent une vérole invétérée. Nous ajouterons enfin que ces motifs nous paroissent d'un si grand poids, que l'impression qui en résulte ne peut être détruite que par la publication de la composition du rob dont le S[r] *Laffecteur* a fait l'acquisition. Sa conduite, il faut en convenir, seroit absolument inexcusable s'il étoit médecin; mais comme il ne l'est point, on ne sauroit le blâmer; au contraire le sieur *Laffecteur* est à plaindre. Il est bien malheureux pour lui d'avoir acquis, & peut-être fort cher, la propriété du rob anti-syphillitique. Nous le répétons, le sieur *Laffecteur* n'a aucune connoissance en médecine; c'est un *ancien inspecteur des vivres*, qui ne se donne point pour l'inventeur de son remede; qui déclare n'en être que le possesseur pour le faire valoir à son profit, & pour soulager l'humanité souffrante. Aussi la réclamation de m. *Paulet* (insérée dans le n°. 23, 1779, de la gazette

de ſanté) paroîtroit-elle bien dure, ſi après avoir mûrement & long-temps réfléchi, m. *Paulet* n'avoit de très bonnes raiſons de ſe plaindre lui-même qu'on ait inſéré dans le n°. 42, 1778, de ladite gazette, un article effectivement capable de ſéduire le public qui a été libéralement gratifié de l'extrait de ce n°. 42, 1778.

Nous rapporterons d'abord une partie de cet extrait de la gazette de ſanté, enſuite la réclamation de m. *Paulet*, & enfin les paſſages les plus remarquables d'un écrit ayant pour titre : *Obſervations ſur le rob anti-ſyphillitique*, qui vient de paroître. Ces pieces donneront une idée aſſez complette dudit rob, de la ſcrupuleuſe délicateſſe du ſieur *Laffecteur*, du goût, du plan & de la ſagacité de cette ſociété de médecins à qui la *rédaction de la gazette de ſanté eſt confiée.*

EXTRAIT *du* n°. 42 *de la gazette de ſanté.* 1778.

« Les diverſes préparations mercurielles ont été d'un foible ſecours, comparées au mercure en ſubſtance, auquel elles ont été jugées inférieures, puiſque ſans mettre à l'abri des inconvéniens ordinaires du mercure en frictions, elles n'en

» ont pas tout l'avantage, & exposent d'ailleurs à l'action corrosive des sels qui résultent de la combinaison du mercure avec les acides minéraux ou végétaux.
» On étoit donc réduit, lorsqu'il s'agissoit de guérir radicalement le mal vénérien, à prendre les plus grandes précautions, à préparer le corps, à adoucir, à corriger sans cesse le remede. Tous ces inconvéniens ont sollicité le zele des gens de l'art à s'occuper de la découverte d'un secours qui pût guérir cette maladie, comme on dit, *citò*, *tutò* & *jucundè* ».

« Un possesseur d'un remede, qu'il disoit réunir ces propriétés, encouragé par des succès multipliés, a osé se présenter. Il a demandé des malades & des juges. Les premieres expériences ont été faites à S. Denis; elles ont réussi. On n'a pas cru cette épreuve suffisante (comme de raison), on a pris à Bicêtre douze sujets atteints de maladie vénérienne. Les médecins les plus célebres de la capitale ont été invités à venir les voir, & constater leur état; un grand nombre, dont tous sont de la faculté ou de la société royale de médecine de Paris, ont suivi avec exactitude le traitement. On a été ÉTONNÉ de la maniere prompte & efficace avec laquelle ce remede agit & guérit sans accident, sans inconvénient.

» Soumis à l'analyſe chymique, il n'a » rien offert de métallique. Ses effets, » dont nous avons été témoins, nous for- » cent de dire que depuis qu'on cherche » des remedes contre ce fléau de l'huma- » nité, ON N'A PAS ENCORE FAIT DE DÉ- » COUVERTE PLUS HEUREUSE ».

« Sur le rapport fait à la ſociété royale » de médecine, & ſur la délibération de » cette compagnie, ſa majeſté vient d'ac- » corder au propriétaire du remede un ar- » rêt de ſon conſeil, en date du 12 ſep- » tembre, dont l'objet eſt d'en favoriſer » la vente & la diſtribution, & d'en faire » conſtater journellement les effets ſous » les yeux de deux médecins de la faculté » de Paris & de la ſociété royale de mé- » decine, chargés d'en diriger l'admini- » ſtration dans une maiſon particuliere » établie à cet effet à Paris, & d'en ren- » dre compte à leur compagnie ».

« Ce remede conſiſte en un ſyrop épais, » ou plutôt en un rob dont la ſaveur n'eſt » point déſagréable. Pour ſe le procurer, » il faut s'adreſſer, avec un billet ſigné » d'une perſonne de l'art, au S[r] *Laffecteur*, » rue de Bondy, maiſon de m. *Bureau* ».

« On y trouve une inſtruction qui in- » dique les doſes & la maniere de s'en » ſervir ».

« Les précautions qu'on a priſes, celles

» qu'on prend pour s'assurer de l'efficacité » de ce remede, & pour constater ses effets » sous les yeux des médecins, sont une » preuve de la sagesse du gouvernement, » qui ne permet pas que, sur un objet » de cette importance, la vie des ci- » toyens soit continuellement exposée aux » prestiges & aux surprises de la charla- » tanerie ».

AVIS DES RÉDACTEURS de la gazette de santé, du n°. 23. 1779.

« Il paroît un écrit ayant pour titre : » *Observations sur le rob anti-syphilliti-* » *que du sieur Laffecteur*, dans lequel on » avance, *pages 6 & 7*, « *treize médecins* » *garantissent la douceur & la sûreté de ce* » *nouveau remede. Cette vérité est consi-* » *gnée dans la gazette de santé. M.* Paulet » *y assure, d'après sa propre expérience,* » *que le rob agit, guérit* toujours *sans ac-* » *cident & sans inconvénient, &c.* (1) ».

Note des auteurs du journal.

(1) Des treize médecins, du suffrage desquels le sieur *Laffecteur* se dit muni, & qu'il cite au public comme une preuve irréfragable de ses propositions, il faut donc au moins en décompter m. *Paulet*; mais nous pouvons & nous devons dire, qu'il y a deux autres médecins qui sont indignés de trouver leur nom dans les affiches du

« Nous nous trouvons forcés de relever » cette infidélité de la part de l'auteur ».

« 1°. Le ſieur *Laffecteur* n'eſt point fondé » à dire que l'article du n°. 42 de la ga- » zette de ſanté, où il eſt queſtion de ſon » remede, ait été rédigé par m. *Paulet* » qui n'a jamais avoué cet ouvrage pé- » riodique. On ſait que c'eſt à une ſo- » ciété de médecins que la rédaction en eſt » confiée ».

« 2°. En ſuppoſant qu'il l'eût rédigé, » du moins falloit-il rendre avec fidélité » ce qu'il contenoit, & ne point donner » trop d'extenſion à la maniere dont on » s'étoit exprimé. (*Voyez* le n°. 42 de la » gazette de ſanté, *année* 1778, où l'on » a rendu compte de l'expérience faite au » fauxbourg Saint-Denis) ».

« Nous avons cru devoir donner, avec » le conſentement de m. *Paulet*, cet avis » au *public*, afin de le *tenir en garde* con- » tre ces ſortes de *ſurpriſes* faites à la bonne » foi, & contre l'abus que les hommes à » ſecret ont coutume de faire de l'appro- » bation des perſonnes de l'art. M. *Paulet*, » qui avoit été nommé par l'arrêt du con-

---

ſieur *Laffecteur*. Au ſurplus il n'y a ſyſtême ſi ab-ſurde qui n'ait un philoſophe pour protecteur, & remede ſi ridicule ou odieux, qui n'ait obtenu l'approbation de quelque médecin.

» ſeil du 12 ſeptembre 1778, un des com-» miſſaires, pour ſuivre les effets du re-» mede du ſieur *Laffecteur*, & en rendre » compte à la ſociété royale, vient de » faire part de ſes obſervations à cette » compagnie, après s'être DEMIS DE SA » COMMISSION ENTRE LES MAINS DU MI-» NISTRE »

Paſſages des OBSERVATIONS SUR LE ROB ANTI-SYPHILLITIQUE DU SIEUR LAFFECTEUR.

« Cependant eſt-il à préſumer que la pro-» vidence, qui a placé par tout le remede » à côté du mal (1), ait enfoui dans les » entrailles de la terre le ſeul agent par le » ſecours duquel les hommes doivent être » délivrés d'une des plus funeſtes maladies » auxquelles ils ſoient expoſés ».

Note des auteurs du journal.

(1) [*La Providence qui a placé par tout le remede à côté du mal*]. Cette opinion tient abſolument au ſyſtême des cauſes finales; &, n'eût-elle d'autre but que de faire honorer plus particuliérement le Créateur, elle mérite tout-à-fait d'être accueillie; mais elle ne doit pas tenir lieu de notions phyſiques. C'eſt néanmoins de ce pieux préjugé que ſont partis ceux qui ont prétendu que le ſcorpion écraſé ſous la piquure qu'il venoit de faire, en étoit le remede, &c. Continuons d'éclairer le crédule vulgaire ſur l'inutilité de ces pratiques peu efficaces; mais convenons pourtant que le

« La réputation naiſſante du remede » ETONNA ſans perſuader. Le mercure ſeul » eſt ſpécifique, répete-t-on auſſi-tôt de

---

point de vue dont nous parlons, tout métaphyſique qu'il eſt, a conduit à une découverte phyſique bien intéreſſante. L'alkali volatil, tiré de la vipere ſoumiſe à la diſtillation chymique, s'eſt trouvé être un véritable antidote, & reconnu univerſellement pour tel, il y a plus d'un ſiecle, contre la morſure de cet animal. De nos jours, l'identité des alkalis volatils a été chymiquement démontrée, & c'eſt à feu m. *Bernard de Juſſieu* qu'on a l'obligation d'avoir prouvé par une belle cure, qu'ils ont tous, contre le venin de la vipere, la même vertu ſpécifique.

Mais quoi qu'il en ſoit de cette propoſition générale du ſieur *Laffecteur*, d'après le ſens littéral qu'elle énonce, quelqu'un ſeroit peut-être tenté de croire que cet affectueux empirique ne ſeroit pas éloigné de ſoupçonner que le remede le plus sûr & le plus naturel de la contagion vénérienne, devroit ſe trouver tout près des ſources d'où il émane. Mais ce ſeroit mal-à-propos compromettre ſa logique & ſa pudeur. Il n'a voulu dire autre choſe ſans doute, ſi ce n'eſt que la maladie vénérienne étant répandue par tout, par tout auſſi doit ſe trouver tout ce qui eſt néceſſaire pour compoſer ſon antidote. Nous ne pouvons à la vérité nous diſſimuler que cette explication fait naître une objection qui ſemble d'abord un peu embarraſſante. En effet, ſi l'antidote du vice vénérien doit être par tout, pourquoi ne trouve-t-on pas à Paris deux drogues néceſſaires pour faire *celui* du ſieur *Laffecteur* ? Mais le ſieur *Laffecteur* qui n'eſt pas médecin, ni vraiſemblablement fort inſtruit

» toutes parts ; or puiſque le rob anti-ſy-
» phillitique guérit, il en contient néceſ-
» ſairement : ce fut-là le premier cri de
» la prévention & de l'incrédulité ».

---

de la matiere médicale, peut aiſément répondre à cette objection. Peut-être, dira-t-il, ces deux drogues ne ſont-elles pas abſolument néceſſaires. Fidélement attaché, pourſuivra-t-il, au texte de ma recette, telle que je me la ſuis procurée, je proteſte que je m'y conformerai toujours ſcrupuleuſement ; je n'omettrai jamais rien de tout ce qui eſt détaillé dans la diſpenſation de mon ſpécifique ; tel qu'il eſt, je connois ſes effets miraculeux : mais je ne prendrai pas ſur moi d'affirmer que dans le nombre des *ſimples* deſtinés à lui donner ſa valeur, il n'y en ait pas *deux* inutiles. Un apothicaire, ajoutera-t-il pour fortifier ſon raiſonnement, ne doit abſolument rien changer à la formule de la thériaque toutes les fois qu'il exécute cette compoſition célebre ; tandis qu'un médecin inſtruit peut ſe permettre de croire qu'il y a dans ce médicament plus de deux ingrédiens inutiles. A la faveur de cette interprétation, on voit que la propoſition du ſieur *Laffecteur* reſte toujours dans ſa force. Les travaux des médecins actuels, occupés plus que jamais à rechercher la propriété des productions naturelles qui les entourent, ne ſerviront pas peu, ſans doute, à lui fournir des preuves nouvelles. Mais quelque valables qu'elles puiſſent être, on demeurera toujours étonné, en ſuivant le raiſonnement du ſieur *Laffecteur*, que *la providence qui a placé par tout le remede à côté du mal* (& cela ſans doute pour qu'on le trouve plutôt), n'ait cependant réſervé qu'au ſeul *Laffecteur* la gloire d'annoncer cette ſorte de ſpécifique anti-vénérien en 1778.

« *On le ſaura par l'analyſe.* MM. *d'Ar-*
» *cet* & *Bucquet*, dont les lumieres & la probité ne ſont ni équivoques ni ſuſpectes, ſont invités à faire la décompoſition du rob; ils en prennent une bouteille, du réſidu même de celui qui avoit ſervi aux malades, & qui étoit encore *ſous le ſceau* : ces meſſieurs travaillent en particulier, ſans ſe communiquer leurs procédés; leurs réſultats ſont les mêmes; ils ne découvrent point de mercure ».

« Cette aſſertion eſt d'un poids embarraſſant (1). MM. *d'Arcet* & *Bucquet* ajouterent cependant qu'ils n'oſoient aſſurer qu'il n'en contînt pas (tant la force du préjugé, qu'on ne peut pas guérir le virus ſyphillitique ſans mercure, les ſubjuguoit encore) : néanmoins il y eut peu de perſonnes, de celles qui connoiſſent tout ce que ces deux célebres chymiſtes ont de lumieres dans l'art de la décompoſition, qui ne fuſſent intimement convaincus que le rob étoit ſans

(1) *Embarraſſant*, nullement; car il réſulte, & il ne faut pas ceſſer de le répéter, il réſulte des expériences de m. *Bucquet*, que le rob anti-ſyphillitique peut contenir au moins la quantité de mercure néceſſaire pour guérir, ſans qu'on puiſſe en démontrer l'exiſtence par les moyens connus. *Voyez* le rapport ſur l'analyſe du rob, *pag.* 21 & *ſuiv.*

» mercure ; mais l'hypothèse, que *sans » mercure point de guérison*, étant encore » dans son entier, on imagina que le sieur » *Laffecteur* avoit trouvé le moyen d'en » ajouter à la tisane des malades ».

« La sagesse du gouvernement éclate » dans les dispositions de cet arrêt : le pu- » blic ne sera pas cette fois à la merci de » l'ignorance d'un charlatan ; il ne sera pas » exposé aux prestiges de sa cupidité : ce » remede ne pourra être administré que » sous la direction d'un homme de l'art, » & le Roi nomme, spécialement pour Pa- » ris, deux commissaires-inspecteurs (1), » qui suivront les effets du remede, qui » éclaireront la correspondance du sieur » *Laffecteur*, qui verront les malades qui » viendront chez lui, qui &c. ».

« Mais la modestie (2) du sieur *Laffecteur*, » le développement & la justification de sa » conduite ne sont point sous les yeux de » tout le monde. On le désigne dans le » public comme un fourbe plus adroit ou » plus heureux que ceux qui ont paru jus-

---

(1) Les commissaires inspecteurs, nommés dans l'arrêt, sont mm. *Andry* & *Paulet* : celui-ci, comme on l'a vu, vient de s'expliquer, & d'abdiquer.

(2) Le sieur *Laffecteur* est encore moins modeste que reconnoissant. On voit qu'à son tour il prend la défense de ses protecteurs.

» qu'ici ; *il a ſurpris ; il a corrompu la re-*
» *ligion de ſes juges.* Cette calomnie pi-
» toyable s'accrédite, elle paſſe de bouche
» en bouche. La ſociété royale de méde-
» cine eſt compromiſe, & ce tribunal ſe
» repent pour ainſi dire d'avoir donné ſon
» approbation à un remede qui eſt ſi mal
» accueilli ».

« *Surprendre & corrompre la religion de*
» *treize médecins tous en place, tous jouiſ-*
» *ſant dans Paris de la premiere réputa-*
» *tion !* On laiſſe au public raiſonnable à
» prononcer ſur cette calomnieuſe & éton-
» nante aſſertion ».

« Ici le ſieur *Laffecteur* n'a pas ſeulement
» ſa propre cauſe à défendre, ſes intérêts
» deviennent ceux de la ſociété royale de
» médecine : il faut qu'il juſtifie ſes juges,
» & qu'il préſente ſous un nouveau jour
» la délicateſſe de ſes procédés ».

« Mon remede, ſe dit-il à lui-même,
» eſt compoſé de ſimples, je le ſais ; mais
» je ſuis le ſeul qui le ſache : à la décom-
» poſition on n'y trouve point de mer-
» cure : mais les gens inſtruits prétendent,
» & le public répete d'après eux, qu'on
» peut le maſquer en petite quantité dans
» un corps muqueux ſucré, de maniere à
» ne pouvoir y être retrouvé par l'ana-
» lyſe ».

« Je pourrois obſerver que ſi ce remede

» n'en contenoit qu'une petite quantité, il » y seroit nul pour l'effet, puisque ce n'est » pas avec une petite quantité qu'on gué- » rit (1) indistinctement toutes les mala- » dies syphillitiques, quelqu'invétérées & » compliquées qu'elles soient; & *comme* » *il est prouvé que le rob les guérit tou-* » *tes* (2), il faudroit nécessairement at-

(1) Le sieur *Laffecteur* pourroit-il ignorer qu'il ne faut qu'une très petite quantité de sublimé corrosif pour empoisonner? Mais ses commissaires savent que la dose ordinaire du sublimé corrosif, comme anti-vénérien, est d'un quart de grain, d'un demi-grain, & de $\frac{3}{4}$ de grain. La proposition du sieur Laffecteur (*ce n'est pas avec une petite quantité de sublimé corrosif qu'on guérit*) est donc inepte & absurde, à moins qu'il ne l'ait avancée pour se ménager un faux-fuyant, afin de dire à celui qui parviendroit à prouver l'existence du sublimé dans son rob, qu'il y en a si peu, que ce n'est pas au mercure qu'on doit attribuer les guérisons que son rob peut opérer. En attendant, m. *Bucquet* a prouvé, par ses expériences, que le rob du sieur *Laffecteur*, comme nous l'avons déja dit, peut contenir précisément autant de sublimé qu'il en faut pour guérir, sans que cependant il lui ait été possible de le retrouver par l'analyse chymique. *Voyez* le dernier article de son rapport, *pag.* 22.

(2) Voici l'extrait d'une lettre de Bretagne, datée du 15 mars dernier, qui prouve que le rob ne les guérit pas toutes, & que son usage est dangereux.

« Notre malade a usé du rob anti-syphillitique, remede recommandé depuis peu de temps,

» tribuer la plus grande partie de la vertu » curative de ce remede aux autres dro- » gues qui le composent; dès-lors, pour- » quoi ne pas convenir de la possibilité de » guérir sans mercure? ».

« Je pourrois inviter les médecins & les » chirurgiens les plus versés dans l'art de » guérir cette maladie, comme ceux qui » n'ont encore que les premiers élémens » de leurs connoissances futures, à faire » la comparaison de la maniere d'admini- » strer le rob, & le régime qu'il exige, » avec la conduite qu'on tient en donnant » le sublimé en dissolution (1) ».

« La société royale de médecine lui laisse » entrevoir un moyen de ramener les es-

---

par . . . . avec trop de facilité. Ce remede, qui ne devoit contenir aucune substance mercurielle, a cependant donné les mêmes souffrances d'estomac, que la dissolution de *Van Swieten*. Depuis qu'il en a usé, il souffre des coliques, des dégoûts & une fievre plus ou moins forte. L'écoulement de la liqueur spermatique se fait continuellement, le sphincter de la vessie s'est relâché au point que le malade est obligé d'uriner toutes les demi-heures ».

(1) Précisément le même que celui qu'on observe en prenant la tisane de Fels; c'est, comme l'on sait, une tisane sudorifique qui tient du sublimé corrosif en dissolution.

» prits. *Que deux médecins fassent eux-*
« *mêmes la fabrication du remede, qu'ils*
» *achetent eux-mêmes les drogues dont il est*
» *composé, que ce rob leur serve, ainsi*
» *qu'aux médecins-inspecteurs, au traite-*
» *ment de plusieurs malades, & leur gué-*
» *rison prouvera, & la non présence du mer-*
» *cure dans ce remede, & son identité avec*
» *celui qui se vend* rue de Bondy, *& fixera*
» *pour toujours sur son efficacité & sa na-*
» *ture le jugement des gens de l'art & du*
» *public* ».

« *Un imposteur, un séducteur* auroit fré-
» mi à cette proposition; mais le sieur
» *Laffecteur* est sans inquiétude, sa con-
» science est en paix : son remede ne peut
» que gagner à être vu de près; il respecte
» trop le tribunal qui demande de nouveau
» à le juger, pour lui refuser cette satis-
» faction, & pour soupçonner qu'on puisse
» lui tendre un piege; il rejette avec in-
» dignation toutes les craintes qu'on cher-
» che à lui inspirer sur les suites de cette
» démarche ».

« En conséquence il écrit le 4 janvier
» dernier à la société royale de médecine
» assemblée, pour la prévenir que non-
» seulement il accepte avec empressement
» deux commissaires & toutes les condi-
» tions proposées, mais encore, afin que
» cette nouvelle épreuve soit plus satis-

» faiſante, il demande quatre juges, au » lieu de deux ».

« Le premier mars ſuivant, n'ayant reçu » aucune réponſe de la ſociété royale de » médecine, il écrit à m. *de Laſſonne*, pré- » ſident de cette compagnie, pour l'en- » gager à faire fixer le jour qu'il deſire » avec tant d'impatience ».

« Le 6 du même mois, nouvelle ſolli- » citation par écrit auprès de m. *de Laſ-* » *ſonne* ».

« Le 12 du même mois, il apprend qu'au » lieu de quatre commiſſaires on lui en a » nommé ſucceſſivement ſept; bien loin » d'en refuſer quelques-uns, il leur écrit » à chacun en particulier, pour les remer- » cier & les prier de ne plus différer le jour » de la compoſition ».

« Le 16 du même mois, il ſe trouve à » la ſortie de l'aſſemblée de la ſociété » royale de médecine, pour prendre le » jour de ſes commiſſaires, jour qui fut » fixé au 30 du même mois de mars ».

« M. *Macquer*, l'un d'entr'eux, fut » engagé à ſe procurer dans cet intervalle » toutes les drogues néceſſaires, confor- » mément à la recette qui lui avoit été re- » miſe par m. *de Laſſonne*; le ſieur *Laffe-* » *cteur* obſerva alors à ces meſſieurs aſ- » ſemblés, que parmi les drogues qui com- » poſoient ſon remede, il y en avoit plusieurs

» plusieurs qu'on ne trouveroit nulle part
» que dans ses magasins ; mais en offrant
» de les fournir, il offre aussi de les sou-
» mettre à tous les procédés chymiques,
» pour prouver qu'elles ne sont altérées
» par aucune dissolution de sublimé : on
» eut peine à se persuader que dans Paris
» il pût manquer quelque drogue connue ;
» & l'assemblée, en se séparant, invita
» de nouveau m. *Macquer* à faire des re-
» cherches pour se les procurer ».

« Le 21 mars, m. *Macquer* écrivit au
» sieur *Laffecteur*, pour le prévenir que
» les drogues en question ne se trouvoient
» point ; & le 22, le sieur *Laffecteur* écrivit
» la lettre suivante à tous ses commissai-
» res, qui étoient, à cette époque, au
» nombre de huit ; mm. *de Lassonne*,
» *Macquer*, *Geoffroy*, *Lorry*, *Bucquet* ;
» & mm. *le duc de la Rochefoucault*,
» *Poultier de la Salle*, & *de Montigny* ».

MESSIEURS,

« Je n'avois pas trompé mes commis-
» saires lorsque j'avois annoncé l'impossi-
» bilité où on seroit de se procurer dans
» Paris plusieurs objets essentiels à la com-
» position de mon remede. M. *Macquer*
» m'a mandé hier qu'on n'en trouvoit
» point ; j'ai aussi-tôt porté chez lui une

» provision de ces mêmes objets, plus que » double de ce qu'il en faut pour fabriquer » la quantité de rob convenue, &c. ».

« Néanmoins certaines gens se sont » empressés de répandre que les commis» saires, ayant reconnu que ce remede n'é» toit qu'une *bouillie de sublimé*, l'avoient » rejetté avec indignation, & avoient » traité son auteur avec ignominie (1) ».

---

(1) En voilà bien assez pour mettre le public à même de prononcer sur la nature du rob & sur la maniere par laquelle on s'efforce de le faire valoir. Il ne nous reste plus rien à dire, si ce n'est que *Nicole* s'appercevant qu'on cherchoit & qu'on retrouvoit le sublimé dans son élixir, son ratafia & sa tisane, a pris le parti de le faire manger au lieu de le faire boire, il donnoit donc le sublimé corrosif dans des biscuits, comme *Lefebure, baron de Saint-Ildephont*, le donne dans du chocolat. Aussi avons-nous dit en terminant notre avis sur le rob anti-syphillitique, *pag.* 287, journal de mars dernier : *Donner aux malades du mercure en calomniant ce remede, est un escamotage fort aisé, & dont les tours de mains se varient à l'infini.*



LETTRE AUX AUTEURS DE CE JOURNAL.

« Vous avez annoncé, MESSIEURS, dans le journal d'avril de cette année, l'ouvrage intitulé : *Nouvelle méthode pour extraire la pierre de la vessie urinaire par-dessus le pubis.* C'est pour l'humanité un objet intéressant qui doit par conséquent mériter l'attention de tous les gens de l'art. J'ose dire que cette méthode qui, pour ainsi dire, n'a été qu'entrevue avant le *frere Cosme*, est devenue, dans ses mains, une méthode nouvelle, mais utile en bien des cas. J'ai cru, par ces motifs, devoir extraire de son livre le manuel de cette opération, & le présenter d'une maniere claire & capable d'être entendu de tout le monde. Avant que cet ouvrage ait pu parvenir à la connoissance des chirurgiens-opérateurs, il peut se présenter dans leur pratique des occasions où cette méthode seroit le seul moyen de sauver les malades; ils périroient par une autre, ou faute de secours : malheur que j'ai voulu prévoir & empêcher. J'espere que vous penserez comme moi, & que vous voudrez bien insérer, dans votre pro-

chain journal, le morceau que je vous envoie. J'ai l'honneur d'être, &c. ».



L'OUVRAGE du *frere Cosme* contient deux parties. La premiere renferme la maniere de procéder à l'extraction de la pierre par le haut appareil, & la description des instrumens nécessaires. Dans la seconde partie, l'auteur analyse un rapport contre le lithotome caché, qui se trouve inséré dans les mémoires de l'académie royale de chirurgie de Paris, & il répond aux objections.

Suivons le *frere Cosme* dans la premiere partie : il commence par rapporter les tentatives faites par plusieurs célebres praticiens, tels sont *Rosset*, *Douglas*, *Chelseden*, *Midleton*, *Maggill*, *Tornehil*, *Bamber*, *Morand*, *Heister*, &c. Tous ont pratiqué le haut appareil sur l'homme à la faveur de l'extension de la vessie, soit par la retenue forcée des urines, soit par du fluide injecté pour y suppléer, afin que la vessie se présentât dans la région hypogastrique au-dessus du pubis, & qu'on pût inciser ensuite la ligne blanche, ouvrir le corps de la vessie & la saisir avec un doigt observateur qui en

empêchât l'affaiſſement par la ſortie du fluide, & qui favorisât en même temps l'extraction de la pierre tant avec les doigts qu'avec quelque ſorte de tenettes dont ils n'ont donné ni figures, ni deſcriptions autres que celles des tenettes ordinaires uſitées dans la lithotomie, &c.

Ces praticiens ont abandonné, dit notre auteur, cette opération ſur l'homme ſans avoir fait part au public des motifs qui les ont déterminés. Ils ſe ſont bornés à la conſeiller à l'égard des femmes, en inſiſtant également ſur la néceſſité de la collection d'un fluide qui chez elles, ainſi que chez les hommes, forçât la veſſie de ſe préſenter au-deſſus du pubis ; mais ils ne rapportent aucun exemple.

M. *Morand* à Paris, & *Berrier* à Saint-Germain, ſont les derniers qui aient pratiqué le haut appareil une ſeule fois chacun en 1727. Depuis cette époque, on ne voit point qu'il l'ait été en France ni ailleurs : ſoit que les inconvéniens de l'injection de la veſſie, ou que le flux des urines par la plaie les ait rebutés, il n'a plus été queſtion de la taille pardeſſus le pubis juſqu'en 1758 que l'auteur du lithotome caché a commencé à la pratiquer avec un ſuccès conſtant ſur les deux ſexes, & par une méthode ſûre qui n'exige aucune collection de liquide dans la veſſie.

Voici comme il débute ſur la néceſſité & les avantages du haut appareil (*pag.* 32 de cet ouvrage).

« Il faut, dit-il, une grande expérience en lithotomie, pour convaincre de la néceſſité d'extraire la pierre de la veſſie pardeſſus le pubis dans bien des cas, ſoit en conſéquence de quelqu'affection du périnée, de l'urethre ou de quelques parties correſpondantes de la veſſie, ſoit que le volume exceſſif de la pierre, la caducité ou la foibleſſe du ſujet s'oppoſent à la violence de l'extraction pardeſſous le pubis.

Dans le ſexe féminin, l'inciſion de l'urethre, & plus encore la dilatation forcée de ce canal ou ſon déchirement, ſont ordinairement ſuivis d'une incontinence d'urine preſque auſſi redoutable que la pierre même; d'un autre côté, s'il y a inflammation ou racorniſſement dans la veſſie, il eſt impoſſible de la diſtendre par la collection d'un fluide pour l'élever & l'ouvrir au-deſſus du pubis, hors l'atteinte du péritoine; & de plus dans le féminin la briéveté de l'urethre n'offre que le moyen infidéle de la compreſſion du doigt pour y retenir le liquide. Il étoit donc queſtion de trouver un moyen pour éviter cette diſtenſion de la veſſie toujours douloureuſe, & ſouvent impra-

ticable dans l'un & l'autre ſexe. Il falloit en outre que l'on pût ouvrir la veſſie avec sûreté ſans atteindre le péritoine; ce qui, juſqu'à préſent, a fait l'écueil le plus redoutable de cette opération ».

Cette méthode eſt bien moins expoſée, dit-il, à l'hémorrhagie, à la contuſion, que la taille au périnée; l'iſſue de la pierre eſt plus libre, & l'économie animale en éprouve moins de commotion. Elle a été pratiquée avec ſuccès ſur les deux ſexes à tous âges, & même dans des cas extrêmes où les ſujets n'auroient pas vraiſemblablement pu réſiſter aux violences du périnée, ainſi qu'il ſera facile de s'en perſuader par les obſervations qu'il produit : elles ſont au nombre de 82 : quarante-ſix regardent les femmes, & trente-ſix les hommes. Nous n'en citerons que deux.

« Le 7 février 1768, a été taillée *Deniſe Collet*, veuve de *Guilleminaut*, de la paroiſſe de Livry, route de Meaux, à trois lieues de Paris, en Launois, âgée de 62 ans : elle eſt la vingt-cinquieme taillée par le haut appareil. Il y avoit huit ans que les grandes ſouffrances avoient commencé; les miniſtres de ſanté conſultés, aſſuroient que ſon mal étoit un ulcere à la matrice : ces aſſertions lui ont tenu lieu de tout examen ſur la cauſe du mal.

La pierre s'étant accrue, occupoit exactement toute la capacité de la veſſie qui s'étoit racornie & ulcérée par les contractions fréquentes qu'excitoient des douleurs aiguës répétées à chaque inſtant du jour & de la nuit pour expulſer les urines qui ne pouvoient plus ſéjourner dans la veſſie occupée par le corps étranger dont le volume ne pouvoit plus augmenter faute de capacité pour s'étendre. Les irritations violentes avoient occaſionné un tremblement univerſel dans les muſcles : toutes les fonctions de l'économie animale étoient dérangées à proportion : plus de ſommeil, plus d'appétit, une altération continuelle. De-là une décadence totale, une maigreur qui la réduiſoit à la peau ſeule pour couvrir les os. L'état extrême de la malade, & celui de la veſſie, formoient une obſervation unique qui ne s'étoit point encore rencontrée dans ce nouvel haut appareil.

Aucune ſonde ne pouvoit ſe placer entre le corps de la veſſie & la ſurface de la pierre ; ces deux corps ſembloient unis entr'eux : ce ne fut qu'après diverſes tentatives que la ſonde pour l'opération ſe fit une voie pour en ſentir le bout avec le doigt obſervateur. L'impoſſibilité d'amener la veſſie à vue pour l'inciſion, détermina à conduire le biſtouri courbe par

la rainure de la fléche jusqu'à la sonde dont le bec ne pouvoit s'éloigner de la pierre : il fallut se borner à une petite incision un peu plus grande que celle d'une saignée. Par ce moyen on pouvoit toucher la surface de la pierre.

Cette manœuvre ayant réussi, on conduisit le bistouri courbe & caché sur le doigt observateur ; on le fit pénétrer jusqu'au col de la vessie par la voie que la sonde avoit pratiquée. Ce moyen prolongea & découvrit une portion de près d'un pouce; on porta ensuite le bistouri lenticulaire sous l'angle postérieur de l'incision ; on engagea la lentille qui déborde le tranchant entre la pierre & la vessie ; on la poussa ensuite pour prolonger l'ouverture de la vessie du double de ce qu'elle étoit déjà. Cette prolongation donna la liberté au doigt observateur d'éloigner les deux côtés incisés du corps pierreux dont ils ne se détachoient qu'avec beaucoup de peine ; car des inégalités réciproques les engrenoient & les unissoient ensemble. A la faveur de ce doigt on porta une branche de la tenette forceps d'un côté, & l'autre du côté opposé ; ce qui ne se fit pas sans difficulté : on rejoignit les branches, & on dégagea peu à peu l'un de l'autre, c'est-à-dire, la pierre d'avec la vessie qui la

coiffoit ſi étroitement, qu'on fut obligé de repouſſer avec les doigts la circonférence de la veſſie que la pierre amenoit avec elle : on tiroit au reſte le corps étranger avec d'autant plus de ſécurité, qu'on étoit certain que la tenette ne comprenoit que lui. L'extraction finie, on obſerva que la ſubſtance du corps de la veſſie étoit fort épaiſſe & racornie; il y avoit lieu de préſumer que cet organe ſuppuroit depuis long-temps par toute ſa ſurface interne excoriée & ulcérée; on n'y fit d'autre panſement que la canule abſorbante miſe dans l'urethre, & de procurer la réunion de la plaie de l'hypogaſtre à l'ordinaire, avec un bandage de linge fenetré de 6 ou 7 pouces de longueur, auſſi large que la longueur de la plaie, enduit de colle, & appliqué d'un côté à l'autre. Le bord inférieur de ce bandage doit s'étendre au-deſſous de la crête des os pubis, où l'inciſion ſe termine par ſon angle inférieur, un plumaceau ſec de charpie ſur la plaie pardeſſus la bande ſuſdite, & une compreſſe ou ſerviette flottante pardeſſus ce plumaceau. Cette bande collée tient la plaie auſſi réunie que ſi les bords étoient aſſujettis par une ſuture, ſans néanmoins qu'elle s'oppoſe à la ſortie de la ſuppuration du tiſſu cellulaire qui ſe trouve

entre le pubis, le péritoine & la vessie; laquelle suppuration est plus ou moins abondante relativement au plus ou moins de froissemens, déchirures & contusions faites par la manœuvre, & aussi par la disposition plus ou moins dépravée des humeurs de la malade. Celle dont il s'agit a été guérie en 28 jours, & est retournée aussi-tôt à son pays retenant ses urines, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis plusieurs années ».

« La deuxieme observation s'est faite sur le sieur *Leroy*, maître menuisier, rue des Boucheries, bute Saint-Roch, à Paris, *pag.* 173. Il fut taillé, le 10 novembre 1778, par le haut appareil. Le malade ayant souffert plus ou moins depuis son bas-âge, parvenu aux dernieres années (de 42 ans qu'il avoit alors avant son opération) menoit une vie languissante, maigre, pâle, dégoûté, réduit à une espece de demi-marasme, se détermina enfin à consulter l'auteur du lithotome caché sur des souffrances continuelles que des cuissons aiguës lui causoient au bout de la verge, sans pouvoir retenir ses urines par un tenesme habituel, &c. Il fut sondé en conséquence, & la pierre parut si volumineuse, qu'elle résista à l'entrée de la sonde au-delà de sa partie antérieure; d'après cette découverte il se détermina

à l'opération ; les ſerres d'une tenette-forceps éprouverent beaucoup de réſiſtance pour ſe placer latéralement entre la veſſie & la pierre, conduits par le doigt obſervateur. La difficulté qui ſe rencontra enſuite fut conſidérable pour ſéparer l'un de l'autre, parce que l'inſtrument qui ne ſaiſiſſoit que la pierre, amenoit auſſi la veſſie en même temps. Il fallut ſurmonter beaucoup d'obſtacles pour ſéparer ces deux corps qui ſembloient n'en former qu'un par une réciprocité d'entrelacemens d'appendices fongueux de la membrane interne de la veſſie, qui s'enfonçoient dans des ſinuoſités profondes de 3 & 4 lignes, que des tubercules raboteuſes laiſſoient entr'elles ſur toute la ſuperficie de la pierre; leſquels tubercules, à leur tour, s'enfonçoient dans la membrane interne qui fourniſſoit les appendices : d'où il réſultoit un aſſemblage réciproque qui les rendoient immobiles l'un ſans l'autre. Cette ſéparation fut longue, parce qu'elle préſentoit des difficultés de toute eſpece, excepté celle d'aucune hémorrhagie; mais après avoir tout vaincu & prolongé l'inciſion de la ligne blanche de quatre pouces au moins, on vit amener un corps de couleur parfaitement ſemblable à du mâchefer qui ſort des forges de fer; on y ob-

ſerva avec étonnement les inégalités qui avoient cauſé de très grandes réſiſtances pour retenir le corps de la veſſie à ſa place pendant qu'on arrachoit cette pierre. Ce fut auſſi-tôt après cette extraction, que le doigt obſervateur, en ſe promenant dans la veſſie, fit connoître les inégalités, tant de ſes excroiſſances, que des enfoncemens dont elle étoit hériſſée pour loger les éminences de la ſuperficie de la pierre.

Cette manœuvre, très difficile, produiſit un délabrement inévitable dans tout le tiſſu cellulaire que ce paſſage intéreſſoit, & faiſoit douter du ſuccès, d'autant plus qu'il n'y avoit aucune reſſource dans les forces du malade, pour tirer avantage des ſaignées. Toute la région de la veſſie parut douloureuſe & engorgée pendant 4 ou 5 jours, à la ſuite deſquels s'établit peu à peu une ſuppuration abondante par la plaie, ſecondée & aidée par le ſecours de pluſieurs lavemens & boiſſon abondante de petit lait; cette conduite rendit la ſoupleſſe aux parties, & la ſuppuration, d'abord rouillée & fétide, changea, devint blanche, & à tous égards favorable. Le malade a parfaitement & finalement guéri dans l'eſpace de trois mois révolus; il a engraiſſé

& vaque à tout ce qui concerne son métier de menuisier ».

Il est évident que ces deux malades auroient inévitablement péri non-seulement par la méthode ancienne du haut appareil, mais par toutes les autres especes de méthodes de tailler imaginées & pratiquées jusqu'à ce jour.

Au reste il est bon d'observer que de 82 taillés, quinze seulement sont morts, & 67 ont été parfaitement guéris, sans qu'il leur soit resté aucune infirmité succédante, relative à l'opération; que par cette méthode le péritoine n'a jamais été entamé : ce qui a été confirmé par la guérison de ceux-ci, & démontré par l'ouverture des corps de ceux-là, dont la mort est dûe à des causes compliquées & étrangeres à l'opération proprement dite.

On ne sauroit s'empêcher de convenir qu'une méthode, par laquelle on conserve la vie à plus des quatre-cinquiemes de ceux qui s'y sont soumis, ne soit une méthode excellente, qui mérite d'être adoptée par les maîtres de l'art. Des succès multipliés doivent imposer silence aux murmures de l'aveugle prévention. Qui de nous pourroit rejetter des avantages réels qu'on nous présente, & ne

pas les répandre ſur l'humanité ? C'eſt un devoir qu'elle exige de nous, & que nous nous ſommes impoſés de remplir envers elle. Mais en pratiquant cette nouvelle méthode, ſelon les diverſes circonſtances, ſongeons moins à lui trouver des défauts, qu'à la perfectionner, ſi nous pouvons, & à la rendre plus sûre encore en faveur de tant de malheureux qui réclament notre ſecours ; ne ſouffrons point qu'ils deviennent les victimes de la mort, en attendant la fin de ces diſputes éternelles élevées par le préjugé, par la prévention, par l'eſprit de parti, & prolongées par l'entêtement & l'opiniâtreté.

Voici, d'après l'auteur, le manuel de l'opération :

» 1°. Le ſujet ſitué ſur une table à hauteur convenable ; s'il eſt maſculin, on commence par introduire le cathéter dans l'urethre, on inciſe ſur le cathéter au même endroit du périnée que pour la taille ordinaire au bas appareil. Après avoir inciſé 8 ou 10 lignes de l'urethre, on introduit par la canelure du cathéter, dans la veſſie, la ſonde canelée, armée d'une crête pour la conduire ; on retire le cathéter, & on introduit la ſonde à fleche dans la veſſie, conduite à la faveur de la ſonde canelée.

2°. On procede enſuite à l'inciſion de l'hypogaſtre avec un biſtouri droit.

3°. On plonge enſuite le trois-quarts biſtouri le long de la ſymphyſe du pubis intérieurement ; on écarte ſa lame de la gaîne, qui inciſe la ligne blanche.

4°. On introduit dans l'inſtant le biſtouri lenticulé ſous le plancher de la ligne blanche à la faveur du doigt obſervateur, le tranchant tourné du côté de l'ombilic ; on le pouſſe pour fendre la ligne blanche afin de donner paſſage à la ſuite.

5°. On introduit le doigt index de la main gauche au fond de la plaie, pour ſe joindre au bec de la ſonde à fleche que la main droite fait marcher en montant le long de la face interne du pubis, pour élever, conjointement avec le doigt obſervateur, la partie antérieure de la veſſie, juſqu'à l'endroit de la plaie, & même à la vue, lorſque le ſujet n'eſt pas fort gras, & pendant que le doigt obſervateur a ſoin de reculer la cloiſon du péritoine derriere le bec de cette ſonde.

6°. Dans ce moment l'opérateur fait pouſſer le talon de la fleche par un aide intelligent, & dans l'inſtant que la pointe de cette fleche eſt ſortie par la plaie, il lui remet le talon même de la ſonde qu'il tient fixée ; alors il prend avec cette main, qui

qui quitte ce talon de la ſonde, le biſtouri courbe, monté & fixé à un manche comme un ſcalpel, conduit ſa pointe par la canelure de la fleche qui ſe montre par la plaie, & la pouſſe en deſcendant pour fendre la veſſie juſqu'au fond de la courbure de la ſonde, dont il ſoutient toujours le bec en place avec ſon doigt obſervateur.

7°. Dans cet inſtant il quitte le bec de la ſonde pour porter le bout de ce doigt ſur la courbure de la ſonde qu'il trouve découverte. Il ſe ſaiſit de l'ouverture de la veſſie, & retire avec ſa main droite la ſonde à fleche, ou il la fait retirer par un aide; & ſi l'ouverture de la veſſie ne lui paroît pas aſſez ample, il gliſſe le biſtouri courbe caché le long de ſon doigt, & le fait gliſſer juſqu'au col de la veſſie, le tranchant tourné du côté de l'os pubis, il l'écarte de ſa gaîne en le retirant; ce qui alonge l'inciſion du corps & du col de la veſſie, autant que l'os pubis peut le permettre.

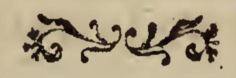
8°. Si cette inciſion eſt eſtimée auſſi ample que de beſoin, par le doigt obſervateur, on y gliſſe alors l'anneau ſous l'angle ſupérieur de l'inciſion faite au corps de la veſſie, afin de ſoutenir par la main d'un aide, non-ſeulement la veſſie même, mais auſſi par ſa tige, la pulſion

du péritoine pouſſé par l'élaſticité des inteſtins. Il réſulte de ce ſoutien, que le trajet de la plaie ſe maintient libre pour le paſſage de la tenette qui va chercher la pierre; & en même temps cette manœuvre rend les deux mains libres à l'opérateur, pour ſaiſir & tirer la pierre, laquelle étant extraite, on finit par placer une canule droite par l'ouverture faite au périnée maſculin, & par l'urethre au féminin. Cela fait, on place le bout d'une bandelette de 6 ou 7 pouces par la plaie juſque dans la veſſie, où elle doit reſter quelques jours de ſuite, afin de ſervir à dégorger la plaie.

L'opération dans l'homme & dans la femme eſt la même; il n'y a de différence que la manœuvre préliminaire du périnée, tout le reſte eſt égal.

Au ſurplus, on eſtime qu'il ſera toujours très prudent de s'être exercé ſur les cadavres pour faire cette opération, avant que de l'entreprendre ſur le vivant ».

Nous ne dirons rien de la ſeconde partie qui eſt abſolument polémique.



SUR LES SELS PRINCIPES

DES EAUX MINÉRALES DE PROVINS;

Par m. NAUDOT, *docteur en médecine.*

Nihil habet nec fortuna mea majus quàm ut possim, nec natura mea melius quàm ut velim, conservare quamplurimos.

CICER. *pro Ligario*, n°. 12.

LA ville de Provins, située à 20 lieues de Paris, sur la route de Champagne, connue par ses roses rouges, possede des eaux minérales vitrioliques-ferrugineuses-aérées, que m. *Lieutaud* compare à celles de Forges, avec lesquelles elles ont la plus grande analogie; mais qui contiennent (suivant l'analyse faite par m. *Opoix* *) plus que ces dernieres, un peu d'alun de plume & de sel de *Glauber*. Ces eaux doivent leurs différens sels & leurs vertus à des pyrites vitrioliques & ferrugineuses qu'elles lavent, & qui se trouvent abondamment dans un banc de

* *Voyez* l'analyse des eaux minérales de Provins, par m. OPOIX, chez *Cailleau*, impr. libr. à Paris.

terre argilleuse. C'est de ces pyrites que m. *Opoix* est parvenu à extraire les sels principes de nos eaux, dont il a publié la découverte dans le journal de m. l'abbé *Rozier* *, & dont nous annonçons l'efficacité dans tous les cas où l'on prescrit les eaux minérales ferrugineuses.

Nos eaux contiennent quelques grains de vitriol de mars, de sel de *Glauber*, & peu d'alun de plume, étendus dans une eau séléniteuse. Elles ont un goût douceâtre, styptique & astringent; puisées récemment à la source, elles ont un coup-d'œil louche; elles sont un peu plus légeres que l'eau distillée; exposées à l'air libre, ou secouées dans une bouteille, elles laissent précipiter des particules ferrugineuses sous la forme d'ocre: ce qui fait qu'on les transporte difficilement. C'est pour les rendre plus universelles, que nous nous empressons de faire connoître l'efficacité des sels principes de nos eaux, lesquels peuvent en tenir lieu, pour les personnes qui n'ont ni le temps, ni la faculté de les venir boire à la source. Ils les imitent parfai-

---

* *Voyez* les recherches sur ces sels, *août* 1777.

tement. Ils en ont toutes les propriétés. L'abondance des pyrites d'où on les extrait, ſont un fonds inépuiſable, garantiſſent la fidélité du remede, & le mettent à l'abri de tout ſoupçon de ſophiſtication. L'habile chymiſte qui les prépare, jouit parmi ſes concitoyens de la réputation la mieux méritée, & a fait, plus d'une fois, preuve de ſes profondes connoiſſances. Les ſuccès conſtans que nous en retirons chaque jour, doivent déjà donner une préſomption favorable à ceux qui ne les connoiſſent point, & encourager tous les amis de l'humanité à tenter un remede qui ſera toujours innocent entre les mains des médecins éclairés. Sa préparation eſt ſimple ; elle conſiſte à laiſſer tomber en effloreſcence les pyrites dans un endroit où regne une humidité convenable ; à ſaiſir l'inſtant de la cryſtalliſation du vitriol martial, & de l'alun de plume.

Ces ſels ſe fondent avec facilité ; & de plus on a celle de les adminiſtrer en ſi petites doſes que l'on veut, avec la moindre quantité d'eau poſſible, ou dans des véhicules appropriés aux différentes maladies où ils conviennent, & même à très grandes doſes dans peu d'eau : avantages que l'on ne retrouve dans aucune

eau minérale quelconque. Ces ſels, préparés de la main de la nature, combinés dans ſon propre ſein, & triés par un artiſte expérimenté, ne tromperont point le public dans ſon attente. Ce genre de remede inconnu juſqu'à préſent, & qui doit enrichir notre matiere médicale, fera ſentir combien m. *Opoix* mérite de l'humanité, & quels ſecours nouveaux il lui ménage en donnant lieu à une infinité de découvertes intéreſſantes dont il a eu le premier l'idée. Nous avons penſé rendre ſervice au public, en cherchant à faire connoître celles de m. *Opoix*. L'expérience multipliée de toutes les perſonnes de l'art dans Provins, comme dans ſes environs, la mienne même, ſi elle pouvoit être de quelque poids, ſeront de sûrs garants de la bonté de ce remede précieux, & d'une utilité générale.

Tous les médecins ſauront apprécier les circonſtances où l'on doit les adminiſtrer. On ne pourroit donner que des généralités que tout le monde connoît : il ſeroit hors de propos de les décrire ici. On croit ſeulement devoir indiquer la maniere de les faire fondre pour avoir ſur le champ une eau minérale.

On met un petit paquet, doſé de ces

ſels, ſur une bouteille de bonne eau pure & légere ; on agite un inſtant la bouteille bouchée; on la boit auſſi-tôt en pluſieurs verres, & à peu de diſtance les uns des autres, parce que cette eau gardée éprouve un commencement de décompoſition qui s'annonce par un coup-d'œil louche & jaunâtre. Lorſque les derniers verres deviennent ainſi troubles, il faut les rejetter, & en préparer une nouvelle bouteille.

Pour boire cette eau plus commodément, & avant qu'elle ait ſouffert d'altération, on partage le paquet en deux, trois, quatre ou cinq parties égales, & on met une partie ſur chaque verre d'eau que l'on boit tout de ſuite : ce que l'on répete à chaque fois que l'on en a beſoin. On met l'intervalle d'une demi-heure, plus ou moins, ſuivant que les eaux paſſent plus ou moins facilement, entre chaque verre, en ſe promenant pendant tout ce temps. Elles ſe prennent à jeun.

On peut les préparer en toutes ſaiſons, l'hiver ſur tout. On peut ſe ſervir d'une eau tiéde pour faire diſſoudre ces ſels, ou ſimplement employer le matin, pour cette diſſolution, une eau qui auroit paſſé la nuit dans le coin du feu, ſur la che-

minée, ou qu'on laisseroit refroidir après l'avoir fait bouillir.

Le régime que l'on doit observer pendant leur usage, n'est ignoré de personne.

On voudra bien nous permettre quelques réflexions, en forme de digression, que le sujet en question semble amener assez naturellement, sur l'usage des eaux minérales, & particuliérement de celles qui sont vitrioliques & ferrugineuses. Elles ont toujours joui d'une réputation que le temps n'altérera point. Elles auroient sans doute eu plus de vogue, si l'on avoit eu des analyses bien faites, & sur lesquelles les gens de l'art eussent pu compter : mais l'ancienne physique, livrée à la fureur de tout expliquer sans avoir suffisamment observé, avoit bâti des systêmes aussi absurdes que ridicules, sur presque toutes les parties qui sont de son domaine : la chymie en a souffert long-temps. On n'en a que trop d'exemples dans ce qui concerne les eaux minérales. Leur nature n'avoit point été déterminée ; on en connoissoit mal les principes constitutifs ; on en avoit annoncé de précaires pour les substituer à de chimériques. C'est d'après des notions si infidelles, que l'on en conseilloit l'usage, sans avoir assez indiqué les cas où

elles conviennent, ceux où elles ſont contraires, & les doſes auxquelles on peut les porter ſans inconvéniens. Leur efficacité une fois entrevue, on en faiſoit un remede bannal, moyen sûr de les décréditer : on les prenoit à contre-temps, ſans régime, ſans méthode, ſouvent outre-meſure & ſans conſeil. N'eſt-il pas déraiſonnable que des malades ſe gorgent d'eau, même encore aujourd'hui, juſqu'à en avoir des indigeſtions, des douleurs de tête, des accablemens & une foule d'accidens que doivent néceſſairement produire des eaux gazeuſes, & qui pétillent dans les bouteilles, comme le vin de Champagne, lorſque leur volume exceſſif les oblige de ſéjourner long-temps dans l'eſtomac ? Alors elles le gonflent, le débilitent, portent à la tête, enivrent, cauſent du trouble dans les premieres voies, en donnant lieu à des coliques, des vomiſſemens, &c. qui, quoiqu'ils ne ſoient pas, la plûpart du temps, de conſéquence, produiſent cependant un effet directement oppoſé à celui que l'on ſe propoſoit.

On en pourroit dire autant des purgatifs que l'on ſe permet indiſcrétement pendant leur uſage. *Sydenham*, cet obſervateur ſi exact, s'en étoit plaint en

des termes qui auroient dû dessiller les yeux les moins clair-voyans, & faire revenir d'une erreur que l'ignorance avoit fait naître & qu'elle a fomentée. Son texte convaincra les plus incrédules. Il est trop frappant pour ne le point rapporter en entier : *Videant illi quàm importunè agunt qui medicamenta purgativa* (1) *per harum usum imperant, semel aut bis in septimanâ absumenda, vel, quod adhuc ineptiùs, ipsis aquis immiscenda præcipiunt, undè fit tam in his quàm in aliis aquis mineralibus, ut non solùm non promptiùs, sed & planè tardiùs ac difficiliùs operentur.* Cependant quelques praticiens modernes, qui ont écrit sur les eaux minérales, ont présenté cette vérité dans tout son jour. Ils donnent les raisons les plus satisfaisantes & les mieux motivées. Il seroit difficile de ne s'y point rendre. Ils vont même plus loin, ils veulent que si les fonctions de l'estomac se font dans l'ordre de la nature, il n'est pas nécessaire de prendre des purgatifs avant qu'il se soit écoulé un mois après avoir cessé leur usage, à moins que des indications particulieres n'exigent ce secours.

---

(1) Dissert. epist. *pag.* 424. (& édit. Genev. 1757. *in*-4°. p. 272. *lin.* 19.).

L'expérience confirme, chaque jour, la ſolidité de ces préceptes. Il y a lieu d'eſpérer que la ſaine raiſon faiſant de nouveaux progrès, on bannira une routine aveugle que des accidens ſans nombre ont déjà fait proſcrire en bonne partie.

Les précautions, que l'on recommande dans l'uſage des eaux midérales, ſe retrouvent dans celui des ſels principes de nos eaux, dont ils ont toute la vertu. La facilité de ſe les procurer ſans altération, pour en compoſer ſur le champ des eaux minérales, les rendent précieux, comme nous l'avons dit plus haut, pour ceux qui n'ont ni le temps, ni la faculté de ſe tranſporter ſur les lieux; & comme c'eſt le plus grand nombre, on croit qu'un moyen ſi commode de rendre la ſanté à peu de frais, ne doit point être à négliger, & mérite d'être connu.



RÉFLEXIONS

SUR les épanchemens dans la poitrine, & sur l'infidélité de quelques signes donnés comme pathognomoniques de ces sortes d'épanchemens (1); *par m.* DESGRANGES, *gradué, ancien chirurgien ordinaire des hôpitaux militaires de la Rochelle, & du grand hôtel-dieu de Lyon, candidat au college royal de chirurgie de cette ville.*

LE sang, en s'écoulant des vaisseaux dans lesquels il est contenu, affoiblit l'homme qui le perd, & le conduit au tombeau s'il continue à s'échapper au-dehors; mais si, en sortant de ses tuyaux, il s'amasse dans une des trois cavités, il ne manque pas de produire des accidens le plus souvent mortels, parce qu'outre l'affoiblissement général du corps, qui résulte de la vacuité des vaisseaux, son accumulation dans une des capacités produit aussi des désordres bien dangereux, & toujours respectifs à l'endroit où se fait l'épanchement. Ce seroit donc à tort

(1) *Voyez* la note.

que l'on confondroit ceux de la tête, de la poitrine & du bas-ventre; les divers phénomenes qu'ils présentent sont l'effet de la lésion des fonctions des organes que ces cavités renferment, & des changemens que le fluide épanché peut subir.

Ce qui arrive aux épanchemens de la tête & du bas-ventre, peut-on l'appliquer à ceux de la poitrine ? La différence totale des organes contenus dans ces capacités, leur importance plus ou moins grande, la lésion de leurs fonctions plus ou moins essentielles, montrent assez qu'on ne peut établir entr'eux un parallele exact, & une similitude parfaite. Dans les épanchemens de la tête & du bas-ventre, on observe (au moins le plus souvent) des symptômes primitifs qui annoncent le désordre produit par la blessure, & des symptômes consécutifs qui en manifestent secondairement les effets. Pour qu'on puisse reconnoître ces deux sortes d'accidens dans une blessure quelconque, il faut qu'après les symptômes qui l'accompagnent primitivement, il y ait un calme, une cessation réelle des accidens, un bien-être enfin, illusoire à la vérité, & qu'ensuite ils reparoissent de nouveau; ceux-ci sont alors consécutifs, & désignent des effets subséquens de la

premiere maladie qu'on avoit faussement cru guérie. Voyons si à la suite d'une plaie pénétrante dans la poitrine, & qui produit un épanchement de sang, nous pourrons reconnoître ces deux genres de symptômes.

Aussi-tôt qu'un instrument quelconque a pénétré dans le thorax, & a divisé des vaisseaux sanguins capables de produire un épanchement, on voit survenir des accidens qui annoncent que l'accumulation du fluide qui s'échappe de ses vaisseaux, se fait, ou sur le diaphragme, ou sur les adhérences que peut avoir contracté, par maladie, le poumon avec la plévre, le médiastin.... Il n'y aura de rémission que lorsque le sang épanché ne coulera plus, & qu'on en aura procuré la sortie; mais tant qu'il continuera à s'échapper, tant que par sa présence il gênera les fonctions de ce viscere essentiel, les accidens se manifesteront, & leur intensité sera toujours relative aux deux conditions énoncées: il y aura donc continuité d'accidens, les primitifs continueront, ne changeront point de nature, ils ne feront qu'augmenter par la persévérance de la cause qui les produit, qui les entretient, & dont la soustraction seule les fait disparoître entiérement. Où seront donc les accidens consécutifs? Il

n'y a point eu de relâche, point de calme, point d'intermiſſion réelle; au contraire tous les accidens, malgré les ſecours les mieux dirigés, ſe ſont maintenus, ils ſont devenus plus menaçans, & demandent qu'on ſe hâte d'enlever la cauſe qui les fomente, en procurant la ſortie du ſang devenu corps étranger par ſon épanchement dans cette capacité. C'eſt donc à tort qu'on a voulu établir une analogie entre les épanchemens de la tête, du bas-ventre, & ceux de la poitrine, reconnoître à ces derniers des ſignes primitifs, conſécutifs, &c.... (1).

L'*évaſement* d'un côté de la poitrine, & l'échymoſe près l'angle des fauſſes-côtes, ſeront, ſi l'on veut, des ſymprômes conſécutifs; c'eſt-à-dire, ne paroîtront que dans le cours de la maladie dont ils annoncent le plus haut degré. Mais dans la diſtinction des ſignes diagnoſtics des épanchemens, nous ne reconnoîtrons & nous n'admettrons pour ſignes conſécutifs que ceux qui éclairent la thérapeutique, ceux qui, après un calme trompeur, renaiſſent & reparoiſ-

(1) Cette doctrine, que nous combattons ici par occaſion, eſt expoſée dans une thèſe ſoutenue aux écoles de chirurgie de Lyon, ſur les épanchemens de ſang dans la poitrine.

ſent de nouveau pour indiquer au chirurgien les effets ſubſéquens de la premiere maladie; ces ſignes conſécutifs annoncent un effet ſecondaire, quoique dépendant de la premiere cauſe; leur apparition apprend au praticien que c'eſt le moment où il doit agir, juſque-là il ne le pouvoit pas, il n'avoit point d'indication à remplir; il y avoit un calme qui pouvoit être une guériſon réelle, comme ſouvent il n'eſt qu'une trève. Mais dans les épanchemens de poitrine, ces prétendus ſignes conſécutifs ne doivent point être attendus pour agir. Dès que le ſang où ſa ſource eſt une fois tarie, ſon épanchement indique l'opération, & il n'eſt pas beſoin, pour s'y déterminer, que l'*évaſement* & l'échymoſe aient lieu. Ces ſignes ne paroiſſent pas toujours, ſouvent ils ſe montrent trop tard.... C'eſt ce que nous examinerons tout-à-l'heure.

Le ſang, épanché dans la poitrine, ne peut ſubir les mêmes loix que celui qui s'eſt répandu dans le bas-ventre; l'endroit chaud & humide qu'il occupe, les mouvemens alternatifs de la reſpiration, le contact de l'air, ſoit qu'il y parvienne par la diviſion des parties contenantes, ou par celle des vaiſſeaux aériens du poumon, font qu'il ſe putréfie & ſe corrompt

aiſément

aiſément ; la partie fibreuſe lymphatique & la gélatineuſe, ne peuvent point ſe lier enſemble pour former corps, & produire une poche au ſang accumulé ; l'action continuelle du poumon, l'expanſion ſucceſſive du thorax s'oppoſent à la formation d'un caillot ſolide, d'une couenne blanchâtre qui ſerviroit de ſoutien à une file de caillots ſur leſquels porteroit enfin celui qui eſt à l'embouchure du vaiſſeau diviſé, ce qui lui offriroit un point d'appui ſuffiſant pour en aſſurer la ſolidité, & lui donner le temps de s'identifier en partie avec la bouche béante de l'artere. C'eſt toujours en ſuivant une analogie trompeuſe entre les épanchemens de l'abdomen & ceux de la poitrine, qu'on s'eſt abuſé, en prêtant à ces derniers les mêmes moyens pour arrêter le ſang ; mais la différence des organes devoit en montrer la diſſemblance.

Les obſervations de chirurgie apprennent qu'il faut quelquefois très peu de temps au ſang extravaſé pour ſe corrompre ; « m. *de Fontainiere*, capitaine, avoit reçu à la poitrine un coup d'épée, qui pénétroit dans ſa cavité, il avoit perdu 7 à 8 livres de ſang ; *Belloſte*, en levant l'appareil à la fin du jour même que le bleſſé avoit reçu le coup, retira encore 6 à 7 onces de ſang à demi-

pourri ». Cette corruption du ſang extravaſé doit s'augmenter à chaque inſtant, & le poumon, environné de ce fluide gangreneux & corrompu, ſera macéré & pourrira.

La décompoſition du ſang épanché dans la poitrine n'eſt pas toujours auſſi prompte, ni auſſi grave ; elle dépend de beaucoup de circonſtances ſans doute difficiles à raſſembler. « *Scultet*, obſ. 50e, dit qu'il dilata le 3e jour une plaie faite par une épée portée au dos du curé du village de Lingen, entre la 3e & la 4e côte ; il en ſortit une livre de ſang ſi chaud, qu'en coulant il brûloit le bleſſé comme ſi c'eût été une chandelle allumée : le malade fut guéri en 36 jours ».

La force du tempérament du ſujet bleſſé, ſa reſpiration ample, fréquente, augmentée encore par la bleſſure, la raréfaction de ſon ſang, contribuent à maintenir la fluidité du ſang épanché, & ſi l'air n'y pénétre pas, il ne ſubira pas ſitôt le mouvement inteſtin qui en hâteroit la décompoſition, & produiroit ſa diſſolution : il pourra donc ſe conſerver plus long-temps dans un état de fluidité approchant de celle qui lui eſt naturelle.

Il pourra, dans des circonſtances toutes oppoſées, ſe coaguler & reſter en grumeaux plus ou moins long-temps, ſelon

que les conditions favorables à la coagulation auront lieu, & pourvu que l'air ne pénétre point dans la poitrine. Mais le ſang, ainſi coagulé, ne formera point un coagulum ſeul, un caillot unique, revêtu d'une couenne lymphatique, propre à ſoutenir, par une continuité, celui qui eſt à l'embouchure du vaiſſeau : ce ſeront différens grumeaux que la chaleur & l'humidité empêchent de ſe lier. Ils peuvent reſter dans cet état quelque temps, ſur tout ſi le contact de l'air n'a pas lieu.

M. *Petit*, après un épanchement de 15 jours, tira une grande quantité de ſang grumeleux & pourri. La plaie étoit ſi oblique, qu'elle n'avoit pas été jugée pénétrante; ſans doute que le défaut du contact de l'air fut ce qui maintint le ſang ſi long-temps en grumeaux, & rendit ſa décompoſition ſi tardive; elle fut plus prompte chez le ſoldat dont parle *Paré*, quoique le chirurgien auquel il s'adreſſa d'abord, s'opposât à l'entrée de l'air par les points de ſuture qu'il fit exactement; mais l'épée avoit diviſé le poumon, puiſqu'il y eut à l'inſtant crachement de ſang, toux conſidérable, fievre violente, & douleur extrême au côté bleſſé : dès lors l'air bronchique, celui qui a paſſé par les ramifications de la

trachée-artere, plus chaud & plus raréfié, aura hâté la putréfaction & la dissolution du sang, il aura favorisé la désunion de ses parties intégrantes, le dégagement de l'air fixe; aussi le lendemain que *Paré* rompit les sutures, il sortit un sang fétide & corrompu, ainsi que de petits thoumbus, & grumeaux de sang ». Les modifications qu'éprouvera le sang épanché dans la poitrine, sont donc très variées, & tiennent à une infinité de circonstances difficiles à assigner.

Si après un coup porté dans la poitrine, le malade crache le sang tout de suite, & qu'il y ait toux, c'est une marque que le poumon est blessé, sur tout s'il y a de l'écume, ce qu'il est important d'observer; cette écume & la toux faisant connoître que le sang vient du poumon lésé : car il peut venir de cet organe sans qu'il soit blessé, & même sans qu'il y ait épanchement, par la forte commotion qu'il aura soufferte lors de la chûte, ou de l'effort du corps obtus poussé avec violence contre les parois du thorax. La lésion des parties tendineuses, un emphysême prodigieux, une infiltration considérable de sang dans tout le tissu cellulaire qui environne la poitrine, peuvent, en gênant la respiration, faire languir la circulation dans les poumons,

augmenter leur embarras, principalement ſi le ſujet eſt pléthorique, gonfler les vaiſſeaux pulmonaires, produire leur rupture, & occaſionner ainſi le crachement de ſang ; il peut être auſſi l'effet de l'inhalation des vaiſſeaux pulmonaires, du repompement du ſang épanché (1). Mais dans tous ces cas l'hémoptyſie ne paroît pas au moment même de la bleſſure, comme lorſque le parenchyme du poumon a été diviſé.

On eſt aſſez d'accord ſur l'infidélité de beaucoup de ſignes relativement aux épanchemens de poitrine ; mais l'*évaſement de la poitrine du côté bleſſé*, & une *échymoſe* qui paroît le 2e jour de la maladie ou environ, près de l'angle des fauſſes-côtes, prenant ſa direction vers la région lombaire, ſont donnés, par quelques-uns, pour des ſignes pathognomoniques des amas de ſang dans la poitrine (2). Examinons chacun de ces ſymptômes ſéparément, & voyons juſqu'à quel point on peut y ajouter confiance.

La difficulté de reſpirer, & la douleur inſéparable de cet état, qui reconnoiſſent

---

(1) *Van Swieten* dans ſes commentaires des aphoriſ. de *Boerhaave* ſur les plaies de poitrine.

(2) L'auteur de la thèſe ci-deſſus citée, les regarde comme tels.

pour cauſe un épanchement, ſont que le bleſſé n'inſpire qu'à moitié, le poumon ne pouvant pas ſe dilater avec aiſance, il expire de même, & plus difficilement encore, le diaphragme, pour ſe voûter, ayant à ſoulever le poids du liquide épanché; de-là moins de rapprochement de la part des côtes, leſquelles ſont toujours ſollicitées à s'élever par l'accumulation ſucceſſive du ſang qui coule hors de ſes vaiſſeaux; ce qui néceſſairement, & par la ſuite, donne au côté de la poitrine affecté, plus d'ampleur, il paroît plus large & plus évaſé ſur les côtés, & pardevant dans les jeunes ſujets; le bas-ventre peut auſſi être diſtendu par le trop grand abaiſſement du diaphragme, ſur tout lorſque le ſujet eſt droit..... Mais des adhérences fortes du poumon avec le diaphragme & la plevre, moins de force par l'affoibliſſement général, ſi les vaiſſeaux du poumon contiennent peu de ſang, ſi les liqueurs ſont condenſées, ſi l'air eſt froid, ſi le ſang épanché eſt coagulé, &c. il occupera moins de ſurface, & dans tous ces cas il peut y avoir épanchement ſans que le côté de la poitrine où il exiſte paroiſſe pour cela plus grand que l'autre. D'ailleurs ce ſigne ne ſe montre que lorſque l'épanchement eſt conſidérable, que le mal eſt à ſon comble;

& doit-on, pourroit-on même toujours attendre ce moment extrême pour ſe décider à porter du ſecours? Souvent le bleſſé périt avant de pouvoir l'attendre.

Comment oſe-t-on donner l'échymoſe dont il s'agit pour ſigne pathognomonique d'épanchement de ſang dans la poitrine? En convenant, avec m. *Valentin* (1), « que les épanchemens qui ſe forment dans la poitrine, ſe manifeſtent *le plus ſouvent* par une tumeur plus ou moins ſenſible dans le tiſſu cellulaire qui eſt au-deſſous de l'angle inférieur de cette cavité »; on ſent cependant que l'abſence de cette échymoſe ne ſauroit être un ſigne négatif d'épanchement, & que, d'après cela ſeul, on ne pourroit pas prononcer qu'il n'en exiſte point; ce ſigne étant ſubordonné à une infinité de circonſtances qui peuvent avoir lieu, & s'oppoſer à ſon apparition, telles que,

1°. La qualité du ſang épanché, ſa plus ou moins grande conſiſtance, ſa coagulation plus ou moins prompte, & d'une durée plus ou moins longue, ſa diſſolution & ſes altérations diverſes, le tem-

(1) *Voyez* recherches critiques ſur la chirurgie moderne, par m. *Valentin* du college royal de chirurgie de Paris, *pag.* 76.

pérament du ſujet, ſa conſtitution individuelle, la diathèſe de ſes humeurs, &c... Il eſt en effet des tempéramens chez qui le ſang eſt fibreux, riche en globules rouges, qui ſe coagule aiſément, tels que les écrouelleux, les vérolés, les ſcorbutiques au premier degré (celui de l'épaiſſiſſement), comme ceux qui ont ſouffert quelques vives inflammations : (les pleurétiques, & les bleſſés dont nous parlons, ſont dans le cas de ces derniers). Dans tous ces cas le ſang reſtera coagulé & en grumeaux bien des jours, ſur tout ſi l'air ne peut y pénétrer par l'étroiteſſe de la plaie, ou le bourſoufflement de ſes lèvres; il ne ſera donc pas aſſez fluide pour pouvoir ſuinter à travers les pores de la plevre, & aller former à l'angle des côtes, vers le deuxieme jour ou environ, l'échymoſe dont il eſt queſtion ; elle n'aura tout au plus lieu, que lorſqu'un mouvement ſpontané ſe ſera emparé du liquide épanché, aura produit ſa diſſolution, & permis à ſa partie la plus fluide de tranſſuder pour former dans la région lombaire & ſur le muſcle quarré, cet empâtement, cette infiltration ſanguine; ce qui n'arrivera pas au deuxieme jour, mais après 3, 6 & 8 jours, plus ou moins: & tout en attendant ce ſymptôme exté-

rieur, on fait courir les plus grands risques au blessé qui peut périr. On convient que le sang épanché se dissout, mais en même temps il se pourrit; ce qui seroit, en pareil cas, d'une conséquence dangereuse. D'ailleurs, lorsque le poumon est comprimé, le temps presse si fort, qu'on ne peut attendre que le sang se dissolve ainsi de lui-même; on a même proposé des injections pour en hâter la dissolution, afin que le sang délayé ressortît par l'ouverture de la plaie avec le liquide qu'on y a poussé. Dans d'autres vues, pour dissoudre le sang en grumeaux & accélérer la formation de l'échymose, osera-t-on recourir à des injections ameres & discussives, &, d'après cette fausse idée, s'exposera-t-on à augmenter l'épanchement en y joignant la matiere des injections? En supposant donc que l'échymose eût toujours & constamment lieu dans les épanchemens sanguins, & qu'elle fût dûe à la décomposition du sang, à sa dissolution, si l'intensité des accidens le permettoit, faudroit-il attendre qu'elle parût? Non; car le sang extravasé, pourri & atténué par son séjour, par la chaleur, pourra être repompé par les veines absorbantes placées à la superficie du poumon & de la plevre, se mêler à la masse du sang, & produire une ca-

cochymie dangereuſe, des fievres aiguës putrides, des métaſtaſes étonnantes, la phthiſie, l'atrophie & la mort.

2°. Les maladies de poitrine qu'aura eues précédemment le bleſſé, telles qu'une pleuro-pneumonie, une pleuréſie fauſſe ou ſéche, une inflammation à la partie convexe ou ſupérieure du foie, qui ſe ſera propagée juſqu'à la plevre; des adhérences du poumon avec le diaphragme & la plevre, peuvent s'oppoſer au paſſage de la partie même la plus liquide du ſang épanché, éloigner conſéquemment l'échymoſe, & rendre infructueuſe la préſence du chirurgien qui attendroit ſa formation pour ſe décider. L'obſervation & l'ouverture des cadavres nous ont appris que les membranes qui ſont attaquées d'une inflammation un peu vive, demeurent rouges, dures, & s'épaiſſiſſent, ſur tout lorſque la réſolution ne s'y fait pas parfaitement. *Ledran* en a vu de l'épaiſſeur de 3 ou 4 lignes, ce qui eſt exorbitant pour des membranes dont nous connoiſſons la fineſſe : auſſi, dans ce cas, l'inflammation n'eſt pas terminée par réſolution, mais par induration; les liqueurs engorgées ſe ſont épaiſſies, & les vaiſſeaux ont perdu leur molleſſe & leur action. A la ſuite des maladies déſignées ci-deſſus, on comprend que la

plevre s'épaissit, que ses pores & ses vaisseaux inhalans s'obstruent, que par-là elle devient moins perméable; & il ne seroit pas étonnant, on devroit même s'attendre, si l'on pouvoit reconnoître cet état maladif, qu'il n'y aura point de transsudation de la part du liquide épanché, & par cetre raison point d'échymose.

3°. L'inflammation qui attaque la plevre, & qui se termine par résolution, laisse souvent des adhérences vicieuses, le poumon en contracte avec ses parties voisines; de sorte qu'il reste adhérent tantôt à la portion de la plevre qui tapisse les côtes, tantôt à celle qui reçoit le diaphragme, & tantôt au médiastin: aussi, lorsqu'il s'agit de pénétrer dans la poitrine pour l'opération de l'empyéme, si le malade avoit eu quelque pleurésie ou douleur aiguë de ce côté de la poitrine, il ne faudroit pas (comme on le sait) faire l'ouverture près du siege de cette ancienne douleur; car il y auroit à craindre que le poumon ne fût adhérent à la plevre dans cet endroit, & l'on courroit risque de blesser ce viscere au lieu de pénétrer dans la cavité du thorax. Dans les collections de pus quelques praticiens proposent de détruire les adhérences lorsqu'elles s'opposent au libre écoulement de la matiere; mais cette manœuvre ne

paroît pas ſans danger, à moins que cette déſunion n'ait été préparée par la ſuppuration.

Les adhérences, ſuivant l'endroit où elles ſe feront formées, pourront auſſi empêcher la formation de l'échymoſe; quelquefois elles ſont fort étendues. « *Van Swieten* (1) a vu dans le cadavre d'un jeune gentilhomme mort ſubitement d'apoplexie, après une hémoptyſie, que la moitié du lobe droit du poumon étoit tellement attachée par tout à la plevre, que la cavité droite de la poitrine étoit très diſtinctement partagée en deux autres cavités. Si, dans cette circonſtance, le jeune homme eût été bleſſé à la partie ſupérieure de la poitrine de ce même côté, on voit que ç'auroit été en vain qu'on auroit attendu la formation de l'échymoſe ». Ne peut-il pas arriver que la moitié inférieure du poumon contracte une pareille adhérence avec le bas de la cavité thorachique. Cette adhérence diſpoſée telle que nous la ſuppoſons, « *Ledran* (2) l'a trouvée à l'ouverture d'un homme mort à la ſuite d'une ſuppuration à la poitrine. Toute la partie infé-

(1) *Daviſes*, commentaires ſur les aphor. de chir. de *Boerhaave*.

(2) Obſ. 30ᵉ de ſes obſervations de chirurgie.

rieure du lobe droit du poumon adhéroit ſi fortement au diaphragme, qu'on ne pouvoit les ſéparer ». Dans ces cas le fluide épanché ne peſeroit pas ſur le diaphragme, il ne pourroit donc pas tranſſuder au travers de ſes attaches, & aller former l'échymoſe (1). Voilà bien des circonſtances propres à varier à l'infini les ſymptômes, & dont quelques-unes ſont incompatibles avec l'échymoſe que l'on donne pour ſigne pathognomonique d'épanchement, tandis que m. *Valentin* ne le donne que comme un ſigne qui manifeſte, *le plus ſouvent*, la préſence du liquide épanché; &, pour peu que l'on ſoit inſtruit, ne ſait-on pas

---

(1) Dans l'hypothèſe où l'on admettroit l'échymoſe comme ſigne caractériſtique, conſtant & eſſentiel d'épanchement, les adhérences dont nous parlons, s'oppoſeroient fortement à ſon apparition. Nous avons quelques ſignes qui peuvent ſervir à indiquer une adhérence non naturelle du poumon: 1°. le malade aura eu précédemment quelque maladie inflammatoire, une pleuro-péripneumonie, une inflammation à la partie convexe ſupérieure du foie, &c. : 2°. à la ſuite de quelques maladies il lui ſera reſté une impreſſion de douleur dans l'endroit de la poitrine où l'inflammation avoit été plus vive, laquelle ſe fait ſentir ou augmente lorſque le malade touſſe.... Mais il n'en eſt point pour reconnoître l'étendue de ces adhérences & leurs limites.

combien ſont multipliées les modifications différentes que peut ſouffrir le ſang ſorti hors de ſes vaiſſeaux, & amaſſé dans une capacité..... Ainſi donc l'*évaſement* de la poitrine, du côté bleſſé, n'ayant pas toujours lieu, quoique l'épanchement exiſte, & ne ſurvenant que lorſque l'accumulation du fluide eſt très grande, & l'échymoſe ne paroiſſant pas toujours, y ayant beaucoup de circonſtances qui peuvent s'oppoſer à ſa formation; & dans les cas où elle auroit lieu, ne pouvant pas l'attendre vers le deuxieme jour de la bleſſure, parce qu'elle doit être précédée de la diſſolution, de la décompoſition du ſang dont elle eſt un effet conſécutif; on conçoit que ces deux ſignes ne peuvent être donnés comme pathognomoniques, & que d'après leur abſence, on ne ſeroit pas en droit de prononcer que l'épanchement n'a pas lieu. En ſuppoſant même que ces deux ſignes, quoique tardifs, duſſent toujours paroître, on ne ſeroit pas fondé à les attendre, parce que pendant ce temps la compreſſion du poumon peut être extrême, ſon engorgement deviendra plus conſidérable, ſa ſubſtance peut s'altérer par la décompoſition putride qui s'empare du ſang épanché; s'il en paſſe dans la maſſe, la fievre aura lieu, & bien d'au-

tres ſymptômes, & la diarrhée colliquative, compliqueront l'opération, en rendront le ſuccès douteux, & les ſuites longues & périlleuſes.

D'ailleurs l'échymoſe, comme je l'ai déjà dit, n'eſt point un ſymptôme ſi indicatif d'épanchement, *ſine quo*... & ſi pathognomonique de ces congeſtions ſanguines; les obſervations d'un ſeul praticien ne ſuffiſent pas pour l'établir, ſur tout comme univoque. Cette infiltration auroit principalement lieu dans les épanchemens ſéreux du thorax; & *Monro* nous apprend que l'enflure de la poitrine, à ſa partie inférieure, eſt un ſymptôme qui accompage *quelquefois*, quoique *rarement*, l'hydropiſie thorachique. « Pour moi, dit cet auteur, j'ai vu beaucoup de perſonnes mortes avec un épanchement d'eau ou de pus dans la poitrine, & je n'ai jamais pu obſerver aucune enflure extérieure qui fût occaſionnée par le fluide contenu dans la poitrine ». Dans ces cas la ſéroſité fine & limpide peut plus aiſément tranſſuder à travers la texture ſouple & lâche de la plevre qui, dans ces circonſtances, eſt comme macérée, & elle formera plus volontiers l'enflure pâteuſe, l'œdématie conſécutive qui doit s'établir à l'angle poſtérieur du thorax, & fournir un ſigne univoque d'hydro-

pisie : cependant, comme on le voit, elle n'a pas toujours lieu. M. *Morand*, dans sa belle cure à cet égard trouva, à la vérité, au lieu d'élection, endroit où il fit la ponction, une bouffissure de plus d'un grand pouce d'épaisseur, qu'il fut obligé d'affaisser & d'applattir pour pénétrer dans la poitrine (1).

Ledran reconnoît cette infiltration séro-purulente, cet œdême pâteux à l'extérieur de la poitrine, propre à indiquer l'existence du pus dans cette cavité ; mais ce n'est que dans les abscès situés dans le tissu cellulaire de la plevre, entre celle-ci & les côtes, & dont la fluctuation peut se manifester au-dehors à travers les muscles intercostaux. Cet œdême purulent indique le siege du dépôt, & en y portant l'instrument, on parvient à le vuider.

Quesnay, traité de la suppuration, *pag.* 178, parle d'une collection de pus qui se manifesta par une élévation sans rougeur dans la région des lombes ; la tension extérieure devint plus considérable, on y porta l'instrument, il en sortit beaucoup de pus : le malade mourut. On vit par l'ouverture du cadavre qu'un des

(1) Mémoires de l'académie royale de chirur. *tom.* 2, *pag.* 545.

lobes

lobes du poumon étoit presque entiérement tombé en suppuration, & qu'une petite portion de pus épanché dans la poitrine, s'étoit fait vers les lombes, entre les attaches du diaphragme, un passage presqu'imperceptible, par lequel il s'étoit glissé pour former l'abscès qu'on avoit découvert dans cette région. Ce célebre chirurgien avoit reconnu la transsudation purulente ; mais il étoit bien éloigné d'en faire un signe essentiel & pathognomonique d'épanchement.

Les signes qui manifestent l'existence d'un épanchement de sang, sont, ainsi que les auteurs nous l'apprennent, & que l'expérience nous le confirme, 1°. la respiration courte & laborieuse; 2°. l'inspiration plus facile que l'expiration; 3°. le malade, en se remuant, sent quelquefois le flot du liquide épanché (1); 4°. il a des foiblesses fréquentes, & une sueur froide; 5°. son pouls est petit, concentré; 6°. le côté où est l'épanchement a quelquefois plus d'étendue que l'autre; 7°. quelquefois aussi ce même côté, dans

(1) *Hippocrate* a réussi à reconnoître un empyeme de pus, & une hydropisie de poitrine, en secouant son malade qu'il prenoit par les épaules: le mouvement de liquidité, d'ondulation du fluide accumulé lui indiqua la maladie.

sa partie postérieure vers les lombes, est échymosé; 8°. le malade respire mieux couché sur un plan horizontal, que debout ou assis, & il ne peut rester couché que du côté de l'épanchement; 9°. si les deux cavités sont pleines, il reste debout ou assis, son dos décrivant un arc; 10°. il sent une grande pesanteur sur le diaphragme, & une douleur qui se fait sentir aux endroits de ses attaches; 11°. il se plaint d'une forte tension à la poitrine du côté blessé (1); 12°. le ventre paroît distendu & enflé comme dans l'ascite par l'abaissement forcé du diaphragme..... Tous ces signes réunis, rassemblés par un praticien attentif qui a suivi les progrès de la blessure, examiné scrupuleusement les symptômes à mesure qu'ils paroissent & qu'ils augmentent, le mettront à même de prononcer s'il y a épan-

(1) L'absence des signes 10 & 11 servit utilement à *Dionis* pour éviter l'opération de l'empyeme à un écuyer du roi, qui avoit reçu un coup d'épée qui perçoit le médiastin; il attribua tous les accidens à l'inflammation de cette partie, &, en la combattant par les saignées, il le guérit sans opération. *Ledran*, observ. 38e, a vu aussi l'oppression & autres accidens survenus à l'inflammation, céder par des saignées fréquemment répétées. *Voyez* encore *Lamotte*, observ. 225e de sa chirurgie.

chement. Chacun de ces ſignes en particulier peut en impoſer ; mais la perſévérance & l'augmentation de ces ſymptômes toujours de plus en plus graves, leur ſucceſſion graduelle, ne permettront pas que le praticien s'égare ; d'ailleurs nous ne donnons pas chacun de ces ſignes comme ſuffiſans pour conſtater un épanchement, c'eſt leur enſemble qu'il faut conſidérer ; ils ſe fortifient mutuellement, c'eſt un faiſceau qui n'a de force que dans l'union des parties qui le compoſent.

(La ſuite au journal prochain).



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

MAI 1779.

Jo. du M.	Thermometre.			Barometre.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	8, 0	13, 2	7, 5	27 8, 0	27 6, 6	27 8, 2
2	3, 3	10, 8	7, 8	27 9, 6	27 10, 0	27 10, 0
3	5, 4	11, 0	7, 5	27 8, 8	27 7,10	27 7, 8
4	5, 0	9, 8	5, 2	27 7, 8	27 8, 2	27 8,10
5	2, 0	9, 0	7, 4	27 9, 2	27 9, 4	27 10, 4
6	4, 2	12, 0	10, 5	27 11, 2	27 10,11	27 10, 2
7	7, 5	12, 8	9, 0	27 9, 7	27 9, 7	27 9, 5
8	7, 9	15, 3	11, 3	27 8, 6	27 6, 5	27 6, 8
9	9, 3	13, 0	10, 0	27 7,11	27 9, 4	27 9, 2
10	9, 0	12, 0	10, 5	27 8, 8	27 8, 7	27 7,10
11	8, 0	14, 2	11, 0	27 8, 4	27 9, 6	27 10, 3
12	7, 5	14, 0	10, 0	27 10, 2	27 9, 8	27 9,10
13	7, 0	11, 2	10, 2	27 9,10	27 10, 6	27 11, 2
14	6, 0	14, 5	11, 6	27 11, 3	27 11, 3	27 11, 6
15	10, 0	15, 4	13, 0	27 11, 6	27 11, 7	27 11, 8
16	8, 4	15, 3	13, 5	27 11, 8	27 11, 7	27 11, 6
17	13, 0	15, 2	12, 0	27 11, 2	27 11, 7	27 11, 6
18	8, 9	13, 8	11, 7	28 0, 2	28 0, 6	27 10,10
19	9, 0	12, 7	9, 2	27 10,10	27 11, 2	27 11,10
20	7, 5	10, 0	8, 3	27 11,10	27 11,10	28 0, 5
21	5, 9	15, 0	12, 2	28 1, 4	28 1, 7	28 1, 5
22	11, 0	18, 0	15, 0	28 1, 7	28 2, 3	28 2, 3
23	11, 0	22, 0	17, 5	28 1, 8	28 1, 3	28 1, 0
24	14, 0	22, 0	18, 0	28 0, 8	28 0,10	28 1, 1
25	14, 8	23, 0	19, 0	28 0,10	28 0, 8	28 0, 4
26	15, 0	24, 0	19, 5	28 0, 0	27 11, 5	27 11, 5
27	15, 0	23, 5	17, 4	27 11, 4	27 11, 4	27 11, 4
28	13, 0	22, 4	17, 8	27 11, 4	27 10, 8	27 10, 5
29	14, 2	18, 6	16, 0	27 10, 6	27 11,10	28 0, 5
30	12, 0	20, 0	13, 8	28 0, 5	28 0, 5	28 0, 4
31	10, 0	17, 6	12, 0	28 0, 4	28 0, 1	28 0, 0

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	S. couv. vent, pl. *tonnerre.*	S-O. couv. pluie, vent *élect.*	O. couvert.
2	O. beau.	O. nuages.	N-O. & S-O. nu.
3	E. *idem.*	O. couvert, pluie, *tonnerre élect.*	S-E. couvert.
4	S. couv. pluie.	S-O. n. pl. *élect.*	O. beau, froid.
5	S-O. *idem.* vent.	O. nuages, vent.	O. *idem.* vent.
6	O. couvert, pluie.	S-O. nuages.	S-O. couvert.
7	S. *idem.*	S-O. *idem.*	S-O. beau.
8	E. *idem.* doux.	S. *id.* pl. *tonn.*	S. couvert, pluie.
9	S-O. couvert.	S. couvert.	E. & S. couvert.
10	E. *id.* pl. brouill.	S-E. *idem.* pluie.	S. *idem.*
11	S-O. couvert.	O. beau, chaud.	N. be. *aur. bor.*
12	N-E. *idem.*	N-E. c. v. froid.	N. c. pl. froide.
13	N-O *idem.* pluie.	N-O. couvert.	N-O. couvert.
14	N. beau.	N-O. nuages.	N-O. *idem.*
15	S. & O. c. doux.	S-O. *id.* t. lourd.	O. nuages, frais.
16	N. be. br. doux.	S. nuages, frais.	S-O. *idem.*
17	S. couv. pluie.	S-O. couv. pluie.	S-O. beau.
18	O. couv. pluie.	S-O. couvert.	O. couvert.
19	S-O. *id.* v. *élect.*	S-O. nuag. vent.	O. beau.
20	O. couv. vent.	O. *idem.* pluie.	O. nuages, froid.
21	O. nuages.	S-O. beau, doux.	S-O. beau, doux.
22	S. beau, chaud.	S-E. & S. be. chau.	N-E. be, chaud.
23	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
24	S. bea. tr. chaud.	S-O. be. tr. chau.	N-E. & S. *idem.* *aurore bor.*
25	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. be. tr. chau.
26	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
27	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
28	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
29	E. nuag. chaud.	S-O. nua. chaud.	N. n. pl. *ton. él*
30	N. beau, brouil.	N. beau, frais.	N. beau, frais.
31	N. beau, frais.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	24, 0 deg.	le 26
Moindre degré de chaleur	2, 0	le 5
Chaleur moyenne	11, 9 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28 2, 3	le 22
Moindre élévat. du Mercure	27 6, 5	le 8
Elévation moyenne	27 p. 10, 10	

Nombre de jours de Beau 12
de Couvert . . . 12
de Nuages 7
de Vent 5
de Tonnerre . . . 4
de Brouillard. . . 3
de Pluie 15

Quantité de Pluie . . . . 18,10 lignes.
D'Evaporation 53, 0
Différence 33, 2

Le vent a soufflé du N. . . . . 3 fois.
N.-E. 5
N.-O. 2
S. 5
S.-E. 1
S.-O. 7
E. 4
O. 6

TEMPÉRATURE : froide & humide jusqu'au 22, & ensuite séche & très chaude. Toutes les productions de la terre promettent beaucoup.

MALADIES : Fievres scarlatines sur les enfans ; il n'en est mort aucun.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er juin 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mai 1779, par m. BOUCHER, *médecin.*

LA pluie a continué, par intervalles, jusqu'au 20 de ce mois. Le 3 il a tonné, quoique l'air fût assez froid. Ce jour & le suivant il a tombé de la grêle, mais pas en assez grande quantité pour endommager les productions de la campagne, qui étoient toutes très belles. Le temps ne s'est échauffé que vers la fin du mois. Le 24, la liqueur du thermometre s'est élevée au terme de 20 degrés, & le 25 à celui de 21 degrés. Le 31, elle ne s'est portée qu'à 14 $\frac{1}{2}$ degrés.

Le mercure, dans le barometre, ne s'est pas élevé, du premier au 12, au-dessus du terme de 27 pouces 9 lignes; mais, du 21 au 31, il a toujours été observé au-dessus de celui de 28 pouces, ou très près de ce terme.

Il y a eu des variations dans les vents, qui cependant ont été le plus souvent *sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 16 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé	8 fois du nord.	15 fois du sud.
	3 fois du nord vers l'est.	12 fois du sud vers l'ouest.
	3 fois de l'est.	2 fois de l'ouest.
	3 fois du sud vers l'est.	2 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 22 jours de temps couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.	1 jour de tonnerre.
2 jours de grêle.	

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement & au milieu du mois, & de la sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mai 1779.

LA maladie aiguë dominante a été la péripneumonie légitime. La plûpart de ceux qui en ont été attaqués, ont eu des crachemens de sang. Cette circonstance ne rendoit point la maladie plus grave; presque tous ceux qui ont été secourus à temps, en ont échappé. Nous nous sommes bien trouvés, ainsi que ci-devant, de l'application des vésicatoires aux jambes dans ceux en qui nous n'avons point apperçu d'expectoration louable.

Cette maladie, dans quelques personnes, a participé de la fievre putride. Les saignées, dans ceux-ci, ont dû être ménagées; & l'on a dû pourvoir à temps à l'évacuation de la saburre amassée dans les premieres voies. La squinancie a été commune ce mois: dans nombre de sujets elle a été compliquée d'embarras phlogistique du poumon. Il y a eu aussi des retours de rhumatisme inflammatoire-goutteux.

La fievre tierce & la double-tierce continuoient à régner, notamment dans la garnison.



Extraits des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 1er *& 15 mai 1779.*

Les maladies de peau, qui ont été communes pendant le mois de mai, ſans que cependant on puiſſe les regarder comme épidémiques, ſont la rougeole, la ſcarlatine & la petite-vérole.

Les deux premieres n'ont préſenté d'extraordinaire que la lenteur de l'éruption. Car un grand nombre de ceux qui en ont été attaqués, ont eu les malaiſes précurſeurs, même la fievre, ſept ou huit jours avant que la maladie fût manifeſtée à la peau. On en a même vu chez qui l'éruption n'a pas eu lieu, quoique les ſymptômes avant-coureurs aient été préciſément les mêmes. Le traitement n'a rien exigé qui ne ſoit d'uſage. On a eu lieu de s'aſſurer que les ſueurs douces & continuées avoient eté très efficaces.

La petite-vérole, quel que fût le nombre des boutons, a été bénigne. Au Gros-Caillou ſeulement (extrémité de Paris du côté du couchant); elle a été de la plus mauvaiſe qualité, & épidémique.

On a obſervé auſſi, particuliérement chez les enfans & les jeunes gens, une éruption de taches rouges, les unes plattes, les autres avec élévation, ſans un caractere qui pût les faire regarder comme appartenantes à une éruption connue. Ces éruptions paroiſſoient être la criſe d'une fievre qui duroit ordinairement quatre jours, & finiſſoit auſſi-tôt l'éruption faite : leur durée n'étoit que de quelques jours, & elles ne demandoient que des délayans & des ſudorifiques légers.

Dans un hôpital où il y a garçons & filles, avant l'âge de puberté, les filles ſeulement ont eu une éruption cryſtalline. Après des purgations réitérées, elles ont paru très bien rétablies ; mais quinze jours après, toutes ont eu des ſymptômes très marqués de ſcorbut, que les remedes appropriés ont diſſipés.

Les fievres putrides, cauſées par l'affection catarrhale, dont il a été queſtion dans l'aſſemblée du 12 avril (*voyez journal de juin*), ont encore été communes ; mais devenues de plus douces en plus douces, la plupart ont cédé aux anti-putrides ; & les véſicatoires qui, dans la premiere invaſion de cette maladie, n'avoient produit aucun effet, ont procuré une diminution notable dans les

accidens, & hâté la guérison. Dans quelques-unes on a vu des hémorrhagies critiques & favorables par les selles, soit que les malades eussent été saignés ou non.

Les fausses péripneumonies, les fausses pleurésies ou points de côté, les maux de gorge, douleurs d'oreilles, les ophthalmies & les rhumatismes ont été plus communs que dans le mois précédent. On pense être autorisé à l'attribuer à la température très séche & très chaude qui a régné les deux tiers du mois d'avril, & qui est devenue humide & froide vers la fin. Aussi ces maladies ont-elles exigé plus de saignées, des délayans apéritifs plus abondans; & vers les derniers jours d'avril & le commencement de mai, des diaphorétiques doux, alliés aux premiers. Dans cette derniere époque, les purgations réitérées ont été nécessaires, afin de prévenir des catarrhes qui, presque tous, ont été mortels, sur tout pour les vieillards & les poitrines foibles.

Dans la fausse pleurésie la fievre étoit médiocre & n'avoit point ce caractere qui accompagne l'inflammation de la plevre. La douleur étoit souvent vague, les sudorifiques, de la classe de ceux dont nous avons parlé, l'ont dissipée chez

plusieurs ; mais les vésicatoires, appliqués sur le point douloureux, ont eu un succès plus prompt & plus certain : il falloit auparavant, tirer du sang en proportion de la force & de la pléthore.

Le résultat des observations sur la qualité du sang, est qu'il étoit très dense, sec & visqueux ; mais sur tout chez les personnes qui usent de nourritures succulentes. Aussi celles de cette classe, qui ont eu des fievres tierces, ont dû être plus saignées, & ont mieux supporté cette évacuation que les pauvres. L'état des premieres voies, évidemment chargées de saburre, a nécessité les émétiques & les purgatifs dans ces fievres intermittentes, & on s'est mal trouvé d'avoir donné le quinquina avant le 10 ou le 12e accès : les récidives alors étoient inévitables.

Il y a eu, dans le mois d'avril, beaucoup de maniaques. La très grande chaleur du commencement de ce mois, si près des froids de l'hiver, n'en est-elle pas la cause ?

MM. *Varnier*, *Nizon*, *Saillant*, *Doublet*, *de Villiers*, *Duchanoy*, &c. ont lu des mémoires sur des maladies particulieres.

Le grand avantage, dont peuvent être les observations suivantes, nous engage à leur donner place ici.

M. *Majault* a rapporté plusieurs faits qui prouvent l'efficacité de l'application des sangsues au fondement dans les gonorrhées douloureuses, accompagnées d'inflammation & de difficultés d'uriner. On tire autant de sang qu'on le juge nécessaire, & même à plusieurs reprises. Un autre fait communiqué par m. *Bosquillon,* fait que le hasard lui avoit fourni, a confirmé l'utilité de ces saignées locales.

M. *Maigret* a observé que beaucoup de personnes avoient été attaquées de coliques dans le quartier du Marais, où il y a des fontaines qui reçoivent les eaux de Belleville : ces eaux, que les porteurs-d'eaux fournissoient au lieu de celles de la Seine, sont très séléniteuses & crues. Les eaux de puits de cette ville ont produit le même effet.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Hippocratis aphorifmi, ad fidem veterum monimentorum, caftigati, latine verfi à J. B. LEFEBVRE DE VILLEBRUNE.

> Quod in ftudiis litterarum eft ars critica, id eft medicina in humano corpore; & quem natura fautrix finxit criticum, eumdem quoque medicinæ faciendæ fecit aptiffimum. RÉISKE.

Conftantinopoli, proftat Parifiis apud Cloufier, *typographum-bibliopolam, viâ San-Jacobæâ;* Segaud, *bibliopolam prope fcholas chirurgicas,* 1779. (*in*-12 de dix feuilles & 16 pages; plus 18 pages de préface).

CETTE édition des *aphorifmes d'Hippocrate* eft un ouvrage neuf, non-feulement quant à la verfion latine qui eft toute entiere de m. *Lefebvre*, mais quant aux aphorifmes dont il a rétabli plufieurs, & retranché d'autres, inférés mal à propos ou répétés; & quant au texte grec qu'il a changé en nombre d'endroits. On trouve à la fin de chaque fection des notes dans lefquelles l'é-

diteur justifie les changemens qu'il a faits. Instruit dans les langues grecques, arabes & hébraïques, il a consulté tous les aphorismes manuscrits, toutes les versions, les a comparées les unes avec les autres, & sur tout avec les autres ouvrages reconnus pour être véritablement d'*Hippocrate*. C'est sur tout dans l'uniformité de la même sentence consignée dans plusieurs de ces traités, qu'il a puisé le motif d'adopter telle expression plutôt que telle autre. Plus les aphorismes du vieillard de Cos ont justement été accueillis, respectés & étudiés comme des oracles dont la vérité est de tous les siécles & de tous les pays, plus les médecins doivent savoir gré à m. *Lefebvre* du courage avec lequel il a surmonté tous les dégoûts, toute la peine que son travail a dû lui causer, & plus il a droit à notre reconnoissance s'il a réussi à nous rendre les véritables aphorismes d'*Hippocrate*. Après avoir lu ses notes & invoqué l'expérience, & l'observation des plus célebres praticiens, pour juger de ses corrections, nous osons assurer que plusieurs nous ont paru justes & dignes d'être adoptées. Nous n'entrerons aujourd'hui dans aucun détail; seulement nous invitons les vrais médecins à juger par eux-mêmes du travail de m. *Lefebvre*, qui leur adresse dans sa préface la priere que doit faire sincérement tout auteur qui ne cherche que la vérité: *Tu verò lector, cui Musarum atria non sordent, ab hoc Platonis dicto, verecundus, de me judica; nec parce erroribus, si tibi veritas unquam adriserit.*

TABLE DU MOIS DE JUILLET 1779.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juillet 1779. A Paris, ce 24 juin 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOÛT 1779.

EXTRAIT.

DISCOURS sur la meilleure méthode de poursuivre les recherches en médecine; prononcé devant la société médicale de Londres, à son assemblée annuelle, le mardi 18 janvier 1774, & publié à sa demande. Par m. JAMES SIMS, docteur en médecine, & membre de la société médicale. Traduit de l'anglois, par m. JAUBERT, médecin. A Avignon, chez Louis Chambeau, *imprimeur-libraire, près le college.* M.DCC. LXXVIII. (*in-8°. de 77 pages*).

A juger de ce discours par la traduction,

nous ſommes fondés à dire que m. *Sims* penſe & s'exprime fortement. On ne ſauroit même douter qu'il n'ait mis beaucoup de chaleur dans ſon action, lorſqu'il prononça ſon diſcours. Ces trois effets réunis ont mérité à l'orateur les applaudiſſemens d'une ſociété de médecins éclairés, laquelle conſidérant que ce diſcours pouvoit être utile, deſira qu'il fût rendu public.

Comme nous n'avons point vu l'édition angloiſe, qui probablement parut dans le cours de l'année 1774, c'eſt d'après la traduction que nous allons rendre compte de la compoſition de m. *Sims*.

Pour remplir ſon but, l'orateur jette un coup-d'œil ſur l'hiſtoire générale de la médecine. Il partage en deux claſſes les médecins qui ont écrit; la premiere eſt celle des théoriciens; la ſeconde, celle des praticiens.

Par médecins théoriciens, m. *Sims* entend principalement ceux qui fondent leur pratique ſur des altérations ſuppoſées des fluides ou des ſolides du corps humain, altérations cachées à nos ſens. La diſtinction qu'on a voulu établir entre la théorie & l'hypothèſe, n'eſt, (dit-il avec raiſon), qu'un vain ſubterfuge imaginé pour qu'à tout événement on pût rejetter ſur celle-ci les erreurs dont on

avoit accusé la premiere : ainsi toute théorie est hypothétique.

Mais ces théories sont nombreuses, & depuis près de 23 siécles elles ont été successivement la regle fausse, mais tyrannique, sous laquelle s'est pliée la médecine. Il semble donc difficile de les rappeller toutes ; m. *Sims* l'a fait cependant : car les mêmes opinions ont reparu dans des temps différens avec un air de nouveauté que leur donnoit un léger changement de termes.

Qui pourroit nous instruire des théories qui dirigeoient les médecins avant le siécle de la philosophie chez les Grecs ? Les monumens historiques de ces temps reculés ont tous disparu, ont tous été anéantis. On voit seulement que pour guérir certaines maladies on avoit recours à des amulettes & à des charmes (*carmina*) ; c'est-à-dire, qu'on prononçoit sur les malades, ou qu'on leur faisoit réciter des vers composés sans doute en forme de prieres, pour appaiser la colere des dieux, dont l'effet terrible se manifestoit par des épidémies meurtrieres.

Ces moyens, employés d'abord dans des momens de calamités publiques, par un esprit de dévotion, devinrent par la suite superstitieux, & furent mis en usage dans toutes les maladies indifféremment,

ſans que peut-être les médecins fuſſent appellés. Mais ce ſeroit abuſivement qu'on regarderoit ces pratiques dépendantes d'une théorie ; la ſuperſtition, quelque choſe qu'elle ait fait faire, ne ſauroit être appellée *théorie*.

La premiere théorie médicale, dont on ait connoiſſance, date du ſiécle de *Thalès* qui parut avec éclat environ 600 ans avant l'ére chrétienne ; car il eſt naturel de penſer qu'il y avoit parmi les médecins égyptiens une théorie d'après laquelle ils avoient dreſſé leur code de pratique ; mais ce code n'étoit point public, il n'étoit connu que des prêtres-médecins qui compoſoient le collége, & que de ceux qu'ils avoient initiés après de longues épreuves : on peut preſque aſſurer que cette communication de leur philoſophie étoit faite avec réſerve & d'une maniere partielle, & que ce fut ainſi que la reçurent *Thalès*, *Pythagore*, & autres.

Inſtruits à l'école des Egyptiens, ils répandirent dans la Grece la doctrine de leurs maîtres, à laquelle ils firent des additions ou des retranchemens.

Les élémens de tous les corps étant, ſelon ces philoſophes, dit m. *Sims*, le feu, l'air, la terre & l'eau, auxquels ils avoient ajouté les quatre qualités premieres, ſavoir, le chaud, le froid, le ſec & l'humide,

ils firent dépendre la ſanté de leur juſte mélange & de leur proportion dans l'économie du corps humain ; & les maladies, de l'excès ou du défaut de l'un d'eux. Cette théorie, ſuffiſante pour des philoſophes qui ne pratiquoient pas la médecine, & qui ne l'avoient adaptée à cet art que pour renfermer celui-ci dans leur ſyſtême général du monde, ne ſatisfît pas les médecins. C'eſt pourquoi, ſelon m. *Sims*, *Hippocrate*, jaloux d'établir un ſyſtême, fonda cette théorie de la ſanté, & des maladies dépendantes de l'état des fluides, dont *Galien* forma dans la ſuite le ſyſtême le plus complet que l'imagination ait enfanté.

L'orateur donne de ſuite le développement du ſyſtême de *Galien* ; il expoſe les diviſions & les ſubdiviſions des tempéramens ; les cauſes des maladies ; ce que l'on entend par *coction*, par *criſe* ; & comment on a concilié avec la coction & la criſe le plan de la matiere médicale & de la pharmacie.

« Que les productions de l'imagina- » tion de l'homme ſont peu ſtables, s'é- » crie l'orateur médecin ! Le ſeizieme ſié- » cle, qui éclipſera à jamais les précé- » dens par les brillantes productions de » l'eſprit humain, attaqua vivement ce » ſyſtême de pratique, dont la chûte fut

» plus rapide qu'on ne sauroit le concevoir. Les promesses que firent les chymistes de guérir les maladies sans attendre la coction ou les jours critiques, promesses suivies des effets, s'accorderent si bien avec le véritable intérêt de l'humanité, qu'il n'étoit pas besoin de la subtilité de *van Helmont* & des découvertes d'*Harvée*, pour convaincre le public des nouveaux défauts du systême galénique ; & dans le fond elles n'y contribuerent pas beaucoup : car les hommes écoutent plutôt la voix du sentiment, que celle de la raison, dans ce qu'ils sont intéressés à trouver vrai. Quand je dis que le systême tomba, j'entends dans l'opinion & l'estime générale ; car les écoles de médecine y resterent constamment attachées : elles continuerent à révérer son ombre, & à mépriser *Paracelse*, le chef de la secte des chymistes, à qui nous avons pourtant obligation d'un grand nombre de nos meilleurs remedes. Bien plus, si l'on parcouroit avec soin ses ouvrages, on y en trouveroit nombre d'autres qui ne sont guere connus ; & c'est dans cette source que les charlatans ont puisé la plûpart de leurs recettes ».

Il s'éleve ensuite contre le systême de Galien, & déclare être persuadé que cette

maxime d'Hippocrate ; *le médecin doit être le ministre de la nature*, a fait un mal infini, pour avoir été mal appliqué.

Mais on sait qu'il n'y a rien dont on ne puisse abuser : *Hippocrate*, cet auteur si sage, si grave, si instruit & par les observations des Asclépiades ses prédécesseurs, & par les siennes propres, n'est donc pas responsable de l'abus qu'on a fait de l'axiôme le plus vrai.

L'orateur passe ensuite au systême des chymistes qui ont transporté dans le corps leurs fourneaux, leurs alambics, leurs opérations, les résultats de ces opérations, en un mot leur laboratoire entier, pour expliquer ce qui se passe dans l'économie animale, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie.

Un autre systême succede à celui-ci ; c'est celui qui est fondé sur les qualités méchaniques des organes, au moyen desquelles on a prétendu assigner les causes de la santé & des maladies. M. *Sims* expose succinctement ce que les médecins méchaniciens ont avancé pour faire accréditer leurs idées. Il y a de la ressemblance, dit notre auteur, entre cette secte & celle des anciens méthodiques. Peut-être, ajoute-t-il, reconnoîtra-t-on une partie de cette théorie dans ces opinions d'Asclépiades, qu'on va lire.

« Les maladies naiſſent, ſuivant ce mé» decin, lorſque les pores n'accordent » point un libre paſſage aux humeurs qui » doivent les traverſer, ſoit que cela pro» vienne du trop grand volume ou de la » figure irréguliere des molécules de l'hu» meur qui circule, de la vîteſſe augmen» tée ou de la lenteur de ſon mouvement, » ſoit de la figure diſproportionnée ou de » la mauvaiſe diſpoſition des pores; ou » enfin de leur plus ou moins d'ouver» ture. Ainſi les douleurs viennent, à ce » qu'il dit, de l'arrêt du ſang, & la foi» bleſſe de la dilatation extraordinaire des » pores ».

La derniere ſecte eſt celle qui conſidere le corps humain mis en action par un principe vivant, immatériel, duquel dépendent toutes les fonctions du premier: ce ſyſtême eſt auſſi ancien que les autres. *Hippocrate*, *Arétée* & toute la ſecte des pneumatiques (*Chryſippe*, *Athénée*, *Attale*, *Archigenes*, *Agathinus*, *Magnus*, *Herodotus*, *Actuarius*, &c.). l'avoient adopté. Ainſi, obſerve m. *Sims*, il faudroit être bien peu verſé dans l'hiſtoire de la médecine, pour en regarder *Stahl* comme le fondateur. Mais ce ſeroit à tort qu'on appelleroit théoriciens ceux qui attribuent les fonctions du corps humain à un agent immatériel; car toute

théorie doit être fondée ſur des objets de comparaiſon, & il n'eſt pas poſſible de raiſonner ſur une choſe qui n'a aucune eſpece d'analogie avec quoique ce ſoit qui tombe ſous nos ſens. On crut ſe tirer d'affaire en donnant des noms à certains effets aſſez ſenſibles dans le corps humain, & en mettant ces effets à la place des cauſes. Avec cette métaphyſique & ce jargon inintelligible, on eſt venu à bout de perſuader aux autres ce qu'on n'entendoit pas ſoi-même, & d'uſurper une réputation de ſavoir & d'habileté.

M. *Sims* examine enſuite l'influence de la théorie ſur la pratique médicale. Il ne voit point que les théoriciens aient jamais contribué à la découverte d'un ſeul remede ſalutaire. Ils ont ſurchargé la médecine d'une multitude de termes; chacun de leur ſyſtême auroit beſoin d'un dictionnaire pour être entendu. Mais la théorie, en tant qu'elle fonde la pratique ſur le raiſonnement & non ſur l'événement, inſpire pour ce dernier de l'indifférence; que le théoricien guériſſe ou non, ce n'eſt pas ce qui l'inquiéte, dit l'orateur, pourvu que ſes raiſonnemens ne ſoient point en défaut. Or quelle erreur plus meurtriere d'un côté au genre humain, & plus capable de l'autre

d'affoiblir notre confiance en ces archives où ſont conſignées les connoiſſances de notre art? En effet, en voit-on beaucoup parmi les auteurs de cette eſpece qui aient connu ſur quels principes les diverſes méthodes de traitement doivent porter?

« Nous devrions ſans doute, s'écrie » m. *Sims*, renoncer à la manie des hy» pothèſes, en voyant que tous les ou» vrages de théorie, ceux même qui ont » été compoſés par des hommes du plus » grand mérite, manquant toujours leur » but, ne ſont eſtimés que pendant une » courte période, & tombent bientôt dans » l'oubli avec l'opinion qui leur avoit » donné naiſſance; tandis que les ouvra» ges d'*Hippocrate*, de *Sydenham*, & d'un » petit nombre d'autres auteurs, ont ac» quis encore plus de célébrité que d'an» nées. Oui, les auteurs de médecine ne » ſont eſtimés dans les ſiécles qui ſuccé» dent au leur, qu'en proportion des vé» rités pratiques que leurs ouvrages ren» ferment ».

M. *Sims* ſe plaint avec raiſon que quelques auteurs ſyſtématiques ont trop négligé de parler de certaines maladies très fréquentes, pour s'étendre ſur celles qui ſe préſentent moins ſouvent; il leur reproche encore d'avoir été inexacts dans

la distribution des causes de chaque maladie, & d'avoir placé au premier rang celles qui se concilient le mieux avec leur hypothèse, & d'avoir mis souvent au dernier celles qui sont les plus fréquentes. L'esprit de système (observe-t-il) fait négliger encore l'étude la plus utile, celle des faits; il rend le jeune médecin confiant, présomptueux & hardi.

La théorie, qui a pris l'ascendant, devroit enfin céder à l'expérience à laquelle seule on doit la connoissance des remedes les plus utiles : celle-ci n'offre que peu de faits contradictoires; la premiere les accumule. L'orateur trace ensuite le parallele du théoricien & du praticien, qu'il termine ainsi : « Serons-nous sans cesse » le jouet de la charlatanerie revêtue du » manteau de la science, avec l'appareil » de l'étude la plus profonde ? ». Une remarque bien sensée que fait m. *Sims* est celle-ci : « Le raisonnement par analogie » a été pour les théoriciens une source » de mauvaises conséquences ». Aussi recommande-t-il de nous tenir plus soigneusement en garde contre cette maniere de raisonner, que contre toute autre erreur. Elle approche si fort de la vérité, qu'elle est capable de séduire notre raison. Cependant il croit qu'on peut recourir au raisonnement par analogie

dans ces maladies inconnues, ou dans ces cas ſur leſquels l'expérience n'a pas encore prononcé.

La concluſion de ce diſcours eſt que le moyen de perfectionner notre art n'eſt pas bien difficile, qu'il conſiſte dans l'obſervation & dans l'expérience. « L'expé»rience, dit m. *Sims*, n'eſt pas le charla»taniſme; je mépriſe la charlatanerie, & »ſur tout celle des théoriciens, qui eſt le »plus ſouvent l'art de parler ſans s'en»tendre, & de paroître ſavant ſans avoir »le ſens commun ». (*Voyez* le journal de méd. *juin*, *pag.* 497).

Voici comment notre auteur termine ſon diſcours; c'eſt la comparaiſon de la théorie & de l'expérience.

« Je me repréſente (dit-il) la théorie »& l'expérience, tâchant, chacune de leur »côté, d'obtenir notre ſuffrage, mais par »des moyens différens ».

« La premiere eſt parée de tous les clin»quans de l'imagination; elle varie les »charmes aux yeux de ceux qui la re»gardent; elle nous promet la folle ad»miration de tous les jeunes étourdis, »nous offre une réputation prompte & »facile, & un appui pour les erreurs de »notre jugement ou les extravagances »de notre imagination; elle renonce à »ſes premiers amans afin de nous attirer

» dans ſes chaînes. Voyez en même temps » ſon bras teint du ſang des milliers de » victimes qu'elle ſacrifie à l'opinion du » jour, prête à en changer le lendemain. » A ſes côtés marchent l'orgueil qui l'en- » fanta, & cette multitude de remedes » frivoles auxquels elle a donné naiſ- » ſance. Les caprices forment ſa ſuite; ils » ſont auſſi nombreux que les épis d'une » riche moiſſon, & auſſi variés que les » fleurs dont une vaſte prairie eſt émail- » lée. L'amour-propre les protége tous » contre les attaques de la vérité, il eſt » armé de la pointe du ridicule, dont il » perce ceux qui voudroient s'oppoſer à » ſon eſſor.

« L'expérience au contraire a la dé- » marche & la contenance modeſte; à » peine oſeroit-elle s'offrir à nos regards, » encore moins à notre admiration. Elle » ne cherche pas à nous gagner par des » careſſes; elle ne nous promet ni les ri- » cheſſes, ni la réputation; elle déploie » à nos yeux les archives de l'art, que » nous devons étudier avec une applica- » tion infatigable, ſi nous voulons lui » plaire. Elle nous preſcrit de cueillir, » comme l'abeille induſtrieuſe, les ſucs de » la vérité parmi les poiſons répandus » dans les ouvrages des théoriciens. Elle

» ne nous offre d'autre aſyle qu'une bonne
» conſcience contre les calomnies & le
» mépris d'un monde ſéduit par ſa ri-
» vale. Elle nous propoſe une vie rem-
» plie de ſoins, de peines & d'applica-
» tion, ſans récompenſe & ſans gloire;
» heureux même ſi le temps & la vérité
» nous obtiennent un jour la juſtice qu'au-
» ront méritée nos travaux. C'eſt à nous
» maintenant de choiſir : puiſſions-nous
» avoir le courage de mépriſer les at-
» traits ſéduiſans de la théorie, pour nous
» attacher à l'expérience, convaincus que
» c'eſt le ſeul moyen de remplir les de-
» voirs du médecin utile, & de l'honnête
» homme ! »



SUITE ET FIN

Des réflexions sur les épanchemens dans la poitrine, & sur l'infidélité de quelques signes donnés comme pathognomoniques de ces sortes d'épanchemens; par m. DESGRANGES, *chir. &c....*

OBSERVATIONS.

Premiere observation.

Darius, sergent au régiment d'Orléans, en garnison à la Rochelle, reçu un coup d'épée entre la troisieme & la quatrieme des vraies côtes du côté droit, pénétrant dans la poitrine. A l'instant de sa blessure il se trouva mal, il eut des foiblesses qui se succédoient de près pendant qu'on le transportoit à l'hôpital militaire, il avoit perdu quelque peu de sang pendant le transport, il étoit essoufflé, avoit la respiration courte; le pouls se ranima, & me permit de lui faire jusqu'à 15 saignées en trois jours, de 7 à 8 onces chacune (1). Malgré toutes nos

(1) De l'avis du R. P. *Isidore Pontdeveaux*, religieux chirurgien en chef de l'hôpital militaire de la Rochelle: l'honneur de la chirurgie de cet ordre.

précautions, l'épanchement n'eut pas moins lieu, & il s'annonçoit par tous les ſignes connus; on fit une conſultation où meſſieurs les médecins de cet hôpital, deux chirurgiens de la ville, &, s'il m'en ſouvient bien, meſſieurs les chirurgiens majors des régimens d'Orléans & de Conti furent appellés. Nous examinâmes avec l'attention la plus ſcrupuleuſe l'état du malade, chacun des ſymptômes fut apperçu ſéparément, on les rapprocha, & l'on fut convaincu qu'il y avoit épanchement de ſang. J'avois ſoin du malade, je fis les recherches les plus exactes à tout l'extérieur de la poitrine, je fus le premier à faire appercevoir que le côté droit étoit plus évaſé, plus ample que le gauche; au moindre mouvement du malade j'entendois le flot du liquide qui, par ſon poids, fatiguoit beaucoup le diaphragme, & cauſoit de la douleur à ſes attaches; cette cloiſon déprimée faiſoit même paroître le côté du bas-ventre enflé, mes remarques ne ſervirent qu'à confirmer la préſence du fluide épanché: mais je me rappelle très bien que je n'apperçus, pas plus que les conſultans, aucune échymoſe, aucune infiltration ſanguine, ni empâtement, ni œdématie, &c. L'habile chirurgien qui préſide à la chirurgie de cet hôpital, & ſous lequel je travaillois,

travaillois, comptant toujours ſur la bonne conſtitution du ſujet, & guidé par l'état du pouls, propoſa une 18e ſaignée; on y acquieſça, elle fut faite en la préſence des conſultans, on preſcrivit une potion abſorbante & aſtringente, deux heures après le malade étoit mieux, & dès cet inſtant, il marcha d'un pas rapide à une convaleſcence qui fut longue.... Mais le malade guérit très bien par la réſorbtion du liquide épanché que cette derniere ſaignée détermina peut-être, ou du moins favoriſa.

Seconde obſervation.

Un marin de 40 ans ou environ, fut atteint, en 1771, d'une pleuro-péripneumonie qui ſe termina, par réſolution, au moyen des ſaignées faites en 36 heures; il étoit guéri, & ſortoit de l'hôpital des bourgeois de la Rochelle pour s'embarquer, lorſque le même ſoir il reçut un coup de couteau au-deſſous de la mamelle gauche, par un autre marin avec lequel il avoit eu diſpute dans ſa derniere traverſée; il nous fut ramené d'une pâleur extrême, avec un pouls petit & ſans force. Nous le réchauffâmes un peu, l'artere radiale ſe fit mieux ſentir, on lui ouvrit la veine, & en deux jours & demi, on lui tira plus de trois livres de ſang

à dix ou douze repriſes : cependant tout annonçoit un épanchement, les ſymptômes qui le déſignent pour l'ordinaire exiſtoient, mais ils étoient légers, & ce n'étoit que leur perſévérance, & la difficulté de ſe coucher du côté droit, qui nous perſuaderent qu'il y avoit épanchement ; le 5e jour de la bleſſure, on parla de l'empyème dont tout annonçoit la néceſſité : le malade rejetta bien loin cette opération, demanda du délai ; mais il périt le lendemain. . . . A l'ouverture du cadavre nous trouvâmes plus de deux livres de ſang épanché, à moitié diſſous, dont une partie étoit en grumeaux : il n'y avoit point non plus d'échymoſe à l'extérieur. La plevre de ce côté étoit blanche, dure, épaiſſe, & moins fine & moins flexible que l'autre, ce qu'on attribua à la préſence du ſang décompoſé. Il eſt certain que la corruption de ce fluide, en altérant cette poche membraneuſe, pourroit bien en épaiſſir les parois ; mais nous croyons plus volontiers que l'état contre-nature de cette membrane étoit l'effet de la maladie antécédente (l'inflammation de la plevre & du poumon), laquelle ne s'étoit réſoute qu'imparfaitement; elle s'étoit terminée par induration, ce qui l'avoit rendue moins perméable au ſang quoiqu'en par-

tie diſſous. Notez que dans le temps de la maladie de poitrine, les ſymptômes annonçoient que le déſordre ſe paſſoit du côté gauche, & le malade y avoit reſſenti pendant aſſez long-temps une douleur fort aiguë.

Troiſieme obſervation.

Un étranger fut apporté dans un petit hôpital de province, bleſſé de pluſieurs coups de couteau, dont deux entr'autres pénétroient dans la poitrine, un en devant près du ſternum, entre la 4e & la 5e des vraies côtes du côté droit, & l'autre à la partie latérale & un peu poſtérieure du côté gauche, un peu plus haut que la premiere; mais je ne ſaurois aſſigner préciſément dans l'intervalle de quelles côtes, n'ayant pas ce fait aſſez préſent à ma mémoire. Il avoit des défaillances continuelles qui faiſoient craindre pour ſes jours; on appella le chirurgien major de cet hôpital dont j'étois éleve. Nous trouvâmes le bleſſé avec une oppreſſion extrême; à chaque expiration il ſortoit avec bruit des deux ouvertures un ſang écumeux, le malade en crachoit; on lui fit quelques ſaignées, elles ne purent pas être bien répétées, vu l'état de foibleſſe; le malade pouvoit ſe coucher du côté droit, & non du côté gauche;

mais il étoit mieux assis, le dos plié en devant. Cet accident avoit fait du bruit dans la ville. Deux chirurgiens vinrent voir le blessé le lendemain; on parla de contre-ouverture, on objecta la grande foiblesse du sujet, quelqu'un prétendit que l'épanchement pouvoit en partie se vuider par les plaies, & en partie se résorber. On convint de se rassembler le lendemain; mais le blessé périt plutôt (58 heures après la blessure). Nous ne reconnûmes, non plus qu'au précédent, rien de particulier dans toute la circonférence de la poitrine qui fut examinée plusieurs fois avec la derniere exactitude; à l'ouverture du thorax le poumon gauche fut trouvé adhérent à la plevre dans sa partie supérieure & latérale; la pointe du couteau avoit pénétré dans sa substance d'où s'étoit ensuivi le crachement de sang; du côté droit il y avoit plus de trois livres de sang épanché, noir & déjà fétide, la plevre étoit dure, épaisse, sans diaphanéité dans une grande étendue, sur tout celle qui tapissoit la partie inférieure de ce côté du thorax.

On voit que dans cet étranger la plaie étoit pénétrante du côté gauche dans le poumon, sans toutefois pénétrer dans la cavité de la poitrine; ce qui avoit occasionné le crachement de sang sans avoir

donné lieu à aucun épanchement : celle du côté droit étoit parvenue dans cette capacité, le ſang s'y étoit épanché en aſſez grande quantité, & cependant il n'avoit point paru d'échymoſe. En ſuppoſant qu'elle dût exiſter, il faut croire que le malade s'eſt trouvé dans les circonſtances déſignées, *Journal de juillet précédent*, pages 72 & 73, ou qu'il aura eu précédemment quelque maladie aiguë de poitrine, d'où s'étoit enſuivie l'adhérence du poumon d'un côté, & l'épaiſiſſement de la plevre de l'autre ; par-là cette membrane, en acquérant plus d'épaiſſeur, de denſité, étoit moins perméable, ſes pores obſtrués avoient bien pu ne pas livrer paſſage à la partie la plus fluide du ſang épanché ; de-là l'abſence de l'échymoſe. *Darius* s'eſt-il trouvé dans des circonſtances ſemblables ? avoit-il eu une pleuréſie fauſſe ou ſéche, une pleuro-péripneumonie, une inflammation à la partie convexe du foie, qui avoit altéré la plevre ainſi que nous l'avons reconnu chez cet étranger ? On peut le préſumer avec quelque raiſon, puiſque pendant huit à dix jours qu'a duré l'épanchement, plus ou moins grand, nous n'avons jamais vu paroître l'échymoſe. On n'attribuera pas ſon défaut d'apparition à la coagulation du fluide épanché ;

ſon ondulation manifeſte, que nous avons reconnue, s'oppoſeroit à cette idée. Dans le marin, il eſt évident que l'on ne peut attribuer l'abſence de ce ſigne diagnoſtic, qu'à l'état de la plevre altérée par la maladie dont il venoit d'être guéri. Ces obſervations viennent donc à l'appui de ce que nous avons dit, que l'échymoſe étant ſubordonnée à la qualité du ſang, à ſa diſſolution plus ou moins prompte, à l'état de la plevre, peut-être même à une certaine aptitude de cette membrane à ſe laiſſer traverſer, ne ſauroit être donnée comme un ſigne eſſentiel & pathognomonique d'épanchement ſanguin dans la poitrine.

Quatrieme obſervation.

Marion Bourdin, âgée de 9 ans, fut attaquée, au mois de juillet 1775, d'une pleuro-péripneumonie que je cherchois à combattre par tous les moyens poſſibles; mais je ne pus en obtenir la réſolution. La fievre, qui fut preſque toujours continuelle, avec des exacerbations vers le ſoir, un goût de pourriture dont la malade ſe plaignit, joints aux ſymptômes propres aux épanchemens, me firent reconnoître un empyème purulent; je n'avois négligé aucun des moyens connus pour exciter les crachats, détourner la collection du pus que je préſumois

devoir ſe faire dans le thorax, en le déterminant vers quelques émonctoires. Les remedes, adminiſtrés à cet effet, furent toujours infructueux. En examinant la périphérie de la poitrine, je ne pus rien remarquer à l'extérieur, quelqu'envie que j'euſſe d'y reconnoître un œdême, une enflure humorale pour m'aider à caractériſer l'épanchement que je ſoupçonnois, toutes mes recherches furent vaines ; mais je n'en prononçai pas moins qu'il y avoit épanchement. Je parlai de l'opération, les parens la rejetterent ; je propoſai d'appeller un chirurgien en conſultation, on refuſa encore ma demande, & l'on voulut temporiſer : l'enfant périt le 19 août.... Je procédai à l'ouverture de ſon cadavre en préſence de pluſieurs chirurgiens de l'hôpital de Lyon ; le côté droit de la poitrine contenoit plus de deux pintes d'un pus blanc, d'une aſſez bonne nature, & ſans une très mauvaiſe odeur ; le poumon, replié en quelque ſorte ſur lui-même, étoit rejoint contre les vertebres dorſales, &c.

Cinquieme obſervation.

Un grenadier du régiment de Poitou, en garniſon à Saint-André en Dauphiné, reçut dans un combat ſingulier, le premier octobre 1773, deux coups de ſabre

en pointe ſur la poitrine du côté droit; l'un ſitué antérieurement entre la derniere des vraies côtes, & la premiere des fauſſes; l'autre un peu plus poſtérieurement, & plus haut entre la 4e & la 5e des vraies, ſur la partie latérale du thorax, & dans une poſition telle que le bras couché le long du tronc, cachoit cette derniere ouverture, de façon que le chirurgien qui le premier fut appellé, n'apperçut que la plaie la plus baſſe, laquelle ſans doute n'étoit pas pénétrante, elle fut guérie en très peu de temps. Des accidens inflammatoires ſe manifeſterent dès le 4e jour; il y eut de la fievre, la reſpiration devint courte & gênée, il fut ſaigné deux fois; mais la difficulté de reſpirer augmentant, ainſi que les friſſons irréguliers, la fievre, l'inſomnie, la toux, l'oppreſſion & autres fâcheux ſymptômes, on examina l'extérieur de la poitrine, & l'on reconnut la plaie la plus haute, ſituée entre la 4e & la 5e des vraies côtes (c'étoit le quatorzieme jour de la bleſſure); on y apperçut une eſpece de phlyctene ou de véſicule que l'on ouvrit, & dont il ſortit beaucoup de ſéroſité purulente: ſon chirurgien y appliqua un emplâtre. Les accidens, après cette évacuation, furent moins preſſans, la plaie rendoit par jour de quoi mouiller 5 à 6

serviettes d'une matiere jaunâtre & très fétide. Le malade demandoit opiniâtrément qu'on lui ouvrît le côté; ce qui lui ayant été refusé plusieurs fois, il se fit transporter à l'hôtel-dieu de Lyon où il arriva le 50e jour de sa blessure (1). Le malade sentoit le flot du liquide lorsqu'il remuoit un peu; le suintement à travers l'ouverture fistuleuse étoit toujours aussi abondant, & les signes de l'épanchement aussi manifestes; ce qui détermina le chirurgien major à l'opérer le 22 novembre : il en sortit près de six pintes d'une matiere jaunâtre, purulente, infecte, & qui jaillissoit par bonds, effet de la toux, & du jeu forcé & accéléré du poumon. On comprend sans peine quel soulagement notre malade retira de cette opération..... Nous connoissions l'ouvrage de m. *Valentin* lorsque le grenadier arriva à l'hôtel-dieu, nous lui demandâmes s'il avoit eu quelque meurtrissure ou endroit noir, violet vers les lombes, il nous répondit que son chirurgien n'en avoit jamais reconnu. L'échymose auroit pu avoir lieu en admettant qu'il y eût eu d'abord épanchement de sang. Mais ce qui paroît plus vrai-

(1) Tout ce que je viens de dire nous a été rapporté par le malade.

ſemblable, c'eſt que celui-ci ſe devoit à une inflammation de la plevre, terminée par ſuppuration. Avant qu'on opérât, nous fîmes les recherches les plus exactes pour reconnoître l'œdême purulent, le gonflement pâteux vers l'angle des fauſſes côtes, elles furent toujours vaines.

En ſuppoſant donc que l'œdême méritât d'être mis au nombre des ſignes diagnoſtics des épanchemens purulens de la poitrine, on conviendra qu'il y a ſans doute auſſi des circonſtances qui peuvent s'oppoſer à ſa formation, puiſqu'elle n'a point paru dans *Marion Bourdin*, ni chez le grenadier, quoiqu'il ſoit prouvé par les faits même qu'il y eût du pus dans leur poitrine. On ſent donc le danger qu'il y auroit de faire de l'abſence de l'œdême un ſigne négatif d'épanchement. Cette doctrine ſeroit fatale aux malades, & déshonorante pour les praticiens, il faut donc agir lorſque l'on a des ſignes ſuffiſans pour conſtater les épanchemens dans la poitrine, ſans s'arrêter opiniâtrément à l'apparition de l'échymoſe, ou de l'œdême. Un de mes confreres me racontoit derniérement, qu'appellé pour ſecourir un artiſan devenu empyématique à la ſuite d'une pleuréſie, il propoſa une ouverture entre les côtes; cette opération effraya le malade & les aſſiſtans;

on appella un autre chirurgien, on y joignit un médecin : ces derniers, pleins de la lecture de l'ouvrage de m. *Valentin*, chercherent l'œdême à la partie postérieure & inférieure de la poitrine, &, sur son absence, ils furent d'avis de différer l'opération. L'évidence des autres signes ne leur permit cependant pas de nier l'épanchement, mais il ne leur parut pas assez bien constaté : on devoit se revoir le lendemain, mais le malade périt avant l'heure indiquée. Le chirurgien ordinaire fit sur le cadavre, en présence d'un parent, l'opération qui auroit pu lui sauver la vie; il sortit une grande quantité de pus, il ne put reconnoître quels étoient les désordres intérieurs de cette capacité, la famille s'étant opposée à l'ouverture du sujet.... Ce n'est pas, je le répete, que je veuille nier l'échymose & l'œdême; ils ont lieu quelquefois, & pour contenter les prévenus, je dirai même le plus souvent, & j'en ai pardevers moi des observations convaincantes qui ne permettent pas d'en douter; mais il n'entroit pas dans mon plan de les rapporter ici. J'ai voulu seulement faire observer aux jeunes praticiens qu'il faut user avec discrétion de ce qu'on trouve dans les livres; que les signes dont il est ici question, ne sont pas toujours

concomitans des épanchemens de poitrine; qu'il ne faudroit pas s'y tenir obſtinément, & qu'il ſeroit dangereux d'attendre toujours leur apparition pour prêter aux bleſſés les ſecours ſalutaires que notre art leur offre dans l'adreſſe de la main de celui à qui ils ſont confiés.

Lyon, ce 14 avril 1779.

TUMEUR CONSIDÉRABLE SUR L'HYPOGASTRE,

Traitée & guérie par m. CHARLES-PHILIPPE ROUDIER, chirurgien-juré de la paroiſſe de Saint-Georges, iſle d'Oléron.

JE fus appellé, le 4 juin 1778, au lieu de Rabayne, paroiſſe dudit S. Georges en l'iſle d'Oléron, chez *Matthieu Boiſſeau*, laboureur, âgé de 46 ans, homme très vigoureux, qui portoit dans la région hypogaſtrique une tumeur ſi conſidérable, qu'elle occupoit toute l'aîne droite. La fievre aiguë, les élancemens douloureux & fréquens, la rougeur vive annonçoient une inflammation dont la ſuppuration étoit prochaine & inévitable. Les maturatifs me paroiſſant indiqués, je les preſcrivis. Le ſeptieme jour de leur uſage, la tumeur abſcéda; il ſe forma une plaie

longue de six pouces & demi, & large de trois pouces; ses bords inférieurs s'étendoient à deux travers de doigt de l'anus; tout le pénil, de ce côté, étoit détruit; une légere portion du scrotum l'étoit aussi. En examinant attentivement cette plaie, on découvrit sous l'arcade crurale un sinus qui avoit deux pouces & demi de profondeur, & un de diametre; ce sinus donnoit passage à beaucoup de pus, à des vers & aux matieres fécales.

Le troisieme jour des pansemens j'apperçus un vers vivant (nommé *strongle*) long d'un pied, & gros à proportion; le lendemain & les jours suivans, j'en trouvai d'autres de la même espece, de maniere que successivement il est sorti de cette plaie dix-neuf vers tous vivans, lesquels paroissoient venir de ce sinus qui communiquoit dessous l'arcade crurale; les matieres fécales prirent bientôt la même route, & la suivirent pendant un mois que les fonctions de l'anus furent presque entiérement supprimées.

Les doux détersifs nettoyerent la plaie, & détruisirent toutes les chairs molasses, livides & baveuses; j'eus recours ensuite à un digestif composé avec partie égale de baume d'*Arcæus*, de styrax, & un peu d'huile d'hypericum: ce digestif a été continué jusqu'à parfaite guérison.

Le malade prenoit, matin & ſoir, un bol de demi-gros de térébenthine fine, & trois grains de mercure doux, & par-deſſus un verre de ſa boiſſon ordinaire, qui étoit préparée avec le ris, la régliſſe & un nouet de mercure crud.

Pour calmer l'irritation qu'occaſionnoit l'acrimonie du pus & des autres humeurs, j'avois ſoin, à chaque panſement, de laver la plaie avec une décoction de racine de guimauve & de graine de lin.

En variant ces différens remedes ſelon les diverſes circonſtances, *Matthieu Boiſſeau* a été radicalement guéri le 19 ſeptembre 1778; il reprit dans le même temps les travaux pénibles de laboureur, qu'il a continués depuis, ſans éprouver le moindre dérangement. La cicatrice de la plaie eſt ferme, ſolide, & l'anus n'a pas ceſſé, depuis ce temps-là, d'exercer ſes fonctions.

Doit-on regarder cette tumeur comme un bubon ou un bubonocele? Doit-on attribuer la ſolution de continuité de l'inteſtin, & les autres accidens ſurvenus, aux ſuites d'un étranglement, ou au progrès de l'inflammation & de la ſuppuration de la tumeur qui ſe ſera étendue, & aura attaqué l'inteſtin?

A S. Georges, iſle d'Oléron, le 12 *mai* 1779.

BUBONOCELE opéré & guéri, mais en établissant un anus artificiel; par m. ROCANUS, *chirurgien de Cucuron en Provence, diocèse d'Aix.*

Je fus appellé, le 25 mars dernier, pour voir le nommé *Grange*, fils, dit le *Gascon*, âgé d'environ trente ans; il étoit attaqué d'une hernie complette avec étranglement, contre laquelle on avoit employé, sans succès, tous les moyens usités. Il ne restoit plus de ressource que dans l'opération. Avant que de l'entreprendre, comme le malade étoit d'une constitution pléthorique, je le saignai pour la dixieme fois, & continuai d'appliquer les émolliens de toute espece, pour disposer les parties à rentrer à la faveur du taxis. Je ne pus y parvenir; le malade demandoit avec instance qu'on lui fît l'opération.

Voici comment je procédai, après avoir donné au malade une situation avantageuse: j'incisai (en présence & avec le secours de m. *Julien* mon confrere) la peau & la graisse jusqu'au sac; je prolongeai mon incision en haut & en bas à la faveur de la sonde creuse; j'enlevai ensuite par lames le sac, & après avoir mis à découvert l'intestin

que je trouvai altéré, ſurtout dans un point adhérent au ſac qui lui-même étoit adhérent à l'intérieur des bourſes ; je voulus l'en détacher, & cette portion, qui étoit ſphacélée, creva par le ſeul poids des bourſes abandonnées dans ce temps-là à elles-mêmes. L'inteſtin ainſi ouvert laiſſa ſortir une quantité prodigieuſe de matieres fécales, dont le ſéjour avoit été la cauſe des accidens formidables qui ont coutume d'accompagner cette cruelle maladie, tels que le hoquet, le vomiſſement & la météoriſation du ventre. Les choſes ainſi diſpoſées, je fis un pli au méſentere afin de m'aſſurer des vaiſſeaux qui rampent dans la duplicature de cette membrane, & de pouvoir retenir au bord de la plaie la portion ſaine d'inteſtin ; j'eus l'agréable ſatisfaction de la voir ſe coller & s'unir à la circonférence de la plaie : j'avois eu l'attention d'emporter ce que la nature ne pouvoit faire elle-même. Le malade guéri rend ſes excrémens par l'anneau, & il continue de ſe bien porter.

J'ai cru devoir faire part à tous ceux qui exercent l'art de guérir, d'une obſervation qui peut enhardir les chirurgiens à tenter l'opération dans un cas même déſeſpéré. Je ne doute pas que je n'euſſe obtenu un ſuccès plus heureux, ſi

ſi le pere du malade n'avoit pas retardé l'opération durant 24 heures : délai qui donna lieu aux parties de ſe corrompre.

De Cucuron le 29 avril 1779.

RÉPONSE

DE M. LEFEBVRE DE VILLEBRUNE,

A la critique inſérée dans la gazette de ſanté, *le 13 juin dernier.*

AUX AMATEURS

DE LA VRAIE MÉDECINE.

Nec parce erroribus.

Dans ma préface.

MESSIEURS, — telle fut ma maniere de penſer, en cherchant à rétablir le texte des aphoriſmes. Je n'ai pas demandé plus de grace pour mes erreurs, ſi je me ſuis trompé, que je n'en ai fait à ceux qui m'ont précédé dans la même carriere. La loi devoit être réciproque : c'eſt celle de l'équité, & de tout homme qui cherche la vérité avec un ſincere deſir de la trouver. Il y a aſſez long-temps qu'*Hippocrate* eſt en contradiction avec lui-même dans les textes & les verſions vulgaires. J'ai cru pouvoir prouver qu'il n'étoit pas ce vieillard inconſéquent de Perſe, qui — *rancidulum balbâ de nare locutus*,

méritoit plutôt les petites-maiſons, que le premier rang dans les écoles.

J'ai eu l'honneur de dire à meſſieurs de la faculté de médecine, dans une lettre qui ne leur a pas déplu, les raiſons qui m'avoient fait concevoir la plus haute idée de ce grand homme. Je dis *grand homme* ſans craindre le reproche d'enthouſiaſme. Je n'ignore pas que cette épithete a été prodiguée pour des gens *très petits*, ſi on les avoit pris à leur juſte valeur. Les grands hommes, diſoit un ſavant critique allemand, ſont des phénomenes que la nature n'enfante qu'avec le plus grand travail : il lui faut des ſiécles pour en produire un. Plus de deux mille ans de ſuffrages ont prouvé qu'*Hippocrate*, malgré ſes envieux, n'avoit pas uſurpé ſa gloire. Les médecins, purement phyſiciens de notre âge verront leurs ſyſtêmes s'évanouir ; mais la médecine d'*Hippocrate*, celle d'*obſervation*, ſubſiſtera à jamais. Attentif obſervateur, il a épié, ſurpris, ſuivi la marche de la nature, en a marqué les limites avec autant de certitude que de ſagacité. Vrai dans ſes conſéquences, juſte dans les idées acceſſoires qui les avoiſinent, s'il n'a pas marqué toutes les exceptions, il laiſſe au moins entrevoir comment on peut les preſſentir, & les analyſer par la comparaiſon des principes qu'il généraliſe avec

l'esprit le plus géometre qui ait peut-être jamais existé. Riche dans l'expression, magnifique dans le coloris, juste & sévere dans le choix des mots, harmonieux dans le style, rapide dans sa marche, par tout il assujettit les termes à ses idées, & ses idées aux traits de la nature, qu'il nous peint avec la plus noble élocution. « Il n'est pas d'homme de lettres, » me disoit l'année derniere le savant » abbé *Brothier*, qui ne doive se faire un » plaisir de lire au moins deux fois par » an les aphorismes d'*Hippocrate*, pour la » beauté du langage, quelque altéré qu'en » soit le texte ».

D'après cette idée, que je me suis faite de mon original, j'ai entrepris un travail que le docte *Triller* avoit eu longtemps dessein d'exécuter; mais le manque des secours nécessaires lui avoit fait abandonner l'entreprise. Ceux que j'ai trouvés ici m'ont paru suffisans. Avec plus de hardiesse sans doute, que de capacité, je me suis laissé aller aux sollicitations qui m'ont été faites. Il s'agit donc aujourd'hui de répondre de mon travail: car il vient de paroître une critique qui m'a étrangement surpris. Je dis étrangement: en effet, n'est-il pas disgracieux d'être forcé de prouver à un critique précipité qu'il ne m'a même pas lu at-

tentivement, bien loin de m'avoir trouvé en défaut. Ses inculpations ne m'auroient cependant pas ſemblé dignes d'une réponſe s'il ne m'avoit attaqué ſur l'article *du faux*, en m'accuſant d'avoir retranché des *maximes* eſſentielles de l'ouvrage. Comme j'attends une critique plus ſenſée que la ſienne, *gemit incudibus Ætna*, ſi j'en dois croire des bruits ſourds, je ne donnerai ici qu'un extrait de la réponſe que je lui avois faite.

Je remarque d'abord une réflexion peu critique au ſujet du fragment *de pharmaco*. Le critique ignore qu'il s'agiſſoit dans ce traité de la préparation de l'*ellébore* & de ſon uſage, non des *purgatifs* en général, comme ſa réflexion le donne à entendre. Les anciens qui tiroient de ſi grands avantages de ce ſimple, avoient cherché tous les moyens d'en maîtriſer l'énergie. *Galien*, *Dioſcoride*, *Strabon*, nous ont tranſmis quelques idées ſur cette préparation. Les livres de la diéte nous avertiſſent des précautions pratiques néceſſaires pour l'adminiſtrer. *Schulz* a doctement diſſerté ſur ce ſimple, dans une diatribe aſſez rare aujourd'hui : mais je viens aux faits qui me ſont reprochés.

1°. *On ne trouve*, dit le critique, *preſque point de différence entre ma verſion & celle de* Foës, *dans la premiere ſection* : preuve évidente qu'il ne m'a pas lu. Dans

la ſeconde partie du premier aphoriſme, il eſt dit que c'eſt au médecin *à faire concourir toutes les choſes externes au but de la guériſon.* L'auteur du traité de la *nature* de l'*homme*, diſoit auſſi que c'étoit même au médecin à *maîtriſer l'air*, &c. : oui le concours de ces choſes eſt néceſſaire ; mais c'eſt au médecin à le diriger autant que cela eſt poſſible. Le régime du verbe παρέχειν avoit été manqué par *Foës*, & par les autres.

Sect. 2. Le critique dit que j'aurois dû juſtifier dans mes notes le ſens que je donne à l'aphoriſme 8 ; mais s'il a lui-même ſenti l'abſurdité de la verſion vulgaire, pourquoi veut-il que je ſuppoſe mes lecteurs aſſez ignorans pour ne pas la ſentir ? En effet, peut-on faire dire à Hippocrate, *ſi l'état de foibleſſe d'un malade continue ſans qu'il prenne d'alimens, c'eſt une preuve qu'il a beſoin d'être purgé ?* Comme le critique cite du grec, je dois préſumer qu'au moins il le ſait lire. Qu'il ſache donc que τροφὴν λαμβάνειν, ou μὴ λαμβάνειν, ſont, dans l'original, la même choſe que εὐσιτύειν, ἀσιτεύειν, aph. 32, ſect. 2 ; c'eſt-à-dire, *manger avec appétit*, ou *n'avoir point d'appétit.* Cet aph. 8 jette beaucoup de jour ſur l'aph. 19, ſect. 4, dont le ſens a ſi embarraſſé les interprétes. Mais voyons un trait d'érudition plus marqué de mon critique.

Aphor. 17 de cette même ſection : le paſſage eſt de la plus grande importance. Le critique *me croit peu fondé dans le changement que j'ai fait ici* : Hippocrate *y dit les alimens pris avec excès rendent malade. Le traducteur a cru qu'il étoit plus naturel de lui faire dire que cet excès produit des nauſées, dans l'idée que le mot* νόσος (*noſos*) *des Grecs pouvoit avoir été pris pour* ναυσίωσις (*nauſioſis*) *ou* ναυσία (*nauſia*). *Mais avant de faire* ce changement, m. L. *auroit dû faire attention qu'*Hippocrate *entend par maladie toute affection interne déſagréable. Que la faim, par exemple, eſt une maladie, ſelon lui ; & qu'en outre il eſt bien douteux que s'il eût voulu parler des nauſées, il eût employé le terme qu'on ſubſtitue à noſos.*

Analyſons ce paragraphe — d'abord l'aphoriſme qu'on y produit eſt tronqué. Il falloit dire, ſelon le texte vulgaire : « L'excès dans le manger produit une » maladie : or la guériſon le démontre ». Le ſens le moins louche de cette ſentence abſurde, ne peut être que celui-ci : « La » maladie cauſée par l'excès du manger » ne peut ſe connoître que par la gué- » riſon ». Quoi ! l'auteur qui veut nous apprendre à diſcerner une maladie par les ſignes pathognomoniques avant de la traiter, veut ici que nous attendions la

guériſon pour la reconnoître ! non : il raiſonnoit mieux. 2°. Je n'ai dit nulle part que *noſos* avoit été pris pour *nauſioſis*, ou *nauſia*. 3°. L'explication que donne le critique du mot *maladie* étoit inutile. Ma note lui auroit fait voir que je n'ignorois pas qu'une indigeſtion pouvoit être ſuivie d'une maladie très grave, même de la mort. Il m'auroit objecté, avec plus de raiſon, qu'une *ſurcharge de manger devenoit quelquefois le principe* (ἀρχὴ) *d'une maladie grave* ; de priſcâ medic. *pag.* 13, ſect. 1. *Foës*, & par-là il auroit ſoutenu la leçon vulgaire *noſos*, avec un peu de probabilité. J'aurois répondu que le principe, ou la *cauſe éloignée* d'une maladie, n'eſt pas *la maladie même*, comme le ſuppoſe l'aphoriſme vulgaire, qui doit être pris dans un ſens général. 4°. En accordant même que l'on doive entendre l'aphoriſme vulgaire du principe de la maladie, il eſt encore abſurde de faire dire à l'auteur, que *cela ne ſe connoît que par la guériſon*. 5°. Le ctitique, qui rappelle ici la *faim*, n'en peut faire aucune application pour éclaircir le ſens vulgaire. Un homme qui a trop mangé n'a pas faim.

Il falloit donc ou retrancher cet aphoriſme, ou le corriger, puiſque ni les inter-

prétes Grecs ou Orientaux, ni même les manuscrits grecs, n'en présentoient pas le sens. Je le rappellai donc au second *prorrhétic*, pag. *66*, *67* *Foës*, me contentant de ce passage, quoique j'en eusse plusieurs autres à citer. Ce livre est légitime : il y est parlé de l'excès du manger, des mal-aises de l'estomac, des évacuations qui suivent cette surcharge. Le but de l'aphorisme, ai-je conclu de ce passage, est d'avertir le médecin des signes qui peuvent déceler l'indiscrétion d'un malade, ou une indigestion à la suite de cet excès. Ces signes ne sont-ils pas vérifiés tous les jours par l'expérience? J'adoptai donc *nausie* au lieu de *nosos*, & *inesis*, ἴνησις, *évacuation*, au lieu de *iesis guérison*. Quant à *nausie*, je proposai encore une autre conjecture, aph. 15, s. 4; c'étoit le mot νῆσις, *nesis*, surcharge, auquel *nosos* auroit pu aisément être substitué par les copistes. Cette leçon étoit même appuyée par le livre *de diæt. acut.* où il est dit qu'après la surcharge de l'estomac, il *est gonflé*, on sent *une pesanteur* dans tout le corps : *hokotan para to ethos achthophorese he koilie-kai spatile genoite an*. Outre *le poids de l'estomac*, *la foiblesse du corps*, *il survient un cours-de-ventre*, &c. Quoique je penchasse beau-

coup pour le mot *nesis* qui se trouve *de loc. in hom.* p. 87, lin. 24, 30, je crus devoir préférer le mot *nausie*, dont le sens étoit appuyé par les anciens manuscrits qu'avoit lus *Galien*, & qui portoient ἄσσην dans le passage cité *de diæt. in acut.* Or, ἄσση, *asse*, & *nausie*, sont très souvent synonymes pour *dégoût*, *trouble de l'estomac* près du vomissement. *Voyez* le mot σπατίλη, Foës, *œcon.* Plutarque qui raporte le sens de cet aphorisme, dans ses *préceptes de santé*, dit qu'après un excès dans le manger, il arrive une espece de *sédition*, στάσις, dans le corps; l'estomac est surchargé de *vilainie* θολερὸς, & *nauseans*, ναυτιώδης, *nautiodes*, & il *survient une diarrhée*. J'étois donc autorisé à me servir de *nausie* qui a, dans ce cas-ci, un rapport direct avec le but de l'auteur. Mais, dit le critique, 6°. il est douteux qu'*Hippocrate* eût exprimé cette idée par le mot *nausie*. Mais *Galien* reconnoît ce mot pour être ionien, & d'*Hippocrate*, & pris dans le même sens. Je ne cite pas le grec pur. ναυσίαν *enim* (τὴν ναυτίαν) (*quam nauseam dicunt*) *Iones nominant*. Foës, *œcon.* p. 425. Mon critique entend-il le grec? Quant au mot ἴνησις, *inesis*, évacuation, cette correction avoit été indiquée par d'autres que par

moi : je l'ai dit, loin de me l'approprier. Elle avoit été indiquée ſans doute d'après l'aph. 20 de cette ſection. Les paſſages de l'*ancienne médecine*, de la *diéte des maladies aiguës*, & de *Plutarque*, la confirmoient. Je l'ai priſe ſans balancer. Mon critique croira-t-il à préſent que j'ai fait des changemens ſans examen ? Je l'avois prévenu, dans ma préface, que les bornes étroites d'un petit volume ne m'avoient pas permis de tout dire : mais à peine l'a-t-il regardée. Quand on attaque, il faut au moins ſavoir être ſur la défenſive.

Sect. 3. *Cette ſection*, dit le critique, préſente deux changemens remarquables aux aphoriſmes 4 & 16. Comment ! la reſtitution de la moitié du *troiſieme*, n'eſt pas un changement dans le texte, inintelligible auparavant ? Autre preuve qu'il n'a pas lu mon ouvrage. Mes notes, lues avec attention, ne laiſſeront aucun ſcrupule au lecteur ſur les changemens que j'ai faits ici. C'eſt un des plus beaux endroits de la théorie d'*Hippocrate*.

Je m'arrête ſur l'aphoriſme 16. *Rabelais*, dit le critique, *Foës*, & les meilleurs interprétes, traduiſent ici *in ſiccitatibus tabitudines, lippitudines*, & m. L. — *tabes oculorum à lippitudine*. D'abord

il faut ſavoir que les Latins rendoient toujours le mot *ophthalmie* par *lippitudo*. Le critique demande donc *ſi mon arrangement ſera plus du goût des connoiſſeurs*. Ces expreſſions conviendroient s'il s'agiſſoit de décoeffer une bouteille de champagne : mais paſſons-les. *Tout*, ajoute-t-il, *ſe réduit* à ſavoir ſi *Hippocrate* a voulu parler du *maraſme* du corps, ou de celui des yeux. J'avois fait cette réflexion avant le critique, qui auroit dû ſe rappeller l'aph. 13 de cette ſection. Le *maraſme* ou la *phthiſie* (du corps) *a lieu*, dit Hipp., *en quelques ſujets, & l'hiver ſuivant, lorſqu'après les ſéchereſſes d'un été froid, l'automne eſt pluvieux* : trois conditions qu'il poſe pour le maraſme du corps. Or il n'y en a qu'une à l'aph. 16, donc il y parle d'une autre maladie. Le critique devoit lire ma note, il y auroit vu que pluſieurs anciens Grecs avoient pris le même ſens que moi, au rapport de *Philothée* qui explique très bien ce ſens dans le paſſage que je cite. Les autres autorités que j'allegue décident preſque ſeules la queſtion en ma faveur. En vain m'objecte-t-on *Rabelais*, ſa verſion eſt une des moins intéreſſantes que j'aie lues. L'interpréte arabe a ſuivi le même ſens que lui, comme je le traduis dans ma note, ſi la particule & n'eſt pas priſe

chez lui pour *cum*, comme cela eſt très fréquent dans les langues orientales. Quelque déférence que j'aie eue pour les anciens interprétes arabes, j'avois appris de Saumaiſe (*præfat. ad tabul. arabic. Cebetis*), que ces interprétes devoient être ſuivis avec une extrême circonſpection. C'eſt ainſi que j'en ai uſé par tout; mais ils ne ſont pas à mépriſer comme l'ont prétendu *Houlier*, *Heurnius* & d'autres. Voyez les diſcours de *Reiske* & de m. *Joſeph White*, profeſſeur de langue arabe à Oxford.

Sect. 5. L'aphoriſme 38 de cette ſection, n'eſt qu'une erreur de Galien, ſur laquelle Foës, *œconom.* & d'autres avant lui, s'étoient inutilement fatigués. J'ai découvert l'erreur dans ma note. L'aphoriſme rétabli eſt également indigne d'*Hippocrate*. L'aphoriſme 41 eſt un conte de vieille que ne pouvoit faire l'auteur après avoir donné les ſignes généraux de groſſeſſe, dans l'*aphor.* 61, rétabli ſur tout, comme on le voit, dans mon texte.

Sect. 6. *J'ai*, dit le critique, *retranché l'aphoriſme* 24, *qui eſt une partie du* 18ᵉ. Il falloit dire, *qui eſt une des parties du* 18ᵉ, & l'on auroit compris que cette partie étant contenue dans le 18ᵉ, j'étois diſpenſé de la faire imprimer deux fois. *Voyez* enſuite mes notes.

J'ai fondu en un ſeul, l'aph. 36 *de cette ſection, & le* 48, *ſection* 7 : c'eſt ce que je ne crois pas. Le 36ᵉ ne fait qu'une des parties du 48ᵉ ; quoique l'interpréte arabe ne reconnoiſſe pas ce 48ᵉ, je l'ai conſervé avec les manuſcrits grecs, le mettant dans la ſection 6, & conſervant le nº. de 48ᵉ, pour ne pas troubler l'ordre. *Voyez* les notes.

Sect. 7. Mais voici les reproches les plus ſérieux : — *M. Lefeb.* n'auroit pas *dû retrancher de cette ſection les aphor.* 9, 17, 29, *qui ne ſe retrouvent pas en entier ailleurs, & dont il eſt difficile de ne pas avouer la vérité, comme de celui-ci* : « Ex » ſanguinis profluvio, delirium, aut con- » vulſio, malum ». Aurois-je oublié une ſentence auſſi importante? Puiſque le critique n'entend pas l'original, qu'il me ſuive. Paſſons à l'aphor. 3, ſect. 5 ; loin d'avoir rien retranché, j'apperçois que j'ai même donné plus d'extenſion à cette ſentence. D'abord j'ai mis dans le texte, en interprétation, le mot ἀλυσμὸς, *aluſmos*, pour faire ſentir le ſens de λυγμὸς, *lugmos*, & j'ai traduit *ſingultus* (melius *exſolutio cum jactatione membrorum*) ; ce qui caractériſe l'état qui ſuit une hémorrhagie conſidérable : *ſanguine multo fluente*, dit ma verſion. Mais *lugmos* n'eſt-il pas ici pour λύγξ *lugx*, hoquet ? *Galien* ne le

croyoit pas ; il en cherchoit le vrai ſens lorſqu'il diſoit que c'étoit *certains mouvemens du genre des efforts* que l'on fait en *vomiſſant*, mais avec plus de *force* & de *violence* ἐπιτεταμένην, καὶ σφοδροτέραν. On voit en effet, dans ces circonſtances, un faux hocquet avec une oſcitation ſpaſmodique ; les membres ſe retirent, s'alongent, ſont ſecoués, & l'aliénation d'eſprit y eſt très manifeſte & néceſſaire. Or tous ces ſymptômes ſont compris dans les deux mots *ſpaſmos* & *aluſmos*. Que *aluſmos* ſoit ici ſynonyme de *lugmos*, Foës ne permet pas d'en douter : λύζειν *luzeïn*, dit-il, eſt la même choſe qu'*aluein* ἀλύειν : donc les dérivés ſeront auſſi ſynonymes. Mais *aluſmos*, outre la ſignification de l'extrême douleur, marque auſſi l'*aliénation d'eſprit*, comme le rend auſſi l'interpréte arabe : donc je n'ai rien omis. Je dirai plus, *Erotien* cite ce mot comme pris des aphoriſmes, & le diſtingue d'ἀλύκη *aluke*. Il y étoit donc de ſon temps : un homme qui fait un dictionnaire d'un auteur ne le lit pas à la légére. Où placer ce mot s'il ne l'a pas lu ici ? Que le critique confere mes notes *pages* 64, 65, 85, &, s'il les entend, il verra que le mot ἀλύειν renferme tous les ſens de ἀδημονέειν, ἀπορέειν, ἐκλύεσθαι, ἀφρονέειν, καταγυίεσθαι.

Je demande à présent si *Hippocrate*, après avoir posé ici un principe qui renferme tous les symptômes qu'il vouloit nous présenter, devoit le répéter dans une autre section d'une maniere plus circonscrite, en se tenant au seul terme du *délire*. Cette répétition n'est donc pas d'*Hippocrate* : ai-je eu tort de regarder l'aph. 9 comme une note marginale, & de le rejetter ? N'est-il pas d'autres aphorismes répétés cinq fois dans les manuscrits ? je l'ai prouvé. En est-ce assez pour prouver à mon critique qu'il ne m'a pas compris, même pas lu, & combien j'ai été circonspect dans mes retranchemens. Encore une fois, je n'ai pas pu tout dire. Quant à l'aph. 17, passons à l'aph. 58, sect. 5. Il est vrai que le mot κακὸν *malum* ne s'y trouve pas : il ne doit pas non plus y être. C'est ce que n'a pas senti le critique. Le but de l'auteur est d'y marquer quelles maladies symptomatiques résultent des idiopathiques qu'il y rapporte, abstraction faite du danger subséquent. Tel est aussi le but des aphorismes de la section 7, en grande partie. Je l'ai dit, *pag.* 351 : *Notandum hìc agi de morbis qui alii alios excipiunt, nulla habitâ ratione imminentis periculi : ideo plures codices græci, & arabes omittunt vocem* κακὸν, *in fine harum sententiarum.* Il fai-

loit donc apporter ces raiſons, que le critique peut-être trop précipité ſupprime. Le déſordre ſurvenu dans les aphoriſmes ayant fait méconnoître le but de l'auteur, chacun a ajouté à ſon gré le jugement qu'il a cru pouvoir porter ſur le prognoſtic. Voilà pourquoi les manuſcrits ſont ſi peu d'accord ſur cet objet. L'auteur vouloit, dans la ſect. 7, nous donner l'eſquiſſe d'un grand ouvrage ſur la *ſucceſſion des maladies* ; mais, ai-je dit, *deſideratur adhuc* : il n'eſt pas encore exécuté. C'eſt un des plus précieux ouvrages de médecine à faire. *Rega*, dans un petit livre (*de ſympath.*) auſſi peu lu qu'il mérite de l'être, a touché quelque choſe ſur ce ſujet ; mais c'eſt ſi peu de choſe !

L'aphoriſme 29 eſt, dans mon texte, plus complet que dans les autres : *voyez* ſect. 6, aph. 14, je le donne tel que l'Arabe l'a lu, & tel qu'il exiſte dans le livre des criſes, n°. 76. La répétition incomplette de l'aph. 29, ſection 7, a été priſe des *Coaques* ; conférez mes notes. Je donne les deux évacuations par leſquelles ſe termine heureuſement l'hydropiſie ; les textes vulgaires n'en donnent qu'une. L'auteur auroit pu y ajouter les ſueurs.

Me voici au dernier reproche : — *J'ai fait*

fait dire à l'auteur, & d'après un livre qui me condamne, que ceux qui sont atteints de gangrene au cerveau meurent en sept jours. Si je lui avois fait dire *en deux heures*, ou *six au plus*, j'aurois eu raison ; mais je ne fais dire ni l'un ni l'autre. Le critique devoit lire mes notes, il auroit vu ce que les anciens entendoient par *le sphacele du cerveau*, que j'ai traduit *sphacelatum* faute d'un autre mot latin que je ne connois pas, pour rendre le terme σφακελισθῆ. Vingt citations lui auroient expliqué l'idée de l'auteur : c'est même un point de doctrine assez neuf pour notre âge.

D'après un livre qui me condamne, ce qui prouve que les pieces de mon procès ont été entre les mains d'un rapporteur infidéle : j'ai cité plusieurs livres. Je me borne ici à deux.

L'aphorisme vulgaire dit, sans exception, *meurent dans les trois jours*, non *en trois jours*, ἐν τρισὶ, non τῇ τρίτῃ. Ainsi les *trois premiers jours* peuvent être mortels. C'est ce que les Latins exprimeroient par *intrà tres dies moriuntur.* Le critique a-t-il compris le sens d'*intrà* ? Selon la premiere citation de mes notes, *ils meurent* presque tous dans *les trois jours* ; un petit nombre passe le *sept*, & échappe au danger, *de morb.* lib. 2,

pag. 25, *Foës*. Selon ma seconde citation ils meurent *le trois* ou *le cinq*; s'ils passent le sept, ils se sauvent, *de morb.* lib. 3, p. 67. *Foës* traduit mal ici *intrà tertium aut quintum* : les jours sont *préfixes*. Ainsi, d'après ces citations, les jours peuvent être tous mortels du trois au sept. Joignant la série de l'aphorisme & celle-ci, tous les jours peuvent devenir mortels *du premier au sept*. *Intrà septem dies* rend donc bien cette idée. L'aphorisme est pris de l'un ou l'autre de ces deux livres, cela est visible ; sans cependant s'accorder ni avec l'un, ni avec l'autre. Croira-t-on qu'*Hippocrate*, qui en a pris plusieurs autres aphorismes, ait été assez hardi pour contredire si ouvertement ces livres qu'on auroit pu lui objecter ? car il paroît qu'il a eu des jaloux : *invidia virtutum comes*. Ces accidens paroissent avoir été très connus en Grece sous la dénomination qu'il leur donne ; les fréquens passages qui en font mention le prouvent. Qu'auroit donc eu à répondre *Hippocrate* contre l'expérience de ses contemporains ? car il s'agit ici d'un fait très connu. Est-ce donc moi qui suis en contradiction avec ces livres, ou l'aphorisme vulgaire ? Supposons à présent avec l'opinion, que ces livres soient de lui : jamais homme auroit-il

été pris dans une contradiction plus manifeste ? Deux autorités devroient donc l'emporter sur l'aphorisme ; il faudroit donc ou le rejetter, ou le réformer : mais cette supposition ne peut avoir lieu. Ces livres ne présentent nullement ni la touche, ni le génie de ce grand homme ; ce sont des premiers apperçus rédigés sans ordre, sans exactitude dans la suite des symptômes, dans la maniere de présenter le genre, l'espece, la nomenclature des maladies ; enfin ce ne sont que les premiers rudimens d'une médecine naissante, qui nous a consigné, sans lumieres distinctes, les progrès que l'art avoit faits jusqu'alors. Néanmoins on doit la croire sur des faits aussi fréquens, parce que tout homme attentif peut s'assurer d'un fait, sans en connoître ni la cause, ni les circonstances. Si les passages que l'auteur en a tirés se trouvent altérés par les copistes, pourquoi ne pas remonter à la source, pour en comparer les ruisseaux. Il est vrai qu'il a quelquefois changé en extrayant : mais lorsqu'on ne voit aucune raison du changement qu'il a dû faire, la pluralité des autorités doit l'emporter. Or ces deux livres, bien examinés, s'accordent à nous présenter le danger de mort *du premier au sept.* Je pouvois donc en prendre la teneur com-

binée qui renferme celle de l'aphoriſme vulgaire, loin de l'exclure : c'eſt auſſi le ſeul terme que j'ai pris. Ces livres me condamnent-ils? a-t-on fait ces réflexions avant de me juger? je ne le crois pas. Je les avois faites avant de rien changer : je ne doute pas que mon critique ne les ſente. Au reſte, ce n'eſt que pour moi que j'écris ceci; il eſt bon de ſavoir ſe rendre compte à ſoi-même : au moins ai-je mis, je penſe, des lecteurs équitables en état de me juger plus pertinemment.

En écrivant ces derniers mots j'apprends que la critique que j'attendois vient de paroître. Au premier coup-d'œil j'apperçois de la contradiction, & un trait de précipitation ſingulier. L'auteur, *pag.* 4, me fait ce reproche : *C'eſt à l'aide des verſions hébraïques & arabes d'*Hippocrate, *qui nous reſtent, qu'il* (moi) *entreprend de corriger le texte des aphoriſmes.* Et plus bas il dit que « mes notes roulent ſur les *leçons des manuſcrits grecs, &c.* ».

Page 12, « *gaſter* ſignifie communément l'épigaſtre & toute la région compriſe entre le diaphragme & le pubis. *Meletius* n'a donc pu entendre *ſitodochon gaſtera* que du *ventricule* & des *inteſtins* ». Outre le défaut de logique de ce raiſonnement, le critique peut-il ignorer, au bout de vingt ans de lecture

d'*Hippocrate*, que *gaſter* ſe prend auſſi, dans ce médecin, pour le ventricule ſeul? *Voyez* Foës, *œconom.* au mot *gaſter*. Je me tais ſur le reſte.

RÉCIT EXACT

Du malheur arrivé à Narbonne le 16 avril 1779, & dont il a été parlé dans le journal de Paris, n°. 144, *de la même année.* (1).

Le ſieur *Faure*, négociant, originaire de Caſtelnaudari, avoit, depuis pluſieurs années, acquis une vaſte maiſon, appellée *le Luxembourg*, & ſituée près du rempart de Narbonne. Cette maiſon avoit ſervi, pendant une quinzaine d'années, à loger un nombre conſidérable d'ouvriers en ſoie. Depuis la deſtruction de la manufacture, une quantité prodigieuſe de locataires avoit pris la place des ouvriers. Une foſſe d'aiſance d'environ 9 pieds de long ſur 7 de large, & de 8 de profondeur, creuſée dans l'angle d'une des cours de cette maiſon, avoit été le réceptacle

---

(1) Envoyé à la faculté de médecine de Paris par les médecins de Narbonne.

tant des excrémens ordinaires, que d'ordures de toute eſpece; les arrieres-faix de toutes les femmes accouchées en ce lieu, le produit de toutes les ſaignées qui y ont été faites, vers à ſoie, cocons, ſédiment de verd-de-gris, en un mot tout ce qu'on peut imaginer de plus propre à augmenter l'infection, avoit été entaſſé, pendant plus de vingt ans, dans cette foſſe au point de la remplir.

Le ſieur *Faure* ſe détermina à la combler, & à en faire creuſer une nouvelle à côté de l'ancienne. Les proportions d'ouverture étoient les mêmes, mais elle devoit avoir 18 pieds de profondeur. Le recreuſement en étoit à-peu-près fini; le 16 avril, ſur les 9 heures & demie du matin, pendant qu'un maçon accompagné d'une jeune fille, qui lui ſervoit d'aide, achevant d'enlever du fond quelques reſtes de terre, deux autres ouvriers placés ſur un échafaud établi dans l'enceinte de la foſſe, à environ 11 ou 12 pieds de profondeur, travailloient à préparer la naiſſance de quelqu'arceau ou voûte qu'on ſe propoſoit de faire. L'un d'eux (celui qui a péri) ayant voulu entailler un peu le mur d'enceinte de l'ancienne foſſe, ce mur s'eſt ouvert vers un des angles de cette foſſe, & à-peu-près vers ſon fond.

Un jet d'une matiere fluide, d'un verd foncé, d'une odeur affreuſe, s'eſt élancé dans la nouvelle foſſe avec une vivacité proportionnée à la preſſion qu'exerce ſur ſa baſe une colonne homogene d'environ huit pieds.

Le maçon qui étoit au fond de la nouvelle foſſe, s'élance auſſi-tôt ſur ſa compagne, ſans doute pour l'arracher au danger dont ils étoient menacés l'un & l'autre ; mais inutilement : ils tombent enſemble, ſuffoqués dans environ demi-pied de la matiere délétere, dont l'irruption continuoit toujours. Ce maçon s'appelloit *Jean Dartigues*, & étoit âgé de 29 ans. La fille (*Marie Noyer*) en avoit 17 à 18.

Cependant un des maçons qui étoient placés ſur l'échafaud, homme de 5 pieds 8 à 9 pouces, & des plus robuſtes, celui qui étoit la cauſe prochaine de ce malheur, par le décharnement qu'il avoit voulu faire au mur, ſe précipita ſur l'échelle dreſſée dans la foſſe, pour aller au ſecours de *Dartigues* ſon camarade & ſon parent. Mais à peine a-t-il deſcendu quelques échellons, que la vapeur méphitique l'accable, & il tombe à côté de *Dartigues*. Cette troiſieme victime eſt *Gabriel Olive* âgé de 32 ans.

La vapeur s'étend déjà juſqu'à l'échafaud. Le nommé *Pierre Verdier*, âgé de

55 à 56 ans, qui se disposoit à porter du secours à ses camarades, en est saisi; il tombe sur l'échafaud, & y reste étendu sans connoissance.

Un fils de ce maçon, âgé d'environ 14 ans, veut aller au secours de son pere; mais cet enfant, victime de la piété filiale, devient bientôt la proie du gouffre infect dans lequel la perte de ses forces & sa chûte le précipitent.

Le sieur *Barthez*, trafiquant en laines, homme de petite taille, mais des plus forts & des plus nerveux, âgé d'environ 38 ans, passe devant cette funeste maison. Il étoit prêt à monter à cheval; mais, attiré par les cris d'une populace désolée, il oublie ses affaires, entre, perce la foule. La frayeur des assistans, le nombre des malheureux qu'un instant a privés de la vie, rien ne l'arrête; il saisit l'échelle, descend avec précipitation dans l'antre pestiféré. Déjà il touche de la main un de ces infortunés; toutes ses forces s'évanouissent, il chancelle, & tombe dans l'horrible cloaque où il expire.

Le sieur *Faure*, dont l'habitation ordinaire étoit éloignée d'environ deux cens pas, averti des funestes catastrophes dont sa maison du Luxembourg étoit le théâtre, y vole. Il appelle dans le chemin tous ceux qu'il rencontre, les prie de

venir avec lui, pour ſauver des malheureux, y arrive, plonge ſes regards dans ce ſépulchre infect. Son ame eſt déchirée, les aſſiſtans s'apperçoivent de ſon deſſein, ils veulent le retenir, mais en vain, il s'arrache de leurs bras, il ſaiſit un jeune garçon ſerrurier qui déjà avoit deſcendu deux ou trois échellons; la pâleur dont le viſage de cet enfant étoit couvert ne l'intimide point, il l'attribue à un défaut de courage; il le force de remonter, & prend ſa place: mais à peine eſt-il parvenu au quart de la profondeur, la vapeur meurtriere anéantit ſes forces, ſes jambes, ſes bras n'ont plus de mouvement, il tombe d'une hauteur de plus de deux toiſes dans cet abîme de mort, d'où il vouloit arracher ſes ouvriers & ſes concitoyens.

On aura peine à le croire. Déjà, en moins d'une demi-heure, ſix perſonnes ſont englouties dans cette fange empeſtée: la foudre ne porte point des coups plus prompts & plus meurtriers que la vapeur qu'exhale ce cloaque. Cependant il ſe préſente encore deux citoyens généreux qui oſent affronter la mort pour ſauver leurs ſemblables, l'un eſt *Antoine Garnier*, cordonnier, âgé d'environ 36 ans, de taille moyenne, d'un tempérament bilieux, ſec & robuſte; l'autre eſt...

Caraquet, tonnelier, d'environ 35 ans, d'une complexion en apparence médiocre. Mais hélas, ils sont bientôt les victimes de leur courage & de leur zele ! Ce dernier exemple glace tous les cœurs; il n'est plus permis d'espérer d'approcher impunément de cet antre de mort, les hommes fuient, & les femmes font retentir l'air de leurs gémissemens & de leurs cris lamentables. La nouvelle d'un désastre aussi affligeant parvient à la maison de mm. *La Forgue*, neveux du sieur *Faure*. A l'instant l'aîné cherche, appelle son frere, jeune homme aussi vigoureux & aussi déterminé que lui : ils volent ensemble au Luxembourg. Trop convaincus qu'ils ne peuvent, à l'aide d'une échelle & de leurs bras seuls, donner un secours efficace à leur malheureux oncle, ils courent chercher des cordes; abîmés de douleur, ils ne peuvent réfléchir, la premiere qui se présente sous leur main leur paroît suffisante; mais il falloit une poulie pour tirer parti de cette corde, il falloit fixer la poulie; on cherche, le point d'appui est assuré : malheureusement la corde se trouve trop courte, on est obligé d'en attendre une autre, des instans précieux sont perdus; enfin la machine est placée. Le sieur *La Forgue*, cadet, se fait attacher sous les bras, des-

cend avec intrépidité, va chercher ſon oncle, le démêle à travers les morts ; &, malgré la peſte qui l'aſſaille de toutes parts, il le ſerre dans ſes bras, l'attache à lui, tout couvert de la fange la plus inſupportable ; &, à l'aide de ſon frere, il le tire de la foſſe.

Verdier n'étoit pas plongé dans le cloaque, il étoit, comme nous l'avons dit, reſté étendu ſans connoiſſance ſur l'échafaud. Le même m. *La Forgue* cadet, toujours ſecondé par ſon frere, redeſcend, s'aſſure de même du corps de *Verdier*, & le ramene. Ses forces étoient épuiſées autant par les efforts qu'il avoit faits, que par l'action de la vapeur méphitique. Il eſt donc forcé de laiſſer à d'autres la douce ſatisfaction de retirer les ſept malheureux qui déjà étoient couverts de près de quatre pieds de fange.

Un porte-faix, nommé *Langet*, enhardi par les ſuccès de mm. *La Forgue*, conſent à employer les mêmes moyens, &, aidé par les aſſiſtans, va chercher & retire ſucceſſivement les cadavres des infortunés *Darigues*, *Noyer* (fille), *Olive*, *Verdier* fils, *Barthez*, *Garnier* & *Caraquet*.

Ce n'eſt qu'à onze heures paſſées, & après que les ſieurs *Faure* & *Verdier* avoient été retirés de la foſſe, que les

magiſtrats de la ville ſont informés d'un malheur auſſi effroyable ; ils courent auſſitôt au Luxembourg, font chercher & mandent les médecins & chirurgiens qu'on pourra rencontrer. Les ſept derniers cadavres que *Langet* avoit retirés ne donnoient aucun ſigne de vie ; les magiſtrats les font tranſporter & dépoſer dans un cimetiere voiſin : on laiſſa ſur le pavé les ſieurs *Faure* & *Verdier* dont la circulation étoit encore ſenſible.

Pour empêcher que la vapeur méphitique, qui s'élevoit encore de la foſſe, ne produisît dans le voiſinage des effets pernicieux, par ordre des magiſtrats, avant même qu'aucun médecin fût arrivé, on jetta dans la foſſe une grande quantité de chaux vive.

Enfin vers midi, c'eſt-à-dire, plus de deux heures après que les ſieurs *Verdier* & *Faure* avoient été frappés de la vapeur méphitique, & une heure & plus après qu'on eut retiré le ſieur *Faure* de la fange où il étoit reſté plongé au moins trois quarts d'heure, & *Verdier* de deſſus l'échafaud, où il étoit reſté expoſé à la vapeur méphitique pendant plus d'une heure, les médecins & chirurgiens arriverent preſque tous enſemble, & tinrent la conduite tracée dans le rapport qui ſuit.

Nous soussignés docteurs en médecine de l'université de Montpellier, & maîtres en chirurgie de la ville de Narbonne, résidans dans ladite ville, Déclarons et attestons à qui de droit, que, priés les uns par mm. les administrateurs de la police, les autres par les parens de feu le sieur *Faure*, ou guidés par notre zele pour le bien de l'humanité, nous nous serions transportés dans la maison de Luxembourg de cette ville, le 16 avril dernier, où nous serions arrivés, à très peu de chose près, ensemble vers l'heure de midi; où étant, on nous auroit introduits dans une piece au rez-de-chaussée, dans laquelle nous aurions trouvé le sieur *Faure*, marchand, couché sur un matelas étendu sur le pavé, tout auprès & vis-à-vis une très grande fenêtre entiérement ouverte, qui communique à une cour spacieuse de ladite maison, n'ayant sur tout le corps qu'une chemise des plus légeres, la tête découverte, & ayant tous les symptômes suivans: 1°. une privation entiere de tous ses sens, tant internes qu'externes; 2°. la respiration très stertoreuse, très gênée, convulsive; 3°. les yeux saillans, le visage d'un violet foncé; 4°. une très grande flexibilité de tous ses membres.

Après nous être assurés de tous & chacun de ces symptômes, nous avons conféré tous ensemble dans la piece même, pour décider du traitement convenable à l'état actuel du malade; &, avant tout, avons prié m. *Ferrier*, médecin qui avoit été avant nous auprès du malade, de nous faire part de l'état dans lequel il l'avoit trouvé, & des secours qu'il lui avoit fait administrer. Sur quoi ledit sieur *Ferrier* nous a répondu qu'ayant été prié par m[lle] *Faure*, par le ministere de sa servante, à plus de dix heures trois quarts du matin, de courir au secours de son mari, à qui il étoit arrivé un fâcheux accident dans sa maison du Luxembourg, il y avoit volé; qu'étant arrivé dans une des cours de cette maison, où il avoit vu beaucoup de monde tumultueusement assemblé, il avoit, en entrant, apperçu le sieur *Verdier* qu'on lui auroit dit avoir été tiré d'une fosse infecte, & qui étoit étendu sans connoissance sur le pavé, près de la porte; que s'étant approché de lui, & lui ayant trouvé le pouls assez bon, quoiqu'avec la respiration fort gênée, sans être stertoreuse, il s'est borné à lui jetter sur les bras, le visage & la poitrine de l'eau froide d'un baquet qui s'est trouvé sous sa main; qu'ayant de suite demandé & obtenu un verre de vinaigre, il lui en

avoit fait flairer & même boire quelques petites doses affoiblies avec de l'eau, que ledit *Verdier* avoit avalé avec assez de facilité; qu'enfin le trouvant dans un état à n'avoir besoin de quelque temps d'aucun secours ultérieurs, il avoit prié mm. *Lamare* & *Duroché*, maîtres en chirurgie, qui étoient présens, de lui continuer long-temps des frictions avec le vinaigre sur la poitrine & autres parties du corps, & sur tout de le faire transporter au plutôt dans un air plus pur. Après quoi ayant demandé où se trouvoit le sieur *Faure*, on l'avoit conduit à travers une foule de peuple auprès de la fosse, que le symptôme qu'il avoit déjà observé sur *Verdier* lui fit soupçonner méphitique; qu'il avoit apperçu le sieur *Faure* tout couvert d'une matiere verdâtre, & d'une odeur détestable, auquel l'un des vicaires de la paroisse S. Paul donnoit l'extrême-onction, & à qui le sieur *Calmettes*, chirurgien, faisoit flairer une topette d'esprit volatil de sel ammoniac; qu'alors même on ne pouvoit pas le regarder comme véritablement asphyxié, puisqu'il respiroit sensiblement, quoique foiblement, & que son pouls, quoique petit & rare, étoit assez sensible; que, l'extrême-onction terminée, il avoit insisté pour qu'on transportât sur

le champ le malade dans une autre des cours de la maiſon, où il auroit dû être placé au ſortir de la foſſe méphitique, ayant été très imprudent, & l'effet d'une ignorance craſſe, de le laiſſer pendant plus d'un quart d'heure à côté de la foſſe, & dans un air empeſté où les gens les mieux portans ne pouvoient reſter ſans en être ſenſiblement incommodés.

Que l'ayant fait changer dans cette autre cour, il lui avoit fait lui-même quelques aſperſions d'eau froide ſur le viſage & ſur la poitrine, & fait faire par le ſieur *Calmettes* des frictions continuelles ſur toute la poitrine & autres parties, avec la main, à tous momens baignée, ſoit de vinaigre ordinaire, ſoit de vinaigre ſpiritueux, dit *des quatre voleurs*, qui lui étoit auſſi donné à flairer alternativement avec l'eſprit volatil de ſel ammoniac; qu'inſtruit de l'efficacité de la boiſſon du vinaigre affoibli avec l'eau, ſi vantée en pareil cas par le très célebre m. *de Sauvages* ſon ancien profeſſeur, il avoit eſſayé pluſieurs fois d'en faire boire au ſieur *Faure*, comme il avoit fait à *Verdier*, mais toujours ſans ſuccès, le malade étant dans l'impoſſibilité phyſique d'exécuter le méchaniſme de la déglutition.

Que ce traitement ayant été continué quelques minutes, le pouls du ſieur *Faure* étoit

étoit devenu un peu plus fort, ainſi que ſa reſpiration qui avoit été ſtertoreuſe dès le moment qu'elle avoit été plus ſenſible, & qu'on avoit vu ſur ſes levres de l'écume; qu'alors le malade avoit paru travaillé par de fréquentes & très fortes envies de vomir; que dans ce cas ne pouvant rien lui faire boire, pour remédier à ce ſymptôme, il avoit conſeillé au ſieur *Calmettes* d'introduire la barbe d'une plume dans ſa bouche, dans la vue d'extraire les glaires que les efforts ſpontanés paroiſſoient faire remonter de l'eſtomac.

Qu'à cette époque le ſieur *Calmettes* avoit dit à pluſieurs chirurgiens, de la préſence deſquels il paroiſſoit fâché, d'aller au ſecours des autres ſuffoqués qu'on étoit occupé à tirer de la foſſe; que pour lui, il répondoit du ſieur *Faure*: mais que lui *Ferrier* avoit dit alors au ſieur *Calmettes* qu'il ne falloit pas tant précipiter ſon jugement, & qu'il y avoit au contraire tout à craindre que l'état du ſieur *Faure* ne fût irrémédiable; qu'après ce propos, la foule augmentant, & n'ayant point de gardes pour empêcher la populace d'entrer dans la cour, & ne pouvant réuſſir par prieres à l'écarter tant ſoit peu du malade ſur lequel tout le monde ſe précipitoit, il avoit pris le parti, de concert avec le ſieur *Calmettes*,

de le faire transporter dans une piece basse très voisine de la cour où il l'avoit fait placer dans la position où nous l'avions trouvé, faisant toujours continuer les moyens qui l'avoient rappellé à l'usage des fonctions vitales. Finalement, que s'étant apperçu que le pouls du malade étoit devenu un peu plus fort & dur, avec la respiratîon toujours stertoreuse, il avoit dit au sieur *Calmettes* qu'il croyoit indispensable de faire tout de suite une saignée à la jugulaire, dans la vue de dégorger le cerveau & la poitrine, genre de remede unique dans le cas présent, recommandé par tous les auteurs, & notamment par m. *Portal* qui, dans son rapport sur les secours à donner aux suffoqués, met cette saignée au premier rang; que dans ce moment le sieur *Calmettes* n'ayant pas voulu entreprendre cette opération, lui *Ferrier* en avoit conféré avec les sieurs *Lamazere* & *Alibert*, maîtres chirurgiens, & que ces mm. qui avoient tâté le pouls du malade, qui l'approuvoient hautement, & qui sentoient bien l'absolue nécessité de cette saignée, alloient la faire lorsque nous avions paru; ce qui avoit suspendu tout procédé ultérieur.

Après ce rapport achevé, vu les symptômes mentionnés ci-devant, il a été

décidé que la maladie actuelle du ſieur *Faure* étoit une apoplexie forte & non aucunement le plomb ou aſphyxie des vuidangeurs ; que cette apoplexie avoit été occaſionnée par l'activité de la vapeur méphitique, & aggravée par l'application immédiate de la matiere méphitique même, ſur tous les pores de la peau pendant au moins trois quarts d'heure.

Quant au prognoſtic, vu l'affaiſſement prodigieux où paroiſſoit être le cerveau, & la gêne continue de la reſpiration, nous avons, avant de rien entreprendre, déclaré cette apoplexie mortelle, quelque ſecours que nous puiſſions mettre en uſage.

Mais faiſant réflexion en même temps qu'en rempliſſant, autant qu'il ſeroit poſſible, les indications à meſure qu'elles ſeroient fournies par les ſymptômes, nous pouvions au moins retarder la mort du malade, l'humanité, l'honneur, la probité nous en faiſant un devoir, nous avons ordonné la ſaignée à la jugulaire; mais le ſieur *Calmettes* qui s'étoit emparé excluſivement du malade, parce qu'il avoit été le premier à le ſecourir, n'ayant pas oſé la tenter, ſous le frivole prétexte du danger de la compreſſion qu'il diſoit néceſſaire ; les autres maîtres en chirur-

gie étant abſens en ce moment, nous nous ſommes bornés, quant à préſent, à faire pratiquer une ſaignée au bras. Le ſieur *Calmettes* la fit; le ſang jaillit avec une impétuoſité extraordinaire: cette ſaignée eut lieu à environ midi, & évacua à peu près dix onces de ſang.

Environ demi-heure après cette ſaignée, le ſieur *Batcave la Brouce*, profeſſeur royal pour les accouchemens, maître en chirurgie, & chirurgien ordinaire du malade, étant entré, & les jugulaires étant toujours fort groſſes & tendues, nous lui avons propoſé de faire une ſaignée à l'une de ces veines. Cette ſaignée ayant été faite à environ midi trois quarts, ſous nos yeux, avec la plus grande dextérité, ſans aucune eſpece de compreſſion, un des maîtres en chirurgie, le ſieur *Alibert* qui venoit d'entrer, voulut bien ſe charger de tenir la peau du col légérement pincée, & obvia, par cette pratique ſimple, à l'hémorrhagie, & aux inconvéniens de la compreſſion que faiſoit ſemblant de craindre le ſieur *Calmettes*. Il fut évacué, par cette ſaignée, environ huit à neuf onces de ſang. Dans l'intervalle de ces deux ſaignées, il avoit été donné un lavement d'eau commune légérement ſalée, avec une forte doſe de

vinaigre ; mais ce lavement, rendu tout de ſuite, n'avoit procuré la déjection d'aucune matiere étrangere.

Cependant les envies de vomir continuoient toujours, des glaires chargées d'une humeur verdâtre parfaitement ſemblable pour la couleur & pour l'odeur infecte, à la matiere dans laquelle le malade avoit été plongé, & qu'on avoit ſoin de faire retirer toujours avec la barbe d'une plume, paſſoient à tous momens avec effort de l'eſtomac à la bouche ; & nous convainquoient que ce viſcere, d'ailleurs chargé de la matiere d'un ample déjeuné, en étoit immédiatement tapiſſé. On a eſſayé, de temps à autre, de faire avaler au malade quelque peu de vinaigre avec de l'eau, mais toujours inutilement. Cependant on a continué les frictions avec le vinaigre ; on en tenoit preſque toujours au nez du malade, on lui en frottoit les tempes. Les ſymptômes apoplectiques continuoient à-peu-près avec la même force. Plus de demi-heure s'étoit écoulée dans l'adminiſtration de ces moyens ; il en étoit environ une & demie, lorſque nous nous ſommes apperçu que le malade faiſoit des efforts comme pour évacuer par le bas.

Nous avons preſcrit alors un lavement ſtimulant avec la décoction de tabac mêlé

avec le vinaigre. Ce lavement fut rendu très vite malgré les précautions qu'on prit pour le faire garder, & n'évacua presque aucune matiere hétérogene.

Sur les deux heures les symptômes étant les mêmes, le pouls battant avec véhémence, étant dur, serré, le visage rouge, violet, les jugulaires fort grosses & tendues, nous avons déterminé une nouvelle évacuation sanguine par l'ouverture qui avoit déjà été faite à l'un de ces vaisseaux. Cette évacuation a été d'environ huit à neuf onces.

L'effet sensible de cette seconde saignée à la jugulaire, fut de rendre le pouls moins dur, plus égal, plus développé; le malade respiroit avec tant soit peu moins de difficulté. La sterteur, qui du reste n'a jamais cessé, étoit un peu moins forte. Environ vers les deux heures & demie, il a été prescrit & donné de suite un lavement avec la décoction de tabac, du vin émétique trouble, & toujours une forte dose de vinaigre. Ce remede a occasionné de suite une déjection médiocre, mais chargée de quelques matieres très fétides. On a continué sans cesse l'extraction des glaires que les efforts continuels pour le vomissement faisoient remonter; on a mis sous le nez le vinaigre & l'alkali volatil.

La rougeur violette du visage, la prominence des yeux, l'enflure des vaisseaux de la tête, démontroient la nécessité d'une nouvelle évacuation sanguine; on se détermina à la faire locale par le moyen des sangsues: on appliqua, vers les trois heures, trois de ces reptiles sur les vaisseaux des tempes. Il fut tiré, par cette voie, environ quatre à cinq onces de sang. Cette évacuation, jointe aux précédentes, ne pouvoit qu'avoir considérablement dégorgé les vaisseaux du cerveau. Cependant les nausées fréquentes que le malade éprouvoit depuis plus de deux heures (il en étoit alors environ trois) augmentoient & n'aboutissoient qu'à produire de temps en temps l'évacuation, par la bouche, de quelques paquets glaireux, verdâtres & très fétides. Estimant alors que nous aurions beau travailler à dégorger par les saignées les vaisseaux du cerveau tant que le malade resteroit en proie à ces fortes nausées, dont l'effet continuel & méchanique ne pouvoit être que d'augmenter simultanément la détermination du sang vers le cerveau, sachant tous d'ailleurs, par une expérience réitérée dans des d'apoplexies, que dans les circonstances de nausées graves, après avoir convenablement désempli les vaisseaux, nous avons vu l'administration

d'une eau émétisée suivie du plus grand succès, en déterminant souvent peu de vomissement, mais ordinairement beaucoup d'évacuations par le bas suivies d'amélioration dans l'état du malade, & connoissant parfaitement toutes les autorités pour & contre l'émétique dans les cas apoplectiques, nous nous sommes décidés à demander une topette d'eau stibiée, pour essayer d'en faire avaler au malade; mais nous avons reconnu, en voulant en faire avaler, que le sieur *Faure* ne pouvant exécuter absolument le méchanisme de la déglutition, quoiqu'on employât tous les moyens pour réussir à en faire passer quelques cuillerées, nous ne devions absolument pas compter sur l'effet de ce remede.

En effet, nous fûmes tous témoins, & comme tels, nous affirmons que cette eau, dont on jettoit de temps en temps, avec art, une cuillerée dans la bouche du malade, étoit constamment rejettée après avoir été quelque temps dans sa bouche, avec le bruit ordinaire qu'occasionne l'action de gargariser; & après avoir vu ainsi répandre une topette entiere, nous nous sommes vu forcés de cesser des tentatives inutiles, dans la crainte de suffoquer le malade.

Cependant l'état où il étoit s'aggra-

voit toujours par la continuité, le pouls étoit à la vérité moins dur, moins ſerré, paſſablement bon ; mais la reſpiration toujours très ſtertoreuſe, le cerveau dans un état d'affaiſſement déplorable ; on eſſaya de fortes vellications, des pincemens aux jambes, des frictions à la plante des pieds avec une vergette rude, mais le malade ne témoigna pas la moindre ſenſibilité, pas le plus petit mouvement d'un ſeul doigt de ſes pieds.

Alors, dans la vue d'opérer quelque révulſion, & d'occaſionner quelques favorables ſecouſſes dans le ſyſtême nerveux qui étoit dans un état de torpidité ſi effrayante, nous avons, vers les quatre heures, fait appliquer au gras des jambes du malade deux emplâtres véſicatoires avec les cantharides & le camphre.

La néceſſité d'évacuer par le bas, nous paroiſſoit extrême, & ayant éprouvé déjà l'inſuffiſance des lavemens les plus âcres, nous avons décidé de tenter ſi ceux de fumée de tabac dont nous avons vu, dans pluſieurs cas d'apoplexie, les meilleurs effets, & que nous ſavions certainement avoir été employés avec le plus grand ſuccès par pluſieurs praticiens du plus grand nom, les *Screiber*, les *de Haen*, dans des cas de ſuffocation occaſionnée par des vapeurs méphitiques, ſeroient

plus efficaces ; usant alors d'une pipe à fumer qu'on venoit d'apporter, le sieur *Alibert*, maître en chirurgie, en a soufflé deux ou trois fois dans le fondement du malade ; mais à raison de l'affaissement du *rectum*, joint au relâchement du sphincter de l'*anus*, la très grande partie de la fumée est sortie de suite, & il en est très peu pénétré dans les intestins. Cependant un instant après il y a eu une évacuation très fétide, & plus considérable toute seule, que celle des trois précédens lavemens. Cette évacuation faite, nous avons reconnu le ventre plus souple, mais la respiration étoit toujours très stertoreuse, l'affaissement toujours le même, le pouls toujours fort : nous avons alors (vers les quatre heures & demie) ordonné l'application de deux épispastiques à la plante des pieds. Cependant on n'a pas cessé de faire flairer le vinaigre & l'esprit volatil du sel ammoniac, non plus que d'extraire, avec la plume, les glaires que le pauvre malade poussoit de temps en temps de son estomac. Le sieur *Batcave la Brouce* lui a soufflé, à plusieurs reprises, de l'air dans les narines avec un tuyau de pipe.

L'insuffisance de tous les secours donnés jusqu'ici, l'impossibilité de rien faire avaler au malade, nous confirmant de

plus en plus dans l'idée où nous étions dès le commencement, en donnant notre prognostic, nous nous ſerions décidés à abandonner ledit ſieur *Faure*, ſi la pitié, la confiance de ſa malheureuſe famille, & les préceptes des oracles de la médecine, ne nous euſſent fait une loi de tenter tous les moyens humains de diminuer la violence de ſes ſymptômes. Tous les remedes, qui pouvoient tendre à opérer une révulſion du cerveau & de la poitrine aux extrémités, du centre à la circonférence, nous paroiſſoient propres à produire les effets de retarder la ruine totale des viſceres affectés : il étoit alors plus de 5 heures. Le pouls, quoiqu'aſſez bon, ne répondoit pas aſſez pour permettre, au moment, une autre ſaignée. Nous nous ſommes donc bornés, à cette époque, à ordonner l'application de deux autres veſicatoires aux bras, & celle d'une ventouſe ſéche qui fut appliquée par le ſieur *Labrouce* quatre ou cinq fois ſur les parties les plus ſenſibles du corps, comme ſur le moignon d'une épaule, ſur la partie charnue d'une cuiſſe ; mais les uns & les autres de ces remedes ne firent pas plus d'impreſſion ſur notre malheureux apoplectique, que s'ils euſſent été pratiqués ſur un autre corps que le ſien. Après l'application de cette ventouſe,

chacun de nous ayant à voir plusieurs malades ordinaires, & la nuit approchant (il étoit à-peu-près six heures), l'état du malade ne laissant rien à craindre pour une fin prochaine, étant d'ailleurs convenable de s'en tenir quelque temps à l'expectative, pour voir l'effet des vésicatoires, nous nous sommes séparés, assignant l'heure de neuf pour nous rejoindre auprès du malade, & ordonner alors ce qui seroit indiqué par les symptômes. Nous avons seulement prié le sieur *Butcave la Brouce* de ne pas quitter le malade, & de lui faire flairer souvent le vinaigre & l'alkali volatil, le chargeant d'examiner, vers les huit heures, l'état des premiers vésicatoires, & de les remettre saupoudrés de cantharides, dans le cas qu'ils n'eussent pas mordu, & de nous faire avertir s'il arrivoit quelque changement notable, en mal ou en bien, avant l'heure indiquée.

Etant revenus sur les neuf heures dans la chambre du malade, nous y avons trouvé les sieurs *Alibert*, *Lamazere*, *Peyras*, *Calmettes*, maîtres en chirurgie, & le sieur *La Brouce* qui nous a dit qu'ayant vu, sur les huit heures, que les vésicatoires des jambes n'avoient pas agi, il les avoit remis après les avoir saupoudrés, comme nous le lui avions recom-

mandé ; après quoi nous nous ſommes approchés du malade, & l'ayant examiné attentivement, nous l'avons trouvé ayant le pouls dur, plein & décidément fiévreux, le viſage beaucoup plus rouge qu'avant les ſix heures, les yeux très ſaillans, la reſpiration très ſtertoreuſe, inégale & convulſive.

Cette inſpection faite avec l'attention la plus réfléchie, nous nous ſommes raſſemblés dans la piece même, & après avoir dit, les uns après les autres, nos façons de penſer ſur les ſymptômes préſens, & ſur les ſecours à donner, après avoir rapporté & mûrement peſé pendant plus de demi-heure en préſence de mm. les maîtres en chirurgie que nous avons invités à nous faire part de leurs réflexions dans ce cas critique, toutes les raiſons qu'on pouvoit alléguer pour ou contre une ſaignée dans la circonſtance actuelle, nous nous ſommes tous décidés à la faire faire au pied, ſans avoir égard à quelques mots que balbutia à ce ſujet le ſieur *Calmettes*, hautement déſavoué en cela par tous meſſieurs ſes confreres. Ce qu'il proféra d'une maniere plus intelligible, ce furent ces mots : *Si on le ſaigne, il ne pourra pas expectorer, & je ſuis d'avis de favoriſer l'expectoration.*

Du reſte cette ſaignée fut décidée, &

on le dit ouvertement avant de la faire, comme un moyen palliatif, tendant seulement à empêcher la suffocation prochaine du malade, & à retarder sa mort. Elle fut faite un peu avant dix heures, à la quantité de sept à huit onces de sang : son effet sensible fut de rendre, après quelques minutes, l'état du malade moins pénible & moins cruel, en écartant le danger imminent d'une suffocation entiere & prochaine.

Enfin, après dix heures & demie, le malade se trouvant avec la respiration plus égale, & un peu moins stertoreuse qu'avant la saignée, nous nous sommes retirés après avoir recommandé à messieurs *Lamazere*, *Albert* & *Peyras*, qui s'étoient offerts pour veiller le malade, de ne pas le perdre de vue, de panser ses vésicatoires vers minuit, de lui faire donner de temps en temps les secours avec le vinaigre, l'alkali volatil, d'extraire l'écume qui se présentoit à la bouche, & si les symptômes apoplectiques revenoient dans le cours de la nuit, ainsi que le pouls, tels qu'ils avoient existé vers les neuf heures, de réitérer la saignée au pied.

Nous étions d'ailleurs convenus, avant de sortir, que si, contre ce que nous avions tout lieu de craindre, le sieur

Faure n'avoit pas ſuccombé à ſon mal avant le jour ſuivant, on nous feroit avertir de bonne heure. Ayant en conſéquence reçu dès les cinq heures & demie du matin les émiſſaires, qui nous dirent même que le malade alloit un peu mieux, nous nous ſommes rendus ſur les 6 heures au Luxembourg, où nous avons trouvé mm. *Lamazere*, *Peyras* & *Alibert*, qui nous ont rapporté que le malade avoit paſſé la nuit à-peu-près dans le même état où nous l'avions laiſſé la veille vers les dix heures & demie, & que le pouls n'ayant fait que ſe ſoutenir ſans augmenter, ils n'avoient pas réitéré la ſaignée au pied, qui n'étoit conſeillée que dans le cas d'augmentation ; qu'au ſurplus les véſicatoires, qu'ils avoient panſés, avoient fait fort peu d'effet.

Après lequel rapport nous nous ſommes approchés du ſieur *Faure*, & voyant que les ſymptômes apoplectiques étoient à leur dernier période, que la reſpiration étoit & plus ſtertoreuſe & plus inégale, & plus convúlſive qu'elle n'avoit jamais été, avec ſifflement, que la poitrine étoit menacée d'un engorgement total & prochain, nous nous ſommes retirés, aſſurant qu'il ſeroit mort avant midi, & nous propoſant dès-lors de faire des démarches pour obtenir la permiſſion

d'ouvrir son corps, ainsi que ceux des autres malheureux que mm. les magistrats avoient fait entreposer dans un cimetiere public. Notre prognostic s'est trouvé véritable, puisque, avant onze heures, on est venu nous apprendre son trépas.

Tel est notre rapport fait d'après le journal écrit, que nous avions fait garder par l'un de nous, de l'observation de m. *Faure*, dont nous nous proposions de donner, de concert, connoissance aux maîtres de l'art, & que nous affirmons véritable. Fait à Narbonne le 23 juin 1779.

Signé, RAZIMBAUT, doyen; BELVEZE, docteur de la faculté de Montpellier; MARTIN, docteur de la faculté de Montpellier; FERRIER, docteur de la faculté de Montpellier; PEYRAS. B. LA BROUCE; ALIBERT, & LAMAZERE, avec paraphe.

Nous donnerons dans le journal prochain, le rapport concernant le sieur Verdier, *les notes & éclaircissemens que mm. les médecins de Narbonne ont joints à leur rapport, & le travail des commissaires que la faculté a nommés à ce sujet.*

EXTRAITS

EXTRAITS des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 1er & 15 juin* 1779.

LES maladies observées depuis le 15 mai jusqu'au 22, ont été les mêmes que dans les commencemens de ce mois; fievres scarlatines, rougeoles, petites-véroles, fievres catarrhales, fievres intermittentes. Mais la chaleur étant devenue sensiblement plus grande le 22, le sang, qui dans la constitution précédente étoit épais & visqueux, a présenté tous les phénomenes d'une turgescence subite, des lassitudes, pesanteurs, douleurs vagues, engorgement de glandes, des maux de gorge avec chaleur incommode, des crachemens de sang. Le pouls étoit plein, les vaisseaux étant très distendus, mais généralement il n'étoit point dur; on a été obligé d'employer la saignée, & principalement celle du pied, lorsque l'embarras, causé par la

turgeſcence, occupoit les parties ſupérieures, ce qui a été très ordinaire, les maux de tête étant conſidérables & opiniâtres, même dans les fievres intermittentes.

On a généralement obſervé que dans les fievres intermittentes, tierces ou quartes, l'uſage du quinquina n'a point été favorable, ſous quelque forme qu'on le donnât, avant le neuvieme ou le dixieme accès; les délayans apéritifs, les vomitifs, les purgatifs, après des ſaignées plus ou moins répétées, ſuivant l'exigence, étoient les ſeuls remedes à employer juſqu'à ce terme: encore alors a-t-on trouvé l'écorce du Pérou ſouvent infidele. Quelques praticiens ont eu lieu de ſe féliciter d'avoir allié l'uſage des eaux de Vichy avec l'opiat de quinquina animé de ſel ammoniac.

Les fievres ſcarlatines ont été très communes parmi le peuple du fauxbourg Saint-Antoine; pluſieurs en ſont morts en peu de temps.

Il y a eu auſſi des fievres putrides, dans leſquelles les malades ont rendu beaucoup de vers, ſoit par haut, ſoit par bas. Ces inſectes n'ont pas paru augmenter la maladie qui étoit auſſi violente chez ceux qui n'en ont pas rendu, & qui ne diminuoit pas après leur ſortie.

On a vu quelques coliques néphrétiques où le pareira-brava a été donné avec ſuccès après les délayans.

On a obſervé que les éryſipeles, qui occupoient le viſage, attaquoient ſpécialement les yeux ; ils n'étoient point accompagnés de délire, la fievre même étoit médiocre lorſqu'ils ne s'étendoient point ſur la partie chevelue. La ſaignée du pied diminuoit le gonflement de la tête, mais l'humeur ſe portoit ſur la poitrine, y cauſoit les ſymptômes des péripneumonies, & exigeoit des ſaignées du bras. Lorſque l'état de la tête forçoit d'avoir recours à la ſaignée du pied, il falloit, auſſi-tôt cette ſaignée faite, appliquer des véſicatoires aux jambes, &

donner des délayans nitrés en abondance.

Non-seulement beaucoup d'enfans, mais des adultes, ont souffert de toux opiniâtres & de véritables coqueluches. Les vomitifs avec l'ipécacuanha pour ceux d'un âge tendre, & avec le tartre stibié pour les autres, ont bien réussi.

On a rapporté plusieurs exemples de coliques occasionnées par les émanations de la peinture dans une chambre à coucher ; le seul changement d'appartement, & un air pur, ont suffi pour ceux qui se sont plaints dès les premieres atteintes. Les remedes usités & connus sous le nom de *traitement de la Charité pour les coliques des peintres*, n'ont pas réussi sur trois femmes : il a fallu avoir recours aux huileux & aux narcotiques.

Beaucoup d'observations sur des maladies particulieres ont été communiquées par mm. *de l'Epine*, *Majault*, *Le Clerc*, *Maigret*, *Defrasne*, *Duchanoy*, *Bourdois de la Motte*, *La Planche*. Ce dernier a lu le tableau fidele des maladies qui ont

régné dans les quartiers de Montmartre & Saint-Denys; & m. *de la Motte*, l'histoire de la petite-vérole épidémique au Gros-caillou.

La ponction a été pratiquée avec succès sur plusieurs femmes grosses, & en même temps ascitiques.



OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES.
JUIN 1779.

Jo. du M.	Thermometre. A lever du S.	Thermometre. A 2 h du soir.	Thermometre. A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	Barometre. A midi.	Barometre. Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	8, 0	15,	10, 6	27 11, 0	27 11, 1	27 11, 0
2	7, 0	17, 8	11, 3	27 11, 0	27 10, 4	27 10, 8
3	8, 0	14, 2	11, 5	27 10,10	27 10,10	27 10, 9
4	7, 2	15, 5	13, 2	27 10, 8	27 10, 6	27 10, 6
5	8, 7	18, 4	13, 5	27 10, 6	27 10, 2	27 10,
6	7, 1	17, 5	15, 0	27 10, 2	27 10, 3	27 10,
7	11, 0	21, 4	15, 5	27 10, 3	27 9, 5	27 9,
8	13, 0	14, 2	12, 0	27 8, 0	27 7, 8	27 8,
9	10, 1	15, 0	11, 0	27 8, 2	27 8, 6	27 9,
10	10, 0	17, 2	11, 8	27 9, 4	27 9, 2	27 8,
11	10, 0	13, 5	10, 1	27 7, 5	27 7, 0	27 7,
12	8, 2	15, 5	10, 6	27 7, 5	27 7,10	27 8,
13	7, 0	13, 5	10, 5	27 7, 8	27 7, 4	27 7,
14	10, 0	17, 0	10, 8	27 7, 5	27 7, 7	27 8,
15	8, 0	19, 6	14, 6	27 9, 2	27 10, 0	27 11,
16	11, 0	16, 0	12, 0	27 11, 7	28 0, 0	28 0,
17	9, 4	13, 4	11, 0	28 0, 3	28 0, 3	28 0,
18	9, 4	15, 3	14, 0	28 0, 4	28 0, 1	27 11,
19	10, 4	17, 0	10, 8	27 11, 1	27 11, 3	27 11,1
20	6, 5	16, 5	10, 5	28 0, 0	28 0, 8	28 1,
21	6, 4	16, 5	12, 6	28 1, 6	28 1, 9	28 1,1
22	9, 0	15, 0	11, 5	28 1, 6	28 1, 3	28 1,
23	9, 5	16, 4	12, 8	28 0, 8	28 0, 4	28 0,
24	10, 1	16, 0	11, 8	27 11, 5	27 11, 1	27 11,
25	10, 1	17, 2	13, 0	27 10, 0	27 9, 6	27 10,
26	9, 5	16, 4	13, 5	27 9, 8	27 9, 8	27 10,
27	11, 4	14, 0	13, 0	27 10, 6	27 10, 9	27 10,
28	12, 2	20, 0	15, 7	27 10, 4	27 10, 7	27 10,
29	12, 0	22, 4	16, 3	27 10,10	27 11, 6	28 0,
30	12, 5	18, 8	13, 5	28 0, 8	28 1, 7	28 1,

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
1	N-E. nu. pl. *élect.*	N-E. nu. pl. *ton.*	N. beau, froid.
2	N. beau, froid.	N. nu. pl. *électr.*	N. *idem.*
3	N. couvert.	N. beau, pl. *élect.*	N-O. *idem.*
4	N. beau, froid.	N. beau.	N. *idem.*
5	N. *idem.*	N. & O. *id.* doux.	N-E. beau.
6	N. *idem.* brouill.	N. *idem.*	N-O. & S-O. *id.*
7	E. & S-O. be. ch.	S-O. couv. v. ch.	O. couv. pluie.
8	S. couv. pl *élect.*	S. couv. pl. vent.	S. beau.
9	S. couv. pl. v. fr.	S-O. cou. pl. *élect.*	S-O. couvert.
10	S-O. nuages, pl.	S. *idem. tonn.*	S. *id.* pl. *élect.*
11	N-E. c. brouil. pl.	O. couvert, pluie.	O. beau, froid.
12	O. couv. pl. froid.	O. beau.	O. *idem.*
13	S. nuages, vent.	S. nuages, froid.	S. nuages, froid.
14	S. couv. pluie.	S. nuages, pluie.	S-E. beau.
15	N-E. & S. nuag.	E. nuages.	N-E. couvert.
16	N. couvert.	N. couvert.	N. *idem.*
17	N-E. *idem.* vent.	N. beau.	N. beau, froid.
18	N. couvert.	N-O. *idem.*	N. *idem.*
19	O. nuag. br. pl.	N. *idem.* froid.	N. *idem.*
20	N. beau, froid.	N. *idem.*	N. *idem.*
21	N. nuages, froid, *parhélie.*	N. couvert.	N. beau.
22	N. couvert.	N. *idem.* pluie.	N. couvert.
23	N. nuages.	N-E. nuag. pluie.	N-E. beau.
24	N-E. *id.* vent fr. pl. *tonn. élect.*	N. couvert, pluie, *grêle, tonn.*	N. couvert.
25	N. couvert.	O. nu. pl. *ton. él.*	S. nuages, pluie.
26	N. nuages, pluie, *tonnerre élect.*	O. nuages.	N. couvert.
27	N. c. brouill. br.	N. *idem.* brouil.	N. nuages.
28	N-E. nuages.	N-E. nua. chaud, *tonnerre.*	N-E. couv. ch.
29	N. couv. ch. pl.	N. nuag. chaud.	N. *idem.*
30	N. couv. chaud.	N-E. be. chaud.	N-E. beau, frais.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	22, 4 deg.	le 29
Moindre degré de chaleur	6, 4	le 21
Chaleur moyenne	12, 8 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 1,10	le 21
Moindre élévat. du Mercure	27, 7, 0	le 11
Elévation moyenne	27 p. 10, 4	

Nombre de jours de Beau	8
de Couvert	9
de Nuages . . .	13
de Vent	6
de Tonnerre . . .	7
de Brouillard . . .	5
de Pluie	16
de Grêle	1
Quantité de Pluie	19, 3 lignes.
D'Evaporation	58, 0
Différence	38, 9
Le vent a soufflé du N.	14 fois.
N.-E.	5
N.-O.	1
S.	4
S.-E.	0
S.-O.	2
E.	1
O.	3

TEMPÉRATURE : froide & humide, les vieilles vignes ont coulé en partie, on a eu de la peine à faire les foins ; ils n'étoient point fournis du pied, à cause de la sécheresse du commencement du printemps.

MALADIES : les fievres scarlatines & la rougeole ont encore régné sur les enfans ; quelques grandes personnes en ont été attaquées : une seule en est morte.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er juillet 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de juin 1779, par m. BOUCHER, médecin.

IL n'y a pas eu de chaleurs ce mois. La liqueur du thermometre ne s'eſt point élevée au-deſſus du terme de 17 ½ degrés; encore n'a-t-elle été obſervée à ce terme qu'un ſeul jour., le 29.

Il y a eu des variations dans le temps, quant au ſec & à l'humide. La pluie n'a été abondante que pendant trois jours dans le commencement du mois. Le mercure, dans le barometre, ne s'eſt guere élevé au-deſſus du terme de 28 pouces.

Les vents ont varié du premier au 15, & enſuite ils ont toujours été *nord*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 ½ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 6 lignes.

Le vent a ſoufflé	18 fois du nord.	4 fois du ſud vers l'oueſt.
	4 fois du nord vers l'eſt.	3 fois de l'oueſt.
	3 fois du ſud vers l'eſt.	8 fois du nord vers l'oueſt.
	6 fois de ſud.	

Il y a eu 23 jours de temps couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.	3 jours de tonnerre.
2 jours de grêle.	3 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe les trois quarts du mois, & une légere humidité à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de juin 1779.

DEUX genres de fievre continue ont régné ce mois, une fieves inflammatoire portant à la tête, & la fievre putride maligne.

La fievre inflammatoire s'annonçoit par les symptômes qui désignent l'engorgement du cerveau & des méninges, un pouls fort & tendu, des douleurs lancinantes de la tête, rougeur des yeux & de tout le visage, battemens sensibles des carotides, &c. Il n'y avoit point de temps à perdre pour les saignées; elles devoient être répétées selon la violence des symptômes, les dernieres au pied. Il y eut, dans quelques sujets, des signes de saburre dans les premieres voies: mais il étoit bien essentiel de vuider suffisamment les vaisseaux sanguins avant d'en venir aux émétiques ou émético-cathartiques, qui, placés à propos, ont rempli le but souhaité. Il n'est mort presque personne de ceux qui ont été secourus à temps.

La fievre putride, qui s'est manifestée à la fin du mois, avoit un caractere de malignité qui exigeoit un traitement circonspect. Elle portoit aussi à la tête; mais, quoique la maladie fût inflammatoire dans son commencement, le pouls étoit moins fort & moins tendu que dans la premiere espece de fievre; les malades se trouvoient plus abattus & comme abasourdis dès le premier période; la région de l'estomac étoit dans un état d'angoisse & d'oppression considérable; la poitrine même paroissoit souvent embarrassée; il y avoit souvent des nausées, sur tout immédiatement après les saignées; quelques-uns vomissoient de la bile verte. Dans le progrès de la maladie, la région de l'estomac devenoit décidément douloureuse, le ventre

ſe tendoit & s'élevoit. La maladie ſe terminoit par des évacuations alvines, amenées par des lavemens émolliens & les boiſſons délayantes, propres à cet état : peu de perſonnes y ont ſuccombé, nombre d'autres ont été encore, ce mois, travaillées de la ſquinancie, & quelques-uns de rhumatiſme inflammatoire goutteux. La fievre tierce & la double tierce ont encore été aſſez répandues.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

C. Plinii ſecundi naturalis hiſtoriæ cum interpretatione & notis integris Joh. Harduini, itemque cum commentariis & adnotationibus Hermolai Barbari, Pintiani, Rhenani, Gelenii, Dalechampii, Scaligeri, Salmaſii, Iſ. Voſſii, J. F. Gronovii, & variorum vol. 1. recenſuit varietatemque lectionis addidit JOH. FRID. GEORG. FRANKIUS. Lipſiæ, impenſis Guil. Gott. Sommeri CIↃIↃCCLXXVIII. *vol.* 2, eodem ann. in 8. maj.

De toutes les éditions qui ont paru juſqu'à préſent de l'hiſtoire naturelle de *Pline*, celles d'*Harduin* & de *Gronove* ſont, ſans contredit, les meilleures, eu égard à l'utilité que ces deux ſavans ont apportée à cet auteur, en l'éclairciſſant

par des notes, & en rectifiant le texte : c'eſt ce qui a fait former le deſſein à m. *Frank* à Leipſick, de réduire ces deux éditions à une ſeule. Il s'eſt engagé, dans la préface, de donner au public tous les livres de *Pline* en 6 volumes *in*-8°, & de joindre au dernier un indice conforme, autant qu'il ſera poſſible, au ſyſtême naturel de *Linnée*. Les deux premiers volumes, qui viennent de paroître, contiennent les ſix premiers livres. Toutes les notes ſont rangées au bas du texte, de même que quantité de variantes tirées ſoigneuſement des éditions que l'on a confrontées. L'impreſſion eſt belle & correcte. On ajoutera au troiſieme volume les notes de *Laur. Théod. Gronove*, leſquelles viennent de paroître *in*-8° ſous ce titre : *C. Plinii ſecundi hiſtoriæ naturalis liber nonus, de aquatilium natura recenſuit, variis lectionibus, propriis caſtigationibus, ampliſſimiſque commentariis inſtruxit Laur. Theod. Gronovius, Lugd. Batav.* CIↃIↃCCLXXVIII *octonis*. Les obſervations ſur le *Pline* entier de m. *Poinſinet de Sivri*, & celles de m. le comte *de Rezzonico* dans les *diſquiſitionibus Pliniani* ſe joindront au dernier volume.

PROSPECTUS.

Hiſtoire générale & économique des trois regnes de la nature.

RIEN n'eſt plus intéreſſant à l'homme que de connoître les productions de la nature ; mais à quoi peut lui ſervir cette connoiſſance, s'il ignore les avantages qu'il en peut retirer pour ſes beſoins ? Les naturaliſtes, les botaniſtes nous donnent journellement des nomenclatures, des deſ-

criptions, des systêmes, & il ne s'en trouve presque aucun qui traite des différens êtres qui nous environnent. Connoître un minéral, une plante, un animal, ne suffit pas; il faut encore en approfondir les propriétés : c'est ce qui a engagé l'auteur à traiter dans cet ouvrage l'histoire naturelle d'une façon économique. Il la divise en trois parties qui répondent au regne animal, au végétal & au minéral.

La premiere partie est subdivisée en deux traités : le premier est destiné à l'homme. On l'y considere dans l'état de santé & dans celui de maladie; on y donne succinctement sa description anatomique; on y explique l'usage physique de ses fonctions, le méchanisme des différentes parties qui le constituent, lorsqu'il est en santé; on passe de-là au dérangement de cet individu si admirable; on traite en conséquence de toutes les différentes maladies humaines; on en donne les causes, les symptômes, les diagnostics, prognostics & les différens traitemens; on joint à chaque maladie plusieurs observations de pratique; on termine enfin ce premier traité par l'indication des alimens qui sont les plus favorables à l'homme.

Le second traité comprend les animaux, & renferme six chapitres : le premier traite des quadrupedes, ou, pour nous servir des termes de m. le chevalier *de Linnée*, des animaux à mamelles; le second, des oiseaux; le troisieme, des amphibies; le quatrieme, des poissons; le cinquieme, des insectes; & le sixieme, des vermisseaux : c'est-là précisément le systême de m. le chevalier *de Linnée*. Dans chaque article on commence par donner une description générique & anatomique de chaque animal; on en décrit ensuite les especes; on en rapporte les différens noms, tant triviaux que scientifiques; on indique les alimeus qui leur con-

viennent; on fait connoître leurs mœurs, leurs caracteres, la méthode de les élever & de les traiter dans leurs maladies, lorsqu'ils sont de la nature des animaux domestiques; & quand ils sont sauvages, les différentes façons de les attraper: on fait aussi mention des animaux qui leur sont ennemis, & de la maniere dont ils se défendent les uns contre les autres; on expose en outre les différens avantages que chacun d'eux peut nous procurer, soit pour les alimens, les médicamens, soit pour les arts & l'économie champêtre; enfin on y fait mention des différentes chasses & pêches pratiquées chez les divers peuples de la terre.

La seconde partie concerne les végétaux. On y donne l'énumération de toutes les plantes, rangées suivant le systême de m. le chevalier *de Linnée.* On n'y traitera que de ce qui se trouve omis dans l'*histoire universelle du regne végétal*, qui se publie actuellement. Cette seconde partie en sera en quelque façon le supplément; on y rectifiera les erreurs dans lesquelles on aura pu tomber. La troisieme partie a pour objet les minéraux: elle est subdivisée, de même que la premiere, en deux traités, dont le premier comprend uniquement les minéraux. On y donne la description de chaque mine, fossile, fluor, crystallisation, sable, terre, caillou. On en rapporte l'analyse chymique; on y expose la maniere d'exploiter les mines, la pratique la plus accréditée dans la fonte des minéraux; on rapporte & on explique leur usage dans la matiere médicale, dans les arts, & pour la société civile; on indique en outre les différens endroits de la terre où on les trouve.

Le second traité est destiné à l'hydrologie ou à la recherche des fontaines minérales. On en examine la nature, les endroits où elles se trouvent, leurs principes chymiques, leurs propriétés

dans la médecine, la maniere d'en faire usage comme médicamens. L'auteur étend ses recherches à toutes les sources connues de l'univers. Par cet exposé on peut se convaincre que cette *histoire générale & économique des trois regnes* sera la plus complette & la plus étendue qui ait jamais paru. On y trouvera rassemblé par ordre & par choix tout ce qui se trouve épars dans les différens ouvrages de m. BUC'HOZ, avec des additions infinies. Les différentes planches que m. BUC'HOZ publie depuis très long-temps, pourront concourir à l'ornement & à l'intelligence de cet ouvrage, sans néanmoins en être une dépendance nécessaire.

On ne peut déterminer le nombre de volumes que renfermera cette histoire naturelle & économique. On la distribue à la maniere angloise, par cahiers de 20 feuilles chacun, soit *in-folio*, soit *in*-8°, à la volonté des souscripteurs. Il faudra 200 feuilles pour former le premier volume *in-folio*, & pareille quantité pour les cinq premiers volumes *in*-8°. Le prix pour la souscription du volume *in-folio* ou des cinq volumes *in*-8°, sera de 48 liv., francs de port à Paris & par toute la France, qu'on paiera en recevant les deux premiers cahiers qui paroissent actuellement. Le dernier volume *in-folio* ne se paiera que 24 liv., ainsi & de même que les cinq derniers volumes *in*-8°, aussi francs de port. On ne délivrera de ces cahiers qu'aux seuls souscripteurs. Ceux qui n'auront pas souscrit, ne pourront acquérir l'ouvrage qu'après qu'il sera fini, & à un plus haut prix.

Le 3e cahier paroît actuellement.

TABLE DU MOIS D'AOUST 1779.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'août 1779. A Paris, ce 24 juillet 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE.

EXTRAIT.

Essai sur la maniere de traiter les péripneumonies bilieuses, les rhumes pituiteux, & autres affections catarrhales, suivi de quelques observations sur les maladies & sur les éruptions dartreuses; par m. Romain *de Verdun.*

Nihil opinionis causâ; omnia conscientiæ faciam.
Senec. *de vita beata.* 30.

A Verdun, chez François-Louis Christophe, *imprimeur du roi.* M. DCC. LXXIX. *avec approbation & privilege.*

du roi. Et se trouve à Paris, chez Delalain le jeune, *libraire, rue Saint-Jacques.* (*petit* in-8°. *de 76 pages*).

« IL n'y a pas de maladies plus com-
» munes que celles qui font le sujet de
» cette petite dissertation; & il n'y en a
» pas ordinairement de plus mal traitées.
» Quelques-uns abandonnent à la nature
» les engorgemens pituiteux, sans même
» observer aucun régime; mais ils en sont
» souvent punis par des métastases plus fâ-
» cheuses : l'humeur se jette quelquefois
» sur les poumons, les irrite, les enflamme,
» & produit une maladie grave, d'une ter-
» minaison longue, quelquefois dange-
» reuse, & presque toujours équivoque.
» D'autres, & c'est le plus grand nombre,
» traitent tous les rhumes, toutes les af-
» fections catarrhales de la même maniere;
» ils boivent, jusqu'à l'excès, des tisanes
» émollientes, relâchantes, des potions hui-
» leuses, des loochs; ils ne vivent que de
» bouillons, de soupe ou de farineux; ils
» se tiennent à un degré de chaleur sou-
» vent excessif, sans s'appercevoir que ce
» régime & ces remedes, si convenables,
» à la chaleur près, quand il y a sécheresse,
» que l'engorgement est inflammatoire, ou
» qu'il y a disposition à l'inflammation,

» nuisent infiniment aux engorgemens lym-
» phatiques, les augmentent, les éterni-
» sent, & les font dégénérer en d'autres
» maladies chroniques plus dangereuses,
» plus difficiles à guérir, & qui deviennent
» même à la fin incurables ».

C'est pour remédier à cet abus, que m. *Romain* entreprend aujourd'hui de faire voir la différence qui existe essentiellement entre ces deux maladies, & il le fait en homme instruit.

Le rhume, dit-il, qui est accompagné de fievre, de maux de gorge, de difficulté de respirer, qui menace la plevre d'inflammation, qui quelquefois est accompagné d'un point de côté aigu, exige la saignée, les délayans, le petit-lait, les syrops, les décoctions émollientes, une diéte adoucissante, & le repos. S'il s'y joignoit un crachement de sang, il faudroit alors insister sur la saignée, y joindre les pectoraux incrassans, comme la décoction de guimauve, de grande consoude, de ris, de looch blanc, celui de jaune d'œufs, & ne se permettre aucun purgatif, quelque doux qu'il soit, que quand le relâchement est parfait, & qu'il n'y a plus ni douleur, ni fievre, ni difficulté de respirer, ni irritation. Cette méthode est connue, & ne souffre aucune difficulté. Mais, ajoute-t-il,

ſi l'oppreſſion, la toux opiniâtre, les maux de tête, un point obtus exiſtoient ſans fievre, ſans chaleur extraordinaire, alors il faut bien ſe garder de ſaigner le malade, ni de lui donner les béchiques, les adouciſſans, les huileux ou le lait; on ne feroit qu'aggraver le mal par ces moyens, rendre l'épaiſſiſſement de la lymphe plus tenace, augmenter les engorgemens de cette eſpece, les faire dégénérer en tubercules, en accélérer la ſuppuration, & produire quelquefois une hydropiſie de poitrine, ou un aſthme inquiétant. Les inciſifs, les atténuans ſont, dans ce cas, préférables, & rempliſſent exactement toutes les indications: tels ſont l'ipécacuanha, le kermès minéral, donnés à petites doſes, la thériaque, les infuſions des plantes vulnéraires, les ſucs de chicorée, de creſſon, le ſyrop d'éryſimum, de lierre terreſtre, l'oxymel ſcillitique, & autres de même genre, auxquels on eſt obligé d'ajouter, ſuivant les circonſtances, l'application des véſicatoires, comme le réſolutif le plus aſſuré & le plus agiſſant.

On ne peut nier que ces principes ne ſoient ſolides & conſéquens, & ce ſont ceux de tous les médecins un peu inſtruits; auſſi m. *Romain* ne les adreſſe-t-il qu'au public qu'il veut éclairer, & qui en effet

a toujours besoin de l'être sur son véritable intérêt : c'est à lui qu'il présente le résultat de ses réflexions & de son expérience, & nous ne pouvons disconvenir qu'il n'ait parfaitement rempli son objet.

La toux, qui dépend de l'estomac, de l'engorgement du foie, est fort bien traitée dans ce petit ouvrage, ainsi que la coqueluche, si familiere aux enfans & aux vieillards ; l'auteur en décrit les symptômes, en développe les indications, & en marque la terminaison de la maniere la plus exacte & la plus satisfaisante ; &, conséquemment aux principes qu'il a posés, il insiste pour qu'on s'occupe de bonne heure à débarrasser ces visceres des sucs grossiers, tenaces, visqueux, dont ils sont abreuvés, par l'usage des incisifs, des atténuans, des purgatifs & des stomachiques appropriés, tels que la gomme ammoniac, l'extrait de rhubarbe, de quinquina, de cascarille, de chicorée, le diagrede cydonié, l'éthiops martial, le syrop magistral, &c. Par ces moyens, dit-il, & autres analogues, bien dirigés & employés à propos, on procure insensiblement la résolution des engorgemens, on évacue, sans irritation ni chaleur les humeurs visqueuses, tenaces, qu'on a divisées, & on rétablit en même temps le ressort des solides qui ont été

distendus ou fatigués par la surabondance de ces humeurs ; & ce qui prouve sur toutes choses l'avantage de cette méthode en ce cas, c'est que la toux disparoît à mesure que cette dépuration heureuse s'accomplit & se perfectionne : mais jamais on n'obtiendra un succès aussi flatteur & aussi complet, tant qu'on s'obstinera à regarder, dans cette maladie, la toux comme essentielle, & qu'on ne s'occupera qu'à l'adoucir.

Pour prouver cette vérité, m. *Romain* rapporte des observations faites avec soin, & qui portent l'empreinte de la sincérité. Nous allons en rapporter une qui nous a paru concluante.

Observation quatorzieme. pag. 36.

M. *de Ribehem*, capitaine au régiment de Poitou, en garnison à Verdun en 1776, étoit attaqué, depuis 16 ans, d'une langueur constante, avec oppression, douleur de poitrine & toux habituelle, dont il n'étoit soulagé que quand il vomissoit abondamment des matieres glaireuses ; mais ces accidens se répétoient deux ou trois fois la semaine, & ne se calmoient que par la répétition du vomissement qui avoit étrangement délabré l'estomac. Il avoit inutile-

ment tenté tous les moyens de remédier à une incommodité aussi opiniâtre ; rien n'avoit pu l'en délivrer. Il réclama alors mon secours ; & outre des boissons savonneuses, apéritives, je lui administrai un opiat fondant, purgatif & tonique, qui divisa les matieres glaireuses qui obstruoient les bronches, les délogea de l'estomac qui en étoit le foyer, & les fit évacuer avec une prodigieuse quantité d'humeurs indigestes & dégénérées, qui étoient en stagnation dans les premieres voies. Peu à peu l'oppression diminua, les douleurs se calmerent, l'estomac se rétablit, l'appétit devint bon & constant ; en un mot, il ne se reproduisit plus de glaires, & la source en paroissant absolument tarie, la digestion commença à se faire convenablement, & la santé insensiblement se rétablit & se fortifia.

Pour ne pas craindre le retour d'une pareille maladie, fatigante par les vomissemens, & qui duroit depuis si long-temps, m. *de Ribehem* se soumit à prendre, de temps en temps, quelques prises du même opiat, & toujours avec le même avantage : je donnai à-peu-près les mêmes remedes à quelques parens & amis de ce brave militaire, qui se trouvoient dans une situa-

tion approchante de la ſienne ; le ſuccès a toujours été également ſatisfaiſant, & il m'en a certifié pluſieurs fois la vérité.

La ſeconde partie de cette brochure contient des obſervations ſur quelques remedes convenables à la guériſon des dartres & autres éruptions de la peau. En convenant que les dartres ſont une maladie de la peau ſouvent très grave, & ordinairement difficile à déraciner, m. *Romain* avoue qu'il eſt difficile de déterminer quelle eſpece d'acrimonie produit la plûpart de ces éruptions ; mais s'il eſt prouvé, par l'ouverture des cadavres, par le tempérament connu des perſonnes dartreuſes, que la bile eſt la cauſe la plus commune de ces affections cutanées ; que c'eſt à la dépravation, à l'âcreté ou à la ſurabondance de cette liqueur qu'on doit preſque toujours les rapporter, il s'enſuit que c'eſt elle qu'il faut améliorer, ſoit en l'adouciſſant, ſoit en en procurant une dépuration avantageuſe, ſoit en décompoſant ſes principes viciés, ſoit en l'évacuant, ou en la renouvellant. Mais, dans ce cas, les ſimples délayans, les adouciſſans, les rafraîchiſſans, les bains, ne doivent être regardés que comme des préparations à des moyens plus efficaces. Ainſi, continue m. *Romain*,

ceux qui insistent trop long-temps sur ces moyens, ou qui n'en admettent point d'autres, ne font précisément que la premiere partie de la cure, & restent maladroitement à moitié chemin. C'est alors, qu'il faut savoir employer les apéritifs, les fondans, les amers, les purgatifs un peu stimulans; en un mot, les remedes qui joignent à une qualité dépurative connue, celle de débarrasser les visceres des humeurs vicieuses dont ils sont surchargés. M. *R.* donne ensuite le détail des bouillons, tisanes, apozêmes, sucs exprimés qui sont en ce cas nécessaires; &, après en avoir assuré l'action, il cherche à la rendre encore plus certaine, plus énergique & plus complette, en y joignant, mais sous une autre forme, les extraits de chicorée, de taraxacum, de cresson, de fumeterre, de beccabunga, d'aunée, de rhubarbe, de quinquina, de cascarille; &, suivant les circonstances, les martiaux, les différentes préparations de soufre, les cloportes, l'antimoine, des purgatifs stimulans, quelquefois même aloëtiques. Des moyens plus doux, dit-il, tels qu'on les emploie communément, ne feroient que glisser, pour ainsi dire, sur l'humeur qu'on veut attaquer, & ne parviendroient jamais à l'entamer. Mais il est essentiel d'observer

que c'est de la juste combinaison de ces remedes, que dépend principalement leur action & leur vertu; c'est en ce cas sur tout que l'art se déploie avec avantage, qu'il calcule les effets qu'il attend, qu'il les assure, & qu'il décide du succès : sans cette connoissance on prescriroit en vain les mêmes remedes, ils seroient inutiles ou dangereux, par un défaut de combinaison, ou pour les avoir appliqués prématurément & mal-à-propos.

En assignant la cause des dartres à la dépravation ou à l'abondance de la bile, m. *Romain* n'avance rien qui soit nouveau; & quoiqu'il rapporte des observations qui, selon lui, confirment cette ancienne ætiologie, elle n'en reste pas moins exposée à des objections très solides : mais cela n'empêche pas que la pratique de m. *R.* ne soit suivie de succès, comme ses observations le prouvent.

Nous nous contenterons de citer la douzieme.

Observation douzieme. pag. 65.

M. *de Jandin*, chanoine de la cathédrale de Verdun, âgé de 63 ans, avoit éprouvé, il

il y a dix ans, un engorgement inflammatoire au foie, dont la résolution ne s'étoit faite qu'imparfaitement ; car il y étoit resté une tumeur sensible, qui renouvelloit fréquemment les douleurs à cette partie ; elles se terminoient ensuite, presque toujours, par des cloux & furoncles en différentes parties du corps. En 1777, une humeur dartreuse se développa très vivement, & parut se fixer aux deux bras & aux deux seins ; l'éruption étoit très considérable, & même effrayante à voir ; il y avoit en outre, au sein gauche, une tumeur de la même nature dartreuse, laquelle étoit en pleine suppuration. L'apparition de ces dartres diminua relativement la douleur habituelle du foie ; mais les douleurs résultantes de cette éruption extraordinaire étoient très vives, une insomnie opiniâtre les accompagnoit, tous les mouvemens du corps étoient laborieux, difficiles, quelques-uns même impossibles. On essaya d'appliquer sur les dartres des fomentations résolutives ; mais il s'en fit une répercussion qui heureusement n'étoit que partielle, mais qui suffit pour ressusciter toutes les douleurs du foie. On abandonna prudemment ces moyens dangereux, & on revint aux simples émolliens : les dartres alors reparurent & opérerent un soulagement mar-

qué du foie ; & c'eſt dans cet état, également affligeant & douloureux, que le malade réclama mes ſoins le 23 avril 1778. Je les lui donnai avec d'autant moins de répugnance, que la cauſe de cette maladie m'étoit connue, & que, conformément à mes principes, je la croyois ſuſceptible d'être détruite par le moyen des fondans, des dépuratifs & des purgatifs appropriés. Je préparai conſéquemment le malade à recevoir avec avantage ces remedes, les ſeuls indiqués, & je les lui adminiſtrai ſous la forme d'un opiat fondant, purgatif, & j'en aidai l'action par des boiſſons appropriées. Il continua l'uſage de cet opiat & de ces boiſſons pendant deux mois conſécutifs ; &, après un très court intervalle, il les reprit de nouveau, mais avec un peu plus de modération les deux mois ſuivans, parce que la maladie ſenſiblement diminuée n'exigeoit plus un ſecours auſſi preſſant. Les évacuations par les ſelles furent toujours abondantes, & elles ſe firent ſans tranchées, ſans douleurs ; elles produiſoient journellement un changement notable à la tumeur & aux dartres ; elles en procurerent peu à peu la réſolution qui devint totale & parfaite quatre mois après l'uſage de ces remedes, & cet heureux & ineſpéré ſuccès ne s'eſt pas démenti depuis. Cette

guériſon fut jugée d'autant plus déciſive, & plus complétement exécutée, que les douleurs du foie n'ont pas reparu. Si elle n'avoit pas été auſſi complete, & que la cauſe n'eût pas été detruite, l'engorgement du foie auroit bientôt reparu, & l'auroit prouvé; car cet engorgement a toujours été le point où répondoient les incommodités différentes & ſucceſſives qu'avoit éprouvées m. *de Jandin*: c'étoit la bouſſole, s'il eſt permis de le dire, de ſa bonne ou mauvaiſe ſanté.

Nous invitons m. *Romain* à ſuivre ce plan de travail qui ne peut que jetter des lumieres ſur cette partie de l'art de guérir, & mériter à ſon auteur la confiance & la reconnoiſſance du public.

NOTA.

NOUS invitions dans notre journal de juillet, *pag*, 95, les vrais médecins, ainſi que ceux qui ont fait une lecture ſuivie des ouvrages d'*Hippoc ate*, dans la langue où ils ont été écrits, à juger par eux-mêmes du travail de m. *Lefebvre* qui leur adreſſe à tous cette priere: *Nec parce erroribus, ſi tibi veritas unquam adriſerit.*

M. GOULIN, qui s'eſt occupé de cet

objet, nous avoit communiqué & lu ses observations avant que m. BOSQUILLON notre confrere, mît les siennes sous presse; nous en avons même prévenu ce dernier.

Quoique ces deux critiques ne pensent point différemment sur la nouvelle édition, il sera fort aisé de voir que m. GOULIN, qui a pris un autre plan, n'a pas copié m. BOSQUILLON. C'est qu'il n'est point surprenant que deux hommes qui ont lu *Hippocrate*, & qui voient avec quelle confiance on change, on altere son texte, se rencontrent en plusieurs choses dans leur critique; mais on verra que leur maniere de présenter les choses ne se ressemble point.

Après avoir inséré la réponse de m. *Lefebvre* à un critique, dans notre journal du mois d'août, nous ne pouvions pas ne point admettre les observations de m. GOULIN.

OBSERVATIONS

Sur une nouvelle édition grecque & latine des aphorifmes d'Hippocrate.

Par m. GOULIN.

HIPPOCRATE, dont le nom ne mourra point, fut un de ces génies fupérieurs qui ne fe montrent que rarement fur la terre. L'art lui doit infiniment par les obfervations qu'il a faites, ou qu'il a rédigées. Ce grand homme mourut vers l'an 370 avant l'ère chrétienne; il s'eft donc écoulé, depuis cette époque, 2149 ans.

Ses écrits, connus probablement avant fa mort, fe répandirent dans toute la Grece, & en Egypte. La Grece, en paffant fous le joug des Romains, infpira l'amour des arts & des fciences à fes vainqueurs. Rome, avide de gloire & de conquêtes, & dont l'ambition avoit été de commander à l'univers, voulut enfin devenir favante dans la littérature des Grecs. Elle permit que les jeunes gens allaffent s'inftruire à l'école d'Athenes fertile en philofophes, en orateurs, en

historiens, en poëtes : ils y puiserent, pour les arts & les sciences, un goût qui, dans tous les genres, produisit des hommes qui suivirent de près leurs maîtres; un goût qui se perfectionna rapidement, & qui fut le germe de cette urbanité dont les Romains se glorifierent. Mais ils raporterent aussi les écrits d'*Hésiode*, d'*Homere*, de *Sophocle*, d'*Euripide*, d'*Hérodote*, de *Thucydide*, de *Platon*, de *Xénophon*, d'*Aristote*, de *Démosthene*, &c. . . . .

Avant cette époque, si honorable pour les Grecs, la médecine des Romains étoit empirique & superstitieuse; les Grecs, en se transportant en Italie, y introduisirent la leur, & y firent connoître en même temps les livres où les principes de cette science étoient consignés : ceux d'*Hippocrate* furent du nombre. C'est particuliérement à cette source que *Celse* s'instruisit d'un art sur lequel il paroît avoir écrit le premier avec tant de graces & de politesse dans la langue des Romains; on n'en connoît pas au moins aujourd'hui qui soit plus ancien que lui.

Quand on considere que la doctrine d'*Hippocrate*, malgré les sectes qui se sont élevées en vain pour l'anéantir, se conserva dans la Grece, en Egypte, en Italie, & tant que l'empire d'Orient subsista;

fifta ; qu'elle pénétra chez les Arabes, parmi lesquels elle se soutint long-temps, quoiqu'elle eût cessé d'être connue en Italie, en Allemagne, en France, contrées où elle ne reprit sa vigueur & son lustre qu'après la chûte de Constantinople ; quand on considere que l'histoire nous a conservé les noms de plus de 4000 médecins depuis *Hippocrate*, jusqu'à cette époque, sans compter les noms qui ont été effacés avec les monumens où ils étoient inscrits ; qui pourroit calculer le nombre immense de copies qu'on a faites de ces livres où l'on pouvoit s'instruire de cette doctrine ! Que de copistes ont été occupés à les transcrire depuis la mort de ce grand homme jusqu'au milieu du 15e siécle, c'est-à-dire, durant dix-huit cens ans? Il y avoit long-temps alors, & très long-temps, que l'exemplaire écrit de la main d'*Hippocrate*, ou sous ses yeux, & les exemplaires de ses premiers disciples, avoient été détruits.

Les Grecs, échappés au glaive de *Mahomet* en 1453, se réfugiérent en Italie avec leurs livres ; une nouvelle lumiere éclaire les esprits ; la langue grecque, presque oubliée dans nos contrées, est étudiée à l'envi. Les médecins de ce temps sont les premiers qui s'y rendent habiles.

Les poëtes, les hiſtoriens, les philoſophes d'Athenes forment leurs bibliotheques, ſur tout *Hippocrate* & *Galien*, dont les copies faites à la main ſe multiplient. Mais, pour ne parler que des écrits d'*Hippocrate* & de *Galien*, étoient-ils auſſi purs, auſſi exacts, auſſi fideles qu'en ſortant des mains de leurs auteurs?

Toutes ces copies manuſcrites, dont les Grecs enrichirent nos contrées, étoient faites à la vérité par des hommes qui entendoient & qui parloient la langue dont ils traçoient les caracteres: mais ceux qui s'en chargeoient, n'étoient pas médecins. Sans doute ces gens, qui vivoient de ce travail, tâchoient d'avoir une eſpece d'original exact, & il étoit de leur intérêt qu'on eût cette opinion.

Cet original pourtant n'étoit lui-même qu'une copie, dans laquelle il étoit inévitable qu'il ne ſe fût gliſſé des fautes, des tranſpoſitions, des omiſſions de phraſes & de mots.

On peut bien ſuppoſer que le poſſeſſeur de ce manuſcrit, dont il étoit le bien & la fortune, dictoit ou faiſoit dicter à pluſieurs écrivains à la fois: j'en ſuppoſe dix.

Voilà donc, des aphoriſmes d'*Hippocrate*, par exemple, & de leurs commentaires par *Galien*, dix copies qui reſſem-

blent à l'original d'alors. On pourroit le présumer ; mais il est presqu'impossible que cela soit ; & quand la chose auroit été telle, les fautes de l'original ont dû subsister.

Ces copies étoient vendues à des médecins principalement.

Ceux qui les lisoient, embarrassés pour le sens par l'omission d'un mot, par un terme défiguré, par un cas pour un autre ; après y avoir réfléchi, entendoient ou croyoient entendre ce qui étoit d'abord obscur pour eux : mais toutefois par l'addition d'un mot, par la suppression d'un autre, par le changement d'un cas dans les noms, d'un mode dans les verbes, &c..... ils ajoutoient ces remarques à la marge. Voilà des variantes relativement à des copies faites sur un autre original. Or ces dix acquéreurs différens de ces copies n'ont certainement pas réussi à entendre les mêmes endroits difficiles, en y faisant les mêmes corrections.

Voilà d'autres variantes, sans compter les gloses, &c.

A proportion de la réputation & du mérite des médecins, leurs exemplaires ont été recherchés après leur mort, & trois ou quatre de ces dix copies sont devenues des oiginaux qui, sans se res-

ſembler parfaitement, ont ſervi à faire des centaines de copies qui, dans pluſieurs endroits, s'éloignoient chacune de leur original.

Dans les écoles de théologie, de droit, de médecine, de philoſophie, où les profeſſeurs dictent encore aujourd'hui des traités aux jeunes gens, on ſait combien ces copies ſont fautives : je ne parle pas de celles qui ſont écrites par ceux qui ſuivent malgré eux ces écoles, mais de celles même qui ſont de la main des éleves les plus deſireux de s'inſtruire, & les plus attentifs.

Voilà ce qui s'eſt paſſé à l'égard des écrits des anciens tant Grecs que Latins, juſqu'au milieu du 15e ſiécle, ſans en excepter un ſeul.

Mais enfin, à cette époque, un art inconnu juſqu'alors fut inventé par l'appas du gain; on en fit d'abord un ſecret, on vit avec étonnement que les exemplaires du *Speculum humanæ ſalvationis*, qui fut un des premiers, & peut-être le premier des eſſais de cet art, ſe reſſembloient; on fut ſurpris de reconnoître dans tous la même main (car on les croyoit écrits à la main), le même nombre de pages, le même nombre de lignes dans chaque page, le même nombre de lettres dans chaque ligne. Les artiſtes, qui d'abord

avoient gravé des planches de bois qui ne pouvoient servir à donner des copies d'autres livres, imaginerent de graver ces lettres séparément, mais toujours en bois. Enfin ces caracteres mobiles furent faits de fonte, & ce fut la véritable imprimerie. Néanmoins alors même, ceux qui, par ce moyen, répandoient des copies du pseautier, & autres ouvrages, sans s'expliquer sur le méchanisme de cette nouvelle invention, ajouterent à la fin des productions sorties de leurs presses, ces mots : .... *adinventione artificiosâ imprimendi ac caracterizandi, absque calami ullâ exaratione*.... C'est ce qu'on lit sur le pseautier de Maïence, *in-fol.* 1457, & ce qui est suivi de ces autres mots... *per Johannem Fust civem moguntinum, & Petrum Schoiffer de Gernsheim*....

Il y avoit environ 80 ans que cet art, qui devoit multiplier les productions savantes; représenter d'une maniere fixe & invariable le texte des anciens écrivains, si les manuscrits qu'on suivoit eussent été fideles; & faciliter enfin les secours pour s'instruire, étoit exercé sans qu'aucun artiste ait mis sous la presse les écrits d'*Hippocrate* en sa langue. Ils parurent pour la premiere fois en grec, à Venise 1526, *in-folio; in ædibus Aldi, & Andreæ Asulani soceri* : cette édition

eſt remplie de fautes. Cependant elle ſe répand par-tout, & les nombreux manuſcrits des œuvres d'*Hippocrate*, dont on croit n'avoir plus beſoin, demeurent enſevelis dans la pouſſiere, ſont la proie des vers, ſont altérés, détruits, anéantis. Soixante & dix ans après, ce n'eſt qu'avec peine que des ſavans peuvent en recouvrer quatre ou cinq.

La ſeconde édition parut à Baſle en 1538, *in-fol. apud Hieronymum Frobenium & Nicolaum Epiſcopium* : elle eſt dûe aux ſoins de *J. Cornarius*, qui conféra le texte ſur trois manuſcrits, & conſulta *Galien* ; enſorte qu'il reſtitua plus de quatre mille endroits où ce texte ſe trouvoit corrompu ou défiguré dans l'édition de Veniſe 1526.

Cinquante ans après, en 1588, *Mercuriali* publia à Veniſe le texte grec d'*Hippocrate*, accompagné d'une verſion latine. *Michaël Colombus*, dans une épître qui eſt à la tête de cette édition, dit que le texte a été corrigé avec ſoin ; il ne nous apprend point que *Mercuriali* ait fait cette réviſion ſur aucun manuſcrit. Mais on reproche à cet éditeur de s'être ſervi, pour le texte, de manuſcrits fautifs, & de les avoir trop exactement ſuivis.

Cette même année (1588) *Foës* pu-

blia ſon ſavant gloſſaire ſous le titre d'*œconomia Hippocratis*, ouvrage de 35 ans de lecture & de travail. Il ne penſoit pas alors à donner une édition du texte grec d'*Hippocrate*, ni à en faire une verſion latine. Cependant il ſe rendit aux inſtances de ſes amis, & quoiqu'il eût alors 60 ans accomplis, il s'occupa de ce pénible travail. Le texte de l'édition de *Froben* fut par lui revu ſur quatre manuſcrits; il profita auſſi des notes & des variantes qu'il trouva écrites à la main ſur deux exemplaires imprimés qu'on lui envoya de Paris, lorſqu'il étoit ſur le point de mettre ſous preſſe le texte grec, avec la verſion latine qu'il avoit faite. Il conſulta auſſi *Galien*.

Cette édition porte la date de 1595. Quoiqu'elle ſoit dédiée au cardinal de Lorraine, évêque de Metz, *Foës* en fait encore hommage à la faculté de Paris, dans laquelle il avoit étudié, mais par laquelle auſſi il paroît avoir été reçu licencié, à en juger au moins par ces mots: *Ideóque ex quo me veſtræ ſalubris militiæ, hoc eſt medicæ, ſacramento addixi...*

Je me contenterai de rappeller l'édition de *van der Linden*, 1665, *in*-8°. On reproche, entr'autres choſes, à l'éditeur d'avoir été trop hardi dans les corrections qu'il a faites au texte.

Il y a auſſi deux éditions grecques de *Galien*; l'une de Veniſe, chez *Alde*, 1525, *in-folio*, peu eſtimée; l'autre à Baſle, 1538, *in-folio*; bien que préférable à la précédente, on y trouve néanmoins beaucoup de fautes.

Le texte grec de *Galien* fut encore imprimé à Paris avec celui d'*Hippocrate*; l'un & l'autre accompagné d'une verſion latine : c'eſt l'édition de *Chartier*, *in-folio*, 13 vol. 1639, 1649, 1679. Il ne paroît pas, juſqu'à préſent, que perſonne ſe ſoit aſſez occupé à faire l'examen du texte d'*Hippocrate* & de *Galien*, revu & corrigé par *Chartier*, pour en porter un jugement ſain. J'ai pluſieurs fois conſulté cette édition; j'y ai remarqué des fautes dans le texte, & dans la verſion les mêmes contre-ſens qu'on trouve dans les verſions latines de *Galien*, publiées par les Juntes, imprimeurs à Veniſe. Cette édition de *Chartier* cependant aura toujours du moins le mérite de réunir & les œuvres du prince de la médecine, & celles de ſon plus ſavant commentateur.

Après le travail de *Foës* il ſembloit que nous avions une édition d'*Hippocrate*, auſſi parfaite qu'il étoit poſſible de la donner. *Van der Linden*, pour avoir été trop hardi, n'a pas rempli l'attente des médecins.

Triller avoit promis une nouvelle édition grecque & latine des œuvres d'*Hippocrate*; il n'a point tenu ſa parole.

C'eſt que l'entrepriſe eſt difficile. En effet, il faudroit ſe procurer pluſieurs manuſcrits qui réuniſſent & l'ancienneté & l'exactitude. Où en trouver de complets de la même main, qui poſſedent ces deux qualités eſſentielles? Peut-on s'en flatter, quand on fait attention au nombre de ſiécles qui s'eſt écoulé depuis *Hippocrate* & *Galien* juſqu'à nous? quand on ſe rappelle avec douleur pour les lettres, que l'imprimerie, invention d'ailleurs ſi utile pour elles, a fait négliger la conſervation des manuſcrits, & qu'il n'en reſte que fort peu, diſperſés çà & là?

Mais cette entrepriſe n'eſt-elle pas aujourd'hui plus pénible qu'elle ne le fut, il y a deux cens ans? Ne ſeroit-elle pas au-deſſus des forces d'un ſeul homme? Comment concevoir en effet, qu'un homme puiſſe aiſément conférer ſeul pluſieurs manuſcrits avec le texte qu'il a d'abord choiſi. Pour conférer ſeul, il faut lire une phraſe du texte adopté; ſi on ne l'entend pas d'abord, on la relit; ſi elle n'eſt pas encore bien entendue, on ſoupçonne qu'elle eſt vicieuſe, on lit ſur le premier manuſcrit; ſi ce ſont les mêmes mots, on conſulte le ſecond; & s'il n'y

a aucun changement, on lit le troisieme, & peut-être un quatrieme. Heureux, si dans ce quatrieme on trouve un mot de plus qui rende la phrase intelligible, ou s'il l'on reconnoît que l'obscurité dépendoit d'un mot de trop, ou d'un mot défiguré, ou de la ponctuation. On voit qu'il faut une demi-heure pour une phrase de 5 lignes; une page *in-folio* en contient 70; il faudra donc quelquefois 14 demi-heures, ou 7 heures, pour une page; c'est le travail pénible d'un jour.

Comme le texte d'*Hippocrate*, suivant l'édition de *Mercuriali*, contient plus de 900 pages, il est clair qu'en travaillant réguliérement, en ne prenant qu'un jour de relâche par semaine, & en continuant sans interruption de sept heures par jour, on ne viendra à bout de terminer qu'après trois ans de fatigues. Il faudra le double de temps, si l'on veut aussi donner une version exacte, une version au moins revue.

Il seroit donc plus à propos de ne pas se donner une tâche aussi pénible, & que l'on se bornât, chacun suivant son choix, à donner un traité particulier d'*Hippocrate*; mais en se livrant à ce travail, de ne songer qu'à comprendre & à rendre exactement. De tous les écrits d'*Hippocrate*, le plus difficile à bien interpréter.

ne ſeroit-il pas celui que nous avons ſous le titre d'*aphoriſmes*, & qui ſe trouve aujourd'hui diviſé en ſept ſections ?

Il a été commenté par *Galien*. Que de médecins, depuis la renaiſſance des lettres, l'ont expliqué de vive voix & par écrit ! que d'éditions ſéparées en ont été faites, ſoit en grec, ſoit en latin, ſoit en grec & latin, ſoit en françois, en allemand, en anglois, en italien, &c... avec ou ſans commentaires ! J'ai l'énorme liſte de plus de 200.

Il y a ſûrement dans chacune de ces éditions de quoi éclairer, de quoi inſtruire (1). Quel homme pourroit avoir le courage de les conférer toutes, & de lire tous ces commentaires ? Faut-il que nous impoſions cette peſante tâche à un homme ? Il renonceroit ſans doute pluſtôt à ſon projet, que de ſe livrer à un travail auſſi pénible & auſſi faſtidieux. Cependant comment réuſſir parfaitement aujourd'hui ; car enfin tous

(1) Je ne parle que de ces éditions où ſe trouve le texte revu ſur des manuſcrits particuliers ; on peut ſe paſſer des autres : les commentateurs, qui ont ſuivi le ſens des verſions latines, ne méritent point autant d'eſtime. Les verſions hébraïques, latines, arabes, françoiſes, &c.... peuvent bien aider à fixer un ſens, mais non pas à faire adopter un mot pluſtôt qu'un autre.

ceux qui ont publié les aphorismes d'*Hippocrate*, sans ou avec commentaires, avoient du savoir, du mérite, de l'intelligence, une connoissance plus ou moins étendue de la langue d'*Hippocrate*. Plusieurs étoient praticiens, & les lumieres qu'ils avoient acquises par la pratique, leur ont servi à éclaircir les sentences du célebre vieillard de Cos. Quelques-uns (les plus anciens) ont conféré des manuscrits qui leur sont tombés sous la main. Faut-il rejetter leurs travaux sans les avoir lus, suivis, examinés? Ne seroit-ce pas une injustice? Et si nous nous avisions de les traiter avec ce mépris ou cette négligence, ne méritерions-nous pas d'être nous-mêmes un jour traités avec rigueur? Nous faisons quelquefois sensation dans le moment où nous paroissons; nous séduisons, sans le vouloir peut-être; mais la postérité nous juge sans passion, sans prévention, sans enthousiasme. C'est elle qui nous assigne la véritable place que nous méritons, & qui trop souvent a renversé l'espece de trophée, élevé à un auteur par ses contemporains trop précipités.

On le sait, les écrits des anciens ne nous sont point parvenus tels qu'ils sont sortis de leurs mains. Ceux des poëtes, à cause de la mesure, devroient avoir été

conſervés dans leur pureté. Que de variantes néanmoins pour *Homere*, pour *Virgile*, pour *Lucrece*, pour *Horace*, &c.... ! Comment démêler le véritable terme employé par le poëte ? En choiſiſſant parmi ces variantes on s'eſt déterminé par le ſens, & par la meſure; car il a bien fallu ſe déterminer.

Quelques nombreuſes que ſoient les variantes chez les poëtes, elles ſont beaucoup plus conſidérables chez les orateurs, chez les philoſophes, chez les hiſtoriens, & chez ceux qui ont écrit en proſe : un mot omis peut moins aiſément ſe reſtituer, une tranſpoſition s'apperçoit moins, l'oreille qui juge quelquefois ſi ſévérement (*aurium judicium ſuperbiſſimum*), dit *Cicéron*, l'oreille qui nous ſert ſi bien, pour notre langue, n'eſt pas auſſi délicate, lorſqu'on lit dans une langue qui n'eſt plus que la langue des ſavans. Nous en connoiſſons juſqu'à un certain point le méchaniſme, le génie, les tours, les beautés; mais nous n'avons pas ce tact, cette fineſſe, cette délicateſſe que poſſédoient ceux qui la parloient & l'écrivoient il y a deux mille ans, dix-huit cens ans. Peut-être que ces hommes célebres & d'Athenes & de Rome, s'ils revenoient au monde, trouveroient leurs écrits bien défigurés,

malgré le ſoin qu'on a tâché d'apporter pour les conſerver dans leur intégrité.

Mais un très grand fonds d'étude, un travail opiniâtre, un exercice continuel, une lecture aſſidue, des méditations ſur le goût des deux peuples grec & romain, tout cela ne ſuffit pas pour être éditeur des ouvrages qu'ils nous ont laiſſés; il faut avoir un ſens droit, une judiciaire excellente, une critique juſte, ſévère, mais ſage; il faut ſe défier de ſoi-même, oublier que l'on ſait, chercher plus à entendre qu'à rectifier, à conſerver qu'à changer, à ſuivre la phraſe qu'à la deviner, bannir la prévention, ne point adopter un manuſcrit pluſtôt qu'un autre, à moins qu'il ne porte tous les caracteres d'ancienneté, d'exactitude, de fidélité; il faut conſulter ceux qui paſſent pour avoir les premiers & le mieux entendu l'ouvrage qu'on deſire publier. Ces derniers doivent être du plus grand poids; ce qui doit principalement s'entendre de *Galien.* Comme pour expliquer deux ou trois lignes des aphoriſmes d'*Hippocrate*, il s'étend beaucoup, on eſt sûr de retrouver les mots de la phraſe qu'il commente répétés ſouvent juſqu'à trois ou quatre fois; ce qui doit en autoriſer la leçon, fortifiée d'ailleurs par leur explication.

Concluons de-là que pour donner une édition auſſi exacte & auſſi parfaite qu'il eſt poſſible, des livres d'*Hippocrate*, il faut avoir ſous les yeux *Galien*, ſur tout pour les livres de ſon maître, qu'il a commentés.

Quoiqu'il ſoit né 500 ans après la mort d'*Hippocrate*, & que de ſon temps, il fût déjà ſurvenu des altérations, des changemens, des lacunes peut-être, dans les écrits de ce grand homme, *Galien* n'en eſt pas moins le guide principal qu'on doive ſuivre dans cette réviſion. C'eſt moins peut-être aux manuſcrits d'*Hippocrate* complet, ou de ſes aphoriſmes particuliers, qu'il faut avoir recours pour réuſſir, qu'aux manuſcrits de *Galien*, s'il en exiſte pluſieurs qu'on n'ait pas encore conſultés.

Se comporter autrement c'eſt travailler au hazard, & élever un édifice ſur le ſable.

Examinons ſi l'on a obſervé ſcrupuleuſement ces regles dans la nouvelle édition qu'on nous préſente des aphoriſmes d'*Hippocrate*.

Si l'éditeur les a ſuivies, quel heureux préjugé en faveur de ſon travail ! Gardons-nous de prononcer ſans approfondir, ſans avoir lu, peſé, conféré. Que la prévention ne nous aveugle point ; que le

flambeau de la critique nous éclaire sans cesse, qu'il guide nos pas, qu'il écarte les nuages de l'illusion, les prestiges d'un faux savoir, les ténebres de la prévention. Faisons ensorte que cet examen, uniquement entrepris par l'amour du vrai, porte l'empreinte d'une exacte impartialité, & qu'il paroisse évident qu'en nous en occupant, nous n'avons point eu d'autres vues que le bien même de la chose.

Le but principal est le texte d'*Hippocrate* qu'on nous donne, & les notes par lesquelles on essaie de prouver la nécessité des corrections qu'on a faites; mais comme il est accompagné d'une version latine, l'examen de celle-ci ne doit pas être séparé de l'autre.

Voici le titre de l'édition :

Ἱπποκράτους ἀφορισμοὶ.

Hippocratis aphorismi ad fidem veterum monimentorum, castigati, latinè versi, &c.... 1779, [*petit* in-12]. (1).

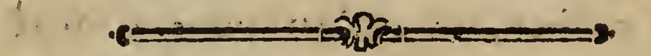
Vis-à-vis ce titre est la figure d'*Hippocrate*, dessinée d'après une médaille antique; on lit autour du médaillon ce mot

(1) *Voyez* journ. de méd. juillet, *pag.* 94, où le titre se trouve tout entier.

divisé

divisé ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΞ. C'est une tête de vieillard, mais d'un vieillard dont les années ont respecté les traits; quelques sillons répandus sur le front augmentent plus qu'ils ne diminuent l'intérêt de cette belle figure. Elle porte une barbe touffue, mais courte; la tête est chauve depuis le front jusqu'à sa partie la plus postérieure; mais elle est garnie d'une couronne de cheveux courts inférieurement, qui s'étend depuis la portion supérieure d'une oreille jusqu'à l'autre.

Au-dessous du médaillon, on lit sur un marbre : *Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.* Cic.



Dans la préface on rend compte de plusieurs choses qui regardent cette nouvelle édition des aphorismes. L'éditeur, persuadé avec raison que les écrits d'Hippocrate ne nous étoient point parvenus purs, & tels qu'ils sont sortis de la plume de cet homme immortel, avoit toujours espéré qu'on pouvoit réparer les ruines que le temps avoit faites à ce superbe & utile édifice. Avant que d'exécuter ce projet, il y avoit déjà longtemps qu'avec le secours de quelques manuscrits il avoit réussi à éclaircir des en-

droits très obſcurs (1), mais pour ſon propre uſage, & pour ſon utilité particuliere. Il fut excité de vive voix & par écrit, à ſe livrer à ce travail, par un médecin de la faculté de Paris, célebre par ſa pratique, par une littérature variée, par l'agrément de ſon eſprit, par la connoiſſance de la langue d'Hippocrate, qu'il a commenté, & des aphoriſmes duquel il donna, en 1759, une édition bien exécutée pour la partie typographique.

Le nouvel éditeur ſubjugué par les paroles douces & inſinuantes de ce médecin diſert, dont tous les ouvrages ſont écrits d'un ſtyle poli, chargé d'ornemens, plein de graces, embelli de fleurs répandues à pleines mains, & qu'on peut comparer à ces riantes prairies qui amuſent & ſatisfont les yeux par l'abondance & par la variété de leurs couleurs; l'éditeur, dis-je, s'arrache des boſquets délicieux & charmans où les Muſes ont établi leur demeure, il ſe retire, il s'exile, pour ainſi dire, dans des champs ſtériles, incultes,

(1) C'eſt au moins ce que me ſemblent ſignifier ces mots: ... *diù jam in loca obſcuriora nonnullorum codicum ope inquiſiveram.* L'éditeur ne parle pas d'une recherche infructueuſe, mais heureuſe au contraire: ainſi l'expreſſion dont il ſe ſert, ne rend pas exactement ſa penſée, *in loca* . . . *inquiſiveram*.... Elle eſt trop modeſte.

arides, hérissés d'épines, & sacrifie ses plus cheres délices à l'avantage de l'art. (*Præf.* pag. vj).

Ce fut alors qu'il se mit à parcourir (*lustrare*) les manuscrits (*codices*), & les interprétes grecs, arabes, hébreux. C'est à ces sources qu'il alla puiser l'eau capable de lier le ciment solide, destiné à remédier aux désordres causés par le temps; c'est là qu'il fit cette ample moisson de variantes, qui, comme autant de pierres bien taillées, devoient rendre à l'édifice son premier lustre, sa premiere splendeur; c'est dans ces landes négligées qu'il a trouvé cette argile, qui dans ses mains comme dans celles d'un potier industrieux (*præfat. pag.* vj), est devenue un vase précieux propre à conserver les écrits d'Hippocrate : aussi heureux, dans cette occasion, que le superbe vainqueur de l'Inde, Alexandre le Grand, qui ayant trouvé parmi les dépouilles de Darius un coffre enrichi de pierreries, voulut qu'il servît à renfermer ce poëme admirable dans lequel Homere chante les hauts faits d'Achille.

Galien, nous dit on, avoit essayé de rétablir, en quelques endroits, le texte d'Hippocrate; mais, ajoute-t-on, moins prudent que Pélops son maître, il changea l'ordre des sections, porta sur le texte

une main téméraire, & prenant l'ombre pour la réalité, ce fut moins les préceptes & les paroles d'Hippocrate qu'il tranſmit à la poſtérité, que ſes propres dogmes (1).

Ces reproches ſont graves, mais ſont-ils prouvés ? Voyons s'ils ne ſeroient pas haſardés, ou trop précipitamment avancés.

Dire que Galien a changé l'ordre des ſections (2), c'eſt déclarer aſſez formellement que le livre des aphoriſmes a été diviſé en ſections. Mais ſur quelle autorité avance-t-on que le livre des aphoriſmes a été diviſé par ſections ? Ne falloit-il pas la produire ? Ne falloit-il pas avertir auſſi en combien de ſections ce livre étoit autrefois partagé ? Ne falloit-il pas indiquer encore quel fut l'ordre

---

(1) De textu Hippocratis reſtituendo jam tentaverat aliquid Galenus : at Pelope, præceptore ſuo, minus prudens, ordinem ſectionum mutavit, opinionibuſque *Peripaticorum* præceps abreptus, per fas & nefas in ipſum textum temerariâ manu eſt graſſatus, nubemque pro Junone amplexus ſua dogmata potius, quàm Coi verba & præcepta poſteris reliquit agnoſcenda. PRÆFAT. *pag.* vj & vij.

(2) Le nouvel éditeur confirme ſon aſſertion, *pag.* 196, en ces termes : *Dixi aphoriſmos aliter atque nunc fuiſſe olim diviſos.*

primitif de ces ſections ? Enfin ne falloit-il pas nommer l'auteur contemporain de Galien, ou venu peu de temps après lui, qui a reproché à ce médecin d'avoir interverti l'ordre primitif de ces ſections ?

Ce ſont autant de choſes qui tiennent à l'hiſtoire des aphoriſmes ; or des faits, & des faits très anciens, pour être crus, doivent être appuyés ſur des preuves authentiques. Où ſont-elles ? En attendant qu'on les faſſe connoître, nous obſerverons que les anciens ne partageoient pas toujours leurs ouvrages comme nous les partageons, auſſi méthodiquement. Nous dirons même qu'il paroît certain que le livre des aphoriſmes fut écrit ſans aucune diviſion ou ſection. Erotien (qui vivoit avant Galien) le déſigne ſous le nom ſeul d'ἀφορισμοὶ ; mais comme Erotien, après avoir écrit le titre des ouvrages, a l'attention de marquer par des lettres numérales de combien de livres ils ſont composés, & qu'il n'ajoute point de lettres numérales après le mot ἀφορισμοὶ, on eſt en droit d'en conclure que les aphoriſmes formoient un livre unique. Galien lui-même ne ſe ſert que de cette expreſſion ἀφορισμοὶ, lorſqu'il parle de cette collection des aphoriſmes ; il ne lui eſt pas une ſeule fois échappé, lui qui les cite mille, de faire mention ni de la pre-

miere, ni de la 2e, ni de la 3e, ni de la 4e, ni de la 5e, ni de la 6e, ni de la 7e section. Ce qui est d'autant plus étonnant, que toutes les fois qu'il parle des autres traités d'Hippocrate, qui sont divisés, il cite exactement le premier, le 2e, le 3e livre, &c. . . . Au commencement de son commentaire sur ces sentences aphoristiques, Galien s'exprime ainsi : ἀλλ' ὅτι γε δογματικός ἐστιν ὁ γράψας τὸ βιβλίον. . . . . *L'auteur de ce livre est dogmatique.* Je sais qu'à la rigueur il auroit pu s'énoncer ainsi, en faisant abstraction des divisions ; mais pourquoi n'auroit-il jamais écrit : τὰ τῶν ἀφορισμῶν βιβλία, lui qui écrit, en parlant des épidémiques, τὰ τῶν ἐπιδημιῶν βιβλία ? C'est que les aphorismes n'ont jamais formé qu'un seul livre. Aussi n'est-il appellé, par Cælius Aurelianus, que LIBER SENTENTIARUM. (*Acut. morb.* lib. ij, cap. x, pag 96, lin. j. *edit. Amstel.* 1755, *in*-4°). Il fut toujours si peu connu pour être divisé par sections, que Suidas, qui vivoit sous l'empire d'Alexis Comnene, sur la fin du xj^e^ siécle, ou au commencement du xij^e^, parlant des écrits d'Hippocrate, met celui-ci au quatrieme rang, sans faire entendre qu'il fût en plusieurs livres ou sections. Voici ses paroles : τρίτη (βίβλος) ἡ τῶν ἀφορισμῶν ἀνθρωπίνην ὑπερβαίνουσα συνέσιν. *Le troisieme ouvrage*

(d'Hippocrate) *eſt celui des aphoriſmes, lequel ſurpaſſe l'eſprit, l'intelligence humaine.*

Cependant ce livre eſt aujourd'hui partagé en ſept ſections. Cette diviſion actuelle ne prouve point qu'elle ait été faite par l'auteur ou le rédacteur des aphoriſmes, ni que Galien ait changé l'ordre des ſections qu'on prétend avoir exiſté avant lui. Tout annonce au contraire que ce livre ne fut jamais diviſé; mais Galien, en l'interprétant, partagea ſon travail en ſept parties, ſous le titre de commentaires. Par cette diviſion qui le ſoulageoit dans ſon travail, & qui le mettoit à portée de le publier par parties, & à meſure qu'il les avoit compoſées, il n'a point prétendu donner à l'ouvrage d'Hippocrate une forme nouvelle. Il a donc pu travailler ſur ce plan, ſans qu'on lui en fît un crime; c'eſt pourtant la ſeconde fois qu'on intente contre lui cette accuſation. Ce médecin, admirateur d'Hippocrate & de ſa doctrine, a été ſi éloigné de vouloir intervertir l'ordre de ce livre, & le partager méthodiquement, que la diviſion qu'il a ſuivie ne porte point le titre de τμῆμα, *ſection*, mais celui de ὑπόμνημα, qui ſignifie *mémoire*, *commentaire*; ce dernier titre, qui ne conviendroit point au travail d'Hippocrate, con-

venoit parfaitement à celui de Galien. Voici comment il commence son troisieme commentaire sur les aphorismes : ἐν τῷ τρίτῳ τῶν εἰς τοὺς ἀφορισμοὺς ὑπομνημάτων τῷδε. . . ἐξηγησόμεθα . . . *Dans ce troisieme commentaire sur les aphorismes, je vais exposer. . . .*

Si ce livre eût été partagé en sections, Galien se fût exprimé un peu différemment; il auroit dit : ἐν τῷ εἰς τὸ τρίτον τῶν ἀφορισμῶν τμῆμα (seu βιβλίον) ὑπομνήματι τῷ δε... *Dans ce commentaire sur la troisieme section* (ou livre) *des aphorismes. . .* On voit clairement qu'il parle d'un troisieme commentaire sur un traité unique, sans divisions, ni sections, εἰς τοὺς ἀφορισμοὺς, *sur les aphorismes*; c'est la continuation de son travail qu'il annonce sur un livre unique, jamais par lui désigné d'une autre maniere que sous ce titre & par ces mots : ἀφορισμοὶ, εἰς τοὺς ἀφορισμοὺς, ἐν τοῖς ἀφορισμοῖς.

Le livre d'Hippocrate intitulé περὶ ἄρθρων, *de articulis*, est écrit sans divisions. Galien l'a expliqué. Parce qu'il a jugé à propos de partager son travail en quatre commentaires, l'accusera-t-on d'avoir porté une main téméraire sur ce traité? Non, répondra-t-on; car ce livre, parmi les œuvres d'Hippocrate, est imprimé constamment *uno tenore*, sans divisions.

Mais ſi quelqu'éditeur, déterminé par l'eſpece de diviſion adoptée par Galien, & néceſſaire par la nature de ſon travail, l'eût publié ſous quatre ſections, ſans commentaire, auroit-on pour cela le droit d'accuſer Galien ?

Pluſieurs autres traités d'Hippocrate ſont encore écrits *uno tenore*, ſans interruption, ſans être coupés par paragraphes ni ſections, & ne faiſant qu'un ſeul livre. Cependant Galien a compoſé ſur l'un, deux commentaires; ſur un autre, trois; ſur un troiſieme, le même nombre; ſur, &c.... Il eſt vrai qu'on les trouve tous imprimés, comme ſéparés, comme diviſés, parmi les œuvres de Galien; mais parmi celles d'Hippocrate, ces traités paroiſſent ſous leur forme primitive, *uno tenore*.

Galien n'eſt donc nullement reſponſable de ce partage qu'on a adopté, de cette diviſion des aphoriſmes en ſept ſections, parce qu'en interprétant ces ſentences, il y a employé ſept commentaires.

Mais comment cette diviſion des aphoriſmes en ſept ſections, telle qu'on la voit aujourd'hui, s'eſt-elle introduite ? le voici, je penſe.

De tous les écrits d'Hippocrate, le livre des aphoriſmes paroît avoir été le plus répandu, le plus connu, le plus lu,

comme étant d'une plus grande utilité pour les médecins. Comme il étoit entre les mains de tout le monde, souvent accompagné des sept commentaires de Galien, on s'est accoutumé à cette division qui, sans être exactement méthodique, sembla propre à soulager la mémoire; cette division devint, pour ainsi dire, de convention, long-temps *peut-être* avant l'invention de l'imprimerie. Ce fut d'ailleurs le premier de tous les traités d'Hippocrate qu'on ait imprimé; on en voit une édition latine à Venise, 1495, *in-folio*. C'est la version de Constantin l'africain; on y a joint les commentaires de Galien. Cette version de Constantin, divisée en sept sections, fut revue par Jacques de Forli, & imprimée à Pavie en 1512 ou 1521, ainsi que les commentaires de Galien. Mais on trouve les aphorismes d'Hippocrate avec les commentaires de Galien, dans le recueil intitulé *Articella*, dont on a des éditions en 1483, 1487, 1493.... &c. *in-folio*. Les aphorismes d'Hippocrate, avec les commentaires de Galien, de la version de Leonicene, parurent à Paris en 1526. (*catal.* de Falconet, n°. 4737). Cette édition fut faite probablement sur un exemplaire sorti des presses d'Italie. On savoit sans doute très bien alors que ce

livre n'avoit point été divisé par Hippocrate en sept sections; mais cette division soulageoit, elle aidoit à vérifier les citations fréquentes; on la laissa donc subsister, afin qu'on ne fût pas embarrassé; &, selon toute apparence, elle subsistera tant que les aphorismes d'Hippocrate existeront.

Ainsi, à moins qu'on ne produise des autorités graves & anciennes, il restera pour bien démontré que c'est très injustement qu'on reproche à Galien d'avoir changé l'ordre des sections, puisqu'il n'apparoît point qu'il y en ait jamais eu à cette collection des aphorismes.

Pour donner de la valeur à cette nouvelle édition, falloit-il donc décrier si fort Galien, celui de tous les anciens, (dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous) qui puisse fournir le plus de secours pour bien entendre Hippocrate? C'est une vérité de laquelle jamais n'ont douté ceux qui ont lu ses commentaires. Falloit-il le représenter comme un faussaire en littérature, comme un homme qui met en pieces & défigure Hippocrate, comme un médecin qui avance des inepties (1), & qui le plus souvent

(1) GALENUS, ... ordinem sectionum mutavit .... PER FAS ET NEFAS in ipsum textum

se trompe d'une maniere grossiere? Que Galien soit quelquefois tombé dans l'erreur, c'est l'appanage de l'humanité; qu'il se soit laissé emporter par son imagination, qu'il ait abusé de sa facilité & de son éloquence, c'est le défaut de tous ceux que la nature a gratifié de ces dons qu'elle distribue d'une main toujours avare; qu'il ait bâti un systême que les connoissances physiques ont détruit après avoir régné durant plus de douze cens ans, c'est la preuve la plus forte & la plus convaincante, ou du génie de ce médecin, ou de la foiblesse humiliante de ceux qui ont vécu durant ce long intervalle. Soyons de bonne foi, nous, *qui sommes des Pygmées montés sur les épaules des géants*, & rendons justice à Galien, comme nous la rendons à Descartes, qui pourtant a joui moins long-temps

temerariâ manu est grassatus... PRÆFAT. *pag.* vij.

GALENUM & Arabas deridebis, aut miraberis INEPTÈ *devios*. NOT. CRIT. *pag.* 143.

En adhuc aphorismum *fœdâ labe* inustum à GALENO, qui NON INTELLEXIT vim præpositionis πρὸς... NOT. CRIT. 144.

Vanus est GALENUS, vani alii. NOT. CRIT. 154.

GALENUS... extrà liram INEPTÈ divagatur. NOT. CRIT. *pag.* 169, *lin.* 1.

GALENUS INEPTIT prorsùs, UT IN RELIQUIS. NOT. CRIT. 285.

de la gloire qu'il a méritée. Respectons les grands hommes dans leurs foiblesses, si nous voulons qu'on ne nous reproche pas les nôtres, lorsqu'elles ne sont point rachetées par des talens aussi éminens que les leurs. Galien étoit grec, il parloit avec facilité, il écrivoit avec élégance dans sa langue maternelle, il possédoit très bien les dialectes attique & ionien; il avoit étudié la médecine de bonne heure; il avoit entendu expliquer Hippocrate par des maîtres habiles; il l'avoit lu, le lisoit continuellement, & en recommandoit la lecture (1). Et il seroit possible qu'il ne l'entendît pas! S'il ne l'a pas entendu, qui peut se flatter aujourd'hui de l'entendre? Les écrits d'Hippocrate, ses aphorismes tant exaltés, sont donc des livres inutiles; il faut en faire un

(1) M. BORIE, docteur-régent de la faculté de Paris, dont la sagacité, le savoir & le mérite sont bien connus, nous disoit autrefois dans une de ses leçons sur la chirurgie: « Lisez Hippocrate » sur cette partie de l'art, lisez ses aphorismes; » ses écrits sont une mine dont on tire des lingots » d'or depuis 20 siécles, & qui pourtant ne s'é- » puise point. Si vous voulez vous enrichir à cette » mine, gardez-vous d'y descendre sans Galien; » c'est lui qui vous en montrera les trésors cachés, » & qui vous apprendra l'usage utile que vous en » devez faire ». Paroles pleines de sens & d'énergie, qu'une opinion contraire ne sauroit infirmer.

holocaufte fur l'autel d'un des dieux de fon pays. Cet anathême eft tracé par ma plume ; mais ce n'eft pas moi qui l'ait prononcé.

(La fuite au journal prochain).

OBSERVATION

Sur la lettre de m. Boullon, médecin à Abbeville, inférée dans le journal de juin 1764, fur l'ufage de la faignée pour rappeller les pendus à la vie ; par m. Bonnard, ancien chirurgien d'armée, chirurgien juré du roi aux rapports, & maître en chirurgie des ville & bailliage royal d'Hefdin.

En parcourant quelques journaux de médecine de différentes années, je vois dans ceux de feptembre & octobre 1763, des obfervations de m. *Philip*, méd. de Paris, fur un mémoire concernant une queftion anatomique relative à la jurifprudence, dans lequel m. *Louis*, qui en eft auteur, établit des principes pour diftinguer, à l'infpection d'un corps trouvé pendu, les fignes de fuicide d'avec ceux de l'affaffinat. M. *Philip*, dans fes obfervations, ne tente à rien moins qu'à déprimer & à renverfer de fond en com-

ble ce mémoire intéressant; mais par la réponse de m. *Louis*, contenue au journal de novembre suivant, il paroît que la controverse de m. *Philip* n'est pas absolument fondée : cependant la lettre de m. *Boullon*, médecin à Abbeville, insérée dans le journal de juin 1764, semble, en quelque sorte, faire revivre les assertions de m. *Philip* par le récit de deux faits; le premier, au sujet d'*Antoine Maubert*, dit *Gloria patri*, pendu à Abbeville en 1725, & rappellé à la vie par le moyen d'une saignée du bras; mais ayant été repris le lendemain, il fut reconduit au supplice à pied, & il y fut ce jour-là pendu & étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuivit. L'autre fait consiste dans la séparation du tronc d'avec la tête du nommé *Cuvelier* & sa femme, laboureur, fermier de la ferme de Grand-vallée, paroisse de Blangis dans le comté d'Eu, âgé de 80 ans, & sa femme de 70, lesquels furent pendus à Eu au mois de septembre 1751.

Sans contester cette luxation des vertebres, ou plustôt cette séparation entiere, & le pareil événement cité par *Alberti*, on dira toujours ici, comme on le dira par tout ailleurs, que ces cas particuliers ne doivent point être regardés comme faisant une regle générale : ainsi, ces

questions écartées, revenons au premier fait, & demandons à m. *Boullon* qui lui a dit que *Gloria patri* fut rappellé à la vie par le moyen d'une saignée du bras? C'est sans doute la tradition; car nous ne croyons pas que m. *Boullon* soit assez âgé pour avoir été du nombre de ceux qui composoient la multitude rassemblée au bord de la fosse dont il parle. Or, n'ayant rien vu, comment peut-il avancer que cette saignée du bras fut faite, & que le sang sortit par l'ouverture du bras d'un pendu.

Il peut être vrai que le sieur *Dailli*, alors maître chirurgien à Abbeville, ait, avec la lancette, fait comme de coutume l'ouverture d'une veine au bras: mais en est-il sorti du sang? Cette effusion, si elle eut lieu, continua-t-elle au point d'être comparée à ce que l'on appelle ordinairement une saignée du bras? Voilà des choses d'autant plus essentielles à savoir, que quelques gouttes de sang, sorties de la piquûre faite par le sieur *Dailli*, ne seroient pas suffisantes pour être strictement appellées saignée. La question est donc de savoir si cette opération fut complétement faite; c'est-à-dire, si on tira par l'ouverture du vaisseau la quantité ordinaire de sang? M. *Boullon* l'assurera-t-il? C'est sans doute ce qu'il ne peut

peut entreprendre. Par la même raison, il n'a donc pu dire, dans le sens que nous l'entendons ici, qu'on saigna le mourant du bras, & que cette saignée eut un effet prompt.

En lisant la lettre de m. *Boullon*, on y voit que le pendu qu'on alloit, nous ne dirons pas jetter, mais descendre dans la fosse, donnoit quelque signe de vie. Aussi-tôt la populace s'empressa à lui chercher du secours. Nous sommes bien persuadés que, dans sa position, la saignée en auroit été un, pour rétablir promptement la circulation qui avoit été en partie interrompue : mais, encore une fois, si, par cette opération, on ne put réussir à tirer du sang, l'état d'espoir dans lequel on vit insensiblement le malade, ne peut donc pas être attribué à la saignée faite sans effusion; il est plus naturel de l'attribuer à l'air & aux autres secours qu'il reçut à l'hôtel-dieu, & qui acheverent de le rappeller d'autant mieux à la vie, qu'il en donnoit des signes.

Il n'est point ici nécessaire d'entrer dans un discours physiologique pour faire valoir notre proposition relativement à l'air qui nous environne, & de la masse duquel une portion sort & entre à chaque instant dans nos poumons afin de

nous vivifier & de co-opérer à la circulation de même qu'à l'entretien de tous nos liquides & de notre individu. Il ſuffit de dire que l'air & les autres ſecours adminiſtrés dans l'hôtel-dieu ſont les ſeuls agens que nous préſumons avoir été les plus favorables à *Gloria patri*. Nous avons l'expérience que chez les pendus, de même que chez les ſubmergés, l'ouverture des vaiſſeaux des bras & des pieds ſe fait ſans effuſion de ſang. Nous ne craignons pas d'être contredit dans cette aſſertion, ſi on veut la regarder avec autant de rigueur que nous en avons employé aux demandes ci-deſſus. Que m. *Boullon* ne ſoutienne donc pas qu'on doit préférer la ſaignée du bras à celle de la jugulaire; cette derniere nous a toujours donné plus de ſang, mais cependant point aſſez pour nous avoir ſatisfait pleinement : au reſte cette ſaignée, pour le peu qu'elle fourniſſe, devroit toujours être préférée à celle des extrémités, par la raiſon que le principal embarras ſe trouve dans les vaiſſeaux du cerveau.

Par tout ce que nous venons de dire, on voit que l'obſervation de m. *Boullon* ne prouve rien relativement à la ſaignée du bras qu'il n'a pas vu pratiquer dans le cas d'*Antoine Maubert*; elle ne peut

conséquemment servir, comme il le dit, à régler la conduite des médecins qui auroient à secourir des pendus. Le parti le plus sûr seroit d'ouvrir les jugulaires; ce qui peut se faire avec d'autant moins d'inconvénient, que la compression de ces veines cesse au moment que le sang en découle : d'ailleurs on peut pratiquer la saignée des jugulaires sans compression.

Cette discussion nous conduit naturellement à parler de la saignée dans les maladies qui ont de l'analogie avec l'état des pendus & des submergés; c'est-à-dire, dans les affections comateuses. Dans quelques-unes de ces maladies, avec fievre, sterteur, pouls plein & lent, nous avons vu plusieurs fois saigner au bras sans en tirer du sang; cependant ce liquide jaillissoit en arcade, aussi-tôt il ne couloit que sur la peau, & ne venoit enfin que goutte à goutte, soit que l'on ait lâché ou serré la ligature; de sorte qu'à peine pouvoit-on tirer, dans un assez long espace de temps, une pleine cuillier de sang, telle précaution même que l'on ait prise à faire une bonne ouverture au vaisseau. Dans ces circonstances nous n'avons point hésité, vu notre expérience, à pronostiquer une mort prochaine qui ne manquoit effectivement pas d'arriver quelques jours après; & ce qu'il y a de

ſingulier, c'eſt que ces malades, ainſi que beaucoup d'autres deſquels l'on ne peut tirer du ſang, paſſent toujours dans le public pour avoir été phlébotomiſés.

Cette obſervation peut ſervir à faire naître dans l'eſprit des médecins l'envie d'être toujours préſens à tout ce qui ſe paſſe dans ces ſortes de maladies; afin d'aviſer à ce qu'il ſeroit néceſſaire de faire en place de ce qu'il n'a pas été poſſible d'exécuter complétement.

SUITE ET FIN

Du récit exact du malheur arrivé à Narbonne le 16 avril 1779.

LE ſieur *Marcorelles* ayant inſéré dans ſon mémoire, qu'on ne connoît abſolument que par le rapport du journaliſte de Paris, n°. 144, pluſieurs phraſes contraires à la vérité, & entr'autres celles concernant le ſieur *Verdier*, on s'eſt cru obligé de joindre à ce mémoire le rapport du traitement fait à ce maçon par m. *Ferrier*, médecin, qui l'a dirigé, & par le ſieur *Batcave la Brouce* qui lui a adminiſtré les principaux remedes.

NOUS SOUSSIGNÉS, *Laurent Ferrier*, docteur en médecine en l'univerſité de Montpellier, & *Batcave la Brouce*, pro-

feſſeur royal pour les accouchemens, & maître en chirurgie, certifions à qui de droit, ſavoir, nous *Ferrier*, qu'ayant été appellés le 16 avril dernier à la maiſon du Luxembourg, un peu avant onze heures du matin, de la part de mlle *Faure*, pour donner du ſecours à ſon mari, nous avons trouvé, en entrant dans une des cours de cette maiſon, le ſieur *Verdier*, maçon, étendu ſur le pavé auprès de la porte, ayant la reſpiration fort gênée, mais non ſtertoreuſe, les yeux ſaillans, & abſolument ſans connoiſſance; que dans cet état nous lui avons jetté ſur la tête, ſur la poitrine & ſur les bras de l'eau d'un baquet qui s'eſt trouvé à portée; nous lui avons fait ſentir du vinaigre, & lui en avons fait boire à deux ou trois repriſes, après l'avoir mêlé avec les deux tiers d'eau, des petites doſes qu'il a avalées avec aſſez de facilité; que lui ayant tâté le pouls, & le lui ayant trouvé aſſez bon, & ſa reſpiration devenant ſenſiblement moins embarraſſée, augurant qu'il n'auroit beſoin, pendant quelque temps, que des mêmes ſecours, & nous ſentant obligés de paſſer au ſecours du ſieur *Faure* pour qui nous avions été mandés, nous avons recommandé à mm. *Lamazere* & *Duroché*, maîtres en chirurgie, de lui faire boire de temps en

temps du vinaigre affoibli avec l'eau, & de lui administrer des frictions avec cet acide sur la poitrine, sur les bras & autres parties du corps, jusqu'à ce que le malade eût besoin des secours d'une autre espece, & sur tout de le faire ôter de cette cour, & de le faire transporter de suite dans un air plus pur.

Après quoi nous l'avons laissé pour pénétrer à travers la foule considérable qui environnoit le sieur *Faure*, à qui nous avons fait donner tous les secours possibles. La premiere saignée à la jugulaire ayant été faite à environ une heure après midi, & étant toujours occupé des secours que pouvoit exiger *Verdier* que nous n'avions pas oublié, nous avons prié le sieur *Batcave la Brouce* de passer chez lui où plusieurs personnes nous avoient rapporté qu'il étoit dans un délire vif, & d'aller lui faire, s'il étoit possible, une saignée à la jugulaire. Ce monsieur étant revenu quelque temps après, nous a rapporté avoir trouvé ledit *Verdier* dans un état tel, qu'on avoit beaucoup de peine à le contenir dans son lit, à cause d'un délire très vif; qu'à raison de la difficulté de contenir le malade de façon à pouvoir lui ouvrir, sans danger, une jugulaire, & voyant l'absolue nécessité d'évacuer du sang pour déga-

ger le cerveau & la poitrine, il lui avoit fait une ſaignée au bras d'environ douze onces; que l'effet de cette ſaignée avoit été tel que, peu de temps après, le délire avoit diminué de plus de moitié.

D'après cette aſſertion du ſieur *La Brouce*, voyant le ſieur *Faure* entouré de ſecours, nous nous ſommes échappés pour aller nous aſſurer par nous-mêmes de l'état de *Verdier*. Etant chez cet homme, nous l'avons trouvé s'agitant beaucoup dans ſon lit, & articulant des paroles ſans ſuite, & ayant encore un délire modéré, le pouls plein, fréquent, avec très peu d'oppreſſion, mais des envies de vomir très marquées. Nous avons alors conſeillé, s'il n'étoit pas poſſible de faire une ſaignée à la jugulaire à raiſon de l'agitation du malade, dans la vue d'achever le dégorgement du cerveau, d'appliquer trois ou quatre ſangſues aux tempes; obſervant de laiſſer couler, juſqu'à concurrence d'une ſaignée ordinaire, le ſang par les petites plaies, après que ces vers aquatiques en auroient été raſſaſiés; de donner en attendant au malade, à une heure d'intervalle, deux lavemens avec l'eau commune chargée de ſel de cuiſine, & demi-gobelet de vinaigre, & de lui tenir dans l'intervalle les

jambes dans un bain d'eau légérement dégourdie.

Après quoi nous sommes revenus auprès du sieur *Faure*, dont nous avons suivi le traitement avec mm. nos confreres, & où nous avons trouvé le sieur *La Brouce* à qui nous avons fait part de nos observations & conseils au sujet de *Verdier*. Ce monsieur, dont le zele dans toute cette triste affaire a été des plus louables, a couru de suite chez ce maçon, à qui il a appliqué trois sangsues aux tempes, n'ayant pas trouvé le moyen de pratiquer avec sûreté la saignée à la jugulaire, à cause des mouvemens irréguliers du malade ; il a laissé couler convenablement du sang par les ouvertures faites par les sangsues ; après quoi le malade a reçu deux lavemens, à intervalles, avec l'eau salée & le vinaigre, & est resté les jambes très long-temps plongées dans un bain d'eau légérement chaude. Le sieur *La Brouce* étant revenu chez le sieur *Faure* sur les trois heures & demie, nous nous sommes rendus de suite chez *Verdier*, que nous avons trouvé revenu à lui, & ne se plaignant que d'un sentiment de lassitude & d'une pesanteur insupportable sur l'estomac ; ce poids que nous n'avons pu attribuer qu'à l'embar-

ras qu'occaſionnoit dans ce viſcere la préſence des alimens que cet homme avoit pris à ſon déjeuné environ demi-heure avant l'accident, & les nauſées fortes & fréquentes dont nous étions témoins, nous ont décidés à ordonner un verre d'eau émétiſée, contenant deux grains de tartre ſtibié. L'effet de ce cemede a été ſi complet & ſi heureux, que le malade, après avoir vomi toutes les matieres de ſon déjeuné avec quantité de glaires & de matieres bilieuſes, ſans une fétidité marquée, & avoir eu deux évacuations par le bas, très abondantes, s'eſt trouvé ſi bien délivré de tous ſes ſymptômes, & ſi diſpos, qu'il ſe ſeroit levé de ſuite, ſi nous ne nous y fuſſions fortement oppoſés.

D'après ce bon état nous n'avons ordonné autre choſe que de tenir le malade à l'uſage des crêmes de ris & des bouillons de viande, alternés de quatre en quatre heures, & à celui d'une légere limonade nitrée, donnée alternativement avec une légere décoction de fleurs de mauves & de faltrank, auſſi chargée de nitre. Ayant revu le ſieur *Verdier* ſur les onze heures du même ſoir, nous l'avons trouvé ſi tranquille, que, ſans lui rien ordonner d'ultérieur, nous nous ſommes retirés, lui prédiſant une bonne nuit. Le

lendemain matin, 17 avril, nous avons trouvé ledit *Verdier* ſe plaignant d'un léger engourdiſſement à la tête, de quelques foibles vertiges paſſagers, & d'un léger ſentiment de difficulté d'avaler. Nous n'avons ordonné, pour combattre ces légers ſymptômes, que la continuation de la diéte, un gargariſme avec l'eau d'orge, le vinaigre & le ſel de prunelle, des pédiluves, & deux lavemens avec l'eau ſalée & le vinaigre dans le cours de la journée. Etant revenus ſur le ſoir, & le trouvant très libre à tous égards, & ayant la langue fort bourbeuſe, nous lui avons preſcrit une médecine minorative pour le matin du lendemain 18 avril; ce remède a évacué une quantité extraordinaire de matieres très fétides. Le malade s'eſt promené dans ſa chambre le lendemain 19, n'ayant d'autre ſouci, 1°. que celui de la mort de ſon fils, dont on lui faiſoit encore un myſtere, pour le ménager, mais dont il diſoit être sûr, l'ayant vu dans la foſſe; 2°. celui d'obtenir la permiſſion de manger. Cependant la bouche étant encore mauvaiſe, & la langue chargée, nous l'avons engagé à ſe repurger le lendemain 20ᵉ, avec une médecine pareille à la premiere, le renvoyant pour les alimens après l'action de ce remede. Après cette ſeconde médecine

qui l'a évacué beaucoup, ainſi que l'autre, étant abſolument ſans fievre, avec le pouls des mieux cadencés, nous lui avons permis quelques alimens légers, tels que du ris à l'eau, des petites ſoupes au bouillon, quelque peu de poiſſon bouilli. L'ayant tenu pendant quatre jours au régime, nous l'avons repurgé le 29 avril, pour la troiſieme & derniere fois, avec la même médecine; & nous l'avons laiſſé auſſi diſpos & bien portant qu'il l'ait été de ſa vie, & n'ayant d'autre reſſentiment de ſon accident, qu'une légere ſuppuration à trois écorchures des tégumens de la tête, qu'on lui avoit faites en le montant contre le mur de la foſſe: dont l'une étoit ſur le front un peu au-deſſus du ſourcil droit, un autre ſur la partie ſupérieure & poſtérieure du pariétal du côté gauche, & la troiſieme ſur la partie moyenne du pariétal du côté opposé; écorchures du reſte que le ſeul cérat de *Galien* a totalement guéries. Tel eſt notre rapport, que nous avons dreſſé ſur le détail que nous en avions écrit dans le temps, pour le publier, & que nous affirmons véritable. A Narbonne, le 23 juin 1779. *Signé*, FERRIER, & BATCAVE LA BROUCE, avec paraphes.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS ajoutés, par mm. les médecins de Narbonne, à leurs rapports.

Le ſieur *Faure*, âgé d'environ 45 ans, d'un tempérament ſanguin-bilieux, étoit d'une complexion robuſte, d'une taille moyenne, avoit le col court, la peau brune, & étoit ſujet à des attaques d'épilepſie très graves, dans leſquelles m. *Razimbaut*, ſon médecin ordinaire, lui avoit ſouvent donné des ſecours. Lorſqu'il apprit la nouvelle des malheurs arrivés dans ſa maiſon du Luxembourg, il finiſſoit de manger des artichauds cruds.

Saiſi à cette nouvelle, il court, il ſe précipite ſur l'échelle, tombe de la hauteur de 12 pieds au moins, & reſte trois quarts d'heure plongé dans environ quatre pieds de la matiere, dont la vapeur méphitique l'avoit déjà privé de tous ſes ſens. On le retire de la foſſe avec une corde paſſée & nouée ſous ſes bras; il eſt ſuſpendu à cette corde dans un trajet de 18 pieds de haut. Sorti du cloaque, on le laiſſe étendu à l'embouchure même, couvert de ſes habits qu'on n'avoit pas eu ſoin de nettoyer. Ce n'eſt qu'à l'arrivée de m. *Ferrier* qu'on le délivre de l'infection qui l'entoure.

Les ſymptômes qu'il préſente alors ſont, 1°. une privation entiere de tous ſes ſens internes & externes; 2°. la reſpiration ſtertoreuſe, convulſive; 3°. le viſage d'un violet foncé, les yeux ſaillans; 4°. une très grande flexibilité de tous ſes membres; 5°. il rejette par la bouche de l'écume verte & infecte.

Dans cet état le ſieur *Faure* étoit-il aſphyxié ou frappé d'une apoplexie des plus fortes? La circulation & la reſpiration étoient ſenſibles; il n'étoit donc pas aſphyxié. Tous les ſymptômes apparens annonçoient une véritable apoplexie.

L'eſtomac étoit rempli d'alimens indigeſtes. La nouvelle qu'il venoit de recevoir étoit ſeule capable d'exciter une contraction violente dans ce viſcere, dans le diaphragme, & de cauſer tous les accidens de l'apoplexie. De plus, cet infortuné étoit ſujet à des attaques d'épilepſie graves; il étoit tombé de la hauteur d'aumoins douze pieds; il étoit reſté trois quarts d'heure dans une fange infecte: il n'en fut retiré qu'à l'aide d'une corde qui le ſerroit fortement ſous les bras.

La conſidération de toutes ces cauſes prédiſpoſantes & déterminantes, jointe à celle des ſignes extérieurs non équivoques, a forcé les médecins à prononcer non ſeulement que le ſieur *Faure* étoit

frappé d'une apoplexie violente, mais encore que ſon état étoit incurable.

Ont-ils été fondés dans leur diagnoſtic ? C'eſt aux gens de l'art à décider, & non à des écrivains téméraires qui, par une licence effrénée, s'ingerent à juger ce qu'ils ne connoiſſent pas, &, aveuglés par leurs paſſions, n'héſitent pas à répandre dans le public tout ce qui peut nourrir ſa curioſité, même aux dépens de citoyens honnêtes & vertueux.

Les auteurs du journal de Paris, ont annoncé en rendant compte d'un mémoire ſur ce malheur, envoyé par le ſieur *Marcorelles* à l'académie des ſciences de Paris, dont il eſt correſpondant, qu'il *auroit mieux valu pour le ſieur Faure mourir aſphyxié que martyr* du traitement que lui ont fait les médecins. Ce narrateur infidele qui n'a rien vu, qui n'écrit que ſur le rapport d'un témoin guidé par un intérêt perſonnel, qui parle d'aſphyxie ſans ſavoir ce que c'eſt ; ſon copiſte qui ne répete précipitamment une hiſtoire fauſſe, que pour avoir occaſion de parler de lui-même, de louer des travaux auxquels il n'a eu que peu de part : ces nouveaux cenſeurs des lettres, des ſciences & des arts, publient que le ſieur *Faure* n'étoit qu'aſphyxié ; ils ont oſé le dire aux habitans de la capitale, &

les rédacteurs associés du journal qu'on appelle *Mercure*, se sont empressés d'annoncer à toute la France, que le malheureux *Faure* avoit été la victime de l'ignorance des médecins de Narbonne.

Voici les expressions du journal de Paris (n°. 144) : « Des huit hommes & de » la jeune fille, m. *Faure* & un des ma» çons sont les seuls en qui on apper» çoive un reste de vie. On leur donne » des secours ; un seul revient, le maçon. » Nous ne ferons aucunes réflexions sur » les moyens curatifs, peut-être singu» liers, qu'on a cru devoir employer, nous » attendons le rapport des commissaires » (que l'académie a nommés), & nous » nous empresserons de publier leur ju» gement. Le vinaigre, de l'esprit vola» til, de légeres frictions, & sur tout un » air pur, rappelloient insensiblement à » la vie le sieur *Faure*, & alloient peut» être la lui sauver, lorsque trois méde» cins, envoyés par les magistrats, arri» vent, ordonnent une saignée du bras, » trois lavemens de décoction de tabac » dans l'espace de deux heures, une sai» gnée à la jugulaire, deux vésicatoires » aux jambes, des sinapismes aux pieds, » des sangsues aux tempes, de l'émétique. » Les accidens augmentent en propor» tion de pareils secours, nouvelle sai-

» gnée à la jugulaire, ventouſes ſéches » aux épaules, deux nouveaux véſicatoi- » res aux bras, ceux des jambes renou- » vellés. Enfin, l'art en quelque ſorte » épuiſé, les médecins conſentent à aban- » donner pendant quelque temps le ma- » lade aux reſſources de la nature : elle » fait quelques efforts, les convulſions, » les accidens en tout genre, qui s'étoient » aggravés, ſe rálentiſſent, la reſpiration » devient plus libre, le pouls ſe déve- » loppe, les forces augmentent, lorſque » tout-à-coup on redemande du ſang, » & cette 4e ſaignée fait ſuccomber le ma- » lade : c'eſt bien là mourir martyr, mieux » auroit valu mourir aſphyxié ».

Que l'on compare ce récit avec le rapport fait & ſigné par les quatre médecins & les quatre chirurgiens de Narbonne, qui ont donné des ſoins au ſieur *Faure*, il eſt impoſſible que l'on ne partage pas leur juſte indignation, & que les ames honnêtes & vertueuſes ne ſe réuniſſent pas à eux pour demander vengeance d'une calomnie auſſi atroce. Quel eſt l'homme deſtiné, par état & par choix, à conſacrer ſes ſoins, ſes veilles, ſa ſanté au ſoulagement de ſes ſemblables, qui ne ſente flétrir ſon courage, & le déſeſpoir étouffer en lui les cris de l'humanité, lorſqu'il voit des médecins, des chi-

rurgiens animés du zele le plus pur, passer, les prémiers, six heures de suite auprès d'un malheureux qu'ils jugent sans ressource; y revenir trois heures après, le lendemain dès le grand matin; essayer, de concert, tous les moyens qu'une expérience éclairée leur suggere; & les autres, non moins assidus, concourir de tout leur pouvoir à rendre efficace l'action de ces moyens; oublier leur repos, passer la nuit entiere auprès d'un moribond sans espérance de succès, mais qui respire encore; tous enfin ne le quitter que lorsque les progrès inévitables de sa maladie ont anéanti tous les ressorts de la machine : & lorsqu'il voit que ces hommes, dignes d'éloges & de reconnoissance, sont dénoncés au public comme des bourreaux, comme des assassins. On ne craint pas de le dire, la licence du correspondant de l'académie, & plus encore des journalistes de Paris, à qui l'académie n'avoit point remis ce libelle, est un attentat contre l'humanité. Notre qualification n'aura rien d'excessif aux yeux de ceux qui savent combien un médecin doit avoir de probité & de courage pour remplir dignement ses fonctions. La lecture seule du rapport suffira pour les personnes instruites; mais il est des lecteurs pour lesquels il est nécessaire

d'établir une juſtification complette des médecins de Narbonne : c'eſt à eux que ces médecins adreſſent les réflexions ſuivantes.

Le ſieur *Faure* pouvoit d'abord avoir été aſphyxié ; mais le déſordre que la vapeur méphitique avoit produit ſur ſes poumons, ſur ſon cerveau, a dû être plus violent que chez tout autre, parce que déjà il étoit ſujet à des attaques d'épilepſie, parce que l'impreſſion de cette vapeur a pénétré par toutes les voies poſſibles de ſon corps, parce que ſa chûte de douze pieds au moins de haut, a dû cauſer un ébranlement conſidérable dans la tête, parce que la preſſion des vaiſſeaux axillaires, & autres voiſins, par la corde à laquelle il a été ſuſpendu, a dû déterminer le ſéjour du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau. Enfin, de l'aveu de tous les obſervateurs, l'aſphyxie, lorſqu'elle dure quelque temps, produit l'apoplexie ; & tous les aſphyxiés, qu'on ne peut rappeller à la vie, périſſent apoplectiques.

Les ſymptômes obſervés chez le ſieur *Faure*, par tous les médecins & chirurgiens qui l'ont vu, étoient ceux de l'apoplexie, & même ceux de l'apoplexie la plus forte. Si l'on en doutoit encore, l'impoſſibilité où il étoit de

rien avaler, & de garder les lavemens qu'on lui a administrés, son insensibilité à l'action des ventouses, des vésicatoires, détruiroient victorieusement ce doute : cet état de paralysie du canal intestinal, de mort aux extrémités & à toute la surface du corps, étant reconnu par tous les praticiens comme une suite certaine de l'affaissement apoplectique du cerveau.

Le sieur *Faure* n'étoit donc point asphyxié ; il étoit apoplectique, lorsque les médecins ont conféré entr'eux sur les secours qu'ils pouvoient lui administrer. Ils étoient si certains de cet état, qu'avant de rien entreprendre, ils l'ont annoncé comme incurable, & n'ont ordonné des remedes que par condescendance pour sa famille, pour les assistans, & par un reste d'espoir, que, malgré la conviction, dicte encore le desir de sauver son semblable.

Mais, dit le sieur Marcorelles, *le vinaigre, de l'esprit volatil, de légeres frictions, & sur-tout un air pur, rappelloient insensiblement à la vie le sieur* Faure, *& alloient peut-être la lui sauver.* Quels étoient donc les signes de ce rappel à la vie ? M. *Ferrier* ne les a point vus, lui qui, après avoir administré les mêmes moyens au sieur *Verdier*,

avoit reconnu qu'il revenoit de ſon état aſphyxique, & avoit jugé ne devoir lui preſcrire que ces mêmes ſecours qui l'en avoient délivré. Le ſieur *Calmettes*, qui a fourni les matériaux employés par le ſieur *Marcorelles*, auroit-il pris pour ſignes de rappel à la vie, l'abolition conſtante de tous les ſens, la reſpiration ſtertoreuſe, & l'impoſſibilité abſolue de rien avaler ? Tel étoit l'état du ſieur *Faure*, lorſque les médecins ſont arrivés, & ont ordonné la premiere ſaignée. Le rédacteur du mémoire en a impoſé, & ce, pour calomnier les médecins.

Pourquoi les ſecours qui ont été ſuivis d'un ſuccès ſi heureux pour le ſieur *Verdier*, maçon, ont-ils été inutiles pour le ſieur *Faure* ? C'eſt que le ſieur *Verdier* n'étoit point tombé dans la foſſe ; il étoit reſté ſur l'échafaud, expoſé à la ſeule vapeur méphitique, puiſſante à la vérité, mais d'une activité bien moindre que celle de la matiere qui enveloppoit *Faure* de toutes parts. *Verdier* n'étoit point ſujet à l'épilepſie ; en un mot, il n'étoit pas même complétement aſphyxié, & *Faure* étoit apoplectique. Différence que n'ignoroit pas l'auteur du mémoire, mais que ſa méchanceté lui a fait diſſimuler. Il s'eſt rendu

coupable d'une autre infidélité, non moins odieuſe, en diſant que « ce maçon, à l'égard duquel on s'eſt permis » moins de prodigalité, doit la vie à » cette ſage économie des ſecours ». Par cette phraſe, il charge de nouveau l'accuſation qu'il a déjà faite aux médecins d'avoir tué le ſieur *Faure*.

On a adminiſtré moins de ſecours, ſur le champ, à ce maçon, parce qu'il n'en avoit pas beſoin, parce que les premiers ſecours l'ont rappellé à la vie. Mais on peut voir, par le rapport du traitement qui lui a été fait, que ce n'eſt point avec le vinaigre, l'alkali volatil, les frictions légeres, & par l'inſpiration d'un air pur, ſeulement qu'il a été guéri des effets d'une aſphyxie qui avoit duré plus d'une heure.

Revenons au traitement du ſieur *Faure*. A entendre l'auteur du mémoire, & ſon écho, il ſemble qu'en deux heures de temps les médecins aient entaſſé tous les remedes dont il fait l'énumération. Fauſſeté inſigne, inſinuée de gaieté de cœur, pour diffamer. Que l'on conſulte le rapport, & l'on verra 1°. quel étoit l'eſpoir des médecins en ordonnant ces remedes; 2°. avec quelle circonſpection ils les ont ordonnés; 3°. comment ils y

ont été forcés par la nature & l'intenſité des ſymptômes.

Faure étoit apoplectique. Q'on ouvre les auteurs de médecine les plus célebres, les plus reſpectés, à raiſon de leurs lumieres, de la ſageſſe & du ſuccès de leur pratique, on verra que tous ont conſeillé & employé, avec fruit, les mêmes moyens curatifs que l'on a oſé taxer de *peut-être ſinguliers* dans un endroit, & de meurtriers dans tout le cours de cette diatribe. Les citations ſeroient faſtidieuſes pour ceux qui ne ſont pas médecins, & inutiles pour ceux qui le ſont. C'eſt pourquoi l'on ſe bornera à un petit nombre, non pas pour juſtifier le traitement de l'apoplexie, mais pour prouver que quand même, ce qui eſt démontré faux, l'état du ſieur *Faure* n'eut été qu'une aſphyxie, le traitement employé par les médecins de Narbonne ne ſeroit point *ſingulier*.

« Le traitement qui convient à ceux » qui ont été ſuffoqués par la vapeur du » charbon, du vin, des mines, &c. ne » differe guere de celui que nous venons » de propoſer pour les noyés. La pre- » miere attention que l'on doit avoir eſt » de les tranſporter de ſuite dans un lieu » bien expoſé à l'air, de leur jetter de

» l'eau au viſage, &c. il faut encore leur
» ouvrir la veine le plutôt poſſible ».
Lieutaud, *précis de médec.* Liv. 1. ſect. 3.

Dehaen, en traitant des moyens de rappeller à la vie les ſuffoqués, les pendus, &c. & après avoir rapporté pluſieurs expériences faites, ſoit par lui, ſoit par d'autres, ſur des hommes ou ſur des chiens preſque morts, dit en avoir rappellé la plus grande partie à la vie par les ſaignées du bras, de la jugulaire. Ant. de Haen, *rat. med. contin.* ſect. 2. pag. 185.

Scriber a donné des obſervations confirmatives, &c. &c. Mais un ouvrage fait pour préſenter, à la fois, tous les moyens efficaces en pareil cas, eſt le rapport rédigé par ordre de l'académie, & publié par M. *Portal*. Or, le premier
« objet que l'on doit ſe propoſer, dit ce
» médecin, pour rappeller à la vie les
» perſonnes ſuffoquées par les vapeurs
» méphitiques, c'eſt de diminuer la preſ-
» ſion que le ſang fait ſur le cerveau, &
» l'on y réuſſira par les ſaignées, princi-
» palement par celles de la jugulaire, qui
» dégorge plus directement les vaiſſeaux
» de la tête.... Il faudroit même y re-
» courir, ſi la premiere n'étoit pas ſuffi-
» ſante. On doit faire avaler au malade,

» si on le peut, du vinaigre affoibli avec » trois parties d'eau ; on doit aussi le lui » donner en lavement avec autant d'eau » froide, (*ibid.*) ». Les lavemens âcres, avec la décoction de tabac, n'ont été conseillés par un grand nombre d'auteurs, que parce que des expériences constatées ont assuré leur efficacité.

De Haen, l'illustre *Lieutaud*, & beaucoup d'autres, ont non-seulement recommandé l'émétique comme moyen indiqué, mais l'ont prescrit comme leur ayant été très-utile pour rappeller à la vie plusieurs suffoqués. C'est d'après des autorités de cette espece, bien propres du moins à balancer celle de quelques auteurs qui proscrivent trop généralement ce remede, que les médecins de Narbonne se déterminerent à l'ordonner.

Quant aux vésicatoires, sinapismes ou ventouses, tous moyens analogues à ceux recommandés peut-être avec trop d'enthousiasme par quelques chymistes de nos jours, & propres à ranimer la sensibilité & le jeu des organes dans les asphyxiés, *Scriber* déclare avoir rappellé deux suffoqués à la vie *latorum vesicantium applicatione ; de Haen* rapporte, entr'autres, deux observations de suffoqués, à qui il a fait appliquer cinq

grands véſicatoires, *quinque latis veſicantibus.* tom. I. *ratio med. cont. append.* Les médecins de Narbonne eux-mêmes pourroient joindre leurs obſervations particulieres.

Si quelqu'un des moyens employés a pu donner prétexte à une critique, fondée en apparence, ce ſeroit l'uſage de la fumée de tabac, introduite par l'anus, parce que le ſavant M. *Portal* la condamne. Mais l'autorité de *de Haen*, de *Scriber*, & ſur-tout celle des deux anciens médecins de Narbonne, qui, pendant plus de trente ans de pratique, ont vu conſtamment de bons effets de ce remede ſur un grand nombre de malades, ſans jamais y avoir obſervé les inconvéniens que craint M. *Portal*, juſtifient l'emploi que les quatre conſultans de *Faure* en ont fait. C'eſt même après l'introduction d'une très-petite portion de cette fumée, que l'on a obtenu quelques évacuations.

Les différens moyens mis en uſage par les médecins & chirurgiens de Narbonne, ſont ceux mêmes que preſcrivent les auteurs les plus célebres, qui ont écrit ſur la ſuffocation par les vapeurs méphitiques, ſur les aſphyxies. Injuſtement donc le ſieur *Marcorelles*, & les journaliſtes qui l'ont copié, les ont-ils

qualifiés de *peut-être ſinguliers*. Si l'on revient à l'idée juſte que l'on doit avoir de l'état du ſieur *Faure*, qui étoit apoplectique, il n'eſt point de médecin qui ne prononce au contraire, que ceux de Narbonne ſe ſont conduits en hommes inſtruits qui n'ont multiplié les ſecours recommandés comme efficaces, que par gradation, & parce qu'ils y ont été forcés par des indications claires, préciſes & urgentes, après les avoir balancées avec la nature & l'effet de ces ſecours.

Quel jugement cependant les lecteurs du journal de Paris n'ont-ils pas porté de la conduite de ces médecins, après avoir lu cette phraſe? « Enfin, l'art en » quelque ſorte épuiſé, les médecins con» ſentent à abandonner pendant quelque » temps le malade aux reſſources de la » nature: elle fait quelques efforts, les » convulſions, les accidens en tout genre » qui s'étoient aggravés ſe ralentiſſent, la » reſpiration devient plus libre, le pouls » ſe développe, les forces augmentent, » lorſque tout-à-coup on redemande du » ſang, & cette quatrieme ſaignée fait » ſuccomber la victime ».

Qui ne croiroit en effet, d'après un récit auſſi artificieuſement arrangé, que le malade a expiré ſous la lancette, qu'une amélioration décidée & ſenſible

dans ſon état, devoit proſcrire tout remede & ſur tout cette quatrieme ſaignée, & que ceux qui l'ont ordonnée ſont coupables d'homicide, au moins par ignorance ? Et la vérité conſtatée dans un procès-verbal fait & ſigné par les ſeuls juges de l'état du ſieur *Faure*, (*voyez le rapport*), vérité connue de tous les habitans de Narbonne, dépoſe que ſur les neuf heures du ſoir, ce malheureux avoit *le pouls dur, plein, décidément fiévreux, le viſage beaucoup plus rouge qu'avant les ſix heures* (temps auquel les médecins l'avoient quitté pour les raiſons déduites dans leur procès-verbal), *les yeux très ſaillans, la reſpiration très ſtertoreuſe, inégale & convulſive*.... Que ces ſymptômes, bien différens de ceux décrits dans le journal de Paris, déterminerent les médecins & les chirurgiens à la ſaignée du pied, dans la vue, non pas de détruire un état auſſi évidemment mortel, mais d'empêcher la ſuffocation prochaine, & de retarder la mort..... Que l'effet de cette ſaignée fut de rendre dans le moment la reſpiration plus égale, moins ſtertoreuſe; effet qui dura peu.... Enfin que le malade n'eſt mort qu'un peu avant onze heures du matin, & par conſéquent douze heures après la ſaignée.

Le ſieur *Calmettes* le ſavoit, il étoit

présent lorsque la saignée fut décidée. Il étoit facile au sieur *Marcorelles* d'en être instruit, toute la ville étoit informée du traitement, & toute la ville fut informée de l'heure de la mort. Pourquoi donc en ont-ils imposé à l'académie des sciences de Paris, par un récit où la vérité a été sacrifiée à la démangeaison de faire de l'esprit (1), à l'envie de déchirer la réputation des médecins ? Mais une réflexion plus affligeante encore, c'est celle qu'inspire la publicité donnée à l'imposture des premiers narrateurs. Seroit-il donc possible que la permission accordée à quelques particuliers d'amuser chaque jour les habitans de la capitale par des historiettes indifférentes, & de les instruire de l'heure du lever, du coucher du soleil, du prix des denrées pour les hommes & les bestiaux, de copier les billets d'enterrement, leur eût acquis le droit de prononcer sur la conduite des citoyens, & de juger celle des médecins dans l'exercice de leur profession? Les

(1) C'est ainsi qu'ils qualifient du titre de *grenadier* un porte-faix, accoutumé à vendre la force de ses épaules à ses concitoyens, afin d'avoir occasion de dire emphatiquemeut de ce prétendu grenadier, *destiné par état à sacrifier sa vie pour ses concitoyens.*

médecins de Narbonne ne peuvent ſe le perſuader ; & ils eſperent avec confiance que l'autorité réprimera une licence auſſi dangereuſe, & que l'exemple de l'outrage qu'ils ont eſſuyé de la part de ces journaliſtes, en garantira leurs confreres pour l'avenir. Si les médecins reſtoient expoſés à la témérité de ces écrivains ſans caractere, ſans aucunes connoiſſances de l'art de guérir, l'humanité ne ſouffriroit-elle pas de la timidité, des entraves, que donneroit infailliblement au génie la crainte d'une diffamation toujours préjudiciable, quelque réparation que l'on faſſe enſuite ?

Les médecins de Narbonne ne porteront pas plus loin leurs réflexions. Ils finiront en obſervant qu'injuſtement on leur reprocheroit de n'avoir pas fait l'ouverture des cadavres du ſieur *Faure* & des autres ; ils avoient préſenté requête aux magiſtrats de police, le 17 avril, pour obtenir la permiſſion & les facilités néceſſaires pour y procéder en sûreté. Les magiſtrats étoient diſpoſés à faire droit à leur requête ; mais ayant découvert qu'il y avoit une troupe de près de deux cens perſonnes armées, qui menaçoient de ſe révolter ſi on touchoit, en aucune façon, aux cadavres qui malheureuſement étoient dépoſés dans un ci-

metiere public, & n'ayant pas la force en main, ils avoient conseillé aux médecins de renoncer à leur projet. La famille du sieur *Faure* ne voulut jamais permettre qu'on fît la moindre recherche sur son cadavre.

P. S. MM. *La Brouce* & *Peyras*, maîtres en chirurgie, avoient fait porter le nommé *Grenier* chez lui; & pendant deux heures ils ont employé tous les moyens possibles pour le rappeller à la vie: mais inutilement. Le sieur *Grenier* & les autres avoient été étouffés & noyés dans la matiere infecte dont ils ont été recouverts pendant plus d'une heure & demie. Quand même la vie n'auroit pas été tout-à-fait éteinte en eux, ils l'eussent probablement perdue par la maniere imprudente dont ils furent retirés de la fosse. Suivant le rapport des témoins, le *prétendu grenadier*, (qui n'est qu'un porte-faix connu de toute la ville, & qui, pour de l'argent, a consenti à descendre dans le cloaque) a passé autour du col de ces malheureuses victimes une corde à l'aide de laquelle ils ont été retirés avec efforts & secousses: cette suspension n'auroit-elle pas suffi pour les étrangler, & faire périr même une personne bien portante?

EXTRAIT des registres de la faculté de médecine en l'université de Paris.

LE 16 août 1779, la faculté de médecine étant assemblée, suivant son usage, pour conférer sur les maladies régnantes, & autres objets relatifs à la pratique, mm. *Le Clerc*, *François Thiery*, *Sallin* & *Dumangin*, qu'elle avoit chargés d'examiner plus particuliérement le récit..., les procès-verbaux & notes envoyés par mm. les médecins de Narbonne, au sujet du malheur arrivé en cette ville le 16 avril de la présente année; piéces dont elle avoit entendu la lecture le 15 juillet, & de donner leur avis tant sur l'état du sieur *Faure*, lorsque les médecins & chirurgiens ont commencé à le voir, que sur la nature du traitement qui a été employé, ont fait le rapport suivant.

RAPPORT ET CONCLUSIONS des commissaires nommés par la faculté de médecine en l'université de Paris.

NOUS commissaires nommés par la faculté pour examiner les récit, procès-verbal & notes à elle adressés par mm. les médecins & chirurgiens de Narbônne, soussignés

au procès-verbal ; & chargés de rendre compte à la compagnie de l'état dans lequel se trouvoit le sieur *Faure*, lorsque les médecins ont commencé à le voir, & du traitement qui a été employé, avons reconnu dans les accidens, signes, symptômes énoncés dans le procès-verbal, tous les caracteres univoques de l'apoplexie forte... abolition des sens... respiration très stertoreuse... visage violet-foncé... pouls dur & plein, même quelques heures avant la mort, &c., &c... maladie regardée, avec raison, comme incurable, que l'expérience & le pere de la médecine ont déclarée telle (1). Avons de plus observé que le concours de plusieurs causes prédisposantes dont il est fait mention, & de circonstances aggravantes, telles que la chûte de douze pieds de haut..., la longue suffocation dans une matiere infecte, la disposition habituelle aux accès épileptiques, rendoient l'état totalement désespéré.

Nous concluons donc que le sieur *Faure* étoit réellement apoplectique, & non dans l'asphyxie ; que le diagnostic & le prognostic des médecins & chirurgiens de Nar-

(1) *Solvere apoplexiam vehementem quidem impossibile, debilem verò non facile.* Aph. 42, sect. 2.

bonne,

bonne, ont été justes, & leur traitement conséquent.

A Paris, ce 15 août 1779, & ont signé, MM. LE CLERC; THIERY; SALLIN; DUMANGIN.

OUÏ ce rapport & ces conclusions, le Doyen a proposé à la compagnie de relire les piéces envoyées par mm. les médecins de Narbonne; mais tous les docteurs se rappellant parfaitement ce qu'elles contiennent, il a demandé si tous étoient du même avis & portoient le même jugement que les commissaires. Les opinions recueillies, il a été, à l'unanimité, porté le jugement suivant :

La faculté de médecine, légitimement assemblée, adopte dans son entier le jugement porté par ses commissaires, & dont elle vient d'entendre la lecture. Elle estime donc que l'état du sieur *Faure* n'étoit point celui de l'asphyxie, mais que tous les signes, symptômes & accidens observés sur cet infortuné par les médecins & chirurgiens de Narbonne, lorsqu'ils sont arrivés auprès de lui, & ceux décrits dans le procès-verbal qu'ils ont dressé & soussigné, caractérisent de la maniere la plus précise & la plus univoque, l'apoplexie la plus violente, celle que l'expérience de tous les siécles a forcé de regarder comme incurable. Elle doit donc prononcer & prononce que la con-

duite tenue par les médecins & chirurgiens de Narbonne, est celle de medecins courageux, éclairés des lumieres de la plus saine pratique; dignes de l'approbation & des éloges de toutes les personnes instruites dans l'art de guérir, & dignes par conséquent de l'estime & de la reconnoissance des citoyens honnêtes & vertueux.

Telle est la conclusion que j'ai portée au nom de la faculté. Ce 16 août 1779.

Signé, J. C. DESESSARTZ, doyen.

La faculté consent que la présente conclusion soit imprimée dans le journal de médecine le plutôt possible.

Signé, J. C. DESESSARTZ.

EXTRAITS des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 1er *&* 15 *juillet* 1779.

ON a observé que la température du mois de juin ayant été froide & humide, ressemblant beaucoup à celle de l'automne, les maladies ont eu dans leurs accidens & dans leur marche, beaucoup de rapport avec celles de cette saison.

Les fievres intermittentes, dont la plûpart étoient tierces, ont continué à être opiniâtres, & le traitement indiqué dans les

prima mensis précédens (1), a été le seul qui ait constamment réussi. Plusieurs de ces fievres ont eu une marche très irréguliere.

Les dévoiemens ont été très communs & longs, mais avec des différences suivant la constitution du sujet. Chez plusieurs ils ont été dysentériques, mais sans présenter les symptômes d'une inflammation grave. Il y avoit peu ou point de fievre, les douleurs de colique étoient supportables. Aussi on n'a pas été forcé d'employer les saignées; les adoucissans mucilagineux, & les purgatifs doux ont suffi. Dans ceux où l'inflammation étoit caractérisée par la fievre, les douleurs aiguës avant & après l'évacuation, les matieres ensanglantées, la peau séche, la soif, on a eu recours à la saignée avec fruit.

Il y a eu des rétentions d'urine, des crachemens de sang, qui ont exigé les mêmes remedes que les dysenteries graves. En général les personnes qui avoient la poitrine délicate ont souffert. Elles se plaignoient d'un serrement douloureux dans toute la poitrine, qui, chez quelques-unes, n'ayant point cédé aux saignées, a cédé à l'usage prudemment administré d'une potion huileuse avec le syrop diacode; le cra-

(1) Journal de juillet, *pag*. 178.

chement diminuoit dans la même proportion que le ſerrement.

Les maux de gorge avec des points aphtheux aux amygdales, ont été diſſipés par des boiſſons abondantes, l'uſage répété d'une boiſſon émétiſée aſſez pour procurer quelques vomiſſemens de deux jours l'un, & par des purgatifs.

En général, on a reconnu que dans preſque toutes les maladies de la fin de juin & du commencement de juillet, on s'étoit bien trouvé des purgatifs réitérés, & que même on avoit dû les choiſir dans la claſſe de ceux qui ſont un peu actifs, ſans néanmoins être draſtiques.

Les rougeoles ont été moins fréquentes, quelques-unes même n'ont pas été accompagnées de la toux, ſymptôme ordinaire.

Les petites-véroles ont été très communes dans pluſieurs quartiers de Paris, & même dans les environs. La ſaignée du pied a été très favorable, faite les premiers jours, lorſque la tête paroiſſoit chargée. Ce remede a été plus néceſſaire cette année, & dans cette température, que dans les précédentes. Quand il a été employé à temps, ordinairement la petite-vérole a parcouru ſes périodes avec ordre & ſans accidens graves. Dans les confluentes, on s'eſt ſervi avec ſuccès du quinquina allié avec des boiſſons dont le creſſon de fontaine faiſoit la baſe.

M. *Cosnier* ayant fait part des avantages qu'avoit retirés des bains tiédes une dame qui n'avoit pu encore porter ses enfans plus loin qu'à-peu-près jusqu'au milieu du temps de ses grossesses, & qui, par ce moyen continué, est accouchée heureusement d'un enfant bien portant; plusieurs docteurs, entr'autres mm. *Bertrand*, *Maigret*, *Sigault*, *Alphonse le Roi*, ont rapporté des observations sur l'emploi du même moyen, & dont le but est de déterminer les cas dans lesquels il convient, & les précautions à observer.

M. *Sigault* a communiqué plusieurs autres observations sur des maladies propres au sexe.

M. *Bourdois de la Motte* a lu l'histoire d'un dévoiement dysentérique, accompagné de crachement de sang.

MM. *Doublet* & *Simonnet*, l'exposé très détaillé de fievres malignes singulieres dans leurs accidens & terminaison.

M. *de la Planche*, l'histoire d'un asthme convulsif très invétéré, & guéri par l'usage de l'extrait de jusquiame & de quinquina alternativement & méthodiquement gradués.

M. *Alphonse le Roi* a rendu compte des phénomenes qu'avoit présentés l'ouverture du cadavre de M. . . . mort d'une suppuration dans le ventre.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JUILLET. 1779.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	10, 8	18, 8	16, 0	28 0, 0	27 10, 4	27 9, 5
2	12, 5	17, 2	15, 0	27 8, 2	27 8, 10	27 9, 8
3	11, 0	17, 8	15, 1	27 9, 5	27 8, 4	27 7, 10
4	12, 3	18, 0	13, 4	27 7, 6	27 4, 8	27 6, 8
5	10, 0	15, 1	11, 6	27 7, 8	27 6, 8	27 6, 6
6	10, 0	12, 3	11, 5	27 6, 4	27 6, 4	27 7, 10
7	11, 0	15, 7	12, 4	27 8, 3	27 8, 8	27 10, 8
8	11, 0	18, 0	14, 3	27 11, 8	28 0, 1	28 0, 6
9	12, 5	19, 8	15, 0	28 1, 4	28 1, 4	28 1, 8
10	10, 7	21, 0	16, 3	28 1, 8	28 1, 8	28 1, 11
11	13, 5	19, 7	16, 0	28 2, 0	28 2, 8	28 3, 1
12	15, 0	23, 5	18, 0	28 3, 9	28 3, 6	28 3, 5
13	13, 5	22, 0	18, 2	28 3, 2	28 2, 4	28 2, 3
14	14, 8	22, 0	16, 0	28 1, 8	28 1, 9	28 2, 4
15	13, 5	23, 0	18, 0	28 2, 10	28 3, 1	28 3, 1
16	14, 4	24, 7	19, 8	28 2, 8	28 2, 4	28 2, 2
17	15, 5	26, 3	19, 1	28 1, 8	28 1, 0	28 0, 10
18	16, 2	27, 0	17, 6	28 0, 6	28 0, 6	28 0, 3
19	13, 8	22, 0	18, 8	28 0, 1	27 11, 7	27 10, 11
20	16, 8	22, 0	18, 6	27 10, 5	27 10, 1	27 9, 9
21	15, 5	17, 6	12, 1	27 7, 9	27 7, 0	27 9, 5
22	11, 4	15, 0	11, 6	27 10, 0	27 8, 8	27 8, 2
23	12, 3	14, 0	12, 5	27 8, 2	27 7, 2	27 6, 7
24	12, 3	16, 3	13, 3	27 7, 8	27 8, 4	27 9, 1
25	12, 0	18, 7	14, 5	27 9, 2	27 9, 2	27 9, 4
26	13, 0	17, 2	14, 5	27 9, 4	27 9, 6	27 10, 4
27	10, 0	18, 4	15, 1	27 10, 8	27 11, 6	27 11, 6
28	13, 1	18, 1	15, 5	27 11, 2	27 10, 5	27 10, 7
29	14, 5	21, 0	17, 0	27 10, 6	27 10, 4	27 9, [illegible]
30	15, 0	22, 5	15, 4	27 8, 5	27 8, 9	27 9, 6
31	11, 5	15, 4	13, 0	27 10, 0	27 11, 1	28 0, [illegible]

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-E. couvert.	E. nuages, chaud.	N. couvert.
2	N. *idem.* frais.	N. nuages.	N-O. beau.
3	S-O. couv. vent.	S. couv. vent, pl.	S. couvert, vent.
4	S. *idem.* pluie.	S-O. n. pl. temp.	O. beau.
5	S-O. couv. gr. v.	S-O. n. pl. v. *éle.*	S-O. couvert.
6	S-O. *id.* pl. froid.	S-O. c. pl. gr. v.	O. *idem.* vent.
7	S-O. *idem.*	N-O. n pl. v. *él.*	N-O. nuages.
8	N. beau.	N. beau.	N. beau.
9	N-E. *idem.*	N. *idem.* chaud.	N. *idem.*
10	N-E. *idem.* frais.	N-E. *idem.*	N-E. *id.* chaud.
11	N-E. couvert.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
12	N-E. beau, ch.	N. *id.* tr. chaud.	N-E. *id.* très ch.
13	N-E. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
14	N-E. *idem.*	N-L. *idem.*	N-E. *id.* frais.
15	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	E. *id.* très ch.
16	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
17	E *idem.*	E. *idem.*	E. nuages.
18	E. *idem.*	S. *id.* étouffant.	N-O. n. pl. *ton.*
19	N-O. be. frais.	N-O. beau, *ton.* au loin.	S-O. couv. pluie, éclair *éleɛ.*
20	S-E. n. ch. *parh.*	N-O. nu. chaud.	S. couvert.
21	S. nuag. pl. vent, *tonn. éleɛ.*	S-O. couv. pluie, grand vent.	S-O. *id.* grand vent.
22	S-O. c. pl. frais.	S. n. pl. gr. vent, *tonn. éleɛ.*	S-O. beau, vent.
23	S-O. c. pl. gr. v. fr.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. c. pl. gr. v.
24	S-O. *idem.*	S-O. beau.	N-O. beau.
25	N-O. cou. froid.	S-O. cou. pluie.	S-O. couvert.
26	S-O. nuages, pl.	N-O. c. pl. *ton.*	N. couvert.
27	N-O. c. br. bas.	S-O. nuages.	S-O. *idem.* pluie.
28	S-O. couv. pluie.	S-O. couv. pluie.	N-O. couvert.
29	S-O. couvert.	S. beau, chaud.	S-O. beau, chaud.
30	N. c. pl. *ton. él.*	S-O. n. pl. v. *él.*	N-O. couv. pl.
31	O. couvert, pluie.	O. beau.	O. beau, frais.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . .	27, 0 deg. le 18
Moindre degré de chaleur	10, 0 le 9,6 & 27
Chaleur moyenne	15, 8 deg.
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 3, 9 le 12
Moindre élévat. du Mercure	27, 4, 8 le 4
Elévation moyenne	27 p. 10, 4
Nombre de jours de Beau	12
de Couvert . . .	10
de Nuages	9
de Vent	10
de Tonnerre . . .	6
de Brouillard. . .	1
de Pluie	16
Quantité de Pluie	31, 3 lignes.
D'Evaporation	68, 0
Différence	36, 7
Le vent a soufflé du N.	4 fois.
N.-E.	6
N.-O.	4
S.	3
S.-E.	0
S.-O.	10
E.	3
O.	1

TEMPÉRATURE : variable, pluies fréquentes, chaleurs fortes précédées & suivies de froid. La vigne a souffert, les bleds ont été versés en partie, on a eu de la peine à les récolter.

MALADIES : les rougeoles ont encore régné sur les enfans, aucun n'en est mort.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1[er] *août* 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de juillet 1779, par m. Boucher, médecin.

Le temps a été à souhait jusqu'au 20 du mois pour la moisson, qui avoit en tout la plus belle apparence; quelques jours de pluie, dans son commencement, avoient rempli les vœux du cultivateur. La moisson étoit commencée, du côté du midi, avant le 20 : elle fut interrompue par des pluies abondantes, survenues à cette époque.

Le 22, un coup de vent fit de grands ravages, à la distance de huit à neuf lieues de notre ville, du côté de l'est : il déracina des arbres, renversa des maisons, & abattit même des églises.

Il n'y a eu de chaleurs remarquables qu'après le 15. De ce jour jusqu'au 21, la liqueur du thermometre s'est élevée au terme de 20 à 21 degrés. Après le 21, elle ne s'est point portée au-dessus de celui de 18 degrés.

Il y a eu des variations dans le barometre. Du premier au 8 du mois, le mercure a été observé au-dessous du terme de 28 pouces; du 8 au 18, il s'est maintenu au-dessus de ce terme; ensuite de quoi il a toujours été observé au-dessous du même terme. — Les vents ont varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé	9 fois du nord.	6 fois de sud.
	6 fois du nord vers l'est.	12 fois du sud vers l'ouest.
	2 fois de l'est.	2 fois de l'ouest.
	4 fois du sud vers l'est.	1 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu	20 jours de temps couvert ou nuageux.	
	17 jours de pluie.	3 jours d'éclairs.
	6 jours de tonn.	

Les hygrometres ont marqué une sécheresse légere jusques vers la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de juillet 1779.

La fievre putride maligne a persisté parmi les artisans & les pauvres, mais seulement dans certains cantons, & bornée à quelques familles isolées. Elle étoit vermineuse, sur tout dans les jeunes gens; & elle paroissoit communicative dans une petite maison où étoient logées deux ou trois familles: elle s'empara alternativement de toutes les personnes qui les composoient, grands & petits. Cependant elle n'étoit point meurtriere. La plûpart de ceux qui furent traités méthodiquement en réchapperent. Dans l'état de la maladie, où l'abattement étoit extrême, le quinquina, soit en décoction, soit en extrait, a fait souvent l'effet souhaité, comme tonique & comme anti-septique. Nous avons été rarement obligés de recourir aux vésicatoires, quoique souvent la tête fût prise.

Il y eut encore, ce mois, nombre de personnes travaillées de maux de gorge, & de fluxion au visage, avec érysipele dans quelques-uns. Quoique ces incommodités fussent assez souvent opiniâtres, elles n'étoient point dangereuses.

Les fievres intermittentes, tierces & doubles-tierces, furent encore très communes ce mois. Dans nombre de personnes elles ont été compliquées d'embarras & d'obstructions dans les visceres du bas-ventre, d'enflure aux jambes, & de bouffissure de tout le corps. Ces circonstances exigeoient beaucoup de prudence dans la cure.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Lettre de m. BOSQUILLON, *écuyer, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, professeur de chirurgie latine, dans la même faculté, lecteur du roi, & professeur de langue grecque au college royal de France, censeur royal, & de la société de médecine d'Edimbourg, à M.***, sur la nouvelle édition* in-12, *petit format, des aphorismes d'Hippocrate, qui se trouve à Paris chez* Clousier *&* Segaud. 1779.

> Per fas & nefas in ipsum textum temerariâ manu est grassatus, nubemque pro Junone amplexus sua dogmata potius quàm Coi verba & præcepta posteris reliquit agnoscenda.
>
> *Præfat. novæ edit. aphor. Hippocr.* pag. vij.

A Paris de l'imprimerie de Didot l'aîné, *rue Pavée.* M.DCC.LXXIX. (*in*-12 *petit format, de* 48 *pages*).

On peut se former une idée juste du contenu de cette lettre, par l'épigraphe que m. *Bosquillon*

y a apposée. Les paroles de cette épigraphe, extraites de la préface de la nouvelle édition des aphorismes d'Hippocrate, ont été dites contre Galien; m. *Bosquillon* les rétorque, avec juste raison, contre l'éditeur.

M. *Bosquillon* démontre, par l'examen qu'il fait des six premiers aphorismes, de la premiere section, & par l'examen des deux autres aphorismes que « le nouvel éditeur, change, altere, » mutile presque par tout le texte d'Hippocrate, » ensorte qu'on y reconnoit à peine les aphorismes » du pere de la médecine ». *pag. 6.*

Il termine sa lettre, qui mérite d'être lue, par ce jugement qui confirme ce qui précéde: « On » ne reconnoît (dans cette nouvelle édition) ni » les maximes d'Hippocrate, ni son esprit, ni la » langue dans laquelle il a écrit. Cette composi» tion appartient en entier au nouveau critique, » & point du tout au vieillard de Cos. Ainsi, lors» que vous voudrez consulter les aphorismes, con» tinuez de lire Foës: la traduction en est fort » exacte, & digne d'un illustre & fidéle disciple » d'Hippocrate. (*pag.* 43).

Cette lettre, écrite par un médecin très versé dans la langue d'Hippocrate, se trouve chez *Didot le jeune*, libraire. *Prix* 12 sols.

Mémoire sur la découverte du magnétisme animal; par m. MESMER, *docteur en médecine de la faculté de Vienne. A Genève; & se trouve à Paris, chez* B. Fr. Didot, *libraire-imprimeur de* MONSIEUR, *quai des Augustins*, 1779. (*petit* in-8°. *de* 85 *pages*).

M. *Mesmer*, dans l'avis au public qui précede son mémoire, dit que *les personnes les plus ca-*

pables d'approfondir une question nouvelle, lui ont fait les questions suivantes : *En quoi consiste cette découverte ? — Comment y êtes-vous parvenu ? — Quelles idées peut-on se faire de ses avantages ? — Et pourquoi n'en avez-vous pas enrichi vos concitoyens ?*

« C'est, continue m. *Mesmer*, pour y répondre » d'une maniere satisfaisante, donner une idée gé» nérale du systême que je propose, le dégager des » erreurs dont il a été enveloppé, & faire con» noître les contrariétés qui se sont opposées à sa » publicité, que je publie ce mémoire ; il n'est » que l'avant-coureur d'une théorie que je don» nerai dès que les circonstances me permettront » d'indiquer les regles pratiques de la méthode » que j'annonce. C'est sous ce point de vue que » je prie le lecteur de considérer ce petit ouvrage: » je ne me dissimule pas qu'il offrira bien des » difficultés ; mais il est nécessaire de savoir qu'elles » sont de nature à n'être applanies par aucun rai» sonnement, sans le concours de l'expérience ; » elle seule dissipera les nuages, & placera dans » son jour cette importante vérité, que LA NA» TURE OFFRE UN MOYEN UNIVERSEL DE » GUÉRIR ET DE PRÉSERVER LES HOM» MES ».

Cette réflexion de m. *Mesmer* est bien juste ; c'est par l'expérience seule qu'il peut nous convaincre que *la nature offre un moyen universel de guérir & de préserver les hommes*. Car, quant à ses raisonnemens, c'est le cas de dire : *capiat qui capere potest.*

Observations sur la guérison d'une phthisie pulmonaire, avec des remarques sur cette maladie ; par m. D'ASSY D'ARPAJEAN, *doct. en médecine. A Lau-*

sanne, chez la société typographique, 1778; *& se trouve à Paris, chez* Méquignon, *rue des Cordeliers. Prix* 15 s. (*petit* in-8°. *de* 53 *pages*).

C'est cette même observation que nous avons insérée dans les journaux de mai, *pag.* 442; juin, *pag.* 539; juillet, *pag.* 144: année 1778. L'auteur a cru devoir y faire des additions.

Précis d'un mémoire de feu m. CHARLES DORVIN, *sur les moyens de distinguer le pus du mucus, couronné par la société de médecine d'Edimbourg, dans son assemblée du 6 mars dernier.*

L'auteur expose les différens moyens qui ont été employés depuis *Hippocrate* jusqu'à nos jours, pour distinguer le pus d'avec le mucus; &, après avoir discuté avec beaucoup d'intelligence en quoi ces moyens sont fautifs, il indique les causes qui les rendent tels. On trouve ensuite le détail de plusieurs expériences faites sur le pus & le mucus. Nous ne pouvons rapporter ici que le résultat de ces expériences.

1°. Le pus & le mucus sont l'un & l'autre solubles dans l'acide vitriolique; mais le premier l'est beaucoup moins que le second.

2°. L'eau mêlée à l'un ou l'autre de ces composés, les décompose. Le mucus ainsi séparé flotte dans le mélange en forme de petits flocons, au lieu que le pus tombe au fond, & produit un mélange trouble, uniforme en l'agitant.

3°. Le pus se dissout dans un acide vitriolique affoibli, mais non le mucus; la même chose a lieu avec l'eau, ou avec une solution de sel marin.

4°. L'acide nitreux dissout le pus & le mucus. En ajoutant de l'eau à cette solution, le pus forme un précipité, & laisse le fluide qui surnage, clair & d'une couleur verte; mais le mucus ne se précipite pas, la solution devient trouble & sale.

5°. Une solution alkaline dissout difficilement le mucus, & assez aisément le pus.

6°. L'eau en précipite le pus, mais non pas le mucus.

7°. Lorsqu'une solution alkaline ne dissout pas le pus, elle le fait encore distinguer du mucus, en ce qu'elle l'empêche de se mêler à l'eau.

8°. La lymphe coagulable ne se dissout dans l'acide vitriolique, ni concentré, ni affoibli.

9°. L'eau n'opere de changement dans une solution de sérum, dans une lessive alkaline, qu'après un trés long temps, & alors même elle ne précipite qu'un sédiment très léger.

10°. Le sublimé corrosif coagule le mucus, mais non le pus.

Dans le journal d'avril dernier, *pag.* 382, nous avons annoncé un *prospectus* de m. *Harsu* de Genève, sur la maniere de préparer l'aimant. M. l'abbé *Le Noble*, chanoine de Vernon, réclame l'antériorité; il déclare avoir des lettres, par lesquelles il conste que m. *Harsu* lui a demandé plusieurs fois des conseils, tant sur la maniere d'appliquer les aimans, que sur leur préparation. M. l'abbé *Le Noble* est d'ailleurs en état de produire des observations bien constatées sur l'heureuse application de ses aimans.

ERRATA.

Page 225, *ligne* 1, on lit ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΞ, il faut ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.

Pag. 236, *lig.* 9, *ajoutez* mais, *devant* qu'il.

TABLE DU MOIS DE SEPTEMBRE 1779.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de septembre 1779. A Paris, ce 24 août 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1779.

EXTRAIT.

Caroli Strack, med. doct. & in univ. Mogunt. inſtit. med. profeſſ. publ. ord. eminentiſſ. ac celſiſſ. princip. elector. Mogunt. conſiliar. jud. aul. electoral. util. ſcient. acad. Erford. & acad. ſoc. Haſſ. Gieſen. ſocii, *de cruſta lactea infantum, ejuſdemque ſpecifico remedio, diſſertatio, quam ſcientiarum, artium atque litterarum academia quæ Lugduni in Galliis eſt, altero duplici præ-*

mio coronavit die 3 decembris, anno 1776. Francofurti ad Mœnum, typis Andreæis, M. DCC. LXXIX. (*in-8°. pag. 61*).

DANS le journal du mois de mars de l'année précédente (1778), nous donnâmes l'extrait de la dissertation qui obtint la premiere couronne, au jugement de l'académie de Lyon, laquelle avoit annoncé le sujet mis au concours, en ces termes : *Trouver des plantes indigènes qui puissent remplacer exactement l'ipécacuanha, le quinquina & le sené*. Elle rendit ensuite sa demande plus générale, & promit de décerner les prix à ceux qui lui auroient communiqué, *dans le regne végétal, les découvertes les plus importantes relativement à la matiere médicale*.

Le premiere couronne que l'académie avoit promise, fut adjugée à un mémoire qui lui fut présenté par m. *Coste*, médecin à Calais, & par m. *Willemet*, apothicaire de Nanci, ces deux messieurs ayant travaillé en commun sur cet objet.

La seconde couronne fut donnée à m. *Strack*, qui n'a pas voulu que le public fût privé des avantages contenus dans sa dissertation. Ce médecin, qui a enrichi le journal de médecine de plusieurs morceaux

que, dans le temps, on a lus avec plaisir, parce qu'ils sont intéressans, mérite notre reconnoissance, & celle de l'art dont il a bien mérité par d'autres écrits.

M. *Strack* a fait précéder la dissertation, dont on vient de voir le titre, par une lettre adressée à l'académie de Lyon. Comme elle roule sur le premier énoncé du sujet proposé par cette académie, nous nous y arrêterons; nous rendrons compte ensuite du travail essentiel de m. *Strack*, sur *la croûte laiteuse des enfans.*

Avant qu'on connût l'ipécacuanha, & le séné, les médecins (dit m. *Strack*, sans craindre d'être contredit) faisoient vomir & purgeoient les malades avec des plantes indigènes. Le peuple & les gens de la campagne, les maréchaux & les vétérinaires rustiques, les charlatans sédentaires ou ambulans, tous emploient, contre les maladies qu'ils veulent guérir, des plantes indigènes.

Mais tous ces remedes, ou même quelques-uns d'entr'eux, procuroient-ils le vomissement ou les évacuations alvines, promptement, avec sécurité, sans fatigue, comme le font l'ipécacuanha & le séné? non, assurément: mais on ne sauroit démontrer qu'il y ait dans l'ipécacuanha d'autre vertu que celle d'exciter le vomissement, & dans le séné, que celle de purger.

Il n'eſt point vrai, ſuivant m. *Strack*, (malgré l'opinion de quelques-uns) que l'ipécacuanha, après avoir opéré le vomiſſement, exerce encore la faculté de reſſerrer; & qu'il ſoit employé convenablement & à propos contre le flux de ventre, car il ouvre le ventre aux perſonnes qu'il n'a pu faire vomir : effet qui a lieu toutes les fois qu'il y a dans les inteſtins une ſaburre putride ou des vers, comme il exiſte encore après l'uſage d'un médicament aromatique ou amer; c'eſt ainſi que le ventre eſt relâché par l'écorce amere du Pérou, à laquelle on accorde une vertu aſtringente : c'eſt ainſi que l'écorce de ſimarouba ouvre le ventre, lorſqu'elle rencontre une ſaburre ſemblable, quoique tout le monde lui attribue la faculté de le reſſerrer. Cette obſervation n'eſt pas ignorée des praticiens. La ſubſtance, qui imprime ſon aſtriction ſur les levres, ne l'imprime pas de même ſur les inteſtins; mêlée avec nos humeurs, la ſalive, le mucus de l'œſophage, le ſuc gaſtrique, la bile, la liqueur du pancréas, & celle des inteſtins; elle perd ſa qualité aſtringente. On exalte inutilement des remedes aſtringens contre les hémorrhagies du nez, de la matrice, contre les hémorrhoïdes, la ſueur colliquative, le diabetès; au-delà des vaiſſeaux lactées leur aſtringence eſt nulle. Dans

les flux de ventre qui ont leur principe dans l'estomac, l'ipécacuanha n'a point plus d'efficacité que le tartre émétique, ni que les plantes indigènes qui excitent le vomissement. Tout ce qu'il peut, dans ces cas, ainsi que les amers, l'écorce du Pérou ou la racine de simarouba, c'est d'imprimer un mouvement à la cause du mal, par les secousses violentes qu'il donne pour faire vomir, & par-là de disposer la maladie à la guérison : d'ailleurs les parties de ces substances, qui sont entrées dans le sang, peuvent procurer la sueur ou exciter l'écoulement des urines, &, de l'une ou de l'autre maniere, resserrer le ventre. En effet, l'évacuation, qui se fait alors par les urines & par les sueurs, est contraire à celle qui d'abord s'étoit faite par les intestins. Au reste les forts émétiques provoquent le vomissement; les doux, l'évacuation du ventre; ceux qui sont plus doux, la sueur; & les très doux, l'urine. Ces effets sont également communs à tous les émétiques.

Ainsi l'ipécacuanha, dans la lienterie, par exemple, ne guérit point par une vertu spécifique, par une vertu propre & particuliere, mais par une action commune à tous les vomitifs; c'est-à-dire, en poussant, vers les pores de la peau, la matiere qui cause la maladie. Une qualité essentielle

que paroît avoir l'ipécacuanha, c'eſt qu'après l'avoir pris, on ne reſſent ni nauſée, ni foibleſſe, ni ſoif ardente, ni ardeur d'eſtomac; ſuites ordinaires de tous les vomitifs. Raiſon pour laquelle vraiſemblablement les médecins ont abandonné leurs anciens vomitifs, & ont préféré l'ipécacuanha.

Mais comment les remedes laxatifs en général operent-ils dans un corps bien conſtitué, & qui n'eſt affecté d'aucun accident grave? Ils agiſſent comme les vomitifs, dit m. *Strack*. Ainſi, les feuilles ſéches de ſéné, réduites en poudre, cauſent des tranchées; ces feuilles, en décoction, en produiſent moins; & beaucoup moins encore, lorſqu'on n'en prend que l'infuſion. Si donc l'on obſervoit les mêmes précautions avec les plantes indigènes dont le peuple fait uſage, on pourroit certainement ſe paſſer du ſéné. Mais il y a quelques ſubſtances qui, indépendamment de leur vertu purgative, en poſſedent une autre plus utile. En effet, comme une partie de la potion où elles entrent eſt portée dans le ſang, elle exerce à ſon égard, après les évacuations alvines, une action qu'il eſt important de connoître. Lors donc que nous ſommes forcés de purger dans une maladie qui ſe termine ordinairement par une criſe, nous devons faire choix d'un cathartique qui,

après avoir évacué le ventre, aide la crise qu'on attend, ou la détermine, ou au moins ne la trouble pas. Si donc à la suite d'un catarrhe, d'une péripneumonie, d'une pleurésie, la purgation est nécessaire, c'est de la manne qu'il faut se servir par préférence, parce que les parties de cette substance, qui pénétrent dans le sang, continuent de favoriser l'expectoration, ou rappellent les crachats suspendus ou supprimés. Faut-il purger celui chez qui les urines coulent difficilement, c'est avec une infusion d'iris *nostras*, qu'on doit le faire : le passage des parties de cette substance dans le sang, excite la vessie à s'ouvrir. Si la sueur est nécessaire, après la purgation, il est plus avantageux de purger avec le sureau.

M. *Strack* vient ensuite au quinquina, ce remede souverain contre les fievres intermittentes, & si utile contre d'autres maladies. Mais les uns ont cru trouver un secours aussi puissant dans les amers, d'autres dans les astringens, parce qu'ils se sont persuadés que l'efficacité du quinquina contre la fievre étoit dûe à son amertume & à son astriction ; l'expérience prouve que ce n'est point par ces qualités que cette substance opere la guérison. D'autres ont cru avoir trouvé un remede sûr contre ces fievres

ans les écorces de chêne & de maron 'Inde ; bien qu'on en ait eu quelques succès, ce n'a pas été constamment : mais comment ont-elles opéré la guérison ? C'est, répond m. *Strack*, parce qu'elles ont été données dans une espece de fievre qui devoit s'évanouir d'elle-même après trois, cinq, sept ou neuf paroxysmes, comme l'a observé l'oracle de la médecine ; ou parce que le remede a été placé dans ce période fébrile où la guérison est aisée. Car il y a des temps, un terme, des circonstances où les amers emportent entiérement la fievre ; & où l'écorce du Pérou n'a sur elle aucune action. Le vrai médecin, remarque m. *Strack*, doit être sur ses gardes en faisant l'essai de nouveaux remedes, de peur d'être séduit, entraîné par l'opinion. En effet, il y va de son honneur, de sa réputation ; il devient responsable des accidens qui surviennent à la suite d'épreuves hazardées.

Que de médecins (dit-il) ont été trop précipités en annonçant des remedes spécifiques ! de combien d'erreurs ils ont été la cause !

Mais de quelle confusion ne se couvriroient pas ceux qui oubliant la décence, le devoir de leur état, le désintéressement qui fait la gloire de l'ordre entier depuis *Hip-*

pocrate, vendroient leur approbation à de vils charlatans, ou partageroient avec eux le gain illicite qu'ils font aux dépens du public dont ils extorquent effrontément l'argent ?

Si cette iniquité ſe commettoit, elle ne pourroit être que fort rare ; mais ſi elle avoit lieu, il ſeroit permis au corps des médecins de s'élever contr'elle, & de dire avec *Horace*, en montrant le pervers : *Hic niger eſt*, *hunc tu*, *Romane*, *caveto*.

M. *Strack* indique enſuite les caracteres que doit avoir un remede pour être reconnu véritablement ſpécifique. Il nous ſuffit d'en avertir ; il eſt temps que nous nous occupions de ſa diſſertation ſur la *croûte laiteuſe*.

Il témoigne d'abord une extrême ſurpriſe de voir que la plûpart des médecins qui ont écrit ſur les maladies des enfans, n'aient point parlé de la croûte laiteuſe, ou qu'ils l'aient fait d'une maniere peu utile. Voici la deſcription qu'il donne enſuite.

« La *croûte laiteuſe* attaque plus ſou-
» vent les enfans au tetton, que ceux qui
» ſont ſevrés ; de-là vient l'épithete *laiteuſe*
» qu'on lui a donnée. Les enfans de ſix
» mois y ſont plus ſujets que ceux qui ont
» déjà des dents ; & elle ſe diſſipe ordinai-
» rement à la fin de l'année, terme où l'on

» a coutume de ſevrer les enfans. Chez
» quelques-uns cependant elle ſe manifeſte
» plus tard, & ſe continue au-delà de l'é-
» ruption totale des premieres dents. J'ai
» vu (ce qui néanmoins eſt rare) des en-
» fans de ſix ans en être incommodés. Le
» fils d'un ſculpteur l'a gardée durant ſix
» ans, & le fils d'un marchand éprouva à
» l'âge de quatre ans le retour de ce mal.

» On le nomme *croûte* parce que la peau
» qui en eſt affectée eſt recouverte d'une
» croûte humectée de ſéroſités.

» Elle attaque le plus ſouvent les joues;
» il s'en éleve des puſtules, tantôt larges,
» tantôt en pointe, remplies d'une humeur
» limpide & glutineuſe. Une puſtule qui ſe
» creve, répand une eau rouſsâtre, gluti-
» neuſe, qui, par ſa ténacité, s'arrête à la
» pellicule qui la renfermoit; & l'une &
» l'autre ſe collent à la peau. Comme ces
» boutons ſe crevent ſouvent & en diffé-
» rens ſens, la peau ſe couvre d'une croûte
» d'un rouge jaune. Mais cette peau ſe fend
» ſouvent, & de ſes fentes ſourde encore
» une humeur glutineuſe qui, ſe durciſſant
» à ſon tour, augmente l'épaiſſeur & la du-
» reté de la croûte totale. C'eſt encore
» pour cette raiſon qu'on a nommé cette
» maladie *croûte*. La peau elle-même, à
» l'endroit du mal, devient dure comme

» du cuir, & les parties qui ſont deſſous » ſe tuméfient. Les glandes jugulaires ont » coutume de ſe gonfler ; ce qui arrive ra- » rement à la parotide.

» Dans les uns ces croûtes n'occupent » que les joues, & s'y fixent ; dans les au- » tres, le mal ſe porte en même temps ſur » d'autres parties : il s'étend juſqu'à la par- » tie antérieure des oreilles, il gagne même » leur partie poſtérieure. Le menton en eſt » enſuite infecté, puis le front, & tout le » viſage en eſt enfin couvert comme d'un » maſque. Il n'y a d'épargné que les pau- » pieres qui, blanches & dénuées des cils, » paroiſſent de loin comme à travers les » ouvertures d'un maſque.

» Rarement le mal attaque le globe de » de l'œil ; cet accident n'arrive que quand » les puſtules ſont diſperſées ſur les joues, » ou qu'il n'y en a que fort peu : c'eſt » pourquoi cette eſpece d'ophthalmie eſt » difficile à reconnoître, & ne peut l'être » que par une longue expérience. Quelque- » fois ce vice laiteux ſourde des oreilles, » & verſe de la ſanie par le méat auditif.

» Mais les croûtes laiteuſes n'occupent pas » ſeulement la face, elles occupent encore les » autres parties du corps ; enſorte qu'il n'y » a preſque aucun endroit de la peau qui » en ſoit à l'abri. J'en ai vu autour du cou,

» ſur la poitrine, ſur le ventre, le long des » bras & des cuiſſes, ſur les feſſes même, » & ſur les lombes ».

Quant à la cauſe de cette maladie, m. *Strack* déclare avec franchiſe qu'il ne la connoît point. Mais il lui paroît certain qu'elle eſt communiquée à l'enfant dont la mere en a été attaquée, ſoit que celle-ci ait été nourrie du lait de ſa mere, ou du lait d'une nourrice, ou de lait de vache, ou de tout autre aliment. Il lui paroît également certain qu'une nourrice qui a eu de ſemblables croûtes communique l'infection aux enfans qu'elle alaite, quoiqu'ils ſoient nés de peres & de meres qui en ont été exempts. Il nous apprend qu'il a ſouvent vu une même nourrice avoir infeſté de ce mal pluſieurs enfans appartenans à des familles différentes. Mais une nourrice étrangere que de ſemblables croûtes ont autrefois attaquées, les donne plus que la mere qui ne nourrit point.

Les meres de famille, les femmelettes, & quelques médecins, penſent que la croûte laiteuſe n'a rien de dangereux, & qu'après ſa guériſon les enfans y gagnent, que leur viſage en eſt plus beau, & qu'il ne ſera point marqué de la petite-vérole: ce ſont des erreurs. Mais, pour ne parler que de la premiere, la croûte laiteuſe a ſouvent

été funeſte; m. *Strack* en rapporte pluſieurs exemples. Quand la guériſon de ce mal eſt abandonnée à la nature, qui réuſſit quelquefois, elle eſt lente; l'art opere plus promptement. Un des ſymptômes de cette maladie qu'il eſt à propos de remarquer, c'eſt que les enfans rendent une urine d'une odeur abominable, qui reſſemble à l'odeur qu'exhale l'urine de chat.

Le remede inconnu juſqu'à préſent eſt celui que m. *Strack* annonce au public, après en avoir eu des ſuccès multipliés. C'eſt un remede qui guérit parfaitement, promptement, ſans danger, ſans aucun dégoût. Il eſt pris du regne végétal, c'eſt la penſée; *Jacea, quæ flos Trinitatis*, Off. & MATTH. — *Jacea tricolor, ſive Trinitatis flos*, J. BAUH. Il y a vingt ans que ce moyen réuſſit entre ſes mains habiles.

Les ſeules feuilles de cette plante ſont employées récentes ou ſéchées: voici la maniere d'en faire uſage.

On fait cuire dans du lait une poignée des feuilles récentes après les avoir coupées, & l'on donne de cette potion à l'enfant matin & ſoir: OU BIEN, on réduit en poudre ces feuilles après les avoir fait ſécher à l'ombre, afin d'en avoir dans toutes les ſaiſons; on met infuſer pendant deux heures un demi-gros de cette poudre dans

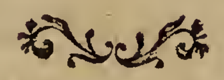
du lait de vache ; on en fait une décoction, que l'on passe ensuite par le tamis ; l'enfant en boit deux fois par jour, l'une le matin, l'autre le soir ; il prend, comme on voit, un gros de poudre par jour. On peut, si l'on veut, faire avec ce lait de la soupe, ou une espece de panade. La pensée n'aigrit point le lait, n'altere point sa saveur agréable, & en fait une crême.

Par l'usage de ce remede, durant huit jours, on favorise l'éruption de plusieurs pustules chez les enfans même qui n'avoient auparavant aucune croûte, ou fort peu ; tout le visage se couvre d'une croûte très épaisse (ce dont il convient de prévenir les parens) ; si l'urine, avant ce moment, étoit sans odeur, elle en prend une abominable, comme celle du chat. On continue cette boisson jusqu'à ce que le vice soit sorti ; lorsque l'éruption est bien faite, que les croûtes sont épaisses, qu'il ne reste plus rien au-dedans, ces croûtes tombent & se détachent, pour l'ordinaire, par larges fragmens, après la seconde semaine, & quittent la peau sans y laisser aucun vestige, aucune marque. Quoique ces croûtes soient tombées, il faut cependant continuer l'usage du remede pendant quelque temps encore, afin qu'il ne reste de ce mal aucun levain qui le feroit renaître.

Nous n'entrerons point dans un plus

long détail ſur cet objet ; il ſuffit d'avoir indiqué la méthode de l'auteur, qui nous apprend d'ailleurs que cette eſpece de virus laiteux peut être long-temps ſans ſe développer. Il donne même les ſignes par leſquels on eſt en état de diſtinguer ſi une mere ou une nourrice a été attaquée de ce mal autrefois ; connoiſſance importante, puiſque d'une part elle met à portée de prévenir un mal héréditaire, & que de l'autre elle peut empêcher les enfans d'être attaqués, par communication, d'un mal qu'ils n'auroient pas, ou qu'ils auroient ſans doute moins fréquemment.

Nous ſommes diſpenſés de faire l'éloge d'une diſſertation qui a obtenu le ſuffrage d'une ſociété de ſavans, après un mur examen ; mais nous dirons qu'il ſeroit à ſouhaiter que tout médecin, dans le cours de ſa vie, trouvât un remede certain contre une maladie, ou une méthode infaillible de la traiter : leur mémoire ſeroit en vénération dans la poſtérité, & leur nom véritablement immortel.



SUITE des observations sur une nouvelle édition grecque & latine des aphorismes d'Hippocrate ; par m. GOULIN.

Voyons si c'est avec plus de fondement qu'on accuse Galien d'avoir porté sur le texte une main téméraire. J'ose le dire, ce reproche est détruit par le fait ; il est détruit par ce que dit Galien en plus de cent endroits. Je ne suis embarrassé que du choix de ces preuves multipliées en sa faveur.

C'est lui-même qui repoussera, qui pulvérisera cette accusation. Il ne pouvoit certainement pas prévoir, que, plus de 1500 ans après sa mort, elle lui seroit intentée. Cependant on croiroit volontiers qu'il a voulu la prévenir, par les précautions qu'il a prises. Elles ont été néanmoins inutiles ; il est accusé de ce délit littéraire : mais il va se défendre, pour ainsi dire, du fond de son tombeau. Ecoutons-le.

« 1°. S'il m'étoit permis (dit-il) de » mettre dans un ordre convenable tous » les aphorismes, je n'hésiterois point de » transporter cet aphorisme (62 comment. 5e.) un peu auparavant..., & » de le placer après (le 59e) ».

Cet homme, qui reconnoît qu'il ne lui est pas permis de changer l'ordre des aphorismes,

aphoriſmes, qu'il ſavoit n'être pas méthodique, cet homme qui ſe contente d'aſſigner la place que devoit occuper l'aphoriſme 62 de la 5e ſection, relativement à l'objet qu'il préſente, mais qui cependant le laiſſe au lieu où il eſt, ſe trouve, malgré l'évidence, accuſé d'avoir changé l'ordre des ſections, leſquelles n'ont jamais exiſté primitivement.

2°. Dans ſon commentaire ij (la *ſection* 2e), Galien, interprétant l'aphoriſme 8e, obſerve que les deux ſuivans ſont une ſuite ou une conſéquence de ce 8e; mais il croit que le rang dans lequel on voit ces deux aphoriſmes eſt interverti; que le ſecond de ces deux doit être placé le premier, comme on le trouve dans pluſieurs exemplaires. Mais Galien rétablit-il cet ordre? non: il en donne la raiſon; c'eſt qu'il conſerve l'ordre qu'il trouve établi dans la pluſpart des manuſcrits. Eſt-ce-là de la hardieſſe? peut-on taxer un homme, qui ſe conduit ainſi, de porter une main téméraire ſur ſon original, & de le défigurer?

3°. Dans ſon commentaire ij, (la *ſection* 2e) Galien, expliquant l'aphoriſme 31, obſerve que cet aphoriſme & le ſuivant 32, ſont une dépendance du 8e expliqué dans ce même commentaire ij (*de notre précédente remarque*)

D'après cette remarque, ſi Galien, comme on l'avance, avoit changé l'ordre des ſections, il auroit auſſi très certainement changé l'ordre des aphoriſmes; cependant il laiſſe ces deux au rang où il les a trouvés: il obſerve ſeulement qu'ils dépendent du 8e.

4°. Dans ce même commentaire ij (la *ſection* 2e) Galien, après avoir rapporté le texte de l'aphor. 53, obſerve que ce qui eſt contenu dans cet aphoriſme ſe trouve expliqué par lui précédemment, (aphor. 20).

Si Galien étoit auſſi hardi qu'on le ſuppoſe, il auroit ſupprimé l'un ou l'autre de ces aphoriſmes qui diffèrent ſeulement par les expreſſions. Mais au contraire, il eſt ſi réſervé qu'il les conſerve tous deux, ſans même les rapprocher.

Le nouvel éditeur ſe comporte autrement, il ſe permet ce que Galien ne s'eſt pas cru en droit de faire, il ſupprime le 20e aphoriſme. Il eſt vrai qu'on a eu ſoin de le remplacer par un autre; nous verrons ailleurs comment on s'y eſt pris.

5°. Dans ſon commentaire iv (la *ſection* 4e) Galien tranſcrit un aphoriſme, c'eſt le 3e, & obſerve qu'il l'a commenté plus haut, où il eſt rapporté en mêmes termes; il fait partie de l'aphoriſme 2e de la *ſection* 1re. Galien en avertit, & dé-

clare même que quelques éditeurs ou commentateurs l'effaçoient du nombre des aphoriſmes ; il ne le retranche pourtant point. Le nouvel éditeur qui, ſuivant ſon plan, ſembloit devoir faire diſparoître cet aphoriſme (3. *ſect.* iv.) le laiſſe ſubſiſter.

6°. A la ſuite du 16ᵉ aphoriſme de ce même commentaire IV (*ſection* 4ᵉ) Galien avertit que cet aphoriſme pourroit être joint avec l'aphoriſme 37 du commentaire ij. (*ſection* 2ᵉ), & tous deux enſemble n'en former qu'un.

Il ne penſe point qu'il lui ſoit permis de le rejetter. Peut-on être plus ſcrupuleux à conſerver dans ſon intégrité le texte d'Hippocrate ?

7°. L'aphoriſme 56 du même commentaire IV (*ſection* 4ᵉ), dit Galien, devroit être joint avec le 42ᵉ.

Il ſe contente de l'obſerver, mais il ſe garde bien de faire cette réunion.

8°. Après avoir préſenté le texte de l'aphoriſme 64 du même commentaire (*ſection* 4ᵉ), Galien déclare qu'il ne lui paroît point être en ſon rang, & qu'il devroit être joint avec le 60ᵉ. Cet homme, qui porte une main hardie ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, ne rétablit pourtant point cet ordre qu'il croit interverti.

9°. Le 29ᵉ aphoriſme du commen-

taire v (*section* 5[e]) ; n'est point omis par Galien, quoiqu'il soit le premier de la section 4[e]. Le nouvel éditeur le retranche. Galien ne se l'étoit point permis, malgré la hardiesse qu'on lui reproche : il crut suffisant d'en avertir.

10°. L'aphorisme 22 du commentaire vj. (*section* 6[e]), commence ainsi : ὁκόσα ῥήγματα.... Galien observe que quelques-uns lisent avec plus de justesse : ὁκόσα ἀλγήματα... Cependant il n'admet pas dans le texte cette leçon, bien qu'il la trouve préférable. Le nouvel éditeur est moins timide que Galien, il insere dans le texte de cet aphorisme 22[e], les deux mots ; il écrit donc : ὁκόσα ῥήγματα καὶ ἀλγήματα...

Et l'on croiroit sur sa parole que Galien porta une main téméraire sur le texte d'Hippocrate, & qu'il changea l'ordre des sections. Ce qu'on vient de voir montre au contraire, sans replique, combien il fut circonspect. Je me borne à ces preuves convaincantes, qu'il seroit possible de multiplier, comme je l'ai dit.

Galien, en plusieurs occasions, a démontré que le texte d'Hippocrate est corrompu ; mais en discutant ces objets, il le fait en critique instruit, éclairé, judicieux. Il savoit avec quelle réserve il falloit se comporter, & à quel point il falloit s'arrêter. Il est bon de l'entendre parler lui-même.

Après avoir montré qu'un passage rapporté deux fois dans les épidémiques, est inexact dans le 2e livre, & fidélement exprimé dans le 6e, il finit ainsi sa discussion. « Il est utile de faire connoître » tous ces endroits obscurs dans lesquels » il est probable qu'il se trouve quelque » chose d'omis ou d'ajouté. Rien n'empêche que, pour rendre le sens exact & » vrai, on n'ajoute dans ces endroits ce » qui manque, ou qu'on ne corrige ce » qui est vicieux; car de même que c'est » une entreprise hardie de changer les an» ciennes expressions, les anciens textes, » c'est, pour les commentateurs habiles, » une fonction, un devoir de les con» server dans leur intégrité, & de résou» dre les difficultés en faisant quelques » légers changemens, quelques légeres » additions. J'aurai moi-même bientôt » occasion, je crois, de montrer, par des » exemples, comment il faut faire dans » ces occasions: car ce ne doit pas être » légérement & comme au hazard, mais » avec la preuve démontrée, que telle doit » être la phrase pour être exacte; mais » sur tout que telle est la pensée de l'au» teur ancien (ou d'Hippocrate), & que » ces deux choses s'accordent suivant la » correction proposée & admise ». *De diff. resp. lib.* iij.

Un homme qui tient ce langage peut-il mériter les reproches qu'on lui fait ? On voit que Galien connoiſſoit les regles de la plus ſaine critique ; il en a donné des preuves, & c'eſt de lui qu'il faut apprendre la maniere de devenir excellent éditeur, & des œuvres d'Hippocrate, & des œuvres de Galien lui-même.

Revenons à la préface de l'éditeur des aphoriſmes, qui gémit, avec raiſon, ſur l'ignorance des copiſtes, qui ont altéré le texte d'Hippocrate en pluſieurs endroits ; nous ajoutons & le texte de tous les écrivains anciens.

Il convient que nous expoſions les différentes ſources dans leſquelles le nouvel éditeur a puiſé pour former le nouveau texte qu'il préſente à la nombreuſe famille des Aſclépiades exiſtans & futurs.

1°. Il loue Celſe qu'il appelle le plus fidele des interpretes (c'eſt auſſi le premier que le nouvel éditeur ait conſulté pour ſa verſion); mais il s'éleve contre l'édition de cet auteur, donnée en 1766, par Ch. Chriſt. Krauſe qui eſt ici qualifié, aſſez ſinguliérement, d'*érudit plus aveugle qu'une taupe* ; (*eruditi Krauſe talpâ cæcutioris in pluribus locis reſtituendis*). Mais cette comparaiſon eſt-elle bien juſte, aujourd'hui que les natura-

listes ont démontré que la taupe n'étoit pas aveugle ? S'aviseroit-on de vanter encore les greniers dans lesquels la fourmi fait des provisions pour se préserver de la famine durant l'hiver ? Ce langage ne sauroit plus être que le langage de l'apologue. A proportion que les connoissances augmentent, & que les erreurs anciennes se détruisent, il faut en profiter, il faut parler la langue de son siécle. Quoi qu'il en soit, m. Krause nous semble avoir été traité bien durement, puisqu'il l'est *à la Scaliger* (*talpâ cæcutioris*), en même temps qu'on le persiffle en unissant à ces expressions le mot *eruditi*. Cette maniere, dont le nouvel éditeur reprend ceux qui ne pensent pas comme lui, ou comme lesquels il ne pense pas, est un peu dure. Il l'aime cependant, elle lui est même assez familiere ; c'est encore celle qu'il adopte ou qu'il suit, en parlant du savant & très savant Foës qui, pendant l'espace de 40 ans, a lu & relu Hippocrate. Foës s'est peut-être trompé, comme éditeur & comme commentateur ; mais le travail auquel il s'est livré, la tâche qu'il a remplie, sont immenses. Tous les traités composés par Hippocrate, ou attribués à ce grand homme, ont été revus, conférés, corrigés, mis au jour en 1595 par ce médecin habile ; tandis que

le nouvel éditeur n'a publié que les aphorifmes, c'eft-à-dire, que Foës a travaillé fur 804 pages *in-folio*, fuivant l'édition latine de Cornarius, & que le nouvel éditeur a travaillé fur 18 pages. D'ailleurs Foës a été pour le nouvel éditeur d'une fi-grande utilité, dans plufieurs endroits, que, par reconnoiffance, il auroit dû le traiter avec un peu plus d'indulgence. On voit avec peine qu'il traite prefque ce fecond Galien, comme il a traité le premier : *Mirum fanè* FOESIUM *tam fagacem . . . . . vel talpâ magis cæcutiiffe cum cæteris.* (pag. 170, 171). Mais en revanche le nouvel éditeur, quand il annonce ce qu'il croit avoir rectifié, le fait avec complaifance ; il a même l'air de fe careffer, lorfque, par exemple, il s'exprime ainfi : *Autore Hippocrate, & ME CERTISSIMO DUCE lege...* pag. 170.

Quant à Celfe dont le nouvel éditeur reconnoit s'être beaucoup fervi pour corriger le texte des aphorifmes ; ce n'eft pas proprement un traducteur d'Hippocrate, c'eft un médecin qui s'eft nourri de fa doctrine, & qui en a fouvent rendu la fubftance en fa langue. Celfe a compofé un abrégé de médecine, dans lequel on trouve, il eft vrai, des fentences du maître de l'école de Cos, qu'il a tâché d'exprimer : mais quelqu'exact qu'il

ſoit, ou qu'il ſe ſoit efforcé d'être, il n'a voulu rendre que le ſens, & non la phraſe entiere; il ne s'eſt point attaché à préſenter expreſſion pour expreſſion, on ne peut donc jamais retrouver dans ſa traduction, dans ſa phraſe, le véritable texte d'Hippocrate : ce qu'il eſt aiſé de démontrer. Prenons pour exemple un endroit du livre iij, conçu en ces termes : *Neque inter magnos dolores, ut neque increſcente morbo, tutum eſt ægrum cibo impleri; ſed ubi inclinata jam in melius valetudo eſt.* (pag. 123, edit. VALLART, 1772, *in*-12).

Le médecin romain rapporte la ſubſtance des aphoriſmes vij & viij de la premiere ſection des aphoriſmes. Suppoſons que le texte grec ſoit altéré, tronqué, défiguré dans ces deux aphoriſmes, je demande ſi, voulant le reſtituer, on ſeroit aſſez heureux pour retrouver dans cette verſion le véritable texte, la véritable phraſe, les véritables mots : qui pourroit prononcer affirmativement ?

J'ai prié quelqu'un qui ſait le grec, mais qui n'a jamais lu Hippocrate, de mettre en cette langue le premier aphoriſme de la verſion de Cornarius, que voici :

Vita brevis, ars longa, tempus præceps, experimentum periculoſum, judi-

cium difficile. Oportet autem non solùm seipsum exhibere quæ decent facientem, sed etiam ægrotum, & præsentes, & quæ externa sunt.

Il m'a donné ce nouveau texte :

Ἡ βίωσις βραχεῖα, ἡ δὲ τέχνη μακρὴ, ὁ δὲ χρόνος προπετὴς, ἡ δὲ πεῖρα κινδυνώδης, τὸ δὲ κρίμα δυσχερές. Οὐ δὲ μόνον ὑπηρετεῖν ἑωῦτὸν χρὴ τὰ προσήκοντα πράττοντα, ἀλλὰ καὶ τὸν ἀσθενέοντα, καὶ τοὺς προϊσταμένους, καὶ τὰ ἐξώτερα.

Mais une autre personne que j'ai engagée de traduire en grec le même aphorisme, sur la version de Foës, l'a fait ainsi :

Ὁ βίος βραχὺς, ἡ τέχνη μακρὴ, ἡ εὐκαιρία ὠκεῖα, ἡ ἐμπειρία ἀπατεὼν, ἡ γνώμη δύσκολος. Οὐ δὲ μὴν ἐξαρκεῖ ἑαυτὸν τοῖς ἀναγκαίοις παρεῖναι, ἀλλὰ δὲ τὸν νοσέοντα, καὶ τοὺς παραστάντας· καὶ τα ἔξωθεν εὐκατασκευάζεσθαι χρή.

La version latine de Foës est conçue en ces termes : *Vita brevis, ars longa,*

occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Neque verò satis est, ad ea quæ facto opus sunt, præsto esse, sed & ægrum, & eos qui præsentes sunt, & res externas, ad id probè comparatas esse oportet.

Ces deux essais prouvent bien clairement que les traductions ne représentent jamais les textes ; le génie des langues s'y oppose : il permet seulement de rendre le sens.

Produisons encore un exemple ; un médecin de la faculté de Paris, Gerard Denisot (1), a mis en vers grecs les aphorismes d'Hippocrate ; il exprime le premier par ces deux distiques :

Ὠκύπορος βίος, ἡ τέχνη μάκρ', ὀξὺς ὁ καιρὸς,
Πειρα δ' ἔτε φαλερὴ, παγχαλεπή τε κρίσις.
Οὐκ αὐτὸν δὲ μόνον, νοσέοντα δὲ, καὶ παρέοντας,
Καὶ τὰ πρὸς ἔξωθεν, χρὴ τὰ δέοντα ποιεῖν.

Non seulement sa phrase n'est point semblable à celle d'Hippocrate, la me-

---

(1) Ce docteur a joui d'une grande réputation ; Grangier, autre médecin de Paris, en parle en ces termes : .... GERARDUM DENISOTUM *inter principes non solùm hujus urbis florentissimæ, sed totius etiam Galliæ medicos, & doctrinarum studiis ornatissimos, & medendi gloriâ clarissimos, consului.* Monit. in THEOPHR. sudor.

ſure gênoit le verſificateur; mais il s'eſt ſervi de ſynonymes : il a mis ὠκύπορος au lieu de βραχὺς employé par Hippocrate; παγχαλεπή, au lieu de χαλεπή; χρὴ au lieu de δεῖ; il a d'ailleurs ajouté la prépoſition πρὸς, pour la meſure.

Une traduction ne ſauroit donc toujours faire retrouver les véritables termes d'un texte, & moins encore la véritable phraſe, ni l'idiotiſme, qu'on ne peut faire paſſer d'une langue dans une autre.

II°. Le ſecond interpréte, cité par le nouvel éditeur, eſt Honaïn. C'eſt un arabe, dont la verſion, en la ſuppoſant même de la plus grande fidélité, ne peut qu'aïder un arabe à entendre le texte grec qu'il voudroit lire : & quand Honaïn (ce qui n'eſt guere probable) auroit ſu le grèc auſſi bien que Galien, tout ce qu'il auroit pu faire, eût été de procurer la lecture des aphoriſmes d'Hippocrate aux médecins de ſa nation, qui ne ſavoient pas la langue des Ioniens. Mais le génie de la langue arabe étant très différent du génie de la langue grecque, & la première n'étant pas moins abondante que la ſeconde, il eſt abſolument impoſſible qu'on retrouve dans la verſion ou le commentaire d'Honaïn la phraſe d'Hippocrate, ni les termes qu'il a employés, ni le véritable mode d'un verbe, ni le dia-

lecte, &c. &c.... Mais le nouvel éditeur n'a point vu le travail original d'Honaïn.

III°. Le troisieme interpréte est un juif nommé Nathan, mais arabe de naissance, qui a traduit en hébreu le commentaire arabe d'Honaïn. (Honaïn.... *illius hebræus interpres judæus Nathan*). Cette version hébraïque fut achevée, nous dit-on, le 22 février 1293; & la manuscrit (de cette version) dont on s'est servi, & qui est sur vélin, date du 19 juin 1465. Aujourd'hui 19 juin 1779, il y a donc 314 ans que cette copie existe, & peu de temps après l'invention de l'imprimerie. Le nouvel éditeur a eu entre les mains une copie beaucoup plus récente, mais d'une écriture moins nette; il a d'ailleurs connoissance d'une troisieme qui se trouve à Oxford, dans la bibliotheque bodleïenne: mais il nous apprend que de tous les traducteurs ou commentateurs, à peine en est-il un seul qui ait mieux saisi le sens des sentences du divin vieillard. Cependant, ajoute-t-il, cette version se ressent des injures du temps: *suos tamen, ut cæteri, temporum injuriâ, passus est manes.*

Quelque fidelle que soit la traduction hébraïque faite par Nathan de la version & du commentaire arabe d'Honaïn, qui croira qu'elle puisse jamais représenter la

phrafe d'Hippocrate, & les mots qui la compofent, & le dialecte ionien? C'eft prefque de cette maniere qu'a été faite, dit-on, la premiere verfion latine d'Avicenne. Un homme, qui ne favoit pas de médecine, traduifoit en italien, mais de vive voix, le texte de cet arabe; un médecin recueilloit cette interprétation orale, & l'écrivoit auffi-tôt dans un latin barbare, dont l'obfcurité étoit augmentée par l'infertion de beaucoup de termes arabes, dont l'interpréte italien ignoroit la fignification, & qu'il ne pouvoit rendre. Quoiqu'on ait corrigé cette premiere verfion d'Avicenne, elle eft cependant encore inintelligible en des milliers d'endroits.

Nathan fut fans doute plus inftruit; & par conféquent plus exact & plus fidéle, mais il n'a véritablement donné que la traduction d'une autre traduction des aphorifmes d'Hippocrate: une femblable traduction peut-elle jamais faire autant d'autorité que le texte même? Quant au commentaire d'Honaïn, foit en arabe, foit en hébreu, on peut hardiment prononcer qu'il ne fauroit être fupérieur à celui de Galien, quelque grande que foit l'affectation avec laquelle on déprife celui-ci pour élever celui-là.

IV°. Le quatrieme fecours qu'on a eu

pour cette nouvelle édition, eſt une autre verſion hébraïque faite par Gaiot, & imprimée à Rome. L'éditeur, qui déclare en avoir beaucoup profité, annonce en note qu'elle fut dédiée au cardinal Mazarin, & qu'elle parut en 1647. Il s'arrête là : il n'en marque point le format, qui eſt l'*in*-8°, & n'avertit point qu'avec la verſion hébraïque de Gaiot, ſe trouvent le texte grec & une verſion latine; c'eſt-à-dire, que les aphoriſmes d'Hippocrate paroiſſent en trois langues dans cette édition. D'après cette obſervation, il eſt clair que la verſion hébraïque de Gaiot n'eſt guere qu'un objet de curioſité littéraire : quelque mérite qu'elle ait, elle ne ſauroit en avoir plus que le texte grec qui l'accompagne ; elle doit être miſe, tout au plus, au rang des verſions latines, leſquelles ſont inutiles à ceux qui entendent l'original. Si elle pouvoit être de quelqu'avantage, ce ſeroit pour un hébreu qui ignoreroit la langue grecque.

V°. Le nouvel éditeur a découvert un troiſieme interpréte hébreu dans la bibliotheque du roi. C'eſt un anonyme qui a fidélement copié ou rendu le texte grec de Galien; c'eſt pourquoi, ajoute l'éditeur, on doit en faire peu de cas. *Ideóque parvi æſtimandus.* Il eſt aſſez ſingulier que la raiſon qui auroit dû obtenir pour cet

interpréte quelque considération, soit précisément la raison qui le fasse rejetter.

VI°. C'est un commentaire grec, manuscrit, d'un certain Meletius, que le nouvel éditeur dit avoir été médecin, & avoir vécu certainement avant Joannicius, médecin du xe siécle.

Comme ce manuscrit de Meletius contient probablement le texte des aphorismes, séparé du commentaire, il a pu être d'une plus grande utilité que les précédens manuscrits; sur tout si ce manuscrit de Meletius est bien fidéle & ancien.

Quant à Philotheus, comme de l'aveu même du nouvel éditeur, il n'est que le plagiaire de Meletius, dont il a abrégé le commentaire des trois premieres sections des aphorismes, & copié le reste, on voit qu'il n'a pu être d'une fort grande utilité : cependant il est assez souvent cité dans les notes critiques de la nouvelle édition.

VII°. Un exemplaire manuscrit d'un philosophe nommé Δαμασκιος, qui vivoit vers le temps de l'empereur Justinien.

Le nouvel éditeur observe que (le stoïcien) Damascius a suivi & abrégé le commentaire de Galien, mais qu'il a le mérite d'expliquer, en quelques endroits, la pensée d'Hippocrate mieux que ne l'explique le médecin de Pergame; comme d'ailleurs

d'ailleurs il ſe rapproche beaucoup des Arabes dans ſes explications, ce ſont ces deux dernieres raiſons qui l'ont rendu précieux pour la confection du nouveau texte des aphoriſmes. Auſſi ce Damaſcius eſt-il aſſez ſouvent cité dans les notes critiques. Nous apprenons de Suidas qu'il avoit compoſé un commentaire ſur Platon, & un traité περὶ ἀρχῶν; le nouvel éditeur annonce ce traité ſous ce titre, *de principiis*: ſeroit-ce pour faire entendre que c'eſt un extrait d'un livre d'Hippocrate, qu'on trouve ſous ce titre dans le recueil de ſes œuvres, & qui porte encore cet autre titre περὶ σάρκων, *de carnibus?* Suidas cependant ne dit point que ce traité de Damaſcius ſoit un extrait, ni même un commentaire de celui d'Hippocrate. Peu importe au reſte de ſavoir de quelle nature étoit ce livre, plus philoſophique peut-être que phyſique, ou relatif à la médecine.

VIII°. Vient enſuite Conſtantin l'africain, moine du xij^e ſiécle. Le nouvel éditeur a eu ſous les yeux cinq manuſcrits de la verſion latine qu'il a faite d'un commentaire arabe ſur les aphoriſmes d'Hippocrate. Comme elle étoit écrite d'un ſtyle barbare, ajoute-t-on, elle fut retouchée par Azzon, à la priere duquel Conſtantin l'avoit faite.

Quoique revu par Azzon, le ſtyle n'eſt pas moins rude & barbare. Ce ſont pourtant les aphoriſmes d'Hippocrate ainſi traduits, qui les premiers furent imprimés, comme nous l'avons remarqué *pag.* 234. On n'auroit jamais ſoupçonné qu'on pût retirer beaucoup de ſecours de cette verſion; mais c'étoit la verſion d'un commentaire arabe: c'eſt à ce titre qu'elle eſt devenue précieuſe, & que le traducteur a mérité les grands éloges qu'on lui donne. Keſtner n'en penſe pas ſi favorablement: .... *Attamen & hoc ſciendum, ſcripta, ejus* (CONSTANTINI) *præferentia nomen, maximam ſui partem, ex peregrinis adeóque tum temporis incognitis Arabum operibus plagio ſubducta, & latinitate inculta atque incomta eſſe donata.* Biblioth. med. *pag.* 208.

IX°. Enfin une autre verſion latine faite ſur le grec; elle eſt manuſcrite à la bibliotheque du roi: mais le diſcours eſt ſouvent ſans ſuite, par la faute du copiſte. Auſſi le nouvel éditeur déclare-t-il qu'elle n'a pu lui être fort utile.

De ces neuf tréſors recouvrés, & ouverts pour enrichir & orner la nouvelle édition des aphoriſmes d'Hippocrate, ou pluſtôt pour accommoder un nouveau texte, deux ſeuls, le vj & le vij méritent, *peut-être*, quelque attention, parce

que ce ſont des manuſcrits grecs. Les ſept autres n'étant que des traductions ou des commentaires arabes, hébreux, latins, ne pourront jamais ſervir à rectifier des phraſes grecques, ni à rétablir des mots défigurés ou omis, ou à faire rejetter ceux qui auroient été inſérés, lorſqu'ils ne nuiſent point au ſens, ni à reſtituer le dialecte. Ce ſont des vérités qu'on n'a pas beſoin de démontrer; elles ſont ſenſibles pour tout homme qui raiſonne, & qui eſt de bonne foi.

A l'égard des imprimés, le nouvel éditeur a conſulté l'édition de Foës, à la fidélité de laquelle il déclare n'avoir pas voulu déroger : *Foëſius, cujus fidei nil derogatum volui.* Cette déclaration formelle n'empêche point qu'il n'y ait un fort grand nombre d'endroits où la nouvelle édition s'éloigne de celle de Foës; mais ce ne ſont, ſans doute, que des exceptions qui ne font que fortifier ſa déclaration. Quoi qu'il en ſoit, le nouvel éditeur a comparé les différentes leçons raſſemblées par Foës, avec l'édition d'Iſengrien, c'eſt-à-dire avec le 5e volume des œuvres de Galien, imprimées à Baſle en 1538, aux dépens d'André Cratander, & de Jean Bebelius; tome dans lequel ſe trouvent les aphoriſmes d'Hippocrate commentés par Galien. Le nouvel

éditeur ajoute qu'il a fait choix de plusieurs variantes extraites des exemplaires de *Severin* & de Le Febure; exemplaires qui ne sont pas à mépriser : *Selectis una pluribus locis è* SEVERINI (1), Fevrei *non spernendis exemplaribus.* Præf. p. xvj.

On ne devine pas d'abord aisément de quels exemplaires on veut parler içi : si ce sont des imprimés ou des manuscrits. On seroit tenté de croire que ces manuscrits ou imprimés dont on fait légérement mention, ont été sous les yeux du nouvel éditeur. Il n'y a pas d'apparence néanmoins que cela soit. Mais on imagineroit peut-être qu'il y a eu un SEVERIN ou SEVERINI qui a donné une édition ou un commentaire des aphorismes d'Hippocrate. On se tourmenteroit en vain pour en trouver; le nouvel éditeur veut parler de LOUIS SERVIN, savant jurisconsulte, & avocat général au parlement de Paris, qui communiqua à

(1) J'ai cru, en lisant d'abord la préface de la nouvelle édition, que le mot SEVERINI étoit une faute typographique; j'étois dans l'erreur, car on le trouve souvent répété dans les notes critiques, & notamment *pag.* 16, *lin.* 17.... *pag.* 27, *lin.* 6. SEVERINI codex; & *lin.* 24... *pag.* 44, *lin.* 8, codex *Severini*... *pag.* 46, *lin.* 16.... *pag.* 66, *lin.* 13.... *pag.* 145, *lin.* 15.... *pag.* 156, *lin.* 11, &c.....

Foës un exemplaire de l'Hippocrate de Froben avec des notes ou variantes manuſcrites. *Voyez* Foës, lorſqu'il adreſſe la parole *lectori candido.* (HIPPOCR. Francofurti, 1595).

Quant à Le Febure (FEVREI), il n'eſt pas plus aiſé d'entendre de qui il eſt queſtion ; ni ſi c'eſt un éditeur ou un commentateur des aphoriſmes d'Hippocrate. Ce n'eſt ni l'un ni l'autre. C'étoit un médecin de la faculté de Paris, fils de la fille de Jean *Ruël* ou *de Ruelle* (car on écrit diverſement ce nom), auſſi médecin de cette faculté. Il ſe nommoit Albert Le Febure ; il avoit envoyé à Foës un exemplaire des œuvres d'Hippocrate, imprimé à Veniſe, par Alde en 1526, à la marge duquel il y avoit auſſi des notes ou variantes. *Aubrius typographus..... Lutetiâ duo Hippocrates exemplaria ad nos attulit, unum Aldinum ALBERTI FEVREI..... alterum Frobenianum LUDOVICI SERVINI.... in ampliſſimo ſenatu pariſienſi fiſci regii patroni...* FOES.

Ainſi l'on voit que c'eſt par Foës qu'on a connu ces variantes, & que c'eſt de l'édition qu'il a donnée qu'on les a extraites. Il étoit donc de l'étroite juſtice de ne pas laiſſer tomber (par inadver-

tance ſans doute) une eſpece de voile ſur le dépôt qui les renferme.

Le nouvel éditeur déclare qu'il ne s'eſt point ſervi de l'édition de van der Linden, parce qu'elle eſt très infidelle : tout le monde eſt de ſon avis.

Le nouvel éditeur, en liſant l'ouvrage de Rieger, en a tiré, dit-il, l'avantage d'apprendre à admirer la patience infatigable des Allemands pluſtôt que leur pénétration & leur véritable érudition. Cette critique paroîtra certainement trop ſévère à ceux qui connoiſſent la littérature allemande ; mais encore indécente.

Il déclare enſuite qu'il n'a point voulu changer ni déranger l'ordre des aphoriſmes, en les diſtribuant par matieres, comme l'ont fait J. Agricola Ammonius, en 1537 ; Olivier Popard (ou Poupard), en 1580 ; Emmanuel Stupanus (ou Stupan), & autres.

Pour lui, moins téméraire & moins hardi, voici à quoi s'eſt réduit ſon travail, dont il rend compte en ces termes : « J'ai rétabli le dialecte ionien, autant » qu'il m'a été poſſible, d'après les manuſcrits qui nous reſtent ; en reſtituant » les idiotiſmes, l'orthographe, propre des » Ioniens, & autoriſée par les grammairiens grecs. Mais je n'ai rien eu de plus à

» cœur, en diſpoſant chaque choſe, même » les accens & les points, d'après les différentes leçons, que d'exprimer des ſentences claires, & les vrais principes de » l'art, tels qu'Hippocrate lui-même les » avoit écrits dans les livres qui ſont de » lui. A l'égard des opinions des interprétes, je les ai négligées toutes les fois » qu'elles s'écartoient un peu du texte; » les endroits qui m'ont paru douteux ou » difficiles à entendre, ou ſuſpects, je les » ai marqués, je les ai diſcutés ſans taire » le plus léger doute; j'ai fait diſparoître » les ſentences fauſſes : c'eſt ainſi que je » vais entreprendre de corriger les autres » ouvrages d'Hippocrate, lorſque j'aurai » vu les Arabes ». *Præf. nov. ed.* p. xviij.

Tel eſt, en abrégé, ce que renferme cette préface du nouvel éditeur, qui déſigne, en la finiſſant, par des lettres capitales les huit manuſcrits de la bibliotheque du roi, qu'il a conſultés.

Mais, afin qu'on ne me ſoupçonne point d'avoir oublié, de deſſein prémédité, l'énoncé des ſources où le nouvel éditeur a puiſé, j'ajouterai ici qu'il déclare avoir conſulté trente-deux exemplaires.... NOT. CRIT. *pag.* 181.

Le nouvel éditeur, en faiſant diſparoître les ſentences fauſſes, c'eſt-à dire, pluſieurs aphoriſmes d'Hippocrate, qu'il

n'a pas cru être dignes de ce grand homme, n'a-t-il pas craint que tous les médecins & les ſavans réunis ne s'éle-vaſſent tous enſemble, & ne rétorquaſſent à plus juſte titre contre lui le trait qu'il a lancé contre Galien. Par les *nota*, qui ſont dans la ſuite des aphoriſmes, on voit que le nouvel éditeur en a retranché 40. Je n'examine point ici ſi quelques-uns ont été tranſpoſés & mis ailleurs, ni s'il en a inſéré ou ſubſtitué de nouveaux; je dis ſeulement qu'on ne voit plus ces 40 aphoriſmes au rang qu'ils occupent dans toutes les éditions que nous avons depuis 1526 & 1538.

Eſt-ce ſur un livre qui exiſte depuis 20 ſiécles, qu'il eſt permis de faire de ſemblables retranchemens? Avons-nous le droit de mettre la main ſur ce qui appartient à autrui? Galien a eu l'attention ſcrupuleuſe de reſpecter cet ouvrage, & il eſt accuſé d'avoir mis en piéces, défiguré, par conſéquent, Hippocrate. Le nouvel éditeur a porté la hache ſur ce bois antique & ſacré, pour lequel les Aſclépiades & leurs ſucceſſeurs avoient plus de vénération qu'on n'en eut autrefois pour la forêt de Dodone. Ce bois, dont la faulx du temps n'avoit abattu que quelques branches ſans toucher aux troncs, le nouvel éditeur l'a

dévasté, dégradé, rendu méconnoissable; il contemple d'un œil satisfait cet abattis immense; il dresse comme un trophée de ces tristes ruines, il s'y repose en s'applaudissant & en se glorifiant des ravages qu'il a causés.

Ce n'est pas assez pour nous de gémir sur cette entreprise téméraire, nous croyons devoir la déférer au tribunal à jamais existant des Asclépiades, & lui mettre sous les yeux un rapport fidéle, afin qu'il puisse prononcer sur un objet aussi important pour la médecine & pour la littérature.

Avant que d'entrer en matiere, qu'il me soit permis de faire encore une réflexion.

Quand un homme a fait un livre, & qu'il l'a rendu public, il sait très certainement qu'il se donne autant de juges légitimes qu'il aura de lecteurs éclairés, instruits. Lorsqu'il a d'eux l'opinion qu'il doit toujours avoir de leur capacité, lorsque d'ailleurs il a cette modestie qui convient si bien à tout le monde, même aux vrais savans, il réclame volontiers leur indulgence en sa faveur. Quel auteur n'en a pas besoin, même après n'avoir rien négligé pour mériter des applaudissemens & des suffrages! Il se gardera donc bien de leur dire : *Montrez-*

moi mes erreurs, ſi vous aimez la vérité ; ou, ce qui eſt plus fort encore, *ſoyez pour moi des cenſeurs auſſi rigides, ſi je me ſuis trompé, que j'ai été ſévère à l'égard des ſavans que j'ai repris ſans aucun ménagement.* Cette permiſſion qu'il ſembleroit leur donner, ils n'en ont pas beſoin ; c'eſt un droit impreſcriptible que poſſedent tous les membres de la république des lettres, & dont il reconnoîtroit alors avoir uſé lui-même ; c'eſt *le droit des gens* dans l'empire de la littérature : ils ſont juges-nés de toutes les productions de l'eſprit. A qui l'écrivain qui tiendroit ce langage, l'adreſſeroit-il, ſi ce n'eſt à ſes pairs ? Il eſt vrai que pour le tenir, il faudroit qu'il ſe crût bien aſſuré de n'avoir point commis d'erreur dans ſon ouvrage, ou qu'il préſumât que ſes lecteurs ne fuſſent pas en état de les appercevoir, s'il y en avoit. Mais après avoir affecté ce ton confiant, qui eſt une eſpece de défi, & qui ſemble annoncer une très grande ſupériorité, pourroit-il ſans être inconſéquent, pourroit-il ſans orgueil & ſans arrogance, récuſer des pairs qu'il ne ſauroit méconnoître ? Pourroit-il décliner, ſans s'avouer coupable ou défait, le tribunal intégre qu'il auroit lui-même indiqué, & qui eſt ouvert pour l'entendre, lui & ceux qui ne s'y feroient

présentés que parce qu'il les auroit, pour ainsi dire, assignés lui-même à y comparoir, ou pour couronner ses succès, ou pour exposer ses méprises ?

Nous allons examiner d'abord le premier aphorisme d'Hippocrate, tel qu'il se lit dans la nouvelle édition, sans la moindre crainte de déplaire au nouvel éditeur qui fait hautement profession d'aimer la vérité, autant que nous l'aimons & que nous la chérissons nous-mêmes.

(*La suite au journal prochain*).

OBSERVATIONS

SUR des douleurs pleurétiques dépendantes des vers, & sur la vertu de la coralline [appellée lemithochorton *] dans ces sortes de cas & dans d'autres ; par m.* SUMEIRE, *médecin à Marignane en Provence.*

PARMI les maladies anomales dont les vers sont la cause, celle qui ressemble à la véritable pleurésie est des moins rares. J'ai vu un grand nombre de cas qui fondent cette classe d'anomalie ; il seroit trop long & inutile de les détailler tous : je me contente d'en publier deux que j'ai observés récemment, lesquels sont les plus

décisifs, & fournissent encore la preuve la plus évidente de l'efficacité admirable de l'espece de coralline qu'on distribue depuis quelque temps sous le nom de *lemithochorton*, pour détruire & expulser les vers intestinaux.

Dans le mois de janvier de cette année, le fils de *J. Michel*, travailleur de ce lieu, âgé d'environ onze ans, fut pris de la fievre & d'une douleur au côté droit, avec toux fréquente: je lui fis tirer du sang du bras, lequel se trouva fort couenneux, & je prescrivis les remedes appropriés aux cas inflammatoires; les symptômes n'en furent point changés. L'état de la langue désigna le besoin d'un purgatif dont le bon effet diminua la fievre & la douleur : ce calme se soutint pendant près de deux jours, après quoi la fievre reprit la même force, & la douleur la même vivacité; je crus devoir redonner le purgatif, y étant déterminé par la même indication, & par le bon succès qu'il avoit déjà eu. L'effet de ce dernier fut également heureux, la fievre cessa, & la douleur pleurétique fut dissipée. Mais un jour après, l'une & l'autre reparurent avec plus de violence; les variations ou especes de périodismes dans le retour des principaux symptômes, & le caractere du pouls qui réunissoit la vî-

tesse à un ton serré & spasmodique, me porterent à penser que les vers pouvoient être la cause essentielle de la maladie : je fis donner le lemithochorton dont j'avois vu, dans plusieurs cas, les merveilleux effets contre les vers ; je l'administrai suivant les instructions qu'a données un chirurgien grec appellé *Stephenopoli*, homme d'un sens très judicieux, doué de beaucoup de connoissances pratiques, & du caractere le plus honnête, lequel a apporté cette coralline de l'isle de Corse où il avoit été employé dans les hôpitaux militaires, & l'a distribué, il y a deux ans, dans les cantons de la Provence. Sa méthode (1) la plus ordinaire est de donner cette mousse marine en infusion ou en décoction, & d'employer une once d'eau pour chaque gros de coralline. On en met un gros ou un gros & demi pour le premier âge ; deux gros pour le second, & 3 ou 4 gros pour les adultes. Lorsqu'on prépare le remede en infusion, on fait infuser la mousse, pendant la nuit, dans un vase couvert ; on passe l'infusion le matin, & on y ajoute un peu de sucre ou de miel ou de syrop ; ce qui rend le remede plus agréable, & même plus efficace, suivant

(1) *Voyez* son mémoire imprimé en 1777.

ce qui a été obſervé. Lorſqu'on donne le remede en décoction, on fait bouillir durant deux ou trois minutes le lemithochorton en même doſe & en même proportion d'eau; on coule avec expreſſion, y ajoutant auſſi du ſyrop ou du ſucre, & on le fait prendre chaudement. Ce remede ne manque jamais de faire rendre des vers, s'il y en a dans les inteſtins; il les expulſe ordinairement dans les 24 heures. Il eſt ſouvent néceſſaire de réitérer ce remede juſqu'à trois fois, & même plus, ſuivant que l'indication perſévere.

Je préférai, comme font la plûpart des praticiens françois, de donner le lemithochorton en décoction dans le cas que je viens de décrire. Le jeune malade rendit par le bas, le lendemain, plus de 50 vers, & il fut délivré entiérement de tous les ſymptômes de ſa maladie.

Au mois de mars dernier, le fils de *Joſeph Alibert Ménager*, âgé de 18 ans, d'une conſtitution mince, fut atteint de la fievre, & d'une douleur pleurétique accompagnée de toux. Je le fis ſaigner d'abord du bras; la douleur ne changea point. Dans la nuit, vers les 3 heures, elle prit une violence extraordinaire; le matin je fis purger le malade, guidé par la même indication du premier cas; la

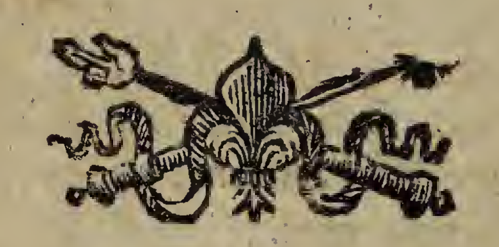
douleur & la fievre furent un peu diminuées; dans la nuit suivante, à la même heure, la douleur revint avec la même vivacité; le matin j'employai quelques remedes tendans à exciter la sueur, mais ils furent sans succès, & nous ne pûmes prévenir le retour de la douleur, pour la nuit suivante. Considérant alors que le pouls qui avoit un caractere de vivacité & d'irritation plutôt que d'inflammation, & le retour comme périodique de l'augmentation de la douleur pleurétique, paroissoient indiquer la présence des vers dans l'estomac ou les intestins, je fis donner le lemithochorton, lequel fit évacuer, à-peu-près dans les 24 heures, sept ou huit vers; la douleur, qui avoit été fort diminuée, persistant encore, je fis réitérer le remede qui expulsa encore, le lendemain, cinq ou six vers. Le mal, qui devenoit par-là toujours moindre, n'étant pas encore cessé tout-à-fait, je prescrivis une troisieme fois la coralline qui opéra la guérison entiere, ayant fait sortir encore deux vers.

Le lemithochorton est un remede incomparable contre les vers; il ne les tue pas toujours, mais il les chasse immanquablement, ou il dissipe tous les accidens qui en dépendent.

Sa vertu est encore bien constante &

remarquable dans les coliques causées par les vers, & ce cas est beaucoup plus fréquent qu'on ne l'avoit cru jusqu'aujourd'hui. On est fondé ordinairement à croire qu'il est tel, lorsque la colique prend tout-à-coup, sans circonstance antécédente qui ait pu l'occasionner.

Son efficacité est encore bien décidée dans beaucoup de cas dont les vers ne sont pas la cause. Je l'ai donné plusieurs fois à des gens de campagne qui étoient attaqués subitement de coliques violentes, lesquelles étoient appaisées sur le champ par le lemithochorton, bien qu'il ne fît pas sortir des vers : ce qui sembleroit prouver que cette mousse a une vertu calmante.



PROCÉDÉ

PROCÉDÉ *pour faire l'æthiops martial, par l'intermede de l'acide nitreux; par m.* CROHARÉ, *apothicaire de monseigneur le comte d'Artois.*

L'EMPRESSEMENT que plusieurs personnes de l'art (1) mettent à rechercher

(1) « M. *Maret*, sécrétaire de l'académie de » Dijon, a envoyé à la société de médecine un » procédé pour faire l'æthiops en dissolvant le fer, » ou *la mine de fer spathique* dans l'acide ni- » treux, & en le précipitant par l'*alkali volatil* » *caustique* ». (Voyez *gazette de santé*, année 1777, *pag.* 132, 160 & 210). Ce procédé, quoiqu'incertain & dispendieux, fut reçu favorablement; & l'importance que l'on mit à cette prétendue nouveauté, engagea le commissaire chargé de l'examiner, à faire une suite très nombreuse d'expériences, qui, avec les différens procédés communiqués à cette époque à la société, ont fourni à m. F... l'idée du mémoire, sur la dissolution & la précipitation du fer, lu à l'académie des sciences vers la fin de la même année 1777.

On communiqua encore à la société (comme nouveau) un autre procédé pris de l'histoire de l'académie des sciences, pour l'année 1683, qui consiste à faire rougir le safran de mars apéritif dans une cornue à laquelle on adapte un récipient. A la vérité, l'académicien n'avoit pas intention de faire de l'æthiops; cette préparation étoit inconnue de son temps: mais l'appareil de la distilla-

& à publier des procédés nouveaux pour préparer divers remedes, & notamment ceux qu'on tire du fer, m'ont engagé à présenter à la société de médecine celui qui, depuis plus de douze ans, me sert à préparer en peu de temps une quantité considérable d'æthiops.

Dans une terrine de grès, mettez de la limaille de fer, bien nette, la quantité que vous voudrez, humectez-la avec de l'eau distillée de maniere qu'elle en soit couverte de quelques lignes ; placez la terrine sur un fourneau déjà allumé ; lorsque le mélange sera chaud à ne pouvoir y tenir la main, versez-y une portion d'*eau-forte* du commerce, étendue d'une pareille quantité d'eau distillée, il se fait une effervescence, la matiere se gonfle prodigieusement, & se couvre d'une écume noire, abondante ; agitez-la incessamment avec une spatule de fer. Continuez d'ajouter, peu à la fois, de l'eau-forte affoiblie : à mesure que la matiere se des-

---

tion *nouvelle* prouve combien on a été fidéle au procédé de 1683. Un creuset légérement couvert suffit, & est plus commode ; tous les safrans de mars, même celui qui est fait avec le soufre, s'y convertissent en poudre *noire attirable par l'aimant, mais indissoluble dans les acides.*

féche & perd fon humidité, on aura l'attention de l'humecter avec de l'eau chaude pure. Pour en féparer l'æthiops on la délayera dans une quantité fuffifante d'eau.

Quelqu'attention que l'on ait portée dans cette opération, il échappe toujours une portion de la limaille que l'on trouve dans la terrine après le lavage; en la traitant avec l'efprit acide, comme dans la premiere opération, on la convertit prefque toute en æthiops.

Après que l'on aura décanté l'eau qui furnage l'æthiops, il faut le fécher le plus promptement qu'il eft poffible; on y parvient en peu de temps, & même avec facilité, en plaçant la terrine fur le feu, & en remuant jufqu'à ce que l'æthiops foit parfaitement fec.

Avec un peu de foin, ce procédé donne fix à huit gros d'æthiops par once d'eau-forte.

Cet æthiops eft extrêmement noir & auffi divifé que celui qui eft préparé par l'eau d'après la méthode de *Lémery*. L'un & l'autre font parfaitement attirables par l'aimant. On a écrit & on continue à enfeigner qu'une des propriétés effentielles des æthiops eft leur diffolubilité dans les acides; mais il eft bien évident que ceux qui perpétuent cette erreur,

n'ont jamais examiné les propriétés chymiques des æthiops, ſur leſquels les acides n'ont point d'action, au moins ſenſible, quand ils ſont bien préparés, c'eſt à-dire, extrêmement diviſés.

D'après la théorie que la plupart des chymiſtes enſeignent depuis trente ans ſur les diſſolutions métalliques & ſur leurs précipités, on pourroit croire que l'æthiops que nous préſentons n'eſt qu'un précipité réſultant de l'évaporation rapide d'une portion de l'acide du nitre; au moins eſt-il certain que cette objection nous a été faite plus d'une fois: & nous y avons répondu premiérement, qu'il ne contenoit aucun veſtige de l'acide qui a concouru à le former; ſecondement, que la chymie nous fourniſſoit des moyens sûrs pour l'y démontrer, ſi réellement il en contenoit; troiſiémement, que m. *Roüelle* nous a appris que les précipités ſont tous formés de trois ſubſtances. « Une ſubſtance métallique » (dit-il) diſſoute par un acide, étant pré» cipitée par un alkali fixe ou volatil, » elle n'eſt pas ſeule comme quand on la » dégage par une autre ſubſtance métal» lique, elle eſt unie à une portion de » l'acide, & à un peu d'alkali. . . .

» Une ſubſtance métallique, diſſoute

» par un acide, n'eſt nullement précipi-
» tée par un autre acide, c'eſt une vraie
» cryſtalliſation (1) ».

Tels ſont en abrégé les principes de cette doctrine vraie, lumineuſe, la ſeule qui n'éprouve aucune exception, que le reſtaurateur de la chymie en France a répandue ſur la partie la plus intéreſſante comme la plus variée de l'art.

Nous employons l'acide du nitre pour diviſer le fer, mais diviſer n'eſt pas diſſoudre; ce qui eſt d'autant plus vrai, qu'en faiſant évaporer les lotions on ne trouve point de nitre martial : il eſt même à remarquer que dans cette opération l'acide, outre l'efferveſcence qu'il produit lorſqu'on le verſe ſur la limaille, ne ſe manifeſte par aucune autre propriété, car les vapeurs qui s'en élevent ne ſont pas rouges, elles n'ont aucune odeur acide, & ne prennent point à la gorge, comme il arrive dans les diſſolutions des métaux par cet acide.

On ſait que des chymiſtes renommés attribuent à l'acide du nitre des effets bien oppoſés à ce qui ſe paſſe dans la production de l'æthiops, & qu'ils le re-

(1) Mém. de l'académie des ſciences, année 1754, *pag.* 588 & ſuiv.

gardent comme l'agent le plus propre à détruire la plupart des ſubſtances métalliques, telles que le fer, le mercure, &c. que, d'après cette ſuppoſition, ils ont diſtingué le mercure en autant de terres que l'art fait de préparations diverſes de cette ſubſtance.

A l'égard du fer, aucun ne nous a encore appris les précautions eſſentielles pour obtenir une diſſolution, parfaitement ſaturée de ce métal, dans l'acide nitreux. Mais ils enſeignent avec une méthode & une clarté admirables, que l'acide quitte & laiſſe précipiter celui qu'il tenoit en diſſolution, pour ſe porter ſur celui qu'on lui préſente de nouveau, & de ce phénomène (1) renouvellé avec le même acide, autant de fois qu'il plaît au chymiſte, ils concluent toujours que l'acide enleve au fer le principe de l'inflammabilité, & le réduit dans l'état de *chaux métallique.*

Pour nous, en avouant bien ſincérement que trop peu accoutumés *aux ſpéculations élevées*, pour nous occuper à défendre des théories arbitraires dans une ſcience qui ne peut s'étendre & ſe per-

(1) *Voyez* le dictionnaire de chymie, ancienne & nouvelle édition.

fectionner que par les faits bien observés, nous nous contentons de dire que, dans notre procédé, le fer détruit l'acide du nitre; que le mercure lui fait éprouver un changement qui approche de la décomposition; que dans une infinité de circonstances où cet acide concourt à faire perdre aux substances métalliques le principe de la *métalléité*, nous avons observé qu'il s'altere, se modifie, & même se détruit; qu'enfin l'air fixe ou gas, que l'on suppose gratuitement exister dans les corps solides, est formé de la modification, ou, si l'on veut, de la transformation qu'éprouvent les acides par leur action sur ces substances (1).

C'est d'après l'examen de ces phénomenes que nous avons conçu l'idée d'appliquer l'acide nitreux au fer, comme agent méchanique propre à le réduire à une ténuité extrême par le concours du feu & de l'eau. Le succès le plus complet a réalisé nos espérances.

Il seroit, sans doute, bien intéressant de pouvoir découvrir la cause du peu de

(1) Nous aurons occasion de démontrer cette modification des acides, dans des observations sur les différens moyens de retirer l'acide *phosphorique* des parties solides des animaux, & sur sa conversion en phosphore.

ſolubilité des æthiops dans les acides. Ne dépendroit-elle pas de la prodigieuſe diviſion où ſe trouvent leurs parties ? En attendant que l'expérience nous faſſe connoître la véritable cauſe de ce phénomene, la pharmacie nous préſente une préparation qui, par ſes propriétés chymiques, reſſemble parfaitement aux æthiops, quoique pour ſa préparation on n'emploie ni le ſecours des acides, ni celui du feu, ni même celui de l'eau : c'eſt la limaille de fer porphyriſée du *codex*. Cette opération eſt longue & demande un artiſte diligent pour en préparer un gros par jour ; quand elle eſt réduite en *alkool*, elle eſt, comme les æthiops, d'un noir foncé, comme eux parfaitement attirable & peu ſoluble dans les acides (1). Si

(1) M. *Dey*.... apothicaire, annonça, en 1777, comme une découverte nouvelle en chymie, qu'un de ſes éleves chargé de porphyriſer la limaille de fer, oublié dans ce travail, le continua ſans relâche pendant quinze jours ; qu'au bout de ce temps, on trouva une poudre noire, *ſoluble dans les acides*, & *point attirable par l'aimant*. Le même apothicaire nous a déſigné, cette année, comme ayant partagé avec lui & ſes aſſociés, les *eſſais du bois de Boulogne* ſur les fourmis, dont le motif eſt connu ; cependant il ſait bien que nous n'y fîmes pas jouer le ſoufflet fumigatoire, que d'autres que nous ſe chargerent de tranſporter

réellement la non-dissolubilité de ce fer appartient à la ténuité de ses parties, il seroit une exception à la regle générale qui, pour faciliter la dissolution des métaux dans les acides, exige une division préliminaire.

Le mercure martial que j'ai eu l'honneur de présenter à la faculté de médecine le 24 septembre 1774, étoit préparé avec notre æthiops.

M. *Darcet* qui, à cette époque, étoit membre de la société de médecine, fit le rapport suivant à cette compagnie.

« Nous avons examiné un mémoire de » m. *Croharé*, sur une méthode nouvelle » de préparer l'æthiops martial de *Lémery*,

---

sur le lieu de la scene, la chaux, le camphre, le soufre, l'alkali volatil *fluor*, & autres instrumens de destruction. Mais, ce qu'il ne sait pas, c'est que nous portions des dispositions bien différentes des siennes dans ces mémorables expériences, & que nous comptions d'autant moins sur leur succès, que l'existence de l'acide animal est si peu démontré pour nous, que nous n'y croirons qu'après de nouvelles analyses faites par des hommes non prévenus, qui établissent des résultats contradictoires avec ceux de *Neuman*, lequel assure, d'après l'expérience, que les *nymphes des fourmis, qui n'ont pas encore sucé les plantes, ne fournissent point d'acide*; & que celui qu'on retire *de ces insectes* (les fourmis) *appartient aux végétaux*, dont ils se nourrissent, non encore dénaturés.

» par l'intermede de l'acide nitreux. . . . .

» Cet æthiops n'a nullement le goût » ſtyptique des diſſolutions métalliques, il » ne porte ni à l'odeur, ni au goût aucun » caractere qui indique la préſence de l'a- » cide nitreux qui a ſervi à ſa prépara- » tion. Cet acide ne s'y combine pas, il » touche le fer, le diviſe & ſe décom- » poſe en entier. L'eau même qui nage ſur » l'æthiops, lorſqu'on fait le lavage, eſt » abſolument inſipide.

» La préparation de m. *Croharé* a donc » toutes les propriétés & tous les cara- » cteres, même celle d'une difficile ſolu- » tion dans les acides, qu'on trouve dans » l'æthiops de m. *Lémery*; il a de plus » l'avantage de ſe préparer avec beau- » coup de promptitude & de facilité.

» J'ai annoncé dans la ſéance du 18 » novembre, une préparation ſemblable » que m. *Rouelle* fait depuis long-temps » avec le vinaigre diſtillé, étendu de » beaucoup d'eau, dont il arroſe de même » la limaille en l'agitant ſans ceſſe dans » une terrine placée ſur le bain-marie.

» Avant de faire uſage du vinaigre di- » ſtillé, m. *Rouelle* ſe ſervoit d'eau diſtil- » lée pure, dont il arroſoit la matiere à » meſure qu'elle ſe deſſéchoit, comme on » le pratique avec le vinaigre diſtillé, & » avec l'acide nitreux. Par cette méthode

» il alloit, ſans doute, infiniment moins » vîte qu'en employant les acides ; mais » elle étoit auſſi plus expéditive que la » machine de *Lagaraie* dont il s'étoit ſervi » d'abord. *Signé* D'ARCET ».

ADDITION.

Pour nous convaincre de plus en plus, & d'une maniere démonſtrative, que de la production de l'æthiops, il réſulte la décompoſition entiere de l'acide nitreux, nous avons fait l'opération dans l'appareil *pneumato-chymique* le 29 juin 1778, en préſence de mm. *Darcet*, *Rouelle*, *Fabrony* & *Galineau* : nous avons employé limaille de fer, eau-forte du commerce, eau de riviere, de chacun quatre onces.

On a arroſé d'abord la limaille avec une once & demie d'eau pour l'humecter, afin d'éviter l'efferveſcence trop ſubite, qui auroit donné de l'air nitreux.

Enſuite on a dreſſé l'appareil placé ſur un bain-marie, afin de favoriſer l'action de ces menſtrues, & d'accélérer d'autant la confection de l'æthiops martial.

On a verſé ſur la limaille une très petite quantité à la fois de cette eau-forte étendue de pareille quantité d'eau ; on a remué le mélange, & on a laiſſé échapper les premieres vapeurs qui ſe déga-

gent, afin de se débarrasser, le plus qu'il a été possible, de tout l'air atmosphérique, qui étoit dans les vaisseaux; ensuite on a retenu celui qui a passé, & l'on en a obtenu un volume égal à quatre livres cinq onces d'eau.

La bouteille où s'est faite l'expérience, contient deux livres onze onces & un scrupule d'eau. Ainsi, en supposant que cette bouteille fût encore pleine d'air atmosphérique (ce qui ne peut pas être, attendu qu'on l'a laissé échapper, comme nous l'avons dit, dans les premiers momens de l'action de l'eau-forte sur le fer), cette expérience auroit toujours donné un volume d'air égal à 26 onces, ou une livre dix onces d'air; & cet air, soumis à diverses expériences, s'est trouvé être un air atmosphérique, mais un peu plus pur que l'air atmosphérique. 1°. La bougie paroît y brûler ~~plus~~ long-temps, & donner un peu plus de flamme que dans l'air commun. 2°. Avec l'air *nitreux* il présente aussi les mêmes phénomènes que l'air atmosphérique, à cela près que son volume en a été un peu plus diminué; ce qui prouve qu'il est plus pur que l'air commun.

OBSERVATION

Sur une catalepsie; par m. Latour, docteur en médecine à Neuville, dans l'Orléanois.

La femme du nommé *Depussay*, tuilier dans la paroisse de Bougy, âgée de trente-quatre ans, d'un tempérament délicat, fut atteinte, au commencement du mois d'avril dernier, d'une maladie qui pour lors n'annonçoit rien de dangereux. Des accès irréguliers de fievre, précédés de bâillemens, de crampes dans les jambes & dans les bras, & de frissonnemens, furent les premiers symptômes qui se manifesterent. D'abord, ces accidens ne paroissoient pas susceptibles d'une grande augmentation. Ils se répéterent pendant plusieurs jours sans aucun type marqué. Leur paroxysme causoit à la malade un accablement de peu de durée, après lequel elle vaquoit à ses devoirs ordinaires.

Tout-à-coup des symptômes nouveaux annoncerent que la maladie alloit acquérir un nouveau caractere. La fievre devint très violente. Il se forma un nuage devant les yeux, qui fut accompagné d'une douleur gravative au front, & d'un tintement d'oreille considérable. La ma-

lade fut ſaignée du bras. Ce moyen n'empêcha point le progrès des accidens qui fut très rapide. Le lendemain elle reſſentit un mal de tête extraordinaire. Ce ſymptôme ſembloit indiquer la ſaignée du pied; on y eut recours, ainſi qu'aux antiphlogiſtiques : mais cette pratique ne fut pas plus heureuſe, puiſque la malade tomba le même ſoir dans la catalepſie la plus confirmée. Des tiraillemens convulſifs dans les membres furent les préludes de cette métamorphoſe de la maladie. Le ſpaſme devint général. Il tint en échec toutes les facultés de l'ame qui dès-lors n'eut plus ſes rapports ordinaires avec les organes naturellement ſoumis à la volonté. Privée de ſentiment & de mouvement, la malade avoit l'air d'un ſimulacre; elle ne clignoit plus ſes yeux qu'elle tenoit fixement ouverts : elle conſerva, dans ſon lit, la poſition qu'elle avoit au moment de l'attaque cataleptique. Ses articulations, quoique roides, n'étoient pas inflexibles. On la mettoit ſur ſon ſéant, & elle demeuroit dans cette poſture comme une machine en équilibre. L'influence du ſpaſme ſur les organes vitaux n'étoit pas auſſi remarquable. La reſpiration paroiſſoit très peu gênée; les pulſations des arteres étoient aſſez régulieres; & le pouls, plutôt mou que ſerré,

varia rarement dans le progrès de la maladie.

Cette catastrophe causa la plus grande surprise à m. *Ducloux*, chirurgien de la malade. Au lieu d'une affection inflammatoire qui l'avoit décidé la veille à employer une méthode anti-phlogistique, l'état actuel de la maladie ne lui présentoit que des symptômes nerveux : aussi pressentit-il la nécessité de recourir aux anti-spasmodiques. Les bains, les sternutatoires, & autres moyens propres à remédier à la distribution vicieuse des forces, furent mis en usage (1). On y insista pendant quatre jours, sans aucune apparence de succès : c'est à cette époque que je fus appellé. Après l'examen le plus sévère de l'état de la malade, je ne trouvai rien qui ne m'eût été rapporté par le chirurgien. Les éclaircissemens, qu'il me donna sur le début de la maladie, fixerent d'abord mon attention. Devois-je considérer la catalepsie comme un effet immédiat de la fievre irréguliere dont j'ai déja fait mention ? Je n'avois, pour ap-

(1) La conduite de m. *Ducloux*, dans cette circonstance, fait reconnoître son discernement : elle mérite mes éloges. Je saisis cette occasion d'avouer publiquement qu'il a opéré, dans ce pays, des cures chirurgicales qui lui font honneur.

puyer cette conjecture, que des observations qui ne quadroient point avec l'état allarmant que j'avois à combattre. SYDENHAM (*de febre comatosâ ann.* 1673... *& dissert. epist.* pag. 243), parle, il est vrai, d'affections comateuses qui survenoient à d'autres maladies; mais on remarque qu'elles étoient symptomatiques des fievres dont il donne la description. Or, bien loin d'admettre que le *stupor vigilans* de notre malade fût subordonné à la fievre, j'étois contraint de le regarder comme sa véritable crise. En effet, il avoit fait disparoître, comme par enchantement, la fievre & tous ses accidens. En garde contre les hypothèses, je ne m'arrêtai pas non plus à ce que sembloit avoir de spécieux en faveur de ce systême, l'épidémie décrite par le même auteur (*schedula monit.* p. 356), où l'affection frénétique survenant, aussi-tôt la fievre cessoit. Dans cette observation, ce qui sembloit au premier coup-d'œil être relatif à notre malade, n'avoit, dans la discussion, aucune conformité avec son état. Ainsi, vu la disproportion des phénomènes que j'avois comparés entr'eux, je mis en œuvre d'autres ressources pour découvrir le principe caché de la maladie. J'appris du mari de la malade qu'elle travailloit souvent avec lui dans la tuilerie;

lerie; que d'ailleurs elle faiſoit ſon bonheur de ſes occupations champêtres; qu'ils étoient contens tous deux de leur condition, parce qu'elle rendoit leur vie commode. Ces propos ingénus caractériſent la ſimplicité des mœurs : ils me convainquirent que l'état de roideur n'étoit nullement dépendant du trouble des paſſions. C'étoit donc une cauſe phyſique qui lui avoit donné naiſſance : je pouvois en aſſigner pluſieurs comme prédiſpoſantes :

1°. L'expoſition preſque continuelle de la malade au feu de la tuilerie. Selon le célebre LORRY, *omnibus nervorum morbis præcipuè patent qui aridiora loca, ſimul & æſtuoſa incolunt* (1).

2°. VHYTT met encore au nombre de ces cauſes, *les fievres qui ſont revenues pluſieurs fois en peu de temps* (2). Voilà des autorités pour ſuppoſer avec vraiſemblance, dans notre malade, une diſpoſition préliminaire nerveuſe : mais quelles étoient les cauſes prochaines déterminantes ? Je ne pouvois conſtater l'exiſtence d'aucune humeur morbifique re-

---

(1) *Tractatus de melancholiâ*, p. 47, tom. II.

(2) *Maladies nerveuſes*, tom. I. pag. 158.

tenue dans le ſang; la malade n'avoit eu ni galle, ni dartres, & le flux de ſes regles n'avoit pas manqué au période ordinaire.

L'eſtomac devint enfin l'objet de mon attention. Les obſervations de *Wepfer*, de *Hildanus* & de *Whytt* m'avoient appris que par la ſympathie de cet organe avec les différentes parties du corps, il s'exécutoit des phénomènes étonnans & très analogues à ceux qui ont été ſucceſſivement remarqués dans notre malade. Séduit par leur reſſemblance, je crus que l'irritabilité de l'eſtomac, miſe en jeu par des vers, ou par une bile âcre, ou bien par quelque ſubſtance venimeuſe priſe avec les alimens, étoit peut-être la cauſe de cette maladie. D'après cet apperçu, les purgatifs auroient été convenables, mais la contraction de la région épigaſtrique étoit très conſidérable. Je craignis de prendre le change, & d'augmenter la mobilité générale des nerfs, en harcelant, par ces remedes, des organes qui ont une correſpondance établie avec toutes les autres parties du corps. J'eus peut-être trop préſent à l'eſprit ce précepte d'HIPPOCRATE, *medicus ſi juvare non poſſit, ſaltem non noceat.* Ces réflexions me déciderent à diriger le traitement contre les ſymptômes. En conſéquence, je

fis mettre en usage une potion anti-spasmodique, faite avec une décoction de quinquina, l'eau de fleurs d'oranges, la teinture de *castoreum*, & la liqueur d'*Hoffman* : la déglutition se faisoit difficilement. Cependant avec beaucoup de précaution & de lenteur, on étoit assuré de faire avaler à la malade plusieurs cuillerées d'une boisson quelconque. On employa les lavemens, ils ressortoient en même temps qu'on les injectoit. Je fis réitérer les bains ; on appliqua les vésicatoires à la nuque & au gras des jambes. Ces moyens exciterent, pendant la nuit, quelques anxiétés, mais ils furent insuffisans pour détourner, de leur conspiration à l'état apathique de la malade, les différentes parties du corps sur lesquelles ils avoient agi.

Le lendemain, la roideur étant la même, les mêmes moyens furent continués. Le sixieme jour, la malade fut mise dans un bain froid ; &, dans le moment de l'immersion, elle éprouva une *horripilation* considérable, fit plusieurs cris perçans, & ayant porté sa main sur son visage, elle fronça les narines. Ces trois effets du bain me firent concevoir l'espérance de quelque changement avantageux dans la maniere d'être de la malade : je me flat-

tois en vain. L'impreſſion de l'eau fut nulle, dès que le corps y fut entiérement plongé.

Juſqu'alors l'état d'oppreſſion de la malade fut au-deſſus de tous mes efforts; néanmoins je ne perdis point courage. On ranima les véſicatoires, on fit l'eſſai des douches d'eau froide ſur la tête, & des piquures dans divers endroits du corps; mais les choſes reſterent dans la même ſituation, au mouvement de la main près, qui ne fut plus un ſigne équivoque. La malade ſe frotta le nez toutes les fois qu'on réitéra ces révulſifs irritans. C'eſt à ces effets momentanés, après leſquels elle retomboit toujours dans ſa ſtupeur ordinaire, que ſe bornerent juſqu'alors mes ſuccès. Mais le voile qui tenoit cachée l'origine de la maladie étoit levé; je conſidérai comme un ſymptôme de la préſence des vers, dans les premieres voies, l'automatie déterminée par les démangeaiſons du nez. Je crus dès-lors avoir trouvé la véritable ſource à laquelle devoient reſſortir les phénomènes obſervés dans l'invaſion & le progrès de la maladie. Je me défiai d'autant moins de la certitude de cette cauſe, qu'en les réſumant tous numériquement, je les trouvois compris, ſans exception,

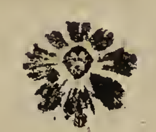
dans les descriptions des symptômes vermineux, par les célebres LIEUTAUD & DE HAEN.

Pour opérer, dans cette circonstance, une cure radicale, je devois plier le traitement à la nouvelle indication qui s'offroit, sans jamais perdre de vue l'habitude de roideur que les nerfs avoient contractée. En conséquence je me décidai à allier ensemble les évacuans & les anti-spasmodiques; le quinquina pouvoit satisfaire à deux indications à la fois: c'est un anthelmintique vanté par KLEIN (*select. rem.* p. 55), & tous les médecins lui attribuent la vertu anti-spasmodique. J'en prescrivis une décoction à laquelle on ajouta quelques grains d'aloës, l'huile d'amandes douces, & le syrop de chicorée composé. La malade en prit toutes les deux heures deux cuillerées qui procurerent quelques évacuations dans la matinée. Le soir, elle reçut un lavement laxatif qui réussit également bien: c'étoit le septieme jour. Dans la nuit, elle articula quelques mots qui n'étoient pas vuides de sens; on la baigna encore le huitieme jour, & comme elle étoit sensiblement mieux, je cessai de la visiter.

Le chirurgien insista alternativement

ſur les bains, & ſur la potion anthelmintique, qui fit rendre pluſieurs vers dans le courant de la journée. Le lendemain, tout-à-fait revenue de ſa ſtupeur, la malade ne ſe ſouvint d'aucune des dernieres circonſtances de ſa maladie. Elle ſe plaignit d'un engourdiſſement dans les membres; mais les moyens uſités terminerent la cure du mal & des ſymptômes.

On peut déduire de cette obſervation, que c'eſt au lit du malade où la nature nous révele ſes ſecrets. Un léger ſymptôme, co-incident aux divers phénomènes qui ne m'avoient donné que des idées vagues de l'origine de la maladie, m'a deſſillé les yeux. S'il eût échappé à mes regards, devois-je perſiſter ſur les moyens palliatifs? j'avois éprouvé leur inſuffiſance. Eſt-ce l'eſprit d'hypothèſe qui m'auroit ſuggéré une méthode préférable? HIPPOCRATE dit, *oculis magis quàm opinioni credendum.* De diætâ, n. 5.



Extraits des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 1er *&* 16 *août* 1779.

Les petites-véroles continuent à être communes dans preſque tous les quartiers de cette ville indiſtinctement; elles ſont plus fâcheuſes & plus meurtrieres parmi les adultes que parmi les enfans. M. *Majault* a obſervé que dans l'hôtel-dieu, elles avoient été depuis le 10 du mois de juillet juſqu'au commencement d'août, très orageuſes & fatales pour les hommes chez qui elles étoient véſiculaires, & devenoient promptement gangreneuſes, tandis qu'elles étoient bénignes par la qualité des boutons & la régularité de leur marche chez les femmes. Il a été néceſſaire de purger ſouvent dans la convaleſcence, les premieres voies étant remplies de ſaburre. Cet état a même forcé d'employer les laxatifs chez pluſieurs dans le cours de la ſuppuration & de l'exſiccation, & on s'appercevoit d'un ſoulagement manifeſte après une évacuation modérée.

Il y a eu des diarrhées très abondantes, la plupart ſans douleur, ou accompagnées de douleurs légeres après l'évacuation, ſur tout lorſqu'elle étoit ſangui-

nolente. Les délayans-adouciſſans, mariés aux cordiaux doux, ont été ſuivis d'un calme d'autant plus ſalutaire, qu'il s'établiſſoit graduellement. Les cordiaux chauds, ſpiritueux, que quelques-uns ont voulu employer, ont rendu les déjections moins abondantes, mais plus fréquentes & plus douloureuſes. Une petite ſueur ſoutenue, ſans ſecours actifs, a terminé cette incommodité chez pluſieurs.

Les fievres putrides, dont le nombre a été conſidérable, ont préſenté des ſymptômes différens, points de côté, difficulté de reſpirer, maux de gorge, gonflement de ventre, &c. &c. En général, la coction a été très longue, elle ne s'eſt annoncée communément que le 21e jour, & n'a été complette, chez quelques malades, que le 40e. La fievre & les redoublemens étoient entretenus par une abondance d'humeurs fétides qui, malgré les purgatifs, ſembloient ſe reproduire chaque jour. On a vu des éruptions à la peau qui n'ont pas toujours été critiques, & n'ont pas dû par conſéquent arrêter le traitement; au contraire, les éryſipeles qui ſont ſurvenus au milieu ou à la fin de la maladie, ont néceſſité des ſaignées... On a vu auſſi des dépôts vraiment critiques. Ces fievres exigeoient le traitement anti-phlogiſtique, lorſqu'elles étoient

compliquées avec quelques accidens inflammatoires ; ce qu'il étoit important, pour le ſuccès, d'obſerver avec ſoin : car celles qui n'avoient aucun ſigne caractériſtique d'inflammation, ne demandoient point ou que peu de ſaignées, mais forçoient d'allier alternativement les délayans & les purgatifs minoratifs.

Depuis le commencement d'août on a eu à traiter un grand nombre de douleurs rhumatiſmales très aiguës, vagues, & même quelques-unes inflammatoires. Dans ce dernier cas, il a fallu répéter les ſaignées ; dans les autres, les véſicatoires ont été néceſſaires, ainſi que les ſudorifiques, mais ſur tout les purgatifs un peu actifs. On ne retiroit aucun ſoulagement des minoratifs, & ſur tout des doux, tels que la manne, les huileux.

M. *Thierri de Buſſy* a obſervé que dans l'hôpital de la Charité beaucoup de fievres intermittentes avoient été accompagnées d'éryſipeles inflammatoires; que les véſicatoires avoient cauſé des douleurs plus vives que de coutume; que les coliques des peintres avoient été plus opiniâtres; & a communiqué pluſieurs obſervations particulieres, entr'autre, une ſur une petite-vérole conjointe à la maladie vénérienne, & ſur les effets de ces virus l'un ſur l'autre; ſur une petite-

vérole qui avoit été en partie discrette avec des boutons ordinaires bien distincts, & en partie crystalline.

M. *Le Tenneur* a rendu compte d'une fievre pétéchiale, avec mal de gorge gangreneux, qui a attaqué en même temps six personnes de la même maison.

M. *Bourru* a fait part du malheur arrivé à une dame qui est morte 24 heures après avoir pris de l'alkali volatil qu'on lui avoit fait avaler pour la rappeller d'un évanouissement.

M. *Dumangin* a donné l'histoire des accidens qu'a éprouvé un particulier à qui on avoit fait prendre de l'alkali fluor pour le rappeller d'une asphyxie.

MM. *Gervaise*, *Saillant*, *Bourdois de la Motte*, & *Navier*, ont communiqué des observations sur des maladies particulieres.

M. *Le Vacher de la Feutrie* a lu l'histoire d'une hydrophobie survenue après un bain pris dans une chaleur excessive de tout le corps. Ce qui a donné lieu à plusieurs docteurs de rapporter les observations que leur pratique leur a fournies sur la rage.

Le 2 août mm. *Bertrand*, *Darcet*, *Sallin*, *de Villiers*, *Alphonse le Roi*, & *de la Planche*, ont rendu compte des expériences qu'ils ont faites avec les casse-

roles du ſieur *Doucet*, fondeur à l'Aigle. Comme ces caſſeroles & les autres uſtenſiles que le ſieur *Doucet* propoſe pour l'uſage de la cuiſine, ſont principalement composés de zinc, que pluſieurs perſonnes regardent encore aujourd'hui comme dangereux, l'attention des commiſſaires s'eſt fixée ſpécialement ſur les altérations que ce demi-métal reçoit de l'action des acides, & des ſubſtances aigres que l'on emploie dans la préparation des alimens. Toutes ces ſubſtances ont été eſſayées tour-à-tour, & il eſt demeuré pour conſtant que toutes ſéjournant quelque temps ſur le zinc, en corrodoient ou diſſolvoient une partie, que l'on a reconnue & traitée par comparaiſon avec de la chaux ou du ſel acéteux de ce demi-métal, pour eſtimer ſi cette chaux ou ce ſel pris même à une doſe plus forte que n'en peut contenir l'aliment préparé avec les acides les plus forts, mais cependant uſités en cuiſine, on ne s'eſt pas contenté de nourrir pendant 40 jours quatre animaux, deux lapins, une chienne & ſon petit, avec leurs alimens ordinaires, dans leſquels on mêloit chaque jour une quantité conſidérable, tantôt du ſel obtenu du vinaigre ſaturé de l'alliage du ſieur *Doucet*, tantôt de la rouille qui s'étoit formée aux ſurfaces des caſſeroles, tan-

tôt du ſel acéteux du zinc ; mais m. *de la Planche*, l'un des commiſſaires, après avoir mangé des alimens préparés dans les caſſeroles du ſieur *Doucet*, a pris à des doſes graduées, pendant onze jours, ſix gros de vinaigre bien ſaturé de cet alliage, & ces ſix gros fourniſſent un gros de matiere ſaline : cette quantité eſt ſi conſidérable, que quand on prépareroit en onze jours onze ſauces piquantes avec des acides, il ſeroit preſqu'impoſſible que celui qui les mangeroit toutes en prît autant. M. *de la Planche* n'en a éprouvé aucun dérangement dans ſa ſanté, ni même aucun effet ſenſible. Le ſeul déſagrément a été dans la ſaveur âpre, ſtyptique & nauſéabonde qu'a ce vinaigre, & le ſel de zinc, étendu même dans de l'eau fraîche. Les quatre animaux non-ſeulement ſe ſont bien portés, mais ont pris de la force & de l'embonpoint. Ces expériences ont paru à la faculté devoir raſſurer contre les craintes que pouvoit inſpirer la petite portion de chaux ou de ſel de zinc dont quelques alimens ſe chargent dans l'alliage du ſieur *Doucet*. Auſſi la faculté a prononcé que les caſſeroles faites de cet alliage n'étoient point préjudiciables à la ſanté des citoyens.

Le même jour, mm. *Majault*, *Sallin*, *Darcet* & *de la Planche* ont rendu compte

des expériences qu'ils avoient faites ſur des alliages préſentés à la faculté par la dame *Dumazis*, pour étamer les vaiſſeaux de cuivre & de fer. Dans le premier de ces alliages entroit le zinc, mais la facilité avec laquelle il s'úſoit par le récurage, étoit attaqué par les acides, & dès-lors la couverte étendue ſur le cuivre, étoit tellement amincie que bientôt le métal reſtoit à nud, & de plus ſon bourſoufflement & ſa prompte fuſion à un feu actif, tel qu'il en faut cependant pour certains ragoûts, avoient déterminé les commiſſaires à rejetter ce premier alliage. Dans le ſecond il n'entre ni plomb, ni zinc; il eſt brillant, ſe ternit moins, ſe nettoie mieux, eſt moins fuſible, plus dur, & certainement plus durable qu'aucun des étamages connus. C'eſt pourquoi la faculté l'a approuvé, faiſant toutefois des vœux pour que l'on puiſſe enfin parvenir à bannir le cuivre des cuiſines, offices & pharmacies.

Le 16 du même mois mm. *Macmahon*, *Dumangin* & *Sollier*, ont donné le détail exact de toutes les épreuves qu'ils ont faites avec la poudre propoſée par le ſieur *Fowler*, anglois, pour arrêter les hémorrhagies; & de ces épreuves la faculté a conclu que cette poudre, employée par les perſonnes de l'art, étoit un nouveau moyen avantageux.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

AOUST. 1779.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du S.	A 2 h. du ſoir.	A 9 h. du ſoir.	Au matin.	A midi.	Au ſoir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	10, 0	18, 5	16, 0	28 0, 6	28 1, 1	28 0,11
2	12, 2	20, 8	17, 8	28 0, 6	28 0, 3	28 0, 0
3	13, 0	19, 3	15, 0	27 11, 8	28 0, 5	28 0,10
4	10, 0	19, 5	17, 7	28 0, 5	27 11, 7	27 10,10
5	12, 2	21, 0	16, 1	27 9,11	27 9, 2	27 9, 2
6	10, 7	17, 7	11, 6	27 7, 8	27 6, 6	27 8, 4
7	10, 2	16, 0	12, 0	27 9, 0	27 9, 2	27 9,10
8	9, 3	16, 3	13, 0	27 9,10	27 10, 3	27 10, 5
9	12, 0	15, 5	14, 2	27 9, 2	27 9, 8	27 10, 6
10	13, 3	20, 0	16, 0	27 10, 8	27 11, 8	28 0, 1
11	13, 1	18, 3	15, 9	28 0, 2	28 0, 4	28 0, 4
12	13, 0	17, 5	15, 0	28 0, 4	28 0, 3	28 0, 2
13	13, 5	19, 6	16, 2	28 0, 0	28 0, 3	28 0, 6
14	12, 9	21, 7	17, 2	28 0, 3	28 0, 5	28 0, 6
15	13, 0	21, 0	17, 0	28 0, 2	28 0, 2	28 0, 2
16	14, 0	23, 6	18, 2	28 0, 2	28 0, 2	28 0, [illegible]
17	15, 0	25, 0	20, 0	28 0, 0	28 0, 2	28 0, 5
18	15, 2	23, 5	17, 0	28 0, 4	28 0, 9	28 0,10
19	12, 5	21, 0	16, 0	28 0,10	28 0,10	28 1, 2
20	13, 5	22, 3	16, 5	28 1, 6	28 1, 4	28 1, 5
21	14, 0	22, 0	17, 4	28 1, 5	28 1, 2	28 1, [illegible]
22	13, 5	23, 1	18, 0	28 0, 6	28 0, 0	27 11, 8
23	13, 8	24, 4	17, 5	27 11, 0	27 10,11	27 11, [illegible]
24	14, 7	21, 0	16, 0	27 10,10	27 11, 4	28 0, [illegible]
25	13, 0	22, 7	16, 0	28 0, 3	28 0, 3	28 0, [illegible]
26	12, 2	21, 8	17, 4	28 0, 3	28 0, 3	28 0, 6
27	13, 7	22, 2	17, 5	28 1, 0	28 1, 1	28 1, [illegible]
28	14, 0	23, 0	19, 0	28 1, 8	28 2, 0	28 2, [illegible]
29	15, 0	24, 0	19, 2	28 2, 1	28 1, 7	28 1, [illegible]
30	14, 0	23, 5	18, 0	28 0, 6	28 0, 0	27 11,1
31	14, 0	23, 0	18, 5	27 11, 4	27 11, 3	27 11, [illegible]

Vents et Etat du Ciel.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-O. beau.	N-O. beau, ch.	E. beau.
2	E. *idem.* chaud.	S. *idem.*	E. & S. *id.* ch.
3	N. couv. pluie.	N-O. & O. *id.*	N-O. *idem.*
4	N. beau.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
5	E. *idem.*	O. nuages, pl.	N-O. couvert.
6	N-E. couv. pl.	S. couv. pl. vent.	S-O. *idem.*
7	S-O. couvert.	S-O. nuages, pl.	N-O. beau.
8	S-O. *id.* brouill.	S-O. couv. pl.	E. couv. pluie.
9	N-O. & S-O couv. pluie.	N-O. couvert.	N-O. couvert.
10	N. beau.	N-E. beau.	N. beau.
11	N. couvert.	N. *idem.*	N. *idem.*
12	N. *idem.*	N. nuages.	N-E. *idem.*
13	N-E. *idem.* vent, brouillards.	N. beau.	N. *idem.*
14	N-E. beau.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
15	N-E. *idem.*	N. & N-E. *id.* ch.	N. *idem.*
16	N-E. *id.* chaud.	N-E. *idem.*	N. *idem.* chaud.
17	N-E. *idem.*	S. & N. *id.* étouff.	N. *idem.*
18	N. *idem.*	E. *id.* très chaud.	N-E. *id.* v. frais.
19	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
20	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
21	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
22	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
23	N-E. *idem.*	N. nuages.	O. couv. v. frais.
24	N-E. nuages, vent frais.	N. *id.* pluie *électrique.*	N. beau, v. frais.
25	N-E nuages, ch.	N-E. beau, ch.	N-E. *idem.*
26	E. beau, chaud.	E. *idem.*	E. beau, chaud.
27	E. *idem.*	S. *idem.*	E. *idem.*
28	E. *idem.*	N-E. *id.* très ch.	N-E. *idem.*
29	N-E. *idem.*	N-E. & E. *idem.*	E. *idem.*
30	E. *idem.*	E. *idem.*	E. & S. *idem.*
31	E. *idem.*	S-E. *idem.*	N. & S. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . .	25, 0 deg.	le 17
Moindre degré de chaleur	9, 3	le 8
Chaleur moyenne	16,7 deg.	
Plus grand élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 2, 1	le 28
Moindre élévat. du Mercure . . .	27, 6, 6	le 6
Elévation moyenne	27 p. 11, 10	

Nombre de jours de Beau	23
de Couvert	3
de Nuages	5
de Vent	1
de Tonnerre . . .	0
de Brouillard. . .	2
de Pluie	6
Quantité de Pluie	25, 0 lignes.
D'Evaporation	65, 0
Différence	40, 0
Le vent a soufflé du N.	7 fois.
N.-E.	10
N.-O.	3
S.	2
S.-E.	1
S.-O.	2
E.	6
O.	1

TEMPÉRATURE : Pluvieuse d'abord, ensuite très séche & très chaude.

MALADIES : Fievres scarlatine & coqueluche sur les enfans, maux de gorge sur les jeunes gens, dévoiemens & vomissement sur les femmes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1[er] *septembre* 1779.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'août 1779, par m. BOUCHER, *médecin.*

LA continuation des pluies jusques dans les premiers jours de ce mois, a endommagé une partie des bleds de nos campagnes, dont la moisson auroit pu être achevée dans les derniers jours de juillet, si le temps l'eût permis. Elles ont cessé après le 9 du mois.

La liqueur du thermometre s'est maintenue entre le dix-neuvieme & le vingt-unieme degré d'élévation au-dessus du terme de la congélation, depuis le 15 jusqu'au dernier jour du mois.

Le vent a été constamment *est-nord-est* après le 10.

Le mercure, dans le barometre, ne s'est pas éloigné, de tout le mois, du terme de 28 pouces. Le 6, il est descendu à celui de 27 pouces 7 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 12 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé	3 fois du nord.	5 fois de sud.
	16 fois du nord vers l'est.	5 fois du sud vers l'ouest.
	3 fois de l'est.	2 fois de l'ouest.
	2 fois du sud vers l'est.	2 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 8 jours de temps couvert ou nuageux.
7 jours de pluie.

Les hygrometres ont marqué une humidité légere au commencement du mois, & une féchereſſe légere à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'août 1779.

CE mois a été remarquable par une diarrhée bilieuſe, qui a régné généralement dans les différentes claſſes des citoyens. Elle a été compliquée, dans nombre de perſonnes, de douleurs de colique avec des mouvemens de fievre. Cette circonſtance a obligé de recourir à la ſaignée, & d'inſiſter quelque temps ſur l'uſage des lavemens émolliens, & des boiſſons délayantes & adouciſſantes.

Il y a eu auſſi un bon nombre de perſonnes travaillées du *cholera-morbus*, effet ordinaire des chaleurs entretenues par les vents d'eſt.

Nous n'avons pas eu, en ce mois, de maladie aiguë dominante. On a vu, dans le peuple, quelques familles attaquées d'une fievre continue, qui, dans ſon commencement, étoit de nature inflammatoire, portant à la tête, &, dans quelques-uns, à la poitrine, mais qu'on reconnoiſſoit bientôt être de la nature de la fievre putride, dont les redoublemens étoient plus fâcheux de deux jours l'un. Les ſymptômes primitifs obligeoient à recourir d'abord à pluſieurs ſaignées, à la ſuite deſquelles les émétiques étoient preſque toujours indiqués.

Nous avons vu quelques perſonnes travaillées de la fievre rouge avec eſquinancie aphtheuſe, entr'autres deux adultes, d'une conſtitution robuſte, dont l'un a été vivement attaqué, mais à qui il n'eſt reſté rien de fâcheux. Quelques autres perſonnes ont été attaquées d'eſquinancie inflammatoire. Les fievres tierce & double-tierce ont perſiſté ce mois. Il y a eu auſſi des fievres catarrhales.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Ragionamento sopra il fatto avenuto in Bergemoletto, in cui tre donne, &c... *C'est-à-dire : Dissertation sur un fait arrivé à Bergemoletto, où trois femmes ensevelies sous les ruines d'une étable par la chûte d'une masse énorme de neige, furent trouvées vivantes après y être restées trente-sept jours, dédiée à sa majesté Sarde. A Turin, de l'imprimerie royale*, 1758, *in*-4°. 165 *pages avec figures.*

Cette dissertation, peu connue, est d'*Ignace Souci de Turin*, professeur en médecine dans l'université, & médecin de l'hôpital Saint-Jean de cette ville. L'auteur expose d'abord rapidement la marche & les progrès des sciences dans sa patrie depuis que le flambeau de l'expérience est le guide des savans de l'Europe entiere ; & revendique, pour l'établir, les différens modeles des institutions académiques répandues dans cette partie du monde. Il nous instruit ensuite de la topographie du lieu où s'est passée la scène touchante dont il va rendre compte, ce qui amene naturellement l'histoire de ces chûtes immenses de neiges, que la plus légere cause peut produire dans les montagnes escarpées, & que bientôt les tempêtes & les ouragans précèdent & accompagnent. Il en donne la nomenclature, en assigne les causes, les progrès, les effets, les différentes especes, & le temps le plus ordinaire.

Le village de Bergemoletto fut presqu'entiére-

ment détruit par une de ces lavanges (c'est le nom françois que l'auteur leur donne) le 19 mars 1755. Deux cens personnes périrent, *Anne-Marie Roccia Bauno*, *Anne Roccia*, & *Marguerite Roccia* furent moins malheureuses. Enfermées sous les ruines d'une étable, dans un lieu si étroit & si bas qu'elles ne pouvoient y être ni debout, ni couchées, environnées d'une masse de neige de plus de soixante pieds de haut, sur deux cens de large, & six cens de long, dans une obscurité absolue; elles vécurent jusqu'au 25 avril de quelques châtaignes, du lait que fournissoit une chevre, & de l'eau qu'elles obtenoient de la neige fondue dans leurs mains; encore partageoient-elles d'abord ce peu d'alimens avec un enfant qui périt en peu de jours entre les bras de sa mere. La narration intéressante de tout ce qui s'est passé dans ce lieu de douleur est écrite d'une maniere vive & attendrissante. L'auteur reprend ensuite le ton d'un physicien, tranquille observateur des ressources de la nature; il examine en homme instruit, peut-être avec trop d'érudition, les difficultés qui s'opposoient à ce que ces femmes survécussent; la très petite quantité de nourriture, le peu d'eau & sa mauvaise qualité, l'étroitesse du lieu dans lequel cependant le corps d'un enfant & les cadavres de plusieurs animaux écrasés sous les ruines ou morts d'inanition, sans compter les excrétions naturelles, répandoient des émanations dangereuses. La situation contrainte au point de devenir un tourment cruel, le froid & l'humidité qui avoit pourri les vêtemens, enfin le défaut de renouvellement de l'air. Ces différens objets sont bien traités, mais sur tout celui qui concerne la salubrité de l'air. L'auteur imagina des expériences par lesquelles il reconnut que l'air entre comme principe dans la neige; que cet air y est en grande quantité; qu'il est plus pur que

l'air atmoſphérique ordinaire, & très propre à la reſpiration; il en a même calculé la quantité proportionnelle à telle quantité de neige donnée, & a tiré de ſa découverte des conſéquences relatives à la ſalubrité même de l'air atmoſphérique. La diſſertation eſt terminée par la deſcription des accidens qu'éprouverent les trois femmes *Roccia* depuis qu'elles furent tirées de leur affreuſe priſon juſqu'à ce que leur ſanté fût à-peu-près rétablie. M. *Souci* paroît dans cet ouvrage un médecin auſſi éclairé dans la théorie que ſage dans ſa pratique.

Mémoire médico-chymique ſur les principes & les vertus des ſubſtances animales médicamenteuſes, qui a remporté le prix en 1778, *au jugement de l'académie royale des ſciences, belles-lettres & arts de Bordeaux; par m.* THOUVENEL, *docteur en médecine de la faculté de méd. de Montpellier, &c... A Bordeaux, chez* Michel Racle, 1779.

La philoſophie ſans géométrie, eſt comme la médecine ſans chymie. *GANGANELLI*, lett. 59.

Ce mémoire *in*-4°. de 60 pages, très intéreſſant par ſon objet, l'eſt encore davantage par la maniere dont il eſt travaillé. M. *Thouvenel* diviſe les ſubſtances animales médicamenteuſes en ſubſtances muqueuſes nutritives, telles ſont les tortues, les viperes, les eſcargots, les grenouilles, les écreviſſes; ſubſtances graſſes, le blanc de baleine, les huiles empireumatiques; ſubſtances âcres, les fourmis, les abeilles, les ſcarabées, les cantharides, *les cloportes*; ſubſtances odorantes, le muſc, le caſtoreum; ſubſtances terreuſes ab-

sorbantes, les os, les yeux d'écrevisses. Par tout il présente des idées neuves, étrangeres ou même contraires aux idées reçues; mais il n'est point tranchant, quoique l'analyse, & sur tout l'expérience, appuient également les jugemens qu'il porte.

Mémoire sur l'action & l'utilité des bains, soit d'eau douce, soit d'eau de mer, qui a remporté le prix en 1767, au jugement de l'académie royale des sciences, belles-lettres & arts de Bordeaux; par m. MARTEAU, *docteur en médecine des universités de Reims & Caen, de l'académie des sciences d'Amiens, &c. Chez* Michel Racle *à Bordeaux*, 1778.

M. *Marteau* est mort avant l'impression de ce mémoire; il y avoit rassemblé à-peu-près tout ce qui a été dit sur cette matiere.

M. Jacobœer, à Leipsick, imprime: *Aphorismos Hippocratis græcè & latinè ex recensione & cum notis* Foesii; *accessit varietas lectionis ex manuscriptis Obsopœi unà cum ejusdem observationibus*, &c. *in*-8°.

Quoique nous ayons un assez bon nombre d'éditions des aphorismes, on n'a pas cru faire une chose inutile en travaillant à celle-ci, parce qu'on y a joint non-seulement les variantes d'*Obsopœus*, jamais imprimées auparavant, mais qu'on a eu encore soin de rectifier le texte. C'est m. *Franz* qui y a ajouté des remarques & un *index* utile.

Chirurgie médicale, tome 3e *&* 4e, *au verſo on lit:* AVIS. Ces deux volumes n'ayant été deſtinés à former la ſeconde partie de la chirurgie médicale, que quelque temps après qu'ils ont été mis à l'impreſſion, c'eſt ce qui fait qu'ils précedent les deux premiers volumes qui formeront la premiere partie de la chirurgie médicale, que l'on a annoncée dans le *proſpectus* ſous le titre de *chirurgie médicale*, ou *de l'utilité de la chirurgie dans la théorie & la pratique de l'art de guérir, la nature & les progrès de ſes remedes dans le traitement des maladies internes & externes, comparées avec les médicamens pris intérieurement, &c.*

On prie d'ailleurs les lecteurs de ſuſpendre leur jugement tant ſur le titre que ſur la diſtribution des matieres de cet ouvrage, juſqu'à ce qu'ils aient vu la premiere partie, qui paroîtra inceſſamment. Nous ſuivrons l'intention de l'auteur, & en attendant que la premiere partie paroiſſe, nous nous bornerons à donner le ſecond titre de cette ſeconde partie, diviſée en tome Ier & tome II : *Précis ſur la nature des maladies produites par le vice des humeurs lymphatiques, leurs différentes eſpeces, & le traitement qui leur convient, avec des obſervations intéreſſantes ſur la plûpart de ces maladies, les rapports qu'elles ont entr'elles, & les affections inflammatoires exanthématiques, catarrhales, purulentes, &c. ſuivi d'une diſſertation ſur une groſſeſſe vagi-*

nale; *par m.* NOEL, *membre du college & de l'académie royale de chirurgie de Paris*, avec cette épigraphe :

Hippocrates dixit mederi oportere communia & propria intuentem. *CELS.* lib. I. *præfat.*

*A Paris, chez l'*Auteur, *rue Saint-Martin, au coin de la rue Ognard; & chez* Didot, *imprimeur-libraire, quai des Augustins*, 1779. in-8°.

Johannis-Baptistæ Morgagni, &c. de sedibus & causis morborum per anatomen indagatis, libri quinque, &c. *3 vol.* in-4°. *A Yverdun, & se trouve à Paris chez* Lamy, *libraire*, 1779. *Prix* 24 liv. *broché*, 30 liv. *relié en veau.*

Cette édition a été soignée par m. *Tissot*, qui y a joint une préface.

Examen d'une brochure qui a pour titre: Procès-verbaux & réflexions à l'occasion de la section de la symphyse; *par m.* LAUVERJAT, *maître en chirurgie de Paris, ancien chirurgien major du régiment national de Limoges, professeur en l'art & science des accouchemens, &c. A Amsterdam*, in-8°. *de 83 pages; & se trouve à Paris, chez l'*auteur.

Les ſecrets de la cryptogramie découverts; diſſertation allemande, à qui l'académie électorale palatine de Manheim a donné le prix. Par m. JOSEPH-GOTTLIEB KŒLREUTER, *docteur en médecine, conſeiller de monſeigneur le prince de Bade, profeſſeur d'hiſtoire naturelle, membre de l'académie impériale des ſciences de Ruſſie, de la ſociété libre économique de Péterſbourg, de l'académie électorale palatine, de la ſociété des ſciences de Heſſe, & de celle des ſcrutateurs de la nature de Berlin. A Carlſruhe, 1777, in-8°.*

Fenomeni dell' atmoſphera Torinenſe, &c. c'eſt-à-dire : *Phénomènes de l'atmoſphere de Turin*, ou *Obſervations météorologiques, faites dans cette ville & aux environs, depuis 1766 juſqu'en* 1777. *A Turin*, 1778, 1 *vol.* in-8°.

Urban-Friedrich-Benedict-Bruckmanus, Geſammlete und eigene Beytrœge, &c. c'eſt-à-dire : *Supplémens recueillis de ſon propre fonds*, ou *Diſſertation ſur les pierres précieuſes; par m.* BRUCKMANN, *docteur en médecine, médecin de S. A. monſeigneur le duc de Brunſwick. A Brunſwick*, 1778, *in-8°.*

Ch. Fr. Ludwigs diatribe de antennis. C'est-à-dire : *Dissertation sur les antennes des insectes. A Leipsick*, 1778, in-8°.

Essai sur l'histoire naturelle de Saint-Domingue, avec figures en taille-douce, in-8°. *A Paris, chez* Gobreau, *libraire, quai des Augustins.*

*Voyage dans l'hémisphere austral & autour du monde, fait sur les vaisseaux du roi, l'*Aventure *& la* Résolution, *en* 1772, 1773, 1774 *&* 1775, *écrit par* JACQUES COOK, *commandant de la* Résolution, *dans lequel on a inséré la relation du capitaine* Furneaux, *& celle de m.* Forster; *traduit de l'anglois, avec les plans, les cartes, les planches, les portraits & les vues de pays, dessinés, pendant l'expédition, par m.* HODGES, 4 *vol.* in-4°. *A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins*, 1778.

Traité des pétrifications; par m. BOURGUET, *nouvelle édition, corrigée & augmentée. A Paris, chez* Jombert, fils aîné, *libraire, rue Dauphine*, 1778, *in-8°.*

La librairie de *Gledihsth*, à Leipsick, va faire imprimer: *Aëtii amideni synopsin medicinæ ex veteribus*, en trois volumes grec & latin, grand *in*-8°. Cette édition sera pourvue des remarques de m. *le conseiller de cour Triller*, à Wittenberg, & de m. *le docteur en médecine Franz*, à Leipsick. On sait qu'il n'y a que les premiers 8 *livres* d'*Aëtius*, qui aient été imprimés en grec, & qu'on a dû se contenter de la traduction de *Cornarius*. *Aldus* publia l'an 1534 à Venise, *in-folio*, les premiers 8 livres en grec, lesquels depuis n'ont plus été réimprimés. *René Moreau*, professeur royal de médecine à Paris, voulut ensuite mettre au jour l'*Aëtius* en entier, d'après le manuscrit gardé dans la bibliothéque royale; mais la mort prévint sa louable entreprise. M. *le conseiller Gunz*, à Leipsick, résolut ensuite de faire imprimer l'ouvrage de ce médecin d'après une copie tirée de ce manuscrit de Paris; mais la mort l'en empêcha également. Ce même dessein qu'avoit conçu m. *le docteur Hebenstreit*, à Léipsick, fut anéanti par son trépas. Après sa mort, le sénat de Leipsick acheta ce manuscrit pour sa bibliothéque. M. *Franz* voulant se prévaloir de cette occasion, a été demander à m. *le conseiller de guerre & bourguemestre Muller*, la permission de copier ce manuscrit, & de le donner au public. Comme on a réussi dans cette recherche, on en va procurer l'impression.

C'est dans cette même librairie qu'on va faire une nouvelle impression de *Alexandri Tralliani opera therapeutica cum Joh. Guinterii Andernaci & Jacobi Goupyli castigationibus & notis*, en grec & latin. C'est un auteur recommandable non-seulement à cause de son style grec, élé-

gant & coulant, mais encore pour avoir décrit & traité à fond les maladies. L'édition de *Guinthier* ſervira de baſe, en confrontant bien exactement celle de *H. Eſtienne.* Cette occupation eſt également confiée aux ſoins de m. *Franz*, qui y joindra les remarques de m. *le conſeiller de cour Triller, & les ſiennes*, de même qu'*Alexandri epiſtola de lumbricis.*

M. *Junius*, à Leipſick, fait imprimer: *Erotiani & Galeni Gloſſæ in Hippocratem, cum animadverſionibus H. Stephani & Bartholomæi Euſtachii. Henri Eſtienne* fut le premier qui imprima l'*Erotien* en grec, & qui l'inſéra dans ſon *dictionarium medicum ex Hippocrate, Aretæo, Aëtio,* qui parut en 1563 à Paris, *in*-8°. Puis après il fut joint en grec & en latin aux *œuvres d'Hippocrate*, que fit imprimer *Junta.* Enſuite *Bartholom. Euſtachius* le publia à Veniſe en 1566, *in*-4°. avec ſes remarques. Ce ſont toutes ces éditions que m. *Franz* a revues, corrigées & enrichies de ſes propres obſervations. On y ajoutera auſſi les variantes recueillies par *Adrian Heringa & Bernard* dans des manuſcrits, & nous comptons obliger beaucoup, par cette édition, les perſonnes qui aiment la littérature grecque, & les anciens médecins.

EXTRAIT de la ſéance publique de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon, tenue le 8 août 1779.

M. *Maret*, docteur en médecine, ſecrétaire perpétuel, a ouvert la ſéance par la proclamation du prix qui a été diſtribué.

Il a commencé par donner une idée de l'im-

portance du ſujet propoſé pour ce prix. Il s'agiſſoit de déterminer ce que c'eſt qu'un ſpécifique.

D'indiquer ceux que l'expérience a fait connoître.

D'expliquer leur maniere d'agir.

D'expoſer la méthode à ſuivre dans leur adminiſtration.

De déſigner enfin les maladies contre leſquelles on deſire encore des ſpécifiques.

Parmi les auteurs qui ont tenté la ſolution de ces problêmes, a dit m. *Maret*, il en eſt un qui s'exagérant la qualité que doivent avoir les ſpécifiques, a employé beaucoup d'érudition, beaucoup d'eſprit, pour prouver qu'il n'en eſt aucun. Cette erreur lui a donné un déſavantage marqué dans un combat où ſes talens & ſes connoiſſances pouvoient lui faire eſpérer du ſuccès.

Une erreur d'une eſpece abſolument oppoſée, celle de regarder tous les remedes comme autant de ſpécifiques, a encore écarté du but un autre des concurrens. Mais en lui refuſant la palme, l'académie s'eſt réſervée la ſatisfaction de lui témoigner publiquement ſon eſtime.

Un grand nombre de diſſertations très bien faites ſur toutes les maladies, & ſur preſque toutes les reſſources médicinales, compoſe l'ouvrage de cet auteur, & le rend très utile. On lit en tête ces deux vers :

Ardua vincit honor, terret ſpes lubrica rerum,
Si mala fata negent, ſaltem tentare juvabit.

L'académie regrette que ſes loix ne lui aient pas permis d'ouvrir le billet qui renfermoit le nom de l'auteur, pour le faire connoître au public. Elle a fait tout ce qui dépendoit d'elle en citant l'épigraphe de ſon mémoire.

Deux des concurrens ont ſaiſi le véritable ſens des queſtions propoſées, & ils ont traité la matiere avec un ſuccès qui leur a mérité les ſuffrages

de l'académie ; mais un ſeul les a réunis tous. Le prix lui a été adjugé, & l'on a donné l'*acceſſit* à l'autre.

L'auteur couronné eſt m. *Camper*, docteur en médecine, ancien profeſſeur d'anatomie & de chirurgie à Amſterdam, conſeiller des états de Friſe, réſident à Franeker. Pluſieurs prix remportés dans différentes académies de ce royaume & des pays étrangers, pluſieurs ouvrages très eſtimés ont acquis à m. *Camper* une très grande réputation. La notice que je donnerai du mémoire qu'il avoit envoyé au concours, n'affoiblira point l'idée que tant de ſuccès ont fait prendre de ce ſavant, & l'impreſſion de cet ouvrage ne tardera probablement pas à juſtifier le jugement qu'en a porté l'académie.

M. *Jaubert*, docteur en médecine à Aix en Provence, eſt celui qui a obtenu l'*acceſſit.* C'eſt pour la ſeconde fois que l'académie lui donne cette preuve de ſon eſtime. Il eut le même avantage qu'aujourd'hui dans le concours ouvert en 1776, pour apprécier les méthodes agiſſantes & expectantes. L'événement de celui-ci ne doit point le décourager. Le ſecond rang eſt honorable quand on ne cede le premier qu'à des ſavans d'un mérite auſſi reconnu que celui de m. *Camper*; & le prix que la ſociété royale de médecine de Paris a décerné l'année derniere à m. *Jaubert*, ſur la méthode à ſuivre dans les fievres exanthématiques, fait eſpérer à l'académie qu'elle aura quelque jour la ſatisfaction de lui annoncer un triomphe plus complet. Son mémoire porte pour épigraphe :

Nunc juvat ignotas rerum depromere cauſas.

Celle du mémoire de m. *Camper* eſt formée de ces vers de Lucréce :

. . . . . Acri
Judicio perpende & ſi tibi vera videtur
Dede manus, aut ſi falſa, accingere contra.

A la suite de cette proclamation m. *Maret* a fait l'extrait de l'ouvrage couronné.

M. *de Morveau* a lu des réflexions sur quelques passages de la vie de Seneque, nouvellement mise au jour, desquels on pourroit tirer des conséquences opposées aux véritables principes de l'éducation.

M. *Tartelin* a fait lecture d'un mémoire sur les affinités des différentes résines avec l'esprit-de-vin.

La séance a été terminée par une notice de l'histoire météoronosologique de l'année 1778, que m. *Maret* a faite, & par l'exposition des tableaux qui en font partie.

COURS D'ACCOUCHEMENS.

M. *Destremau*, membre du college & académie royale de chirurgie, *gendre* & *coadjudant* de m. *Levret*, commencera son cours d'accouchemens *théorique* & *pratique*, le 16 du mois d'octobre, à 5 heures précises après midi, dans sa maison rue neuve Saint-Eustache, vis-à-vis le café du roi Clovis.

Ce cours sera terminé par des leçons sur les moyens de remédier aux accidens qui peuvent survenir aux femmes enceintes & accouchées, sur les maladies des enfans, sur la derniere méthode de faire la ligature des polypes de la matrice, par m. *Levret*; & enfin sur la maniere de placer, suivant la variété des cas, les différens pessaires de l'invention de ce célebre accoucheur.

Errata.

Page 325, lin. 20, au lieu de *Hippocrates*, lisez *Hippocratis*.

TABLE DU MOIS D'OCTOBRE 1779.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'octobre 1779. A Paris, ce 24 septembre 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1779.

EXTRAIT.

Observations sur les maladies épidémiques, avec des remarques sur les fiévres nerveuses & malignes. Ouvrage traduit de l'anglois du docteur James Sims, *par m.* Jaubert, *médecin.*

Cùm ſupremus vitæ meæ inſtabit dies, confido mihi adfuturum alacrem in præcordiis teſtem, me non ſolùm ægrorum omnium, cujuſcunque demum ſortis, qui ſeſe curæ meæ concrediderant, ſummâ fide ac diligentiâ ſalutem procuraſſe (quo-

rum interim nemo à me aliàs tractatus eſt, quàm ego memet tractari cuperem, ſi mihi ex iiſdem morbis ægrotare contingeret) verùm etiam pro ingenii modulo, omnes animi nervos in hoc intendiſſe, ut, ſi quo modo fieri poſſit, morborum medela poſt cineres meos majori cum certitudine adminiſtraretur.

A Avignon, chez Louis Chambeau, *imprimeur-libraire, près le college*, M. DCC. LXXVIII. (*in*-8°. *de* 200 *pages*).

NOUS rendîmes compte, au mois d'août dernier, d'un diſcours de m. *Sims*, dont le but étoit de prouver que le moyen de perfectionner la médecine eſt l'obſervation & l'expérience. Ce ſont deux vérités reconnues, il y a long-temps. Elles nous ont été tranſmiſes par les premiers Aſclépiades; ils ont fait plus, ils ont obſervé les maladies avec ſoin: c'eſt ſur le plan qu'ils avoient dreſſé, que le plus célebre d'entr'eux, le divin Hippocrate, a travaillé; c'eſt ſur ce plan qu'il a compoſé l'immortel ouvrage intitulé *les épidémiques*. L'art regrette que les ſept livres qui le compoſent ne ſoient pas de la main de ce génie ſublime; mais en nous laiſſant le premier & le troiſieme livre, il a fait à ſes ſucceſſeurs & à l'hu-

manité un legs bien précieux. Durant plusieurs siecles, peu de médecins ont suivi la méthode de cette ancienne école, dont les dogmes semblent avoir été dictés par la nature elle-même. Enfin *Sydenham*, & d'autres après lui, ont repris la route qu'on avoit abandonnée, & presque méconnue. Mais, pour ne pas s'y égarer, il faut y entrer avec le flambeau de la science, qui dissipe les illusions des hypothèses, marcher avec circonspection, être attentif à tout ce qui se passe, comparer ce qu'on voit avec ce qu'on a vu, saisir l'occasion qui revient rarement lorsqu'on l'a laissé échapper, &c. Heureux le médecin qui parcourt cette carriere avec le génie & la sagacité propres à remplir ces différentes vues ! tous ses pas seront marqués par des succès; la génération présente assurera sa gloire; la postérité la perpétuera, & l'art, enrichi par ses travaux, immortalisera sa mémoire & son nom.

La faculté de Paris a produit de ces hommes rares dont le souvenir lui sera toujours cher; elle en possede encore de tels dans son sein, & elle travaille sans cesse à leur former de dignes successeurs.

M. *Sims*, non moins zélé pour l'avantage de l'art, & le bien de la société, que recommandable par son amour pour

la vérité, a essayé de suivre l'exemple d'Hippocrate, & de décrire quatre constitutions dont il a été le témoin. Nous allons faire connoitre cette seconde production de ses veilles.

Qui pourroit n'être pas prévenu en sa faveur, quand on l'entend s'exprimer ainsi ?

« Un médecin, qui croit avoir fait une » découverte utile, est inexcusable de ne » point la communiquer. . . Je suis trop » pénétré de l'importance d'un fait de » médecine, pour en avoir produit dans » cet ouvrage aucun que je n'aie con- » firmé par des expériences réitérées. Le » vil assassin, qui commet un meurtre, n'at- » taque que la vie d'un individu ; le mé- » decin, qui publie une pratique fausse, » répond de la vie de plusieurs milliers » d'hommes ; il continue ses meurtres jus- » que dans le tombeau. La vérité, pour » le commun des hommes, n'est qu'un » point d'honneur ; mais, pour le méde- » cin, elle doit être sacrée, inviolable : » c'est la religion elle-même ».

Avant que d'entrer en matiere, il étoit essentiel d'indiquer le pays où les observations se sont faites. Ce fut dans le comté de Tyrone ; m. *Sims* en donne la topographie.

Ce comté est situé au centre de la partie

ſeptentrionale de l'Irlande; il eſt bordé au midi, dans l'étendue d'environ vingt milles, d'une riviere qui, durant l'hiver, inonde toutes les terres voiſines. Au ſud-eſt ſe trouve le plus grand lac du royaume; au milieu de cette contrée s'étend une chaîne de montagnes fort hautes, d'où tirent leur ſource pluſieurs grandes rivieres. Le pays eſt par-tout coupé par de vaſtes terreins bas & montagneux. Les terreins, même élevés, ſont généralement froids & humides, enſorte que le pays ne fournit à ſes habitans qu'une maigre ſubſiſtance, qu'ils ne peuvent d'ailleurs obtenir que par de pénibles travaux. Il y pleut autant que dans toute autre contrée de l'Europe, ſur tout pendant l'hiver & le printemps, leſquels y ſont les deux ſaiſons de l'année les plus mal ſaines. La plûpart des maladies, qui y regnent, ſont de la nature de celles qui infeſtent pour l'ordinaire un pays humide où la température de l'air varie continuellement; & quoiqu'elle ne parvienne jamais à ce degré de froid ou de chaud qu'on éprouve dans certaines contrées, ſes variations ſubites affectent beaucoup plus le corps que les grandes chaleurs ou les grands froids qui viennent par degrés. Les rhumatiſmes, les écrouelles, les affections ſcorbutiques, y ſont endémiques;

elles épargnent peu d'habitans. Les dyſenteries & les phthiſies y ſont auſſi très fréquentes. Dans toutes les maladies fiévreuſes les malades ſe plaignent d'abord d'un poids & d'une oppreſſion autour du cœur.

M. *Sims* obſerve d'ailleurs que depuis 1751 juſqu'en 1761, les ſaiſons furent froides & humides, qu'il n'y eut point d'été ; que, pendant toute cette période, les maladies ſe montrerent avec la plus grande fureur ; les toux, les catarrhes en hiver, les fievres intermittentes dans le printemps, les dyſenteries & le *cholera* en automne, les fievres putrides ou nerveuſes dans tout le courant de l'année : que les années 1761 & 1762 ayant été fort ſéches, ces maladies diminuerent ; que les fievres intermittentes en particulier parurent ſe diſſiper totalement : que les années 1763 & 1764 furent variables, mais cependant plutôt humides que ſéches, & qu'elles ne furent remarquables par aucune épidémie particuliere.

Ces notions préliminaires données, l'auteur commence l'hiſtoire des conſtitutions qu'il a ſuivies.

Premiere conſtitution, 1765, 1766, 1767.

Après un hiver des plus humides, il s'éleva, vers le 25 janvier 1765, un vent

d'eſt qui continua juſqu'au 20 février. Il fut accompagné de gelées les dix derniers jours de ce mois. Il tourna enſuite à l'oueſt, & fut ſuivi de pluies abondantes, juſqu'à l'équinoxe du printemps. La ſaiſon devint alors très belle, le vent s'étant mis ſubitement à l'eſt & au nord, d'où il continua de ſouffler l'eſpace d'environ ſix ſemaines; mais bien qu'enſuite il inclinât plus vers l'oueſt, on ne ſe rappelloit point avoir vu d'été ni d'automne plus ſecs & plus agréables. Les mois d'octobre, de novembre & de décembre furent auſſi très ſecs, & l'on ſe ſeroit à peine apperçu que la ſaiſon fût auſſi avancée, ſans quelques gelées médiocres & le vent d'eſt.

Le printemps de 1765 fut très ſain. Il n'y eut guere que quelques fievres pétéchiales; elles exigerent rarement les ſecours de la médecine; elles ſe diſſipoient par un profond ſommeil qui ſouvent duroit pluſieurs jours : mais ſi, pour tirer les malades de ce ſommeil, on employoit les cordiaux & les véſicatoires, on les jetoit dans un danger imminent.

Après l'équinoxe du printemps, le vent ayant tourné tout-à-coup de l'oueſt à l'eſt, pluſieurs furent attaqués de phrénéſie. Les ſaignées promptes & abondantes ſont les ſeuls remedes contre cette

terrible maladie. Mais il arrive ſouvent, remarque m. *Sims*, que, par une tendreſſe mal placée, les amis du malade empêchent le médecin de lui faire tirer une ſuffiſante quantité de ſang; c'eſt pourquoi, ajoute-t-il, je conſeillerois d'ouvrir l'artere temporale préférablement à tout autre vaiſſeau. Dix ou douze onces de ſang, tirées par l'ouverture de cette artere, feront plus d'effet que trente onces, peut-être, tirées du bras. Dans quelques cas, dont il fut témoin, le délire s'eſt calmé immédiatement après cette ſaignée, le regard furieux & enflammé eſt devenu paiſible, le malade eſt tombé dans un ſommeil tranquille, & s'eſt réveillé délivré de tout danger.

Cette maladie attaqua principalement ceux qui s'étoient livrés à l'intempérance, ſur tout à celle des liqueurs ſpiritueuſes; l'art ne pouvoit les ſauver, ils périſſoient le troiſieme jour: mais ceux qui paſſoient le quatrieme, échappoient. Malgré la dureté de leur pouls, ils étoient abattus par une ſaignée de dix à douze onces, & expiroient en moins d'une heure; les remedes antimoniaux ne procuroient aucun bon effet, les ſinapiſmes, les véſicatoires, tous les échauffans étoient ſouverainement nuiſibles. Les malades éprouvoient au contraire le plus grand ſoulagement

des flanelles (trempées dans l'eau chaude), dont on enveloppoit les extrémités inférieures : après leur application renouvellée & continuée, le pouls devenoit plus souple, le délire diminuoit, la peau se couvroit d'une douce moiteur.

Le commencement de l'année 1766 fut, comme en 1765, fort sain. La colique bilieuse se manifesta en juillet, puis le *cholera*, & ensuite la passion iliaque. En recommandant le demi-bain, pour cette derniere maladie, m. *Sims* voudroit qu'on n'en retirât le malade que lorsqu'il est sur le point de tomber en foiblesse : il propose d'ailleurs, après une saignée suffisante, de surcharger le malade de couvertures, pour exciter une sueur abondante, ne doutant pas, dit-il, que la douleur ne diminue beaucoup, & espérant que l'estomac, pendant la durée de la sueur, retiendra les remedes que le médecin aura prescrits : cette sueur, ajoute-t-il, pourroit par elle-même contribuer à la guérison ; mais quand on n'en obtiendroit pas cet heureux effet, elle donneroit au moins du temps pour administrer des laxatifs & d'une maniere plus sûre qu'après l'usage de l'opium qui émousse trop leur action,

A ces maladies succéda, vers l'équinoxe d'automne, la petite-vérole qui fit

de grands ravages ſur la fin de cette année, & au printemps ſuivant de l'année 1767. M. *Sims*, après avoir décrit la marche de la contagion dans le Tyrone, & dans les pays circonvoiſins, obſerve que parmi le nombre conſidérable de perſonnes qui en furent attaquées, à peine en échappa-t-il la moitié; mais de ceux-ci les uns perdirent un œil ou tous les deux, d'autres en eurent le viſage ſi défiguré qu'ils n'étoient plus reconnoiſſables. Ceux qui avoient été traités par un régime chaud, mouroient le 9, le 8, le 7, & même le 5, couverts la plûpart de taches pourprées; ceux au contraire qui avoient été ſaignés, & qui avoient obſervé un régime rafraîchiſſant, vivoient juſqu'au 20e jour, & quelquefois plus long-temps. Le froid du mois de janvier ne ralentit point la férocité des ſymptômes.

M. *Sims* obſerva dans cette occaſion, & depuis encore, que ceux qui avoient eu des éruptions cutanées ou la galle, avant que d'être attaqués de la petite-vérole, s'en tiroient le mieux, & qu'elle étoit même aſſez bénigne pour la plûpart; il en conclud que de tels ſujets ſont plus propres à l'inoculation.

Vers l'équinoxe du printemps de 1767, on vit régner parmi les adultes des pleu-

résies & des péripneumonies ; & parmi les enfans une maladie inflammatoire de la même espece, qui les précipitoit dans le tombeau quatre ou cinq heures après l'invasion : elle duroit rarement au-delà d'un jour. Le râle & une extrême difficulté de respirer en formoient les principaux symptômes, auxquels se joignoient une petite toux séche, une forte fievre, l'enflure & la rougeur de la face. M. *Sims* l'a combattue avec avantage par une saignée qu'il a quelquefois répétée, & par l'application d'un vésicatoire sur la poitrine.

La rougeole, qui prit la place, n'offrit rien de remarquable, si ce n'est la violence de la fievre, & une plus grande tendance qu'à l'ordinaire à se fixer sur les poumons.

Il parut dans la même saison des érysipeles, lesquels reviennent ordinairement toutes les années dans le comté de Tyrone ; ce sont les mains qui en sont le plus souvent attaquées ; elles restent enflées & raboteuses pendant toute la vie ; les constitutions bilieuses & scrophuleuses y sont le plus sujettes, mais principalement les premieres. On sait que dans les pays septentrionaux il est d'usage d'exciter la sueur chez ceux que l'érysipele attaque, m. *Sims* est très circon-

ſpect à cet égard; il dit à la vérité qu'une légere ſueur qu'on provoque procure du ſoulagement, mais il faut que ce traitement ſoit ſuivi de purgatif; encore obſerve-t-il qu'il donne lieu à des retours plus fréquens de l'éryſipele.

M. *Sims* décrit enſuite le caractere de la fievre épidémique qui regna durant toute cette période; elle participoit de la nature des fievres éruptives & inflammatoires. Elles ſe terminoient toujours, dit-il, par une criſe manifeſte; & relativement aux ſymptômes, elles approchoient beaucoup des fievres dont les Grecs & les Arabes nous ont donné la deſcription; & le traitement, qu'ils propoſent, leur étoit aſſez convenable.

Seconde conſtitution, 1767, 1768.

Le mois d'août de l'année 1767, fut ſupportable. Une ſaiſon froide, pluvieuſe, variable, lui ſuccéda, & le vent ſouffla preſque ſans interruption du ſud & de l'oueſt, juſques peu de jours avant Noël, où les gelées commencerent avec un vent de nord-eſt. Celui-ci continua juſqu'au 12 janvier 1768. Il y eut enſuite, pendant trois mois, de fréquentes gelées qui duroient quelquefois huit, dix jours; il pleuvoit dans les intervalles. Le vent ſouffloit de tous les points, ex-

cepté les dix derniers jours qu'il ſe mit à l'eſt, accompagné de gelées. Pendant l'été & l'automne, les vents & le temps furent variables, inclinant cependant à l'humide. Les pluies ceſſerent vers la ſeconde ſemaine de novembre; depuis cette époque, juſqu'à la fin de l'année, il y eut de petites gelées fréquentes, le vent étant variable.

Les maladies de la précédente conſtitution parurent ſi rarement dans cette ſeconde, qu'elles mériterent à peine le nom d'épidémiques. On vit à leur place beaucoup d'affections rhumatiſmales. Le rhumatiſme chronique eſt endémique dans le comté de Tyrone; m. *Sims* rapporte les différens moyens de le diſſiper ou de l'appaiſer. Mais il y eut alors des rhumatiſmes aigus : chez ceux qui en étoient attaqués, la fievre & les douleurs étoient violentes; le ſang, qu'on leur tiroit, fort enflammé; ils étoient dans une ſtupeur extraordinaire, & cependant dormoient rarement; il y avoit, après les premiers jours, beaucoup de diſpoſition à la ſueur; mais ces ſueurs, quoique ſpontanées, ne procuroient preſque aucun ſoulagement. A cette époque, la fievre & les douleurs laiſſoient des intervalles de relâche; elles avoient preſque des intermittences. Vers le ſoir, elles ſe

faisoient sentir avec la plus grande fureur, sans être précédées d'aucun frisson; elles continuoient jusqu'au matin, elles diminuoient alors à mesure que la sueur paroissoit, pour revenir attaquer les malades la nuit suivante avec la même force. L'urine, dans cette période, déposoit en grande partie un sédiment blanc & muqueux; dans quelques cas, il étoit rouge, & néanmoins n'annonçoit aucun changement.

Le traitement par les sudorifiques manquoit quelquefois : toutes les fois que la maladie avoit des rémittences régulieres, rien ne fut plus utile que l'usage du quinquina. Cependant m. *Sims* avertit que le quinquina pouvoit d'abord produire des effets défavorables; que les douleurs augmentoient, que tous les symptômes empiroient. Au reste il déclare, de bonne foi, qu'il n'a pas assez de faits pour être fondé à le recommander dans toutes les especes de rhumatismes.

M. *Sims* parle ensuite d'une toux qui régna en automne, & au commencement de l'hiver; elle ne fut point dangereuse, non plus qu'une espece particuliere de fievre qui s'étoit montrée peu auparavant; il parle aussi d'une esquinancie qui parut en automne, sans avoir été funeste, bien qu'elle ait souvent donné des

alarmes. La coqueluche eſt encore une maladie qui attaqua les enfans & quelques adultes vers le temps de la moiſſon ; elle fut opiniâtre, mais rarement fatale, à moins que, pour avoir été négligée trop long-temps, les malades ne tombaſſent dans le maraſme.

Durant cette conſtitution, le médecin anglois a ſouvent obſervé une maladie qu'on voit auſſi, dit-il, en d'autres temps, & qu'il demande la liberté d'appeller *inflammation hyſtérique*. Elle attaque ſeulement les femmes, & pluſtôt le viſage qu'aucune autre partie du corps, bien qu'il n'y ait point de partie qu'il ne lui ait vu occuper. La partie affectée eſt douloureuſe, chaude, tuméfiée, dure, enflammée ; mais la malade n'a pas aſſez de fievre pour garder le lit. Quoique la tumeur ſoit circonſcrite, & la douleur ſouvent ſi violente, qu'elle faſſe craindre la ſuppuration, elle ne ſe termine jamais de cette maniere. Le temps de ſa durée étoit incertain, tantôt elle ſe diſſipoit au bout de 3 ou 4 jours, & tantôt elle duroit juſqu'au 15e. Les circonſtances de ſa terminaiſon étoient les plus remarquables. Quand la tumeur devoit ſon origine à la ſuppreſſion des regles, leur retour la faiſoit diſparoître dans l'eſpace de quelques minutes, ou tout au plus

d'une heure ou deux. Souvent elle ſe diſſipoit, comme elle s'étoit formée, ſans qu'on sût à quoi attribuer ſon origine ou ſa diſparition. On employa divers traitemens dans cette maladie, la plûpart ſans ſuccès. Lorſque le pouls étoit fort élevé, la ſaignée & les rafraîchiſſans n'étoient pas nuiſibles. Tous les topiques paroiſſoient la rendre plus rebelle; les ſeuls véſicatoires, appliqués aux environs de la tumeur, avoient de bons effets, ſur tout ſi l'on entretenoit l'écoulement pendant un long temps.

Troiſieme conſtitution, 1769, 1770.

Le commencement de l'année 1769, juſqu'à l'équinoxe du printemps, fut humide avec peu de gelées; le vent variable. Après l'équinoxe il fit très beau pendant deux mois; le vent fut plus ſouvent à l'eſt. Les derniers jours de mai, & tout le mois de juin, furent froids & pluvieux; le vent à l'oueſt. Le mois de juillet fut paſſable. Les mois ſuivans, août & ſeptembre, furent humides; le vent reſta le même. En octobre & en novembre, le vent tourna ſouvent à l'eſt, & procura un temps délicieux. Durant tout le mois de décembre, il régna un vent & une pluie qui venoient du ſud & de l'oueſt.

Au commencement de l'année 1770, il y eut quelques jours de forte gelée, le vent étant nord-ouest. Le temps fut ensuite variable ; il penchoit cependant vers le beau : le vent étoit d'ouest. Le 16 mars il y eut des gelées & de la neige qui durerent près d'un mois ; elles ne furent interrompues que pendant quatre jours ; le vent souffla de l'est les douze premiers jours, & ensuite de l'ouest & du nord. Pendant le reste d'avril, & jusqu'à la fin de juin, le temps fut pluvieux & si froid, qu'il gela fortement le 29 mai : le vent fut presque toujours à l'est. Le beau temps reparut en juillet ; mais, après les dix premiers jours, le reste du mois fut humide & mauvais, le vent soufflant du sud & de l'ouest. Août fut beau ; le vent, près de la moitié du mois, souffla de l'est. Il régna, durant le reste de l'année, du vent & des pluies qui ne furent interrompues que par quatorze jours de gelée à différens intervalles : le vent fut à l'ouest.

Les maladies de la deuxieme constitution, & celles de cette troisieme, se mêlerent ensemble vers la fin de l'une & au commencement de l'autre ; c'est-à-dire, que les dysenteries qui formoient véritablement la maladie épidémique de 1769, commencerent à la fin de la moisson de

1768, & continuerent l'hiver ſuivant; & que les rhumatiſmes ſe montrerent fréquemment avec elles dans le printemps de 1769.

La dyſenterie, dit m. *Sims*, eſt ſur tout endémique dans le comté de Tyrone; on lui a même donné le nom de *maladie de la contrée*. Elle fut alors de deux eſpeces, leſquelles exigeoient chacune un traitement particulier.

Dans la premiere eſpece, ou dyſenterie aiguë, il falloit ſaigner & faire vomir le malade avec l'ipécacuanha; c'eſt la méthode conſtamment ſuivie par tous les praticiens.

La ſeconde eſpece, ou chronique, qui fut la plus commune, étoit ſouvent la ſuite de la premiere, lorſqu'elle avoit été mal traitée; mais ſouvent auſſi elle ſe montroit d'elle-même, ſur tout dans les dernieres claſſes du peuple que la pauvreté forçoit à ſe nourrir de mauvais alimens. Elle étoit accompagnée de la perte totale d'appétit, d'un pouls petit, fréquent, inégal, intermittent. La peau étoit froide, les tranchées médiocres; quelquefois, au lieu de tranchées, les malades reſſentoient une douleur fixe au côté. Ils avoient le viſage pâle & l'œil hagard, la langue couverte d'une mucoſité blanchâtre, la ſoif grande par inter-

valles. Les ſelles, ſans avoir une odeur très fétide, en exhaloient une particuliere, que, malgré les plus grands ſoins & la plus grande propreté, on ne pouvoit chaſſer de la chambre du malade. Lorſque le mal avoit duré pluſieurs mois, comme il arrivoit fréquemment, les malades rendoient les alimens preſque tels qu'ils les avoient pris; ils tomboient dans le maraſme, & périſſoient ſouvent malgré tous les efforts du médecin.

L'ipécacuanha, dans cette eſpece de dyſenterie, ne procuroit de bons effets qu'adminiſtré à des doſes petites & réitérées: ainſi l'on en donnoit avec ſuccès, chaque ſoir, une pilule de trois grains. Les antimoniaux à petites doſes ſurpaſſoient même l'ipécacuanha en efficacité.

La petite-vérole volante, qui régna durant l'automne & l'hiver de 1769, n'offrit rien de remarquable, ſi ce n'eſt que chez pluſieurs la maladie dura juſqu'au ſept & au huit; & que priſe par quelques-uns pour la petite-vérole, on garda de la matiere des puſtules pour inoculer.

M. *Sims* paſſe enſuite à la phthiſie, qu'il obſerve avoir été très commune au printemps de 1770. Quand un honnête homme proteſte qu'il dit vrai, on auroit tort de croire qu'il en impoſe. Mais

cet honnête homme n'eſt pas à l'abri de l'erreur & des mépriſes. Ainſi, lorſque m. *Sims* déclare qu'il a donné fréquemment aux phthiſiques l'émétique (à petites doſes cependant) pour débarraſſer l'eſtomac de ce phlegme viſqueux qui le ſurchargeoit, & qui excitoit des nauſées & des vomiſſemens, ne peut-on pas ſoupçonner qu'il a été trompé par l'eſpece de toux dont les malades étoient tourmentés, & que cette toux étoit ſtomachale? Ne peut-on pas ſoupçonner qu'il a pris pour phthiſie l'état d'un homme fatigué par un rhume opiniâtre, par une toux catarrhale, ou par quelqu'autre eſpece de toux? N'eſt-ce point par une ſuite de cette erreur, qu'il déclare encore que dès les premiers ſymptômes d'inflammation qui ſurvenoit aux phthiſiques bornés preſque uniquement à la diéte blanche, il étoit néceſſaire de débarraſſer l'eſtomac par le moyen des émetiques répétés? qu'il a connu un ſujet phthiſique guéri en ne vivant que d'huîtres, la fievre hectique, la ſoif, la douleur violente au côté, s'étant calmées dès la premiere fois qu'il en mangea? En vain il ajoute: « C'étoit, à la vérité, une » femme; & l'on n'ignore pas que les » perſonnes du ſexe, plus ſujettes à la » phthiſie, en guériſſent auſſi plus aiſé-

» ment. J'en ai vu ſe rétablir dans cha-
» que degré. Le mariage eſt le plus ſou-
» vent pour elles un ſpécifique aſſuré ».

Notre obſervateur marque enſuite fort en détail les ſymptômes par leſquels l'épidémie de la petite-vérole précédente différoit de l'épidémie actuelle. C'eſt dans cette derniere que, voyant la mortalité augmenter, il conſeilla, pour la premiere fois, de tenir les malades expoſés à l'air extérieur. Cette méthode ayant réuſſi, il ne s'en eſt pas écarté depuis, lorſqu'il eſt appellé de bonne heure,

M. *Sims* vit dans cette conſtitution des fievres lentes nerveuſes aſſez ſemblables à celles qu'ont décrites les docteurs *Huxham* & *Gillchriſt*, mais qu'il a traitées par une méthode oppoſée. Les enfans furent auſſi violemment attaqués d'une eſpece de fievre vermineuſe.

Quatrieme conſtitution, 1771, 1772.

De mémoire d'homme, dit m. *Sims*, il n'y avoit pas eu de ſaiſon auſſi rigoureuſe, que l'hiver de 1771. Depuis le 3 de janvier juſqu'au 18 avril, les gelées furent continuelles & accompagnées de neige & de vent d'eſt. Depuis cette époque juſqu'à la fin de juillet, le temps fut

ſupportable, mais pluvieux ; le vent ſouffla de ſud-oueſt, à l'exception des 19 premiers jours de mai, & les onze derniers de juin qu'il ſouffla de l'eſt. Pendant le reſte de l'année il plût beaucoup, le vent étant à l'oueſt : il y eut, par intervalles, quelques beaux jours, ſur tout dans le mois de ſeptembre. Ceux de janvier & février 1772, furent conſtamment accompagnés de gelée, de neige, & d'un vent de nord-eſt : dans le commencement de l'année, il y eut une nuit où ſe fit entendre un tonnerre épouvantable ; après quoi, juſqu'à la fin d'avril, le temps & le vent furent variables ; les trois mois ſuivans, ſecs & chauds ; le vent ſouffla de l'eſt durant les ſix premieres ſemaines ; & tourna enſuite à l'oueſt.

La rigueur conſtante du printemps de 1771, occaſionna des pleuréſies & des péripneumonies eſſentielles. A ces maladies ſuccéda, dans l'été, une fievre qui ſe déploya avec la plus grande violence à meſure qu'on avançoit dans l'automne. L'hiver rigoureux qui ſuivit, ne put en ralentir la fureur. M. *Sims* la ſuit dans ces différens temps, quant aux ſymptômes & au traitement : c'étoit une fievre pétéchiale, à laquelle il croit pouvoir donner le nom de *peſte*. Il obſerve que

les ſaignées, ſi utiles dans les maladies inflammatoires, n'étoient que d'un petit avantage dans celle-ci; que les émétiques ordinaires, tels que l'ipécacuanha, paroiſſoient nuiſibles; que les ſudorifiques, qu'on a quelquefois employés, étoient ſans ſuccès; que les véſicatoires étoient pernicieux; que les cordiaux étoient ſuivis de mauvais effets. Il preſcrivit donc aux malades le jus de citron, le vinaigre, l'elixir de vitriol, la petite biere, le thé ou l'eau panée. Mais les antimoniaux, donnés dans la premiere période de la maladie, diſſipoient les ſymptômes les plus alarmans; on avoit recours enſuite aux purgatifs minoratifs. Dans l'état de la maladie, il avoit ſoin que les malades ne fuſſent pas renfermés, & que l'air circulât librement dans leurs chambres, qu'on les tînt propres, qu'on les fit changer de linges; il les faiſoit même tirer de leur lit, & expoſer à l'air froid; les effets du quinquina n'étoient pas moins remarquables, il en portoit la doſe fort haut: de trois onces dans l'eſpace de 24 heures, & de cinq onces dans moins de 30.

A la fin du printemps de 1772, parurent des inflammations locales, & ſur tout des ophthalmies; & l'été ſuivant des maladies bilieuſes.

L'ouvrage de m. *Sims* eſt terminé par des remarques ſur les fievres nerveuſes & malignes. Sans vouloir abaiſſer la réputation des docteurs *Huxham*, & *Pringle*, qui ont écrit ſur ces maladies, m. *Sims*, qui trouve erroné le traitement qu'ils ont preſcrit, croit devoir en propoſer un autre.

Le ton de la franchiſe regne dans le traité que nous venons d'analyſer; cependant m. *Sims* laiſſe appercevoir fort ſouvent trop de prétention. En général, il paroît ne vouloir point de principes, & il en poſe; mais il s'en écarte à ſon gré. Il ſemble s'être fait une pratique nouvelle, mais il ne tient pas plus à cette pratique, qu'à celles des autres; il eſt toujours prêt à en changer: en un mot, il ſe montre aſſez ouvertement prévenu en faveur du pur empiriſme.



SUITE des obſervations ſur une nouvelle édition grecque & latine des aphoriſmes d'Hippocrate; par m. GOULIN.

APHORISMI HIPPOCRATIS,

Sect. 1, *aphor.* 1.

NOUVEAU TEXTE.

Ὁ βίος βραχὺς, ἡ δὲ τέχνη μακρὴ, ὁ δὲ καιρὸς ὀξὺς, ἡ δὲ πεῖρα σφαλερὴ, ἡ δὲ κρίσις χαλεπή. Δέει (*a*) δὲ οὐ μοῦνον (*b*) ἑωυτὸν παρέχειν (*c*) τὰ δέοντα ποιεῦντα (*d*), ἀλλὰ καὶ τὸν νοσέοντα (*e*), καὶ τοὺς παρέοντας, καὶ τὰ ἔξωθεν.

(*a*) ΔΕΕΙ. Dans toutes les éditions des œuvres d'Hippocrate, & dans toutes les éditions ſéparées de ſes aphoriſmes, on ne lit point δέει, mais δεῖ. Le nouvel éditeur avertit, dans ſes notes (*pag.* 10), qu'il faut δέει, parce que cette leçon ſe

trouve dans les meilleurs manuſcrits. Elle porte, à la vérité, le caractere du dialecte ionien. Mais le nouvel éditeur n'a pas fait attention que δεῖ eſt un mot de la langue commune dont ſe ſervoient également les Athéniens, les Ioniens, les Eoliens, les Doriens.

On ne voit dans aucun imprimé δέει. Qu'on ouvre Hérodote, cet hiſtorien qui a ſi purement écrit ſelon le dialecte ionien, on ne rencontrera par tout que δεῖ. Dès la page 4 de ſon premier livre, on lit : ἐκ τῶν μανθάνειν δεῖ... (*edit. Francofurti*, 1608, *in-fol.*). Je ne m'arrêterai point à produire ici d'autres exemples; mais je dirai que cet hiſtorien n'écrit pas non plus δέειν à l'infinitif, mais δεῖν. En voici la preuve : δεῖν γὰρ Μιλτιάδεα τελευτᾶν (*lib.* vj, *pag.* 379, *lin.* 18.) [1]. Mais lorſqu'il emploie ce verbe à l'imparfait, il ſuit le dialecte ionien, & met ἔδεε, au lieu de ἔδει qui eſt d'uſage ſelon les Athéniens : ἔδεε πάντως τὴν μητέρα, &c... (*pag.* 12, *lin.* 20). Pour convaincre le nouvel éditeur, obſervons encore que ni les grammairiens, ni les lexicographes, ni les gloſſateurs, ne font mention de

[1] On trouve également δεῖν dans les éditions d'Hippocrate.

δέει, & concluons que ce mot *fraîchement dialectisé à l'ionienne*, doit être rejetté.

Hippocrate a donc dû écrire δεῖ; & les manuscrits qui portent δέει sont fautifs; les copistes ont fait un barbarisme. Si Galien en eût commis de semblables, le nouvel éditeur auroit dit de lui, non sans raison, ce qu'il se permet souvent avec trop de légéreté: *En* (solœcismum admissum) *nimiâ Galeni præcipitantiâ* (1)..... *En* (hippocraticam λέξιν)

(1) Cette précipitation supposée de Galien, qu'on se plaît à faire sonner si haut, est-elle à comparer avec un *prononcé bien réfléchi*, qui se lit (*pag*. 17, *lin*. 18 de la nouvelle édition).

Tous les exemplaires imprimés des aphorismes présentent dans le 5ᵉ aphor. de la section 1, ces mots: πᾶν γὰρ τὸ ἁμάρτημα.... *omnis etenim error*. Le nouvel éditeur rejette cette leçon, parce que (assure-t-il) ce mot ἁμάρτημα, ne se voit dans aucun des écrits d'Hippocrate.

« *Non leges* ἁμάρτημα in ULLO LIBRO *Hippocratis*, *sed semper* ἁμαρτάδες *vel* ἁμαρτηθέντα ». Le nouvel éditeur s'est trouvé induit en erreur par l'*œconom. Hippoc.* de Foës, qui malheureusement n'a pas averti qu'Hippocrate eût employé ce mot. Mais le silence de ce savant glossateur n'est pas une assertion.

Je vais donc indiquer deux endroits où Hippocrate a fait usage du terme ἁμάρτημα, mais au pluriel; c'est dans un traité que le nouvel éditeur

fœdâ labe inuſtam à Galeno qui non intellexit (ionicam dialectum). NOT. CRIT. *pag.* 16 & 144.

---

a lu attentivement, qu'il cite & qu'il met au nombre des écrits véritablement compoſés par la lumiere de l'école de Cos; c'eſt dans le 2e livre du προῤῥητ. Ἐπεὶ οὐδὲν τῇσι νούσοισιν εὐπετὲς γινώσκειν τὰ ΑΜΑΡΤΗΜΑΤΑ. *Quando neque proclive eſt in morbis errata cognoſcere....* edit. FOES, 1595, in-folio, ſect. ij, pag. 65, F..... Vid. & ed. MERCUR. 1588, in-fol. claſſ. iij, p. 444, *lin. ult.*

Un peu plus loin il s'exprime ainſi: Εἰ δ' εἴη μέιζονα τὰ ΑΜΑΡΤΗΜΑΤΑ.... *quod ſi majora fuerint errata....* edit. FOES, *ibid.* pag. 66. D.... vid. & ed. MERCUR. *ibid.* pag. 445. D. Ce mot ſe trouve peut-être au ſingulier dans d'autres traités, quoique je ne me rappelle point de l'y avoir vu.

Le nouvel éditeur, en obſervant que ἁμαρτάδες eſt un mot uſité par Hippocrate, n'a pas voulu dire sûrement qu'il ne l'employoit qu'au pluriel: il ne ſauroit ignorer qu'Hippocrate l'a mis au ſingulier; c'eſt dans le même traité (προῤῥητ.) Entre les deux endroits que je viens de citer, on lit: ἢν δι' ἁμαρτάδα γένηται.... *ſi ob erratum contingunt*, pag. 66. C....; & encore même page G. τῇ ἁμαρτάδι. Et dans le traité intitulé *de fract....* ἐλάσσων γὰρ ἡ ἁμαρτὰς.... *levior enim error.* FOES, ſect. vj, pag. 15. F... A la page ſuivante, ce mot eſt mis au pluriel, τῶν ἁμαρτάδων τῶν ἰητρῶν....

Bien que le livre intitulé *de decenti ornatu*, ne ſoit point d'Hippocrate, on peut remarquer qu'on y trouve un autre mot pour ſignifier *erreur*,

Mais quand il ſeroit vrai, ce qui n'eſt point, que δέει fût employé par les Ioniens, Hippocrate auroit pu cependant écrire δεῖ : car quoique ce médecin ait ſuivi le dialecte ionien, il ne s'y eſt pas tellement aſtreint que ſa diction ne ſe rapproche de l'attique. C'eſt ce que nous apprend Galien en ces termes : (τῶν Ἀττικῶν) τῇ διαλέκτῳ χρῆται κατά τι καὶ ὁ Ἱπποκράτης, ὡς ἀποφήνασθαι τινὰς αὐτὴν ἀρχαίαν ἀτθίδα. (de fract. *ed. gr. tom.* v, *pag.* 525, *lin.* 3 *&* 4.) « Hippocrate fait quelquefois uſage » du dialecte attique ; de ſorte que quel- » ques-uns regardent ſon langage comme » l'ancien langage d'Athenes ». Platon, Démoſthenes, Ariſtote, qui ont harangué, ou enſeigné la philoſophie dans cette ville, & qui ont écrit ſuivant le dialecte attique, ont néanmoins de temps en temps em-

---

faute : ἐπιτηρεῖν δὲ δεῖ καὶ τὰς ΑΜΑΡΤΙΑΣ τῶν καμνόντων.... *obſervandi ſunt autem ægrotorum errores*... FOES, ſect. j, pag. 26, lin. 50.

Je ne crains point que le nouvel éditeur diſe que j'aie tort d'obſerver, contre ſon aſſertion, qu'Hippocrate s'eſt ſervi du mot ΑΜΑΡΤΗΜΑΤΑ au pluriel, ni qu'il ſe retranche à repliquer qu'en s'exprimant comme il l'a fait, *non leges* ἁμάρτημα *in ullo libro Hippocratis*, il n'a voulu entendre autre choſe, ſinon qu'Hippocrate n'avoit pas employé ce mot au ſingulier. Le nouvel éditeur eſt trop judicieux pour donner une défaite auſſi mauvaiſe.

ployé l'ionien. Que diroit-on d'un éditeur qui, voulant que ces écrivains ne parlaſſent que le langage attique, changeroit, pour les en rapprocher, les mots qui dans leurs ouvrages ſeroient écrits ſuivant l'idiome des Ioniens ? En vain il feroit valoir l'autorité de quelques manuſcrits : ceux qui ſubſiſtent aujourd'hui ne ſont pas ſans doute d'un aſſez grand poids, pour être en tout aveuglément ſuivis. Leur excellence même n'eſt guere que relative. Un bon manuſcrit, excellent, ſi l'on veut, ſera donc celui qui préſentera le ſens le plus exact, celui dans lequel il y aura moins de lacunes, moins de mots changés, tranſpoſés, ajoutés, ou omis. Ainſi les manuſcrits ne peuvent ſervir actuellement, à l'égard des ouvrages grecs imprimés depuis deux cens ans & au-delà, qu'à rectifier une phraſe inintelligible, par l'altération, par l'omiſſion, l'addition, la tranſpoſition d'un ou pluſieurs mots, par le changement d'un terme en un autre. Mais prétendre que des mots véritablement grecs, qui, dans l'endroit où ils ſont placés, ne forment aucune obſcurité, & qui ſont mille fois dans un auteur, ſoient mis en dialecte ionien, parce qu'on les trouve dans deux ou trois manuſcrits, dont les ſavans n'ont peut-être pas même approuvé

l'exactitude & l'authenticité, n'eſt-ce pas une licence qui, ſi elle étoit tolérée, défigureroit bientôt, & rendroit méconnoiſſables toutes ces belles productions d'Athenes, par leſquelles Rome fut autrefois éclairée, enrichie, illuſtrée, & qui ſont devenues les précieux germes des connoiſſances multipliées que l'Europe aujourd'hui ſe glorifie de poſſéder, & auxquelles elle doit le bonheur de n'être plus ſous le joug de la ſuperſtition & de la barbarie ?

Il eſt certain que ce fut d'après un ou pluſieurs manuſcrits, qu'on imprima toutes les œuvres d'Hippocrate, pour la premiere fois, à Veniſe, en 1526. Cette édition fautive fut revue ſur trois autres manuſcrits par Cornarius ; cette réviſion faite, on donna une ſeconde édition d'Hippocrate, à Baſle, en 1538 : j'omets la troiſieme, celle de Mercuriali. Mais, en 1595, Foës, qui avoit vu ces trois éditions, en donna une quatrieme, avec une verſion latine, après avoir conféré quatre manuſcrits. Voilà, de bon compte, huit manuſcrits conſultés, ſur leſquels étoient δεῖ, & non pas δέει. Ce n'étoit pas Galien qui avoit effacé ce dernier, pour y ſuppléer δεῖ ; à moins qu'on ne diſe qu'ayant revu lui-même toutes les œuvres d'Hippocrate, il en avoit fait ou fait

faire assez de copies, pour les échanger contre celles qui étoient alors répandues, afin de les anéantir, & de rendre son édition la seule existante. Ce seroit avec raison qu'on me traiteroit de fou, si j'avançois ce paradoxe (1).

Mais les œuvres de Galien furent imprimées, pour la premiere fois, à Venise en 1525 ; ce fut d'après plusieurs manuscrits très certainement. On travailloit à une nouvelle édition à Basle dès 1532 ; &, pour la rendre supérieure à celle de Venise, on avoit rassemblé des manuscrits de tous côtés. Jean Ruel, médecin de Paris, en procura la meilleure partie ; l'édition fut achevée le 5 décembre 1538, & parut avec la date de cette année, laquelle alors ne devoit finir qu'à Pâques, où commenceroit l'année 1539. Plusieurs savans, qui possédoient la langue grecque, aussi bien, pour ne pas dire mieux, que nous ne la connoissons, ont donné leurs soins à cette édition, qui

(1) Il n'en est pas moins vrai cependant que le nom célebre de Galien a opéré insensiblement cet effet, & que ses commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate ont fait passer jusqu'à nous l'édition qu'il avoit revue : mais cette édition même, que le temps n'a pas assez respectée, est encore précieuse par l'attention qu'il a eue de conserver les variantes qui existoient de son temps.

pourtant a des défauts; ils ont constamment laissé subsister δεῖ, & mille autres mots de la langue commune, dans les traités d'Hippocrate commentés par Galien. Ce mot est également conservé dans l'édition de Chartier, pour laquelle d'autres manuscrits ont encore été consultés.

Tous ces manuscrits ont servi à revoir les textes de ces traités d'Hippocrate qui ont été commentés par Galien, puisque toujours ces textes précedent les commentaires. Or ces manuscrits, différens de ceux sur lesquels les premieres éditions des œuvres d'Hippocrate avoient été faites, portoient δεῖ, & non pas δέει. On est donc forcé de conclure qu'Hippocrate avoit écrit ainsi, & que δεῖ doit être conservé. Mais Hippocrate, mais Hérodote, pouvoient-ils l'écrire autrement, puisque ce mot ne varioit point, & qu'il étoit de tous les dialectes, ou, pour mieux dire, de la langue commune? Néanmoins on trouve dans les auteurs ἐνδέει : mais il signifie *opus est*, & a un régime : τίνος ἐνδέει; τίνος ἐνδεῖ; *quânam re opus est?*

(*b*) ΜΟΥΝΟΝ. La pluspart, & peut-être toutes les éditions des aphorismes, présentent en cet endroit μοῦνον; j'ai sous les yeux *treize* éditions qui portent cette

leçon. Cependant on voit dans d'autres traités d'Hippocrate μῦνον, qui est du dialecte ionien. Je citerai ce passage : κάκιστοι δὲ, οἱ ψυχροί τε καὶ μῦνον.... (lib. prognost. FOES, *sect.* ij, *pag.* 5, *lin.* 24). Il est écrit de même dans Galien, lorsqu'il le commente (*edit. gr.* Froben, 1538, *tom.* v, *pag.* 130, *lin.* 4.); ce qui prouve combien Galien est fidele. Je trouve μῦνοι, dans le traité intitulé *de locis in homine* (FOES, sect. iv, pag. 94, lin. 29.). Je vois encore μῦνον, (epid. lib. j. FOES, *sect.* vij, *pag.* 12, G.) leçon que conserve Galien en commentant cet endroit. *Ibid.* pag. 14, se lit μῦνοισι. Le mot μῦνον est encore dans le livre qui a pour titre *de vict. rat. in morb. ac.* FOES, *sect.* iv, *pag.* 65, *lin.* 43 & 49. Cependant, dans le même traité, l'on voit tantôt μῦνον, & tantôt μόνον.

Ce défaut d'uniformité doit-il être rejeté sur la négligence des copistes? Comme Hippocrate revenoit quelquefois au langage attique, ne peut-il pas avoir écrit tantôt μῦνον, tantôt μόνον, mais le plus souvent μόνον? Qui oseroit décider?

(*c*) On convient généralement que le mot ἰητρὸν est sous-entendu après παρέχειν. J'ai cru autrefois, je l'avouerai,

qu'Hippocrate ne pouvoit point l'avoir omis. Je ſoupçonnois donc qu'avant ce début des aphoriſmes, il y avoit une autre phraſe à la fin de laquelle étoit le mot ἰητρὸς; mais que cette premiere phraſe ayant diſparu, il n'étoit reſté que la ſuivante. Eſt-il vraiſemblable, me diſois-je, qu'Hippocrate ſoit entré en matiere par l'omiſſion d'un mot qui paroît eſſentiel, & qu'il ait ainſi commencé, *ex abrupto*? Je voyois d'ailleurs ce terme au commencement du traité qui a pour titre *prognoſtic*. Τὸν ΙΗΤΡΟΝ δοκέει μοι ἄριστον εἶναι, πρόνοιαν ἐπιτηδεύειν. *Il me paroît important que le médecin s'applique au prognoſtic.* Je remarquois encore ce mot au commencement du traité *de fract*.... Ἐχρῆν τὸν ΙΗΤΡΟΝ.... *Il faut que le médecin*, &c.....

Je tins à cette opinion juſqu'au moment où liſant Galien, je fus par lui détrompé. Ce commentateur habile, qui ſavoit mieux que nous la langue grecque, qui en connoiſſoit mieux le génie, après avoir, ainſi qu'il le fait conſtamment, mis ſous les yeux de ſes lecteurs ce texte: Ἐχρῆν τὸν ἰητρὸν τῶν ἐκπτωσίων τε καὶ κατηγμάτων ὡς ἰθυτάτας τὰς κατατάσιας ποιέεσθαι: c'eſt-à-dire, *Il faut que le médecin, pour la réduction des luxations & des fractures, faſſe les extenſions dans la direction la*

plus convenable; Galien, dis-je, entre en matiere, & s'exprime de la ſorte ſur cette premiere phraſe : « Bien que quelques » obſervations ſur les mots n'inſtruiſent » pas de choſes fort utiles, elles ſont ce» pendant regardées comme des parties » du commentaire; telles ſont celles qui » font connoître les manieres différentes » de parler; comme ici à l'égard de la » propoſition énoncée, que les uns écri» vent avec ces mots ἐχρῆν τὸν ἰητρὸν, tan» dis que d'autres les ſuppriment; ce qui » eſt l'uſage des Athéniens dont Hippo» crate emploie quelquefois le dialecte, de » ſorte que quelques-uns eſtiment que ſon » langage eſt l'ancien langage attique ».

(*d*) ΠΟΙΕΥΝΤΑ. Cette leçon eſt bonne; c'eſt celle que Foës a admiſe, & qu'on voyoit déjà dans l'édition des œuvres d'Hippocrate, donnée par Mercuriali en 1588. On ne devine donc point pourquoi le nouvel éditeur croit avoir beſoin de la juſtifier; & va chercher une autorité fort inutile, celle pourtant d'un ſavant médecin. *Sic*, (dit le nouv. édit. dans ſes notes critiq. *pag.* 11.) *antiqui omnes quos viderat* (codices MSS.) *Heurnius*. Ce médecin (Heurnius) qui publia ſon commentaire latin ſur les aphoriſmes, en 1601, n'admet point dans le texte le

mot ποιεῦντα, comme l'obſervation du nouvel éditeur le fait préſumer, il l'ajoute ſeulement en marge, & comme variante; mais, dans ſa préface, Heurnius ne dit pas qu'il ait conſulté beaucoup de manuſcrits anciens, il n'avertit pas même qu'il en ait vu un ſeul; ce qui ſeroit néceſſaire pour rendre légitime l'énoncé du nouvel éditeur.

Il n'eſt pas moins vrai que ποιεῦντα eſt du dialecte ionien, mais il eſt auſſi du dialecte dorien; & ce qu'il eſt bon de remarquer, d'après les meilleurs grammairiens, c'eſt que les Ioniens & les Doriens, qui changent ου en ευ, comme dans cet exemple où ποιεῦντα eſt mis pour ποιοῦντα, ne font cependant point toujours ce changement.

En effet, quoique l'on voie dans Hérodote ποιεῦντες (1); ἐποίευν (2) à l'imparfait, pour ἐποίουν; ποιεῦσι (3); quoiqu'on y voie auſſi ποιεύμενος (4), cette contraction n'eſt pas conſtante, puiſqu'il écrit ποιοῦσι (5). C'eſt ainſi qu'Hippocrate a mis

---

(1) Pag. 114, lin. 25... pag. 266, lin. 33... pag. 385, lin. 17, & ailleurs.
(2) Pag. 339, lin. 18 & 19.
(3) Pag. 118, lin. 44.... pag. 330, lin. 10.... pag. 401, lin. 32.... pag. 416, lin. 37.
(4) Pag. 338, lin. 15.
(5) Pag. 59, lin. 16.

ποιέουσι (*aphor.* 45, *sect.* ij.), & non pas ποιέυσι.

Au reste, c'est probablement dans l'édition de Foës que Heurnius avoit vu ποιεῦντα, leçon qu'il auroit pu adopter & insérer dans son texte, quoiqu'il ne le fasse point. Il y auroit été bien autorisé, s'il eût conféré beaucoup de manuscrits qui portassent cette leçon ποιεῦντα. Il garde sur ce point le plus profond silence; mais il rend hommage à Galien, à Houllier, à Duret : *Solum* DIVINI GALENI, *ac doctissimi Hollerii illique additarum scholiarum Duretianarum morem sequi volui. Hi enim inter cunctos quos hactenùs vidi, hanc laudem assecuti fuere. Quare in his* COMMENTARIIS *imitari hos decrevi, apertè dico, plurimum debeo; nam in meum usum ex illis plurima transtuli.* Ce que dit Heurnius est de la plus grande clarté; il parle des guides qu'il a suivis, & ces guides sont Galien, Houllier & Duret. Comment a-t-on pu prendre le change au point de nous dire que Heurnius avoit consulté des manuscrits grecs, lorsqu'il ne fait mention que des commentateurs qu'il avoit lus, & dont il s'est proposé de suivre la méthode comme la meilleure? La premiere qualité d'un écrivain est d'être fidéle, & sur tout de ne point se donner la tor-

ture pour ramener tout ce qu'il lit, ou a lu, à l'appui de ſon ſyſtême. Il faut que les choſes y viennent naturellement, & d'elles-mêmes. Se comporter autrement, c'eſt en reconnoître ſoi-même la foibleſſe; on pourroit le comparer à un édifice élevé ſur un terrein mouvant, qu'on voudroit en vain étayer par une forêt de charpente; il n'en ſeroit pas plus ſolide, & perſonne ne s'aviſeroit jamais d'en faire l'acquiſition pour ſon uſage.

Le nouvel éditeur, pour fortifier cette leçon qu'il adopte, ποιεῦντα, mais déjà adoptée comme légitime, depuis près de deux cens ans, cite des mots analogues écrits en dialecte ionien : ce ſont ἀλγεῦντα, πιεζεῦντα, ποιεύμενα, ἀπειθεύμενα, &c...; il cite encore ces deux, νοσεύματα & καλεύμενα, leſquels ſe liſent en effet dans le livre d'Hippocrate intitulé *de locis in hom.*, livre dans lequel le nouvel éditeur ne devoit pas puiſer d'autorités, puiſqu'il l'efface du nombre des traités compoſés par ce grand médecin. Malheureuſement on ne s'eſt pas apperçu que le mot νοσεύματα eſt une faute de copiſte, laquelle a paſſé des manuſcrits dans les imprimés. On ne ſauroit guere imaginer que ce ſoit une faute typographique, puiſque ce mot ſe trouve dans l'édition de Mercuriali, & dans celle de Foës.

Mais dans quel dialecte l'η se change-t-il en ευ ?

Au reste, de quelque maniere que cette leçon existe, νοσεύματα, je ne sais si l'on pourroit la trouver ailleurs que dans le livre intitulé *de locis in homine*, lequel n'est point d'Hippocrate, selon le nouvel éditeur. Cependant un terme qui signifie *maladie*, doit être souvent & très souvent employé dans les ouvrages didactiques des médecins : aussi celui-ci l'est-il plus de trente fois dans ce traité, & à la page où il paroît ainsi, νοσεύματα, on trouve deux fois νοσημάτων, une fois νοσήματα, une fois νοσήμασι. Ce qui doit néanmoins paroître étonnant, c'est que dans la même ligne où se lit νοσεύματα, on voit νοσημάτων. Voici le passage : τὰ γυναικεῖα νοσεύματα καλεύμενα, αἱ ὑστέραι πάντων τῶν νοσημάτων αἰτίαι εἰσι.

Ceci ne suffit-il pas pour démontrer, sans replique, que νοσεύματα est véritablement une leçon vicieuse, & qu'il faut nécessairement νοσήματα, ou, si l'on veut, νουσήματα, en mettant ου, au lieu de ο simplement.

Mais si νοσεύματα pouvoit se dire, ou se fût jamais dit, au lieu de νοσήματα, n'en trouveroit-on pas d'autres exemples ? ne pourroit-on pas rencontrer aussi ?

ἀγέυματα, *ſtupores*, pour ἀγήματα,
ἀλγέυματα, *dolores*, pour ἀλγήματα,
ἁμαρτέυματα, *errores*, pour ἁμαρτήματα;
αναθέυματα, *donaria*, pour αναθήματα,
βοηθέυματα, *auxilia*, pour βοηθήματα,
διαβευματα, *tranſitus*, pour διαβηματα;
διαδευματα, diadêmes, pour διαδηματα;
ερυθρευματα, *rubores*, pour ερυθρηματα,
μηχανευματα, *machinæ*, pour μηχανηματα;
νομευματα, *jura*, pour νομηματα,
οικευματα, *domicilia*, pour οικηματα,
ομιλευματα, *officia*, pour ομιληματα,
προβλευματα, problêmes, pour προβληματα,
στρατηγευματα, exploits militaires, pour στρατηγηματα,
τιμευματα, *pretia*, pour τιμηματα,
ὑπομνευματα, commentaires, pour ὑπομνηματα,
φρονευμα, *conſilium*, pour φρόνημα.

Hérodote a-t-il écrit ainſi? a-t-il changé dans ces mots l'η en ευ?

(*e*) ΝΟΣΕΟΝΤΑ. Dans le ſyſtême du nouvel éditeur, qui veut rappeller par tout le dialecte ionien, ne faudroit-il pas écrire auſſi νοσέυντα? Ce mot, écrit de la ſorte, le ſeroit à la maniere des Ioniens; c'eſt le participe du verbe νοσέω, comme

ἀλγεῦντα est le participe du verbe ἀλγέω. Sans doute qu'il n'a pas vu cette leçon dans les manuſcrits, ni dans les imprimés : on la trouve cependant dans le premier livre des *épidém.* ὑπεναντιοῦσθαι τῷ νοσήματι τὸν ΝΟΣΕΥΝΤΑ... (Foës, *ſect.* vij. *pag.* 22.). Mais dans l'édition grecque de Galien, (*Baſil.* 1538, *tom.* v. *pag.* 367. *lin.* 2.) on lit νοσέοντα. Il eſt certain que l'υ, dans les manuſcrits, peut avoir été pris fort aiſément pour ο, & l'ο pour υ.

J'obſerverai que dans ce paſſage des épidémiques, copié par Galien, on lit νοσέοντα, & ποιέοντα ; mais qu'en expliquant ce texte, il n'écrit plus νοσέοντα ſuivant la langue commune des Grecs, mais avec la contraction, νοσοῦντι, qui ſe voit deux fois à la fin de l'article, où ſe trouve auſſi ὑπηρετοῦντας, & non pas ὑπηρετέοντας.

D'où vient cette différence ? c'eſt que Galien, d'une part, vouloit repréſenter fidélement le texte de ſon auteur ; & de l'autre, qu'il revenoit à ſa maniere ordinaire, lorſqu'il parloit lui-même. En effet, il aime la contraction ; auſſi dans l'explication de l'aphoriſme ſuivant, écrit-il δηλοῦται, & non pas δηλόεται ; λυπούντων, & λυποῦντα, & λυποῦσαν, mais non pas λυπεόντων, ni λυπέοντα, ni λυπέουσαν ; κενῶνται, & non pas κενόωνται.

Telles ſont au moins les leçons qu'ont offertes les manuſcrits ſur leſquels on a fait les éditions des œuvres de Galien. Qui pourroit s'empêcher de remarquer l'attention qu'il a eue de conſerver la diction de ſon original, en même temps qu'il ſuit conſtamment la ſienne? Ainſi les leçons vicieuſes qui s'y rencontrent n'ont pas été miſes de ſa main; elles s'y ſont gliſſées par l'ignorance & par la négligence des copiſtes, toujours preſſés de finir pour recevoir le ſalaire de leurs peines.

Faudroit-il donc écrire dans le premier des aphoriſmes, νοσέυντα? Je n'oſerois prononcer affirmativement, quoiqu'on trouve dans Hippocrate beaucoup de verbes écrits de la ſorte: διαιτεῦνται, οἰκεῦσιν, ὀχεῦνται, αἱρεῦνται, κρατεῦντα.

C'eſt encore, ſuivant ce dialecte des Ioniens, que Mercuriali & Foës (*aphor. ſect.* ij. 32), ont écrit ἐυσιτεῦντες deux fois, & ἀσιτευντες. Mais ils ont écrit, dans le même aphoriſme, ασιτέουσιν, qui eſt bon, & qui ſe trouve par tout. Dans la nouvelle édition on lit ἀσιτΕΥουσι. C'eſt une faute qui vient de ce que Foës par inadvertance, peut-être, dans ſon *œconom. Hippocr.* (edit. Francof. 1588) au mot ἄσιτοι, obſerve que ἀσιτεῦντες fait à l'infinitif ἀσιτΕΥειν, & que l'oppoſé de

ce verbe eſt ἐνσιτΕΥειν. Mais ces deux verbes ſont comme leur *théme*, des verbes circonflexes en εω : σιτέω ; *par contraction* σιτῶ ; ἐνσιτέω, *par contr.* ἐνσιτῶ ; ἀσιτέω, *par contr.* ἀσιτῶ. Foës s'eſt apperçu ſans doute de ſa mépriſe, en donnant, ſept ans après, ſon édition d'Hippocrate ; puiſqu'il a écrit ἀσιτέουσιν. En mettant ἀσιτέουσιν, c'eſt exprimer clairement que ce verbe vient d'ασιτέω, *circonflexe*, & non pas d'ἀσιτΕΥω.

Il eſt certain que dans cet aphor. 32 ἀσιτεῦντες eſt mis pour ἀσιτοῦντες, qui, ſans contraction, fait ἀσιτέοντες. Il fait certainement au préſent ἀσιτέω, *par contract.* ἀσιτῶ. Que l'on conjugue ce verbe, on trouvera que la 3e perſonne du préſent pluriel eſt ἀσιτέουσι, *par contract.* ἀσιτοῦσι. Mais ſi l'on ſoutenoit que ce participe ἀσιτευντες vient de ἀσιτευω, on ſeroit en défaut ; car ἀσιτευω ne ſauroit faire, au participe, que ἀσιτέυοντες.

Je ne vois dans Hippocrate aucune leçon qui porte l'υ dans le verbe σιτέω & dans ſes compoſés. Je trouve par tout σιτεοιτο, σιτεομενοι, σιτεεσθαι, μονοσιτεουσι, ὀλιγοσιτεωσι. Hérodote écrit de même σιτέονται, trois fois, *pag.* 118 : ſi ce verbe faiſoit à l'infinitif σιτΕΥειν, ce célebre hiſtorien auroit mis σιτΕΥονται.

Donc ἀσιτΕΥουσι, dans la nouvelle édi-

tion, eſt un barbariſme que ne ſauroit juſtifier l'obſervation de Foës : donc il faut ἀσιτέουσι.

On trouve auſſi cette leçon ἀσιτΕΥουσιν dans une édition des aphoriſmes, faite à Paris en 1542, *in*-8°., & revue par *Joannes Davionus* : elle n'en eſt pas moins vicieuſe, ce n'en eſt pas moins un barbariſme.

On pourroit m'objecter qu'on trouve σιτεύω dans un écrivain du ſiécle de Galien. Je répondrai, 1°. que comme il eſt le ſeul qui s'en ſoit ſervi, il eſt très vraiſemblable que l'υ s'eſt gliſſé par la négligence des copiſtes ; 2°. que ce verbe, dans l'occaſion où il eſt employé, ſe dit des animaux qu'on nourrit enfermés, probablement pour les engraiſſer, & qu'en cet endroit on lui donne la ſignification d'*engraiſſer*. Je ne crois point cependant que cette acception ſoit une raiſon pour avoir écrit σιτέυω. En ce cas, dès qu'il ne ſignifieroit plus *engraiſſer*, ce verbe redeviendroit un verbe circonflexe en εω. Voici le paſſage : ἑκάστοτε λέγει πρὸς ἡμᾶς ὅτι πρῶτον μὲν τὰ θηρία τροφαῖς μονοειδέσι, καὶ ἁπλαῖς χρώμενα, μᾶλλον ὑγιαίνει τῶν ἀνθρώπων. ὅσα δὲ ΣΙΤΕΥΟΥΣΙ καθείρξαντες, ἐπισφαλῆ πρὸς τὰς νόσους ἐστι, καὶ ῥαδίως ταῖς ὠμότησιν ἁλίσκεται, διὰ τὸ μικτήν τινα καὶ συνηδυσμένην τροφὴν προσφέρεσθαι. *Plutarch.*

Mais Suidas n'écrit point σιτΕΥω, ou du moins ne fait pas venir de lui, le participe qu'il met dans ſon vocabulaire : on lit σιτέμενος (& non pas σιλευόμενος) qu'il interpréte par ce mot 'εσθίων.

Donc σιτευω n'eſt point d'uſage, ou s'il l'eſt, ce ne peut être que fort rarement, & dans la ſignification qu'il a dans Plutarque.

NOUVELLE VERSION

DE L'APHORISME PREMIER.

Vita brevis ; ars autem longa : momentum urgens ; at experimentum periculoſum : imo judicium difficile. Porrò oportet ut medicus *non tantum ipſe ſe præſtet agentem neceſſaria, ſed etiam ut adſtantes & ægrum, & res externas* ad ea peragenda *comparet.*

Les Grecs, toutes les fois qu'ils expriment des choſes, des idées différentes, dans une même phraſe, uniſſent les mots par la particule δὲ, qui alors ne ſignifie rien; elle eſt ſeulement conjonctive. C'eſt ainſi que, dans la premiere phraſe de ce premier aphoriſme, on trouve quatre fois répétée cette particule qu'on peut omettre en la rendant en latin, & qui feroit un fort mauvais effet en françois. Auſſi Foës, dans ſa verſion, n'y a-t-il eu aucun

égard; il traduit ainſi le texte : *Vita brevis, ars longa, occaſio præceps, experientia fallax, judicium difficile.*

La nouvelle verſion s'éloigne du génie de la langue latine; elle eſt moins exacte que ſervile. Il n'y avoit aucune néceſſité de rendre ici la conjonction δὲ, par ces conjonctions, *autem*, *at*, *imo.* Mais pourquoi n'a-t-on point mis de conjonction au mot *momentum*, puiſque le grec porte ὁ δὲ καιρὸς ? Car ou δὲ eſt ici plus que conjonction, ou il n'eſt que conjonction; dans le premier cas il falloit qu'on en fît paſſer la valeur dans la verſion; dans le ſecond, on pouvoit s'en diſpenſer. Cependant le texte préſentant quatre fois δὲ, on l'a rendu de trois manieres différentes, *autem*, *at*, *imo.* Eſt-ce pour éviter la diſſonnance d'une répétition? quand la répétition eſt utile, il faut la conſerver dans quelqu'idiome qu'on traduiſe : il n'en falloit pas ici.

On a rendu la ſeconde phraſe de maniere qu'elle ſignifie : « Or il faut non » ſeulement que le médecin, dans l'exer» cice de ſa profeſſion, faſſe ce qui eſt » néceſſaire, mais encore *qu'il diſpoſe* les » aſſiſtans, & le malade, & les choſes ex» térieures à remplir ſon but », (*à faire ce qui eſt néceſſaire*).

La phraſe grecque ne préſente point

ce ſens; on s'apperçoit néanmoins qu'en traduiſant, on avoit ſous les yeux la verſion de Foës qui le rend beaucoup mieux. Il s'exprime ainſi : *Neque verò ſatis eſt, ad ea quæ facto opus ſunt, præſtò eſſe, ſed & ægrum, & eos qui præſentes ſunt*, ... &, pour la clarté, il acheve la verſion de l'aphoriſme par cette périphraſe, *& res externas, ad id probè comparatas eſſe oportet*. On voit qu'il ne ſubordonne point au médecin, le malade, les aſſiſtans ou les gardes, les choſes extérieures; parce qu'effectivement ce n'eſt pas ici la penſée d'Hippocrate.

Il n'y a, pour ces quatre eſpeces d'êtres, qu'un verbe qui exprime leur action; c'eſt παρέχειν, qui ſignifie *præſtare* : il eſt ſous-entendu à l'égard de trois mots. Mais uniſſons-le à chacun de ces mots, ſuivant la phraſe grecque, on aura en latin : *PRÆSTARE ſe oportet medicum*; *PRÆSTARE ſe oportet ægrum*; *PRÆSTARE ſe oportet præſentes ſeu ægri miniſtros*; *PRÆSTARE ſe oportet res externas*. Nul doute ſur ce point.

Voilà donc mot à mot, d'après le texte, ce que dit & veut dire Hippocrate : *Il faut non ſeulement que le médecin, dans l'exercice de ſa profeſſion, faſſe ce qui eſt néceſſaire, mais il faut encore que le malade & les aſſiſtans*, (ceux qui ſervent le malade),

malade), *fassent aussi ce qui est nécessaire, & que les choses extérieures y concourent également.*

Par ces choses extérieures, sur lesquelles le médecin n'a pas plus d'empire réel qu'il n'en a sur la volonté du malade & sur celle de ses gardes, il faut entendre la température de l'air, les saisons chaudes, froides, tempérées, séches ou humides, le climat, la nature du sol, &c. &c....

On voit très clairement qu'Hippocrate parle ici du *devoir* du médecin, du *devoir* du malade, du *devoir* de ses gardes, & du concours des choses extérieures. Il ne considere point ici le médecin comme exerçant ou devant exercer un ministere à l'égard du malade, à l'égard des gardes, à l'égard des choses extérieures. Mais ayant observé que la guérison des maladies ne dépendoit pas de la nature seule, & que les efforts de celle-ci n'étoient que trop souvent troublés par l'ignorance, par la précipitation, par des fautes dans le régime, par des indiscrétions, par des négligences; il indique les moyens de les éviter : *que chacun fasse son devoir*, dit-il, *& le médecin, & le malade, & les gardes, que les autres choses y concourent, tout ira bien.*

Aussi Hippocrate a-t-il dit ailleurs, *epidem. lib.* j. FOES. *sect.* vij. p. 22. F. ἡ τέχνη διὰ τριῶν, τὸ νόσημα, ὁ νοσέων, καὶ ὁ ἰητρός. Ὁ ἰητρὸς ὑπηρέτης τῆς τέχνης. ὑπεναντιοῦσθαι τῷ νουσήματι τὸν νοσεῦντα μετὰ τοῦ ἰητροῦ χρή. « Trois choses sont nécessaires » à l'exercice de l'art, la maladie, le malade, & le médecin. Le médecin est le » ministre de l'art; il faut que le *malade* » combatte avec le *médecin* contre la *maladie* ».

La nouvelle édition prévient-elle beaucoup en sa faveur, quand on voit que la version qu'elle présente du premier aphorisme n'est pas soutenable.

Nous savons qu'on avoit observé au nouvel éditeur, que le dernier membre de cette phrase ne paroissoit pas exact, & que ce n'étoit pas ainsi qu'on l'entendoit ordinairement. Cette observation ne lui a point paru juste : il tient fermement à l'interprétation qu'il a donnée. C'est dans sa *réponse à un critique* (JOURNAL DE MÉD. AOUST, *pag.* 133.) où il dit : « C'est au médecin à le diriger (le con» cours des choses extérieures) autant que » cela est possible. Le régime du verbe » παρέχειν avoit été manqué par FOES, & » par les autres ».

Le médecin peut bien travailler à di-

minuer, à l'égard du malade, l'impreſſion de certaines choſes extérieures qui troubleroient la marche de la maladie; mais, encore une fois, ce n'eſt pas ici de quoi il eſt queſtion. Quant à Foës, il n'a pas manqué, comme on le lui reproche, le régime du verbe παρέχειν. Son régime eſt τὰ δέοντα; il n'en a point d'autre. Les autres mots, ſavoir, νοσέοντα, παρέοντας, τὰ ἔξωθεν, ſont ſujets & non régimes de παρεχειν, comme on vient de le dire; ce qui eſt conforme d'ailleurs au paſſage du premier livre des épidémiques que nous avons rapporté. Quelque violence qu'on faſſe à la phraſe d'Hippocrate, il eſt impoſſible d'en exprimer le ſens que lui prête le nouvel éditeur. En vain on s'efforce de ſoutenir l'interprétation qu'on a donnée; on n'aura point de partiſan parmi ceux qui entendent la langue d'Hippocrate.

Le nouvel éditeur, en traduiſant, ainſi qu'il l'a fait, le premier aphoriſme, n'y auroit-il pas été déterminé par un endroit (du vj^e^ liv. des épidémiques) dont voici le ſens?

Ergà ægrotum œconomia (SEU, lex obſervanda).

De morbo interrogationes. Ea, quæ declarat (ægrotus), fiunt argumenta quibus evidentiſſimæ patebunt & ægroti & aſſidentium res, quin & externæ.

(La ſuite au journal prochain).

EXAMEN ANALYTIQUE

D'une eau hépato-ferrugineuſe, d'une côte voiſine de Bourſault en Champagne ; par m. DE LA PLANCHE, docteur régent de la faculté de médecine de Paris.

CETTE eau prend ſa ſource au milieu d'une colline dont la hauteur eſt preſque d'une demi-lieue ; le terrein, d'où elle ſort, forme une eſplanade de 6 ou 7 arpens, expoſée au nord : on y jouit de la vue la plus agréable. Elle domine une terre fertile où ſerpente la Marne ; les yeux, de-là, peuvent ſe repoſer ſur les villages de Cauſeuil, Reuil, Arcy, Damery, Fleury, Cumieres, & les vignes environnantes ; la terre en eſt graſſe & noire, mais d'une autre nature que celle des marais. La fontaine donne 3 pouces d'eau ; elle eſt, plus que toutes les autres ſources dont abonde ce pays, entourée de plantes cruciferes.

L'eau a auſſi une fraîcheur, &, bue à la ſource, un goût d'encre qui lui ſont particuliers ; on y a verſé, ſur le lieu même, de la noix de galle pilée, & elle

a pris la couleur d'un vin blanc de Champagne, œil de perdrix. Quoique le plus ſouvent elle ſoit en apparence limpide, elle charrie néanmoins tantôt du gravier, tantôt de petits coquillages, tantôt des paillettes de fer.

Nous avons reçu par deux envois, en ſaiſons différentes, une aſſez grande quantité de ces eaux, pour faire amplement, & même réitérer, les expériences néceſſaires. Les réſultats n'ont varié que comme les eaux, dont certaines bouteilles contenoient évidemment de l'hépar & du fer qui ne ſe ſont point manifeſtés dans d'autres. Nous nous en ſommes rapportés, dans nos expériences, principalement aux premieres, qui nous ont paru avoir le moins dégénéré. Nous avons auſſi examiné la terre ſur laquelle ces eaux coulent au ſortir de leur ſource.

§. I. *Analyſe de l'eau.*

1. Elle eſt très limpide. Gardée longtemps elle ne dépoſe pas un grain par pinte; elle a une odeur d'hépar ou foie de ſoufre très marquée, qui ſe manifeſte plus ſenſiblement au goût : d'ailleurs ſa ſaveur propre eſt un goût de terre, différent de la ſaveur crue de nos eaux de puits.

2. Elle eſt de deux degrés plus légere que nos eaux de puits, & d'un degré ſeulement quand elle a été réduite à $\frac{1}{12}$ de ſon poids, par l'évaporation. Elle ne diffère preſque pas de l'eau de Seine bien claire, & cette différence eſt à ſon avantage.

3. Elle ſe trouble & devient laiteuſe par ſon mélange avec l'eau de chaux & les alkalis aérés, fixes ou volatils. Les alkalis cauſtiques la troublent très peu ; l'alkali fixe phlogiſtiqué n'y produit qu'un trouble plus ſale.

4. De ces mélanges réſultent des précipités que l'eau-forte rediſſout ; ce qui rend aux liqueurs leur premiere tranſparence, & prouve que le précipité par l'alkali phlogiſtiqué n'a rien du bleu de Pruſſe.

5. L'alkali cauſtique acquiert, par ſon mélange avec l'eau récemment débouchée, la propriété de faire tant ſoit peu d'efferveſcence avec les acides, à raiſon d'un peu de gas qu'il abſorbe ; mais cette expérience même prouve qu'il n'y en a qu'une très petite quantité.

6. La noix de galle a produit une couleur roſée ſur l'eau de quelques bouteilles ſeulement, celles qui n'avoient pas perdu leur hépar.

7. Elle verdit légérement le ſyrop de violettes.

8. La teinture de lune y produit un trouble opale ; l'eau mercurielle un trouble briqueté pâle : l'un & l'autre précipitent lentement.

9. Ces effets (3, 4, 7 & 8) peu frappans ſur l'eau pure, ſont très ſenſibles quand on opere ſur l'eau réduite au douzieme de ſon poids par l'évaporation.

10. La ſeule expoſition à l'air diſſipe aſſez promptement l'odeur hépatique ſi fugace qu'une piece d'argent ayant été laiſſée 12 heures dans l'eau d'une bouteille où elle dominoit, n'a point été altérée dans ſa couleur.

11. Une chaleur inférieure au degré de l'ébullition l'évapore encore plus promptement.

12. Six pintes de notre eau, ſoumiſe à l'évaporation par une chaleur douce, dans une baſſine d'argent, furent réduites à moitié ſans ſe troubler. Il ſe forma dès-lors dans la liqueur un nuage léger, qui dépoſa au fond & aux parois du vaiſſeau un enduit blanc très mince & adhérent. On continua l'évaporation juſqu'à chopine; on détrempa l'enduit au moyen de cette liqueur reſtante ; elle fut enſuite filtrée & évaporée lentement, à ſiccité, dans une capſule de verre. Ce procédé fournit deux choſes, 1°. un magma gris

dans le filtre qui, séché, étoit une terre blanche, insipide, pesante de 16 à 18 grains; 2°. dans la capsule, un résidu gris, salé, bordé par un cercle jaunâtre de matiere âcre, déliquescente, verdissant le syrop de violettes, décomposant le sel ammoniac, pesant en tout dix grains,

13. La terre du filtre ne donna rien à l'eau, même bouillante; les acides l'ont dissoute avec effervescence; la solution par l'esprit de vitriol, évaporée à pellicule, déposa des aiguilles fines très brillantes; le feu les rendit ternes, mais ne les blanchit pas aussi bien qu'il fait de la sélénite ordinaire. Il se dissout très peu de ce sel dans l'eau froide, beaucoup plus dans l'eau bouillante; de cette solution les alkalis précipiterent une terre blanche; l'alkali phlogistiqué n'y forma pas un atôme de bleu de Prusse : ce sel est donc une pure sélénite. L'acide du vinaigre forma, avec la même matiere terreuse, un autre sel de saveur aigrelette, figuré en houppes soyeuses, décomposable par les alkalis, une espece de sel acéteux-terreux.

Cette matiere étant calcinée & encore chaude, décompose le sel ammoniac, mais n'agit presque pas après son refroidissement.

Ainſi c'eſt une pure terre, mais non pas terre uniquement calcaire : elle eſt en partie calcaire, en partie abſorbante.

14. Le réſidu étant diſſous à l'eau diſtillée, fournit une leſſive alkaline d'une part, & de l'autre une terre qui, lavée, eſt inſipide, & inſoluble à froid ; &, ſoumiſe aux mêmes expériences que la terre du filtre, elle donne les mêmes réſultats : ce qui prouve que leur nature eſt la même.

15. Ce même réſidu, mis ſur les charbons ardens, les noircit ſans y produire ni la fulguration propre au nitre, ni la décrépitation ordinaire au ſel marin & au tartre vitriolé ; preuve qu'il ne contient pas ces ſels neutres.

16. L'odeur qui s'en éleve lorſqu'on y verſe l'eſprit de vitriol, n'eſt qu'une odeur impoſante d'eſprit de ſel, une eſpece d'acide ſulphureux, & ne prouve pas qu'il y ait de ſel marin parfait ou terreux.

17. L'eau du lavage (14) fait efferveſcence avec les acides, décompoſe la teinture de lune à la maniere des alkalis, & ne précipite point de lune cornée : preuve confirmative de la même aſſertion.

18. L'expérience (12) ayant été répétée trois fois, nos produits, tout calculé, ſe ſont trouvés, à peu de différence près, de 30 grains pour ſix pintes ; ce

qui fait 5 par pinte, en principe terreux, ſalin & ferrugineux.

19. La terre eſt certainement le principe dominant de cette eau; elle en fait plus que les $\frac{3}{5}$: il y a bien 2 grains & demi de ſel alkali fixe végétal. Le fer y eſt tout au plus à la quantité d'un demi-grain; mais il n'eſt pas douteux que, priſe à ſa ſource, elle n'en contienne davantage. Le gas, s'il s'y en trouve, y eſt en très petite quantité; & ce que le goût & l'odorat y découvrent de principe hépatique, eſt un principe fugace volatil inappréciable.

20. Mais ce principe exiſtant certainement dans l'eau de Bourſault, & le fer y ſubſiſtant dans un état de diſſolution en quantité proportionnée, nous pouvons la nommer *hépato-martiale*.

21. Très fraiche, très claire, très douce, très légere, elle offre donc une boiſſon très ſalutaire. Elle ſera auſſi médicamenteuſe dans l'occaſion, mais priſe à ſa ſource; & alors on ne peut lui conteſter une vertu légérement tonique, ſtomachique & fondante.

§. II. *Analyſe de la vaſe.*

1. Humide elle eſt noire : elle jaunit en ſéchant. La calcination la rend brune,

mêlée de parcelles très nombreuſes rougeâtres, couleur de briques.

2. Elle n'a qu'une ſaveur de terre, point d'odeur; le feu en éleve une fumée peu épaiſſe, peu âcre, avec odeur mixte de terre qui ſéche, & de bois qui brûle.

3. L'eau froide n'en diſſout rien; à l'ébullition elle prend une couleur paillée, un goût de terre, comme l'eau minérale dépourvue de ſon hépar (1). Cette décoction, même très concentrée, ſe trouble peu dans ſon mélange avec l'eau de chaux & les ſels alkalis : elle n'altere pas la couleur du ſyrop violat.

4. Les acides la diſſolvent avec une vive efferveſcence. L'acide vitriolique en exhale auſſi-tôt une odeur d'hépar très forte, mais auſſi paſſagere, de foie de ſoufre, image du principe hépatique volatil de l'eau, (1, 9).

5. Cette ſolution précipite par les alkalis, une terre blanche très abondante, & donne, par l'alkali phlogiſtiqué, beaucoup d'un très beau bleu de Pruſſe, ſans addition d'acide marin.

6. Les autres acides ne forment pas d'émanation hépatique comme le précédent. Le vinaigre diſtillé n'éleve que l'odeur acéteuſe qui lui eſt propre, y forme un ſel acéteux-terreux, tenant un peu de fer.

7. Car cette ſolution filtrée eſt décompoſée par l'eſprit de vitriol ; & l'alkali phlogiſtiqué, ſur-ajouté à ce mélange, colore en un beau verd le précipité coagulé qu'il augmente.

8. Cette analyſe nous aſſure qu'il n'y a pas plus de ſel neutre dans la boue de la ſource hépato-ferrugineuſe, que dans l'eau elle-même ; ſi l'on y joint l'inſpection des parties dont elle eſt viſiblement compoſée, on la pourra définir un mélange de ſable noir, ou gravier, de cailloutages, de terre abſorbante & calcaire, de parcelles ocracées, de paillettes de fer très nombreuſes, attirables à l'aiman, enfin de débris de plantes & de coquillages.

9. On pourroit donc l'employer avec autant de ſuccès que les autres boues ferrugineuſes, comme un topique répercuſſif très puiſſant.



CATARACTES DE NAISSANCE,

Opérées par m. DESFARGES, *chirurgien en la ville de Meymac en bas Limousin.*

DERNIÉREMENT un religieux bénédictin de S. Maur, résidant à Saint-Angel à deux petites lieues de notre ville, m'adressa la nommée *Suzanne Grange* du village du Bouchard de la même paroisse : elle a vingt-six ans, robuste, se portant bien d'ailleurs, aux cataractes près qu'elle avoit apportées en naissant; de sorte qu'elle ne voyoit que le jour qu'elle distinguoit des ténebres. Les yeux avoient toutes les qualités qui peuvent faire espérer le succès de l'opération; *je n'avois aucun instrument, je n'étois pas même dans le dessein d'en faire la dépense, & la malade étoit une pauvre hors d'état de me donner la moindre satisfaction.* Cependant à force de sollicitations, & peut-être encore par un peu d'amour-propre, je me déterminai à faire l'opération, suivant la méthode de *Garangeot*, avec une lancette fixée par une bandelette sur son manche, un cure-oreille d'argent qu'une dame

voulut bien me prêter, des ciſeaux à diſſéquer pour agrandir l'inciſion de la cornée, qu'un mouvement de la malade m'empêcha d'achever avec la lancette, furent les inſtrumens dont je me ſervis. L'inciſion de la cornée finie, l'ayant ſoulevée avec la curette, je diviſai avec la pointe de la lancette la membrane cryſtalline ; il s'écoula une humeur blanche comme du lait, & ne reſta à la pupille que la véſicule qui la contenoit, & dont je fis l'extraction avec la curette, ſans la moindre difficulté pour l'œil gauche. L'œil droit me préſenta une petite adhérence à la partie ſupérieure de la pupille ; je fus obligé de recourber avec mes deux doigts l'extrémité pointue du cure-oreille, pour en former une eſpece de crochet à la faveur duquel je détruiſis l'adhérence, & fis ſortir la pellicule ; l'iris fut un peu déchirée, ce qui me fut annoncé par quelques gouttes de ſang que j'apperçus ſous la cornée ; mais une ſaignée du pied, un régime ſévère, & une décoction de racine de guimauve, animée d'un peu d'eau-de-vie, ont ſuffi pour prévenir les accidens : l'opération fut faite le 26 mai dernier.

Aujourd'hui 13 juin, la malade a été entendre la meſſe ; elle voit très diſtinctement, & ne connoît les objets qu'après

les avoir touchés : mais après les avoir vus & touchés une fois, elle les reconnoît d'abord. Elle distingue à présent trois couleurs, le rouge, le vert & le bleu; il y a deux jours que je lui présentois un couteau & un pied-de-roi, elle ne connut ni l'un ni l'autre, & me dit que dans l'un des deux objets il y avoit du noir (c'étoit le manche du couteau); que le reste l'éblouissoit (c'étoit la lame); & que l'autre objet étoit bien différent par la couleur qu'elle ne connoissoit pas. Tel est l'état où elle se trouve présentement.

A Meymac, le 13 juin 1779.

OBSERVATION

Sur la maladie d'une jeune fille, occasionnée par le séjour d'un grand nombre de noyaux de cerises dans les intestins; par m. Barral, lieutenant de m. le premier chirurgien du roi, à S. Etienne en Forez.

Magdeleine Tronchon, de la ville de Saint-Etienne en Forez, âgée de 24 ans, me fit appeller le 15 septembre 1778, pour me consulter sur une maladie qu'elle avoit depuis environ un an. Après diverses questions, j'appris qu'elle man-

geoit beaucoup de cerifes, & qu'elle avoit l'habitude d'en avaler les noyaux; que depuis le mois de feptembre 1777, elle avoit été fujette à des coliques fréquentes, & à une diarrhée habituelle, accompagnée quelquefois de vomiffemens bilieux; enfin qu'elle avoit fouvent rendu, par les felles, des noyaux de cerifes d'un noir très foncé.

Ces accidens m'engagerent à examiner le ventre que je trouvai un peu dur, fans cependant être élevé, mais un peu fenfible; les jambes & les cuiffes étoient enflées & œdémateufes, & le refte du corps étoit bouffi. Cet examen, joint aux noyaux de cerifes que la malade avoit remarqués dans fes felles, me fit juger que cette maladie étoit la même que celle de *Charlotte Chavanne* qui étoit morte le même jour 15 feptembre 1778, dont je venois d'ouvrir le cadavre dans lequel j'avois trouvé environ 500 noyaux de cerifes, retenus & nichés dans l'inteftin colon. On peut en voir l'obfervation dans le *journal de médecine* du mois de décembre 1778, *pag.* 519. (1).

(1) Nous renvoyons encore au journal du mois de juin 1779, *p.* 534, dans lequel il eft fait mention de la mort imprévue d'une jeune fille, caufée par un noyau de pêche avalé. *Note des éditeurs de ce journal.*

La

La fin funeste de cette maladie m'engagea à apporter tous mes soins dans celle de *Magdeleine Tronchon*, pour en calmer les accidens, & en prévenir de plus fâcheux. Dans cette vue, j'assujettis la malade à un régime humectant & léger; je la mis à l'usage des lavemens émolliens au nombre de deux par jour; je lui faisois prendre en même temps, chaque matin à jeun, deux cuillers d'huile d'olives fine dans un bouillon. Sa boisson ordinaire étoit simplement une eau de réglisse, & je la purgeois tous les trois jours avec de la manne fondue dans du bouillon.

Ce régime & ce traitement réussirent à éloigner peu à peu les accidens. La malade rendit par les selles, d'un jour à l'autre, dans l'intervalle d'un mois, environ 700 noyaux de cerises avec quelques noyaux de prunes; évacuation qui fit disparoître entiérement les accidens. La malade entra alors en convalescence, & dans le courant du second mois, elle reprit ses forces & son premier embonpoint.

On a eu la même année, & dans la même ville, un autre exemple de cette maladie. *Marie Rosan*, femme âgée de 60 ans, étoit malade depuis quelques jours; elle voulut, pour se soulager d'une con-

ſtipation opiniâtre, prendre un lavement qu'elle ne put jamais recevoir par l'impoſſibilité où l'on fut d'introduire la canule dans le fondement : m. *Giraud* mon confrere, qui fut appellé, s'apperçut que la difficulté de l'introduction de la canule étoit produite par un amas conſidérable de noyaux de ceriſes retenus dans le rectum. Après quelques tentatives, faites avec un inſtrument en forme de ſpatule ; il parvint à extraire environ 600 noyaux de ceriſes, & ſix noyaux de prunes. La malade fut ſoulagée un moment après, au moyen d'une grande évacuation de matiere fécale qui ſuivit celle des noyaux, & le lendemain elle fut guérie.

Ces trois obſervations prouvent évidemment le danger que l'on court en avalant les noyaux de ceriſes, puiſque la premiere de ces malades eſt morte après avoir cruellement ſouffert pendant deux mois ; que la ſeconde a été à toute extrémité ; & que la troiſieme auroit peut-être eu le même ſort, ſi elle n'eût été promptement ſecourue.

Ces trois exemples ſont les premiers de cette nature que j'ai été dans le cas d'obſerver depuis plus de trente ans que je vois des malades. Les médecins de cette ville, & mes confreres auxquels j'ai fait part de ces obſervations, m'ont avoué

qu'ils n'en avoient point vu. Cependant cette répétition de la même maladie observée la même année & dans la même ville, me fait croire qu'elle est plus fréquente qu'on ne le pense, & que nous devons craindre d'en avoir rencontré de pareilles sans les avoir connues ; ce qui doit rendre ceux qui pratiquent l'art de guérir très attentifs à observer jusqu'au moindre accident.

OBSERVATION

Sur l'incertitude qu'on peut rencontrer dans les signes diagnostics réunis d'une suppuration survenue à la poitrine, à la suite d'une pleurésie ; par m. Sumeire, *médecin à Marignane en Provence.*

Il est de l'objet du *journal de médecine*, de recueillir les phénomènes singuliers qu'on rencontre dans les maladies, lesquels peuvent contribuer d'une maniere quelconque à la perfection des vues pratiques de l'art. La fausseté d'un diagnostic très caractérisé dans un des cas les plus communs de pratique, me semble mériter de concourir à ce but avantageux. Voici le fait :

Le fils d'*Etienne Turc*, ménager de ce lieu, âgé d'environ 20 ans, d'une forte constitution, avoit, depuis le commencement du mois de janvier dernier, un rhume ordinaire, qui par les circonstances auxquelles le travail de la campagne expose, & par la maniere de vivre ordinaire aux rustiques, se détermina en une pleurésie, dont il éprouva l'attaque le 20 du même mois. Ayant été appellé le 22, je le fis saigner du côté affecté deux fois, de l'après-dînée au soir. Le lendemain matin ayant trouvé le pouls amolli, la fievre réduite, & la douleur pleurétique fort diminuée, & ayant des indices de pourriture sur la langue & dans quelques nausées, j'ordonnai une potion carthartico-émétique, faite avec la manne, le sel de *Glauber* & le tartre émétique, laquelle produisit un grand effet. Dans la nuit il survint une sueur abondante qui dura près de quatre jours, le pouls étant fort haut & assez fréquent. La sueur cessa, & la fievre resta fort petite, ainsi que la douleur de côté, sans qu'il y eût des marques de crise par les crachats, lesquels étoient bien rares & d'un glaireux clair. Le 31, je purgeai le malade pour voir si la saburre des premieres voies entretenoit le reste de fievre & de douleur. Le lendemain, il en fut entiérement dé-

livré ; je le croyois hors d'affaire, & je l'allois mettre au régime des convalescens, lorsqu'il s'éleva une fievre vive, accompagnée d'une très grande oppression, d'abattement, d'une toux séche & fréquente, d'une douleur pleurétique renouvellée, & de beaucoup de rougeur au visage : ces symptômes prenoient encore réguliérement, tous les soirs, une plus grande intensité. Ce fâcheux état ayant persisté durant quatre à cinq jours, je ne pus dissimuler aux parens la crainte que j'avois que la maladie ne se fût terminée par un abscès à la poitrine : je m'appliquai à procurer une de ces trop rares ressources où la nature, aidée des secours de l'art trop peu décisifs, entreprend de se débarrasser d'un dépôt purulent par des voies extraordinaires; l'espérance devenoit toujours moindre ; les parens étoient inconsolables de perdre un fils qui faisoit leur unique soutien ; je me décidai à hazarder une purgation sur la considération que la fievre ayant discontinué une fois, comme il a été remarqué, il se pouvoit bien qu'une pourriture restante fît le jeu anomal qui représentoit tous les symptômes d'une suppuration de poitrine. Ce qui réussit singuliérement ; le soir du remede il y eut un changement assez remarquable dans

tous les accidens, & le lendemain matin tout avoit disparu, & la convalescence fut évidente.

OBSERVATION

Sur une fracture du crâne, avec la sortie d'une portion du cerveau par l'oreille; par m. Guillemain de l'isle de Ré, éleve en chirurgie de l'hôpital de la Charité de Paris.

Le 28 avril 1778, après midi, on amena à l'hôpital de la Charité un jeune homme d'environ vingt-quatre ans : il venoit de tomber de 12 pieds de haut sur un tas de pierres, débris d'un mur qu'il démolissoit. On le coucha nº. 19 de la salle de la Vierge, destinée aux blessés.

Le malade étoit resté sans connoissance, sans mouvement, & dans un assoupissement continuel depuis sa chûte. En le déshabillant on avoit apperçu à l'épaule droite une contusion & une petite plaie sur la partie latérale moyenne du pariétal du même côté. Après quelques instans de repos laissé au malade, j'aidai à la recherche exacte que le religieux chirurgien fit de son état : il trouva dans l'oreille, du côté de la plaie, un corps

étranger que nous prîmes d'abord pour un caillot de ſang, je le retirai avec des pinces; ce qui fit couler une quantité conſidérable de ſang artériel, qu'il jugea venir d'une branche de l'artere ſpheno-épineuſe: on fit le panſement convenable. Le malade fut ſaigné enſuite, & cependant les accidens ne diminuerent point. Nous examinâmes alors avec plus de ſoin le prétendu caillot de ſang, & nous reconnûmes que c'étoit une portion du cerveau, dans laquelle, quoique petite, on diſtinguoit parfaitement les deux ſubſtances qui compoſent ce viſcere.

Le lendemain matin, au panſement, nous ne pûmes obtenir croyance lorſque nous rapportâmes le fait que nous avions obſervé la veille. Le médecin (1), à ſa viſite, en fut également inſtruit, & nous dit que la choſe ne pouvant avoir lieu ſans que le rocher de l'os temporal fût briſé, le malade périroit infailliblement, ſi nous ne nous étions pas trompés; il ordonna cependant une ſeconde ſaignée du pied, qui fut faite ſur le champ. Le malade étoit toujours dans le même état.

L'après midi on viſita de nouveau la tête du malade, qui avoit été raſée; on remarqua un empâtement ſur l'angle an-

(1) M. *Dumangin*, méd. de la fac. de Paris.

térieur & inférieur du pariétal, qui s'étendoit deux pouces au-dessus de la petite plaie; on fit en cet endroit une incision cruciale jusqu'à l'os: par ce moyen on découvrit une fracture qui se bifurquoit, montoit en traversant diagonalement le pariétal, & dont la branche la plus longue se terminoit antérieurement à un pouce près de la suture sagittale. La marche de la fracture, en s'enfonçant vers l'oreille, resta cachée. Cette incision donna la facilité à beaucoup de sang caillé & infiltré de s'écouler.

Les accidens de la commotion & de la compression du cerveau subsistoient, quoiqu'on eût insisté sur les remedes généraux; en conséquence, le troisieme jour au matin, environ soixante heures après l'accident, on enleva une couronne de trépan, qui donna issue à du sang épanché entre le crâne & la dure-mere, & le malade parut en recevoir du soulagement: mais cette espérance fut courte, bientôt le délire & l'assoupissement recommencerent.

Le quatrieme jour au matin on incisa la dure-mere, qui étoit fort tendue, & poussée dans l'ouverture faite par le trépan, d'où l'on inféroit qu'il y avoit épanchement entre elle & la pie-mere.

La sortie d'une assez grande quantité de

ſang juſtifia le diagnoſtic ; mais quoiqu'alors le malade parut encore ſoulagé, les accidens recommencerent avec violence vers le midi. Bientôt il fut dans le plus grand danger, & il expira paiſiblement à trois heures, ſoixante & ſeize heures depuis le moment de ſa chûte.

L'ouverture du cadavre, faite en préſence des médecin & chirurgiens de l'hôpital, montre que la fracture ſe prolongeoit juſqu'au grand trou occipital, en diviſant non-ſeulement la partie écailleuſe de l'os des tempes, mais encore le rocher fracturé en entier, & vis-à-vis duquel la dure-mere étoit déchirée, & une portion du cerveau emportée comme par une morſure.

On a conſervé dans l'amphithéatre de la maiſon, la piece anatomique qui fait le ſujet de cette obſervation.

EXTRAITS des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 1er & 16 ſeptembre 1779.*

LES maladies qui ont régné depuis le milieu du mois d'août juſqu'au milieu de ſeptembre, ſont à-peu-près les mêmes que celles dont il a été fait mention dans l'extrait donné le mois dernier ; ainſi on a eu à traiter des petites-véroles, des

fievres rouges, des rhumatiſmes, des dévoiemens, des fievres putrides.

Dans la ville, les petites-véroles, du moins chez le plus grand nombre des malades, ont été diſcrétes, & ſe ſont terminées ſans accidens, pourvu qu'elles ne fuſſent point traverſées par des remedes déplacés & capables de troubler la nature dans ſa marche, en forçant des évacuations inutiles. Seulement on a obſervé que l'éruption étoit plus laborieuſe, lente & précédée d'accidens qui exigeoient la ſaignée, même répétée : mais auſſi-tôt l'éruption faite, la fievre & tous les accidens ſe calmoient. Quant à celles que m. *Majault* a eues à traiter à l'hôtel-dieu, & qui avoient été ſi orageuſes & ſi meurtrieres, que tous les remedes paroiſſoient inutiles, elles ſont devenues plus douces. La putridité des humeurs, qui en faiſoit tout le danger, a commencé, dès le 10 août, à céder aux antiſeptiques, tant internes qu'externes. La ſuppuration étant établie, il falloit avoir recours aux purgatifs minoratifs toujours acidulés avec les tamarins : l'émétique ni les ſels n'étoient favorables. Chez les enfans attaqués de la galle, la petite-vérole eſt ordinairement verruqueuſe ; l'état de la peau ne permet que difficilement au virus varioleux de ſe faire jour.

Les bains facilitent ſinguliérement l'éruption, ils ſont même néceſſaires dans cette eſpece.

Le mal de gorge eſt ſouvent un accident très grave, ou au moins très incommode dans la petite-vérole. M. *de l'Epine* a reconnu, par une pratique de près de 50 ans, l'efficacité de 4, 6 ou 8 grains de ſafran (ſuivant l'âge, la force & la conſtitution), pris de trois heures en trois heures, dans une cuillerée de bouillon ou de tiſane, jour & nuit; après chaque priſe il faut boire du bouillon ou de la tiſane. Il a rapporté l'exemple de deux malades à qui il venoit de faire faire uſage de ce remede, & dont le mal de gorge avoit cédé promptement. Le même moyen lui a également réuſſi dans ces inflammations très fatigantes du palais & de toute l'arriere-bouche, ſuite néceſſaire de l'abondance des boutons varioleux. Ce remede n'augmente point la chaleur, ni la fréquence du pouls, & ne dérange en rien la marche de la maladie. Ce ſage & ancien praticien recommande de ne jamais ſe ſervir d'aucune pommade pour le viſage, mais ſeulement de la décoction de racine de guimauve.

Les fievres rouges & les rougeoles ont été moins fréquentes; le nombre des rhu-

matiſmes n'a pas diminué, ils avoient le même caractere, & exigeoient le même traitement que dans le mois dernier. On a fait la même obſervation ſur les fievres putrides.

Les fievres milliaires eſſentielles paroiſſent devenir plus communes qu'elles ne l'avoient encore été dans cette ville. Parmi celles que m. *Deslon* a vues, pluſieurs ont été difficiles; l'éruption s'eſt faite lentement & par places, ce qui a prolongé la durée de la fievre & des autres accidens, & néceſſité à inſiſter ſur les ſaignées, les véſicatoires, qui ſecondés des humectans légérement diaphorétiques, & ſur la fin des purgatifs, ont réuſſi ſur preſque tous ces malades.

M. *Sigault* a fait part de la guériſon très prompte de deux perſonnes tourmentées depuis long-temps de douleurs atroces de rhumatiſmes. Une pyramide faite avec du coton ordinaire enfermé dans un linge pour la rendre ſolide, appliquée ſur le point de la peau qui paroît le ſiége de la plus forte douleur, & allumée par ſon extrémité ſupérieure, n'a pas eu pluſtôt attaqué la peau & fait une eſcarre, que la douleur a ceſſé; la brûlure a été promptement guérie, & les deux malades jouiſſent depuis d'une bonne ſanté. Ce remede eſt une imitation de

celui que les Chinois emploient dans les mêmes circonſtances, & de la même maniere; ce qui eſt connu ſous le nom de *moxa*.

Quelques docteurs ont remarqué que ſon application n'avoit pas toujours été auſſi heureuſe. M. *Deslon* en a cité un exemple, & a ajouté qu'une dame ſouffrant depuis long-temps d'une douleur inſupportable au haut du bras, en avoit été guérie par l'application & l'action des ſangſues ſur la partie ſouffrante.

M. *Deſcemet* a rapporté l'hiſtoire d'une dame âgée de 82 ans, frappée d'une hémiplégie, & dans le bras paralytique de laquelle on ſentoit une chaleur & des pulſations beaucoup plus fortes que dans le bras ſain; ce qui l'a engagé à promettre la guériſon. En effet peu à peu, à l'aide d'un bon régime & de l'uſage de l'eau de Balaruc, le mouvement du bras s'eſt parfaitement rétabli.

M. *Morizot Deslandes* a lu l'hiſtoire de deux jeunes dames mortes en couche, l'une après un travail long & pénible, & l'autre après un accouchement précipité par des manœuvres que la ſaine pratique condamne, & qui paroiſſent adoptées aujourd'hui par un aſſez grand nombre de perſonnes, au détriment de la ſanté, & même de la vie des femmes, & quelquefois des enfans.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

SEPTEMBRE 1779.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	12, 0	25, 0	18, 7	27 11, 0	27 10, 4	27 9, 8
2	16, 3	20, 3	17, 0	27 10, 3	27 10, 5	27 10, 6
3	13, 2	16, 2	15, 5	27 11, 4	28 0, 0	28 0, 4
4	12, 5	19, 1	15, 0	28 0, 4	27 11,10	27 11, 6
5	13, 1	15, 5	9, 8	27 9,10	27 9, 2	27 8, 8
6	9, 2	15, 0	11, 0	27 11, 0	28 0, 0	28 1, 4
7	10, 6	16, 5	13, 0	28 1,10	28 1, 8	28 1, 8
8	13, 0	17, 8	14, 8	28 1, 6	28 1, 2	28 1, 2
9	13, 0	16, 8	12, 0	28 0, 6	28 0, 6	28 0, 7
10	10, 0	17, 5	14, 0	28 0, 8	28 0, 8	28 1, 2
11	9, 7	17, 7	13, 5	28 1, 4	28 1, 0	28 0, 9
12	9, 7	18, 4	15, 5	27 11, 8	27 11, 6	27 11, 8
13	10, 0	18, 0	15, 5	27 11,10	28 0, 2	28 0, 4
14	12, 5	20, 0	15, 7	28 0, 0	27 11, 6	27 11, 0
15	12, 0	16, 4	12, 0	27 11, 2	27 11, 9	28 1, 2
16	10, 0	15, 7	14, 0	28 2, 0	28 2, 7	28 3, 4
17	13, 5	18, 4	14, 8	28 3, 0	28 2, 4	28 1, 4
18	11, 0	20, 5	14, 5	28 0, 2	27 11, 4	27 11, 2
19	11, 1	15, 0	9, 3	27 11, 4	27 10,10	27 11, 3
20	8, 8	12, 5	9, 1	27 11, 4	27 11,10	28 0, 0
21	6, 6	21, 6	13, 0	28 0, 8	28 0, 2	27 11, 6
22	12, 5	15, 7	14, 0	27 10,10	27 10, 9	27 11, 2
23	13, 0	14, 8	13, 5	27 10, 2	27 10, 2	27 9, 1
24	13, 5	16, 7	14, 1	27 8, 0	27 8, 2	27 8, 9
25	13, 0	20, 0	16, 4	27 8, 9	27 8, 3	27 8, 8
26	13, 4	20, 0	16, 8	27 9, 4	27 10, 0	27 9, 7
27	14, 2	15, 0	11, 9	27 9,10	27 11, 2	28 0,10
28	9, 0	16, 0	12, 4	28 1, 9	28 1, 6	28 1, 2
29	9, 0	18, 0	13, 3	28 0, 1	27 11, 1	27 10, 3
30	10, 0	17, 0	14, 0	27 9, 0	27 8, 8	27 8, 6

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	E. beau.	S. beau, tr. chaud.	S. be. *écl. de ch*
2	S. couvert, pluie.	S-O. couv. pluie, *tonn. au loin.*	N. couv. pluie, *éclair de chal.*
3	N. couv. vent fr.	N. nuag. pet. pl.	N. beau.
4	E. beau.	S-O. c. pl. *élect.*	O. couvert.
5	S-O. *idem.* vent.	O. *id. grêle, ton.*	N. *idem.*
6	N-O. nuages, pl. v. *ton au loin.*	N-O. beau, fr.	N-O. beau, vent froid.
7	O. couv. vent fr.	S-O. nuages.	O. beau.
8	O. *idem.*	S-O. *id.* v. bruin.	N-O. nuages.
9	O. couv. pet. pl.	N. beau.	N. beau, froid.
10	N. couvert.	N. couvert.	N. couvert.
11	N-E. be. brouill.	E. beau, chaud.	E. beau.
12	N-E. beau, ch.	O. *idem.*	N-O. *id. éc. de ch.*
13	N. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
14	N-E. couv. ch.	E. & S. *idem.*	E. & S. beau.
15	N-O. c. pl. *tonn.*	N. beau.	N. *idem.*
16	N-O. couvert.	O. couv. bruine.	O. couvert.
17	N-E. nuages.	S. beau.	S. beau.
18	S-E. beau, brouil.	S-O. *idem.*	S-O. couv. vent, *aurore boréale.*
19	S-O. nua. gr. v.	O. n. v. pl. grêle.	O. beau, v. fr. *écl.*
20	O. couvert.	N-O. couv. pluie.	N-O. beau.
21	E. *id.* brouill. pl.	S-O. *idem.*	S-O. couv. pluie.
22	S-O. c. pl. vent.	S-O. *idem.*	S-O. couvert.
23	S-O. couv. pluie.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
24	S-O. *idem.*	S. nuages, pluie.	S. nuages.
25	S. nuages.	S. nuages, *tonn. au loin.*	S. *idem. éclairs.*
26	S-E. beau, chaud.	S. beau, chaud.	S-E. beau, *écl.*
27	S. couvert, pluie.	S-O. nuag. frais.	S-O. beau, frais.
28	S-E. beau, brouil.	S. beau.	S. beau.
29	E. beau.	S. beau.	S. couvert.
30	S-E. *idem.*	S. *id.* pet. pluie.	S-O. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . .	25, 0 deg.	le 1
Moindre degré de chaleur	6, 6	le 21
Chaleur moyenne	14,5 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 3,4	le 16
Moindre élévat. du Mercure . . .	27, 8, 0	le 24
Elévation moyenne	27 p. 11, 5	

Nombre de jours de Beau	13
de Couvert	8
de Nuages	9
de Vent	6
de Tonnerre . . .	5
de Brouillard. . .	4
de Pluie	15
de Grêle	2
Quantité de Pluie	24, 4 lignes.
D'Evaporation	39, 0
Différence	14, 8
Le vent a soufflé du N.	5 fois.
N.-E.	1
N.-O.	3
S.	6
S.-E.	2
S.-O.	7
E.	3
O.	4

TEMPÉRATURE : Humide & variable, relativement au froid & au chaud, favorable aux semailles. La vendange a commencé le 27. La récolte a été médiocre sur les côteaux à cause de la coulure, & très abondante dans la vallée.

MALADIES : La coqueluche continue de régner parmi les enfans ; quelques-uns en sont morts. Nous n'avons point eu d'autres maladies.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er octobre 1779.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de septembre 1779, par m. BOUCHER, médecin.

IL n'y a pas eu de chaleurs considérables ce mois. Si l'on excepte le premier & le 2, (jours où la liqueur du thermometre s'est élevée à la hauteur de 20 ½ degrés), elle ne s'est pas portée plus haut que le terme de 18 degrés. Cependant le tonnerre a grondé deux jours, le 5 & le 19.

L'air a été rafraîchi par plusieurs jours de pluie, qui a eu lieu par intervalles : mais elle n'a pas été suffisante pour faire grossir nos rivieres & canaux, où l'on manquoit d'eau.

Le mercure, dans le barometre, a presque toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 10 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 ½ lignes. La différence entre ces deux termes est de 5 ½ lign.

Le vent a soufflé	4 fois du nord vers l'est.	11 fois du sud vers l'ouest.
	6 fois du sud vers l'est.	3 fois de l'ouest.
	5 fois du sud.	5 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 21 jours de temps couvert ou nuageux.

17 jours de pluie.	2 jours d'éclairs.
2 jours de tonnerre.	

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse au commencement du mois, & de l'humidité à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de septembre 1779.

LA diarrhée a persisté généralement dans les différentes classes des citoyens : elle étoit plus fâcheuse & plus opiniâtre chez les pauvres, tant à cause du mauvais régime & de la mauvaise qualité des alimens journaliers, que par le défaut d'un traitement convenable, la pluspart n'ayant pas même recours aux médecins. Dans plusieurs elle a dégénéré en dysenterie, à laquelle il n'étoit pas aisé de remédier : quelques-uns en sont morts.

La fievre tierce a été, ce mois, plus répandue que dans les mois précédens. La violence des accès & l'accablement qui persistoit, même dans les intervalles des accès, ont obligé de recourir à plusieurs saignées avant d'en venir aux évacuans des premieres voies, tant émétiques que cathartiques.

Nombre de personnes ont aussi été travaillées de la fievre double-tierce, continue dans les uns, & absolument intermittente dans les autres. Une circonstance remarquable, & presque particuliere à ce dernier genre de fievre, c'est que les malades tomboient dans une bouffissure générale, même dès le commencement de la maladie, & la pluspart avoient la poitrine plus ou moins embarrassée ; de sorte qu'on étoit obligé de revenir aux saignées pour éviter les dépôts dans le poumon : quelques-uns, dans ce cas, ont eu en même temps la diarrhée, qui formoit une complication fâcheuse.

Nous avons vu plusieurs personnes attaquées de la jaunisse, dont nous avons attribué la cause aux vents d'est, & à la sécheresse.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Composition du remede de m. DARAN, *écuyer, conseiller, chirurgien ordinaire du roi, servant par quartier, & maître en chirurgie de Paris ; remede qu'il pratique avec succès depuis cinquante ans, pour la guérison des difficultés d'uriner, & des causes qui les produisent, publiée par lui-même ; précédée d'une préface où l'on expose les raisons qui ont fait différer jusqu'à présent cette publication, & les motifs qui engagent aujourd'hui à la rendre publique ; suivie d'un discours sur la théorie des maladies de l'urethre, des preuves qui constatent l'efficacité du remede qui les guérit, & des moyens de faire connoître le mal même aux personnes qui en sont attaquées. A Paris, chez* Didot, *libraire, quai des Augustins;* Cailleau, *libraire, rue Saint-Séverin ; &* Méquignon, *libraire, rue des Cordeliers.* M.DCC.LXXIX. *avec approbation & privilege du roi. Prix 40 sols broché, & 50 sols relié.* (in-12. *de* 312 *pages*).

La préface de cet ouvrage paroît être destinée uniquement à faire l'éloge de m. *Daran*, qui » après des peines & des soins assidus, après un

» travail opiniâtre & pénible, en a trouvé la ré-
» compense dans les succès les plus nombreux &
» les plus connus, comme il est aisé de s'en con-
» vaincre par la lecture des différens écrits qu'il
» a publiés sur cette matiere, &c... ». Ces mêmes
écrits nous dispensent de donner l'analyse de celui-
ci, qui est la même chose quant au fond. « Il
» ne craint point de dire (m. *Daran*) qu'avant
» lui la cure des maladies de l'urethre, couverte
» d'un voile impénétrable, avoit toujours été l'é-
» cueil de la chirurgie; & que les malades n'en
» recevoient tout au plus que de légers palliatifs ».

Voici la composition des bougies: « Il faut
» prendre des feuilles de ciguë, de nicotiane,
» de lotier odorant, des fleurs & feuilles de mille-
» pertuis, une grande poignée de chacune, cou-
» pées menues & hâchées; les mettre dans un
» chauderon avec dix livres d'huile de noix; ajou-
» tez une livre de fiente de brebis séche; posez le
» chauderon sur un feu modéré, & faites bien
» cuire *ces plantes*, jusqu'à ce qu'elles soient comme
» rissolées; passez ensuite le tout à travers un linge
» avec une forte expression. Remettez l'huile sur
» le feu dans le chauderon bien nettoyé, mêlez
» trois livres de sain-doux, & trois livres de suif
» de mouton; &, lorsque tout est bien fondu &
» bien chaud, ajoutez-y peu à peu huit livres de
» litharge en poudre bien fine, en remuant tou-
» jours avec une palette de bois, pour que la li-
» tharge ne s'attache pas au fond du chauderon.
» Laissez bouillir le tout à petit feu pendant une
» heure; après quoi vous y ajouterez encore deux
» livres de cire jaune, & vous continuerez à faire
» bouillir jusqu'à ce que la matiere soit d'une
» bonne consistance ». M. *Daran* donne ensuite
la manipulation nécessaire pour bien former les
bougies: nous ne croyons pas ce détail nécessaire.
Ce qu'il faut savoir est qu'il distingue trois sortes

de bougies qu'il désigne par premieres ou grosses, secondes ou moyennes, troisiemes ou petites; mais ce n'est pas de leur volume que dépend cette dénomination. Chacune des trois especes peut être, selon le besoin, courte, longue, grosse ou petite. La préparation ci-dessus employée peut constituer les grosses : une partie de cette préparation & deux parties de cire jaune, est la matiere des moyennes, & les petites contiennent quatre parties de cire, & une seule partie de la composition.

M. *Daran* donne ensuite la recette d'un onguent anti-gonorrhoïque pour oindre les bougies de la premiere espece, quand on en veut faire usage. Celle de la seconde & troisieme espece se trempe simplement dans l'huile.

« Cet onguent est composé de quatre onces » de baume de Copahu, deux onces d'emplâtre » diapalme fondu au feu dans le baume, & aussi » une once de fiente de brebis bien fine, passée » par un tamis & bien mêlée avec une spatule, » jusqu'à ce que la matiere soit refroidie ».

Après quelques réflexions sur les précautions à prendre dans l'introduction des bougies, & des conseils que, quoiqu'en dise m. *Daran*, les chirurgiens praticiens trouveront superflus, presque la totalité du livre est remplie de certificats dont on connoît la valeur, & de discussions sur les carnosités de l'urethre, où l'on ne résoud point du tout le problême de leur existence.

Remarques sur cette espece de paralysie des extrémités inférieures, que l'on trouve souvent accompagnée de la courbure de l'épine du dos, qui est supposée en être la cause, avec la méthode de la guérir;

suivie de plusieurs observations sur la nécessité & les avantages de l'amputation dans certaines circonstances. Par m. PERCIVAL POTT*, de la société royale de Londres, & chirurgien de l'hôpital de saint Barthelemi. Ouvrage traduit de l'anglois, avec des observations & des additions. Par m.* BEERENBROEK*, docteur en médecine, associé au college royal des médecins, & à la société royale de médecine d'Edimbourg. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez* Ségaud*, libraire, rue des Cordeliers.* M. DCC. LXXIX. (*in*-8°. *de* 99 *pages*).

L'épître dédicatoire du traducteur est un modele de laconisme singulier. La voici toute entiere : *A monsieur, monsieur Lorry, docteur en médecine*, &c. &c. &c. ; *par son très humble & très dévoué serviteur*, A. B. BEERENBROEK. Au reste les deux parties de ce petit ouvrage nous ont paru très intéressantes pour les gens de l'art. La premiere sur tout, dans laquelle on donne la méthode curative de l'espece de paralysie dont est question ; elle consiste à entretenir une longue suppuration très voisine du lieu de l'épine, où la courbure & la tumeur que souvent l'on y rencontre, se font remarquer.

Essais historiques, littéraires & critiques sur l'art des accouchemens, ou *Recherches sur les coutumes, les mœurs & les usages des anciens & des modernes dans les accouchemens ; l'état des sages-*

femmes, des accoucheurs & des nourrices chez les uns & les autres : ouvrage dans lequel on a recueilli les faits les plus intéressans & les plus utiles sur cette matiere, avec un grand nombre de notes curieuses, & d'anecdotes singulieres. Par m. SUE *le jeune, ancien prévôt du college de chirurgie, ancien professeur d'anatomie & de chirurgie à l'école pratique, chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de-ville, membre des académies de Montpellier, Lyon, Rouen, Dijon & Bordeaux, &c. A Paris, chez* J. F. Bastien, *libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg Saint-Germain,* 1779. (*in*-8°. 2 *vol.*).

Les journalistes se sont empressés d'annoncer cet ouvrage, &, d'après le compte qu'ils en ont rendu, on croiroit qu'ils se sont donné le mot pour en plaisanter. Aussi avions-nous formé le dessein louable de venger un auteur qui, pour enrichir la chirurgie & la littérature, a fait imprimer 1419 pages *in*-8°. Le premier coup-d'œil sembloit justifier notre bonne intention ; & en effet, m. *Sue* n'a rien omis de ce qui peut assurer le succès d'un livre, le compléter, le parfaire. Nous avons vu une épître dédicatoire à une académie, une préface qui elle-même est un discours sur les préfaces ; des notes aussi étendues que le texte, une table des matieres, une table des auteurs, des additions, deux *errata* ; & enfin un *post-scriptum* ou POSTFACE. Que pourroit-on ajouter à l'ouvrage de m. *Sue*, nous le demandons au

lecteur équitable ? Mais s'il nous demande ce qu'il faut en retrancher, nous serons, il faut l'avouer, fort embarrassés de répondre sans déplaire à l'auteur. En supprimant ce qui est étranger au sujet, on réduiroit les deux volumes en une brochure de cinquante pages, encore n'y pourroit-on rien trouver de neuf, que des contre-sens inimaginables.

Citons un seul exemple. M. Andry a soutenu, en 1764, une thèse dont voici le titre : *An in parte mortuâ sectio post syderationem*. L'énoncé de ce titre est bien clair ; aussi, pour l'appliquer aux accouchemens, falloit-il que m. *Sue* le rendît absurde en changeant un *e* en *u*, & un *â* en *o*. M. *Sue* cite donc ainsi le titre de la thèse de m. Andry : *An in partu mortuo sectio post syderationem*. C'est aussi sans façon que notre érudit auteur attribue à Virgile le passage d'une ode d'Horace. Mais si, pour faire connoître cet ouvrage, il faut dire que c'est un recueil de plagiats, de niaiseries & d'impertinences, nous trouvons néanmoins une occasion de donner de justes louanges à l'auteur. On ne peut en effet s'empêcher de lui savoir gré de sa retenue ; car, d'après son plan, il auroit pu fournir de la copie au moins pour une vingtaine d'*in-folio*. Le lecteur va en juger. La table des auteurs contient 62 pages, & chaque page contient 40 noms d'auteurs, le total des auteurs se monte donc à deux mille quatre cens quatre-vingt. Il est vrai que dans ce nombre d'auteurs il y en a quelques-uns dont les manuscrits ne nous sont point parvenus. Tels sont Adam, Eve, Caïn, Abel, Mathuselha, Lamech, Tubalcaïn, Cham, Noé, &c. &c. Abraham, Isaac, Jacob, Esaü, Nembrod, Rebecca, Samuel, Saül, David, Salomon & Ezéchiel se trouvent avec Rabelais, Ovide, Horace, Hérode, Cléopâtre, Laïs, Hercule, Mauduyt, Glycerie, Isabelle, Damis, Lorry, Lesbie, Lalouette.

Leibnitz, Lulli & Bernoulli, Clytemnestre, Azevedo, Héraclite, Démocrite, Diogene & Young, Eliogabale & S. Ambroise, Mahomet & Hecquet, Néron, Junon, Jupiter, Jussieu, Juste-Lipse, Juvenal, Harvée & Xénophon, Saint Augustin & Rousseau, Pharaon & Sobieski, Pomme & Pompée, Ulisse & Ninon, Nison & Didon, Missa & Mazarin, Marlborough & Raulin, Galigai & Télémaque, Sem, Sénac, Seneque, le Berger Pâris, Mars, Venus, Vespasien, Vesta, Vicq d'Azyr, Virgile, Virginie, Voltaire & Dorothée. Or, comme m. *Sue* rapporte des anecdotes, & comme il cite des éditions de livres qui n'ont aucun trait aux accouchemens, on voit qu'en ne cessant de compiler il pourroit ne cesser de faire gémir la presse. Le lecteur s'impatiente; il faut cependant lui faire connoître la méthode de m. *Sue* : nous prendrons donc une page au hazard, & nous lisons, « mais » je m'écarte insensiblement de mon sujet, & de » simple rédacteur de faits, je m'érige presque en » prédicateur; &, pour parler le langage de Boi- » leau (143), en singe de Bourdaloue (144) » *pag.* 172, *tom.* I. Voilà comme m. *Sue* trouve occasion de citer & de faire des notes sur Bourdaloue & Boileau. Notre compilateur termine ainsi celle sur Boileau.

Note 143. « Reste encore à savoir si pour ses » épîtres, ses satyres, & sur tout son art poétique, » il a bien mérité le surnom d'Horace françois; » c'est ce que je laisse à décider à de plus habiles » que moi, & entr'autres à m. de la Harpe, qui » a écrit sur ce sujet d'une maniere à faire voir » que le mérite de Boileau ne lui avoit pas telle- » ment fasciné les yeux, qu'il n'eût distingué ses » défauts ». *Pag.* 183 & *suiv.*

Note 144. « Louis Bourdaloue, l'un des plus » grands orateurs que la chaire ait produits, a fait

» beaucoup d'honneur à la compagnie de Jésus » dont il étoit membre, &c. Voici le jugement que m. l'abbé Ladvocat porte de ce célebre prédicateur : *Le pere Bourdaloue*, dit il, &c. » Après avoir cité l'abbé Ladvocat, m. *Sue* donne un précis historique de la vie de Bourdaloue, & ensuite il indique la meilleure édition de ses sermons & de ses pensées.

Note 145. « Hésiode, très célebre poëte grec, » devint, dit-on, poëte en gardant les moutons » sur le mont Hélicon. Il a vécu &c. Il nous reste » d'Hésiode deux poëmes intitulés, &c. ». En voici sans doute assez pour faire connoître que si les essais de m. *Sue* ne contribuent point aux progrès de l'art d'accoucher, ils peuvent quelquefois servir à procurer le sommeil aux femmes en couche.

Om chemiens, nyaste framsteg, *&c.* C'est-à-dire : *Les progrès les plus récens de la chymie ; discours prononcé au mois de novembre* 1777, *par m.* TOBERN BERGMAN, &c. *en se démettant de la présidence de l'académie royale des sciences de Stockholm. Grand* in-8°. *de* 48 *pages. A Stockholm, chez* Lange, 1778.

Histoire naturelle du tussilage & du pétasite, pour servir à la phytologie du Palatinat du Rhin & des duchés de Juliers & de Berg; par m. DE NECKER, *premier botaniste de S. A. S. l'électeur Palatin, membre de son académie &*

de plusieurs sociétés savantes. In-4°. *A Manheim, chez* Schwan. 1779.

Notices biographiques sur le chevalier DE LINNÉ, *tirées d'un ouvrage intitulé:* AMINNELFE-TAL OFVER HERR CARL VON LINNÉ, *&c.* C'est-à-dire: *Panégyrique de m.* CHARLES DE LINNÉ, &c. *Par m.* BOECK, *premier médecin du roi de Suede, & chevalier de l'étoile polaire. A Stockholm, chez* Lange, 1779.

HEINRICH CALLISEN, &c. Abhandlung uber die mittel die seefahrenden gesund zu erhalten, *&c.* C'est-à-dire: *Traité sur les moyens de conserver la santé des navigateurs, & en particulier des équipages des vaisseaux de guerre de* S. M. *danoise; par m.* HENRI CALLISEN, *docteur en médecine, professeur en chirurgie,* &c.; *traduit en allemand, pour l'utilité des chirurgiens de vaisseaux, & autres navigateurs. Par m. J. P. G.* PFLUG, *chirurgien pensionné de la ville de Copenhague. A Copenhague, chez* Proft. 1778.

PROSPECTUS.

Plantes vénéneuſes & ſuſpectes de la France, avec leurs antidotes. Par m. Bulliard.

M. Bulliard n'a rien épargné, diſent les libraires, pour ſe procurer toutes les plantes, tant vénéneuſes que ſuſpectes, qui ſe trouvent en France; & pour rendre intéreſſant aux yeux du public cet ouvrage tant deſiré, il a lui-même deſſiné cette collection précieuſe d'après nature : il y a peu de botaniſtes, dans la capitale, qui n'aient été témoins de ſes ſcrupuleuſes recherches. Depuis long-temps il s'occupe à ramaſſer les matériaux d'une *Flore françoiſe*, dont il annonce ceci comme un échantillon; & c'eſt à ſes frais, & ſous ſes yeux, qu'on grave les plantes & les deſcriptions qui doivent entrer dans ſa collection.

Toutes les plantes ſont gravées ſur un format *in*-4°, & ſemblables à celle qui eſt jointe au *proſpectus*, ou qu'on pourra voir chez ceux qui ſont chargés de ſa diſtribution. Le papier ſur lequel cette figure eſt imprimée, eſt le même qui ſervira pour tous les exemplaires, excepté ceux qui ſeront peints; ceux-ci ne ſeront vrais & avoués par l'auteur, qu'autant qu'ils ſeront imprimés ſur le plus beau papier de Hollande, qu'on appelle communément *Nom de Jéſus*; & qu'en outre on trouvera au dos de chaque feuille la lettre *B* avec un paraphe à la plume. Il n'y aura pas moins d'exactitude dans la deſcription des autres plantes qu'il n'y en a dans celle-ci; toutes auront leurs noms françois, tant anciens que modernes, & leurs noms latins conformément au *ſpecies plantarum*

du chevalier *Linnæus*. On ſaura du premier coup-d'œil dans quel temps chaque plante fleurit, & dans quels endroits on la trouve le plus communément ; on trouvera tous les détails caractériſtiques le plus ſoigneuſement obſervés & tracés par la main de l'auteur ; & une courte deſcription ſur ſes parties nuiſibles, ſes qualités, ſes effets, & ſur les remedes, tant internes qu'externes, qu'on doit employer dans les cas urgens.

Si les parties caractériſtiques de la plante ne ſont pas aſſez ſenſibles à la vue, on les indiquera (en notes) gravées à la loupe ou au microſcope, quand les cas le réquerront.

L'on donnera tous les mois un cahier de dix plantes gravées, dont le premier paroîtra au mois d'août, & ainſi de ſuite de trois en trois mois. Le nombre des cahiers n'excédera pas celui de dix ou onze. Le prix de chaque cahier eſt de 3 liv. 12 ſ. ſans qu'on ſoit obligé de ſouſcrire.

L'on a peint ſupérieurement ſur la gravure les mêmes plantes, dont le premier cahier ne paroîtra qu'au mois de janvier 1780 ; mais l'on ne pourra ſe procurer cette collection qu'en ſouſcrivant.

Les conditions de l'abonnement ſont de donner 12 livres en ſouſcrivant, 12 livres en recevant le premier cahier, 12 liv. en recevant le ſecond, & ainſi de ſuite jusqu'au dernier qu'on diſtribuera *gratis*.

Le prix de chaque cahier peint ſera de 15 livres pour ceux qui ne ſouſcriront pas.

A PARIS,

Chez
- P. FR. DIDOT le jeune, libraire-imprimeur de Monſieur, quai des Auguſtins.
- DEBURE, libraire, quai des Auguſtins.
- BELIN, libraire, rue Saint-Jacques.
- BAZAN, Marchand d'eſtampes, rue & hôtel Serpente.

COURS DE CHYMIE.

Le sieur *Rouelle* neveu, seul éleve & successeur de mm. *Rouelle*, ci-devant rue Jacob, apothicaire de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, membre du college de pharmacie de Paris, ouvrira son cours de chymie suivant les principes de mm. ses oncles, le 15 de novembre 1779, en son laboratoire rue des Saints-Peres, en face de celle de Grenelle, près la Croix-Rouge; lequel cours sera composé de quarante leçons, dont trois par semaines : savoir, les lundis, mercredis & vendredis, à quatre heures.

Ce cours de chymie sera suivi d'un autre sur la matiere médicale & la pharmacie.

Nota. *Les personnes qui desireront suivre ce cours, auront la complaisance de se faire inscrire dans la quinzaine.*

COURS DE PHYSIQUE.

M. *Sigaud de la Fond*, professeur de physique expérimentale, membre de plusieurs académies, commencera le lundi 15 novembre, à midi, ses expériences sur les nouvelles especes d'air fixe; il les continuera les lundi, mercredi & vendredi, à la même heure, dans son cabinet de physique, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, maison de l'Université. On trouvera chez *Gueffier*, libraire au bas de la rue de la Harpe, son *Essai sur les*

différentes especes d'air. Il commencera ses cours de physique dans les premiers jours du mois de décembre, l'un à midi, & l'autre à six heures du soir.

COURS D'ANATOMIE.

M. DESAULT, membre du college & de l'académie royale de chirurgie, professeur d'anatomie & de chirurgie à l'école pratique, a commencé ses cours d'anatomie & de chirurgie du soir, lundi onze octobre 1779, à quatre heures & demie; & ceux du matin, le lendemain à huit heures & demie, dans son amphithéatre, rue des Lavandieres, auprès de celle des Noyers.

ERRATA *pour le journal d'octobre* 1779.

Page 362, *ligne* 1. qui avoit été en partie discréte, avec des boutons ordinaires bien distincts, & en partie crystalline. *Lisez*, qui présentoit deux especes de boutons, 1°. ceux de la petite-vérole ordinaire, 2°. des boutons crystallins vésiculaires; ces derniers boutons n'ont commencé à paroître que le sixieme jour de l'éruption des premiers, & n'ont duré que l'espace de cinq à six jours.

Page 371, *ligne* 14, au lieu de *Souci de Turin*, lisez *Somis de Turin.*

Page 373, *ligne* 10, *Idem.*

Journal de novembre.

Page 417, lig. 29, *μὲνον*, lisez *μόνον*.

Page 431, lig. 19, *dissonnance*, lisez *consonnance.*

TABLE DU MOIS DE NOVEMBRE 1779.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de novembre 1779. A Paris, ce 24 octobre 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1779.

EXTRAIT.

Dissertatio inauguralis de chirurgiâ infusoriâ quam in academiâ Lugduno-Batavâ... pro gradu doctoratûs, &c... solemni examini submittit JOANNES-MARIA REGNAUDOT, Burgundo-Gallus, 3 septembris 1778.

Nec vero desertarum relictarumque rerum patrocinium suscipimus : non enim hominum interitu sententiæ quoque occidunt, sed lucem autoris fortasse desiderant. CICER. de nat. Deor.

Lugduni Batavorum, apud *Cornelium de Pecker*, c. f. *in*-8°. 51 *pag.*

IL est bien difficile de pénétrer les motifs qui ont pu déterminer m. *Regnaudot*

à choiſir cette ſentence de Cicéron, pour la placer à la tête de ſa diſſertation, puiſqu'il eſt très vrai que l'opération d'infuſer des médicamens dans les veines, après avoir beaucoup occupé les enthouſiaſtes du ſiécle paſſé, a bientôt été totalement abandonnée dans l'Europe entiere; qu'il eſt certain qu'elle a été proſcrite par arrêt en France, & défendue, ſous peine de la vie, à Rome. Elle étoit heureuſement oubliée; on pouvoit aſſurément la placer au nombre *deſertarum relictarumque rerum*. Cependant le zele de m. *Regnaudot*, pour les progrès de l'art de guérir, la lui a fait enviſager comme une reſſource utile & mal à propos négligée dans les cas les plus difficiles, lorſque, par exemple, des maux chroniques & rebelles ont laſſé l'imagination du médecin le plus fécond dans le choix des remedes, & la patience du malade le plus dévoué à tout tenter pour ſe tirer d'affaire. *Patrocinium ſuſcipit*, ſans craindre le jugement de *Libavius* qui veut qu'on donne de l'ellébore à celui qui oſe la conſeiller. Le titre de l'ouvrage annonce le vœu de ſon auteur; le corps de la diſſertation montre qu'il dirige tous ſes efforts de maniere à s'attirer l'attention que mérite l'importance de ſon ſujet; & le nom de m. *Poiſſonnier*,

docteur-régent de la faculté de Paris, placé à la tête, est un moyen de plus de lui donner de la célébrité.

Nous présumions que des faits nouveaux & intéressans, recueillis par m. *Regnaudot*, appuieroient son opinion; nous espérions que des vues nouvelles & des réflexions solides légitimeroient son desir; qu'un détail assez étendu de ce qui, dans le temps, avoit été tenté & décrit relativement à cet objet, satisferoit notre curiosité. Ces avantages ne sont pas ceux que m. *Regnaudot* nous présente; il les remplace par une théorie bien ingénieuse & très piquante; mais l'histoire de la chirurgie infusoire manque absolument encore.

L'art d'introduire diverses liqueurs dans nos veines, avec le but de remédier à différens désordres, excita, dès sa naissance, une vive fermentation parmi les médecins: plusieurs s'en dirent les inventeurs, & chercherent des apologistes; un plus grand nombre improuva l'invention, blâma hautement ceux qui osoient la mettre en usage; *Libavius*, parmi les derniers, ne ménageoit pas, comme on a vu, les termes dont il se servoit pour qualifier leur hardiesse, ou plutôt leur folie.

Major, en Danemarck; *Elsholz*, en Allemagne; *Vrenn*, en Angleterre; *Fra-*

Massati, en Italie, sont, entre les premiers, ceux qui se disputerent avec le plus de chaleur, l'honneur de la découverte. *Major* étoit docteur en médecine & en philosophie, professeur d'anatomie & de botanique, & doyen de sa faculté dans l'université de Keil; il étoit aussi membre de la société des curieux de la nature. Il intéressa dans sa querelle la plûpart des médecins savans de son temps. Son ouvrage fait juger qu'il joignoit beaucoup de réserve & une rare prudence à ses connoissances & à ses talens. Jamais il n'osa pratiquer lui-même une opération qu'il avoit imaginée, & sur laquelle il avoit consulté beaucoup de ses contemporains; entr'autres, *Gui Patin*, qu'il cite avec un éloge particulier, & qu'il remercie d'avoir fait part à la faculté de Paris de son ouvrage.

On peut juger, par les conseils que *Major* donne à celui qui sera tenté de suivre ses idées & les précautions qu'il lui ordonne de prendre, si la folie & l'enthousiasme, avec lesquels on se conduisit bientôt après lui, doivent lui être imputés. Il veut que ce médecin, 1°. se munisse d'une permission émanée de l'autorité publique; 2°. qu'il ait en vain tenté tous les moyens & les remedes confirmés par l'expérience des siécles passés; 3°. &c...

Le ſurplus des articles, au nombre de douze, eſt relatif à la maniere d'opérer. Ils prouvent que *Major* connoiſſoit bien cet art de faire des expériences que m. *R.* lui refuſe ainſi qu'à ſes contemporains. *Major* appelle ſon invention *chirurgia infuſoria*, chirurgie infuſoire, & a fait exprès un ouvrage *in*-4°. de 318 pages ſous ce titre.

Dans cet ouvrage il tranſcrit les réponſes de la plûpart des médecins auxquels il avoit adreſſé la premiere édition de ſa diſſertation : tous le reconnoiſſent pour inventeur, & la plûpart deſirent que l'expérience vienne à l'appui de ſa théorie. *Jean Tackius*, profeſſeur en médecine à Darmſtadt, en écrivant ſur ce ſujet à *Horſtius* en 1665, prend occaſion de lui parler de l'uſage commun où ſont les meres de ſouffler dans la bouche de leurs enfans naiſſans pour les rappeller à la vie; moyen qu'il dit approuvé de *Borelli*. Nous faiſons mention ici de ce fait pour engager les auteurs modernes à parcourir quelquefois des livres déjà vieux, mais pleins d'excellentes obſervations, dont le rajeuniſſement peut encore aujourd'hui faire la fortune d'un ouvrage.

Elsholz, médecin ordinaire de l'électeur de Brandebourg, s'attribua hau-

tement l'invention de cette méthode nouvelle qu'il appelle *Clysmatica nova*. Après des écrits pleins d'amertume de sa part, auxquels *Major* répondit avec autant de fermeté que de modération, la bonne intelligence se rétablit entre les deux savans, & *Elsholz* fit part à *Major* de ses tentatives sur différens malades.

En peu de temps ces opérations se multiplierent, &, vers la fin du dernier siécle, on avoit fait des injections de toute espece d'après la nouvelle méthode. M. *Regnaudot* passe légérement sur ces tentatives, & le défaut de succès dont elles furent suivies. Il ne croit pas qu'on puisse rien inférer de divers essais hasardés par des gens qui ne soupçonnoient pas même l'existence d'un art de bien faire des expériences en médecine : expériences difficiles, & au succès desquelles le malade doit contribuer autant que le médecin qui ose vanter souvent l'efficacité d'un remede dont l'unique effet a été de rendre les accidens plus graves, & le mal plus rebelle. Quelles connoissances peut-on effectivement acquérir par des injections faites en trop grande quantité avec des liqueurs vénéneuses, corrosives, opiatiques, spiritueuses? elles devoient être funestes & le furent. Si

d'autres liqueurs ſimplement purgatives ou altérantes ont été employées, tout cela s'eſt fait ſans méthode ; les phyſiologiſtes d'alors raiſonnoient mal, opéroient mal, & le compte qu'ils rendoient de leurs travaux étoit encore plus mal rédigé.

Ces reproches que fait m. *Regnaudot* aux médecins qui ſe propoſoient pour objet d'obtenir un effet plus sûr, plus prompt des remedes altérans ou purgatifs, introduits d'après la méthode chirurgicale, ſont fondés. On faiſoit entrer pour trop peu de choſe dans le nouveau ſyſtême l'économie animale dont toutes les loix connues ſe trouvoient négligées; mais ce n'eſt pas la découverte de la circulation qui y donna lieu, comme il le penſe. *Major*, imbu des principes *chymiatriques*, ne ſongeoit qu'à exciter une ſorte de fermentation d'un genre particulier dans le ſang : toute ſa théorie eſt conforme à cette idée. *Libavius* en parle dans un livre de ſecrets chymiques. *Lower*, dans ſon traité du cœur, convient que ce n'eſt qu'après avoir remarqué que le vin, la biere & divers ſucs alimentaires s'accommodoient aſſez bien au ſang des animaux, qu'il conclud que le ſang lui-même s'y mêleroit avec encore plus de facilité & moins de déſordre.

Vrenn, *Clarck*, & un docteur *Entius*, firent les premiers, en Angleterre, couler un ſang étranger dans les veines des animaux. Ils appellerent cette opération, inconteſtablement poſtérieure à celle d'infuſer des liqueurs préparées, tranſplantation; enſuite *Denis*, qu'*Etmuller* appelle léger, & qualifie d'homme d'un jugement peu réfléchi, oſa le premier l'eſſayer en France ſur des malades, & la nomma transfuſion. On trouve beaucoup de détails intéreſſans ſur cette matiere dans l'Encyclopédie au mot TRANSFUSION, mais l'hiſtoire en eſt incomplete, inexacte, quoique d'ailleurs l'article ſoit bien écrit & plein de réflexions judicieuſes.

Voyons ce que les faits & les obſervations contenues dans les écrits de ceux qui l'ont précédé, auront pu lui apprendre avant qu'il ſe déterminât à employer cette étrange maniere de guérir.

Major avoit donné la deſcription de l'inſtrument, & décrit toutes les précautions à prendre. On avoit injecté des liqueurs de toute eſpece: nous ne parlerons que des opérations faites ſur des ſujets humains, & tentées comme moyen de guériſon. On voit que *Fabrice* avoit injecté de la ſcammonée fondue dans de l'eſſence de gayac, des eaux diſtillées anti-épileptiques,

celle de chardon-bénit. Il avoit obſervé que le vomiſſement étoit, ainſi que la purgation, le premier effet ſenſible des injections; *Georges Léger*, médecin du roi de Pologne, profeſſeur à Thorn, avoit remarqué que la liqueur eſt au moins un quart d'heure avant d'agir: *Elsholz* avoit employé de cette maniere le jalap, l'eau de plantain, celle de muguet. *Garmann* s'étoit apperçu que les injections occaſionnent une horripilation chez tous les ſujets qui s'y ſoumettent; il avoit fait beaucoup d'eſſais ſur les chiens, tous ſans ſuites malheureuſes pour ces animaux, avec le vin, la biere, des eaux diſtillées, des ſolutions purgatives & opiatiques. Il nous dit que les liqueurs ſpiritueuſes & opiatiques les enivroient également ſans autre phénomène remarquable; mais que, & c'eſt une ſingularité facile à conſtater, les opiatiques avalés en très grande doſe par des chiens, n'ont aucune action, vingt-ſept grains d'opium pur n'occaſionnant pas même la plus légere propenſion au ſommeil. Cependant la plus petite quantité, portée immédiatement dans les veines, ne manque pas de le produire: *Etmuller* avoit injecté juſqu'à pluſieurs onces de nitre ſans qu'il en eût réſulté aucun dommage; & *Sinibaldi* s'étoit ſoumis lui-même à l'opération.

Etmuller, qui rejette abſolument la tranſfuſion, trouvoit dans les faits relatifs à la chirurgie infuſoire, des motifs pour s'occuper ultérieurement de la perfection de cette invention nouvelle; il fit même ſoutenir, en 1668, à *Michel Etmuller* une thèſe où il conclud pour l'affirmative. Malgré les raiſons qu'il expoſe longuement, on fut bientôt déſabuſé. Une opération qui ne peut avoir lieu ſans le plus grand trouble de la part du malade, dont aucun principe ne conduit à juger les effets, où le choix des liqueurs à employer ne peut être appuyé par aucune raiſon ſatisfaiſante, ne peut être adoptée que par un empiriſme auſſi hardi qu'il eſt aveugle.

Depuis *Etmuller* un ſeul médecin, m. *Cantwel*, dont l'imagination étoit très vive, ayant trouvé dans la préface de *Cheine*, traduit par l'abbé *de la Chapelle*, des expériences ſur la tranſfuſion, & lu quelques-uns des écrits du temps de *Denis*, adreſſa au Mercure de France, en *juin* 1749, une lettre où l'on voit qu'il croit que cette opération mérite encore d'être tentée. Mais il ne parle point de la chirurgie infuſoire à laquelle m. *Regnaudot* cherche à donner un nouveau crédit.

M. *R.* l'a quatre fois réitérée ſur le même

ſujet : la premiere injection fut ſeulement de deux gros d'une infuſion de ſéné, elle fut ſuivie d'un mal de tête. La ſeconde fois il injecta une once du même remede; après une demi-heure de temps écoulé, le malade éprouva les accidens ſuivans : friſſon, horripilation, vomiſſemens, chaleur, déjections répétées, ſueur : la fievre, dit m. *Regnaudot*, dura juſqu'à quatre heures du ſoir ; mais il ne dit pas à quelle heure il fit ſon opération. La troiſieme injection fut faite avec trois onces d'une infuſion de gaïac, à laquelle on avoit ajouté la colle de poiſſon : les effets furent en tout ſemblables, aux vomiſſemens près, dont m. *Regnaudot* ne parle pas. Enfin dans le quatrieme eſſai, dont le réſultat fut le même que celui du troiſieme, la liqueur injectée étoit une ſimple diſſolution de gomme arabique.

Les expériences ne furent pas pouſſées plus loin : « *Quoniam horum ſucceſſus* » *adeo videbatur incertus*, *dum è contra* » *incommoda adeo erant gravia & moleſta* ». Après cet aveu, m. *Regnaudot* arrange les phénomènes que ſes expériences lui ont préſentés, pour les lier à la théorie ſublime dont nous allons donner l'eſquiſſe.

Lorſque, dit-il, les liqueurs injectées n'interrompent pas immédiatement la

circulation, elles agiſſent par une ſorte de ſympathie ſur les parties voiſines, & ſur l'eſtomac. L'énergie de cette action eſt en proportion avec la quantité & la qualité de la liqueur introduite. Il n'y a qu'une ſimple élévation du pouls, ſi la liqueur eſt douce & en petite quantité; dans le cas contraire, l'accès de fievre eſt violent, le vomiſſement exiſte pendant le friſſon, & les évacuations alvines ſuccédent. La grande découverte que m. *Regnaudot* a faite, & qu'aucun médecin ancien n'avoit reconnue, eſt, comme on le voit, que l'état produit par ces dernieres injections fortes & âcres, eſt *un véritable accès fébrile.* Nous en doutons; mais voici les principes & les raiſonnemens ſur leſquels il ſe fonde, & qu'il expoſe & ſoumet au jugement de l'univerſité de Leyde.

Le cœur a un ſens automatique d'un genre à lui propre, comparable au ſens de la vue & à celui de l'ouïe. L'œil ne diſtingue pas mieux les couleurs, l'oreille n'apprécie pas les ſons d'une autre maniere que le cœur ne juge les diverſes qualités du ſang par ſa faculté ſenſitive. La ſeule différence eſt que les perceptions ſont portées directement & inſtantanément de l'œil & de l'oreille dans l'ame, tandis que celles du cœur ne ſont ſenſibles

que par la réaction de ce viscere sur le sang; aussi m. *Regnaudot*, qui appelle les yeux & les oreilles le *sensorium* des rayons lumineux & sonores, nous dit que le cœur est également le *sensorium* du sang. Il est aisé de faire maintenant l'application de ces principes à ce qui se passe lors de l'introduction d'une liqueur étrangere dans les veines, & l'exemple de ces mouvemens fébriles qu'occasionne un chyle crud & trop abondant dans la plûpart des maladies consomptives, vient couronner les preuves qui servent d'appui à l'opinion de m. *Regnaudot*.

Il étoit nécessaire que des vues pratiques terminassent la dissertation ; nous ne suivrons pas m. *Regnaudot* dans cette derniere partie de l'ouvrage, où l'on voit qu'il considere l'injection qu'on se propose de faire ou comme simplement stimulante, c'est-à-dire, occasionnant un accès de fievre; ou bien comme spécifique, eu égard aux divers médicamens que l'on peut employer.

Il est temps de laisser nos lecteurs juger si la dissertation de m. *Regnaudot* est ou non enfantée par l'amour du merveilleux qui dénature tout, & qui, dans un médecin, est une disposition bien dangereuse.

SUITE des observations sur une nouvelle édition grecque & latine des aphorismes d'Hippocrate; par m. GOULIN.

APHORISMI HIPPOCRATIS,

Sect. 1, *aphor.* 2.

NOUVEAU TEXTE.

Ἐν τῇσι ταραχῇσι τῇσι (*a*) τῆς κοιλίης, καὶ τῇσι ἐμέτοισι (*b*), τῇσιν αὐτομάτως γιγνομένῃσιν (*c*), ἢν μεν, οἷα δέει (*d*) καθαίρεσθαι, καθαίρωνται, ξυμφέρει τε καὶ εὐπετέως (*e*) φέρουσιν· ἢν δὲ μὴ, τοὐναντίον. Οὕτω δὲ καὶ ἡ κενεαγγείη (*f*), ἢν μὲν, οἷα (*g*) δέει γίγνεσθαι, γίγνηται, ξυμφέρει τε καὶ εὐπετέως (*h*) φέρουσιν· ἢν δὲ μὴ τοὐναντίον.

Ἐπιβλέπειν ὧν (*i*) καὶ χώρην, καὶ ὥρην, καὶ ἡλικίην, καὶ νούσους (*k*) ἐν ᾗσι δέει, ἢ οὔ.

(*a*) ΤΗΣΙ. Le nouvel éditeur répete & ajoute ici l'article τῇσι, quoique, de

ſon propre aveu, il ne ſe trouve ni dans les manuſcrits vulgaires, ni dans les modernes; mais on le voit, dit-il, dans les anciens, d'une maniere vicieuſe cependant, puiſqu'ils portent τῆσι κοιλίῃσι. (1).

Il eſt certain que ce mot mis à l'ablatif pluriel, ainſi que ſon article, eſt une faute de copiſte; car le ſens demande le génitif ſingulier τῆς κοιλίης, comme on le trouve par tout. Mais conclure de cette faute que τῆσι ſoit ici néceſſaire, & qu'il doive être ajouté dans le texte après le ſubſtantif, c'eſt ce dont perſonne ne conviendra jamais. En effet, la clarté & l'idiotiſme ne demandent point ici néceſſairement la répétition de l'article : on ſait que cette répétition ſe fait quand il tient lieu en quelque ſorte du relatif pour marquer la dépendance, le rapport de ce qui ſuit avec ce qui précede. C'eſt ainſi qu'Hippocrate lui-même nous en fournit des exemples :

Καὶ μαρτύριον ἐπήγετο τά τε ὀςέα ἅπαντα ΤΑ ἐν τῷ πήχει. De fract. Foës, ſect. vj. p. 16. E.

(1) *Articulus* τῆσι *deerat in vulgatis & recentioribus cod. Hunc antiqui, licet vitioſe, exhibent :* τῆσι κοιλίῃσι. *Unde patet vera lectio.* NOT. CRIT. *pag.* 12.

Τὰς μεν τοι πολυτροπίας ΤΑΣ ἐν ἑκάστῃσι τῶν νουσων... ουκ ἠγνόευν ἔνιοι. De rat. vict. in morb. ac. Foës, sect. iv. p. 53. lin. 12.

Κατὰ τα τεκμήρια ΤΑ προγεγραμμένα ἀκριβῶς θεωρῶν. Ibid. p. 56. lin. 27. 28.

Καὶ τ'ἄλλα σημεῖα σκέπτεσθαι, ΤΑ τε ἐν τῷ ξύμπαντι προσωπῳ, ΤΑ τε ἐν τῷ σώματι. Prænot. Foës. sect. ij. p. 4. lin. 13. 14. 15.

Οὔτε τὰς ὀδύνας λύουσαι ΤΑΣ ἐκ τῶν κενεώνων. Ibid. p. 6. lin. 29.

Dans le cas présent τῇσι placé devant τῆς, paroît devoir être absolument effacé, & parce que l'article est inutile, & parce qu'on ne le trouve point en cet endroit, dans les manuscrits, ni dans les imprimés.

Cependant j'avouerai que dans le traité περὶ διαίτης ὑγιεινῆς, édit. FOES, sect. iv. lin. 33. on trouve un exemple de cette répétition de l'article; mais cet exemple est rare, & se voit dans un livre qui ne peut fournir d'autorité au nouvel éditeur, puisque ce livre n'est point d'Hippocrate. Quoi qu'il en soit on y lit: τοῖσι καταπλύσμασι ΤΟΙΣΙ τῆς κοιλίης... C'est peut-

être une addition faite par la négligence d'un copiste; mais, dira-t-on, dans toutes les éditions on voit l'article répété dans le deuxieme des aphorismes après ἐμέτοισι. C'est qu'il marque ici une double relation; il indique que les deux mots qui suivent (l'adverbe & le participe) se rapportent à ταραχῆσι, & à ἐμέτοισι. La répétition de l'article est donc importante ici; elle est même nécessaire.

(*b*) Ces mots τῆσιν ἐμίῃσι τῆσιν αὐτομάτως γιγνομένῃσιν paroissent pour la premiere fois dans le texte d'Hippocrate. Le nouvel éditeur ne nous apprend pas même sur quelle autorité il s'est déterminé à faire ce changement. Avant cette leçon récente, il y avoit τοῖσιν ἐμέτοισι τοῖσιν αὐτομάτως γινομένοισιν, expressions présentées selon le dialecte ionien. Il est vrai que le glossateur ancien des vieux termes employés par Hippocrate, dit qu'ἐμίαι est un mot attique; cependant Foës observe que le mot ἐμίαι ne se trouve point dans les écrits de ce médecin; mais comme ἔμετος, d'où vient ἐμέτοισι, se lit très souvent dans Hippocrate, on ne voit aucune raison de changer ce mot en un autre.

Qu'on ouvre les traités de ce grave écrivain, on verra: ἔμετος δὲ ὠφελιμώτα-

τος. Prænot. FOES. sect. ij. p. 8. lin. 20.... ἔμετος πάρεστι. *Ibid.* pag. 13. lin. 27.... ὁ ἔμετος παρέσται. *Ibid.* lin. 28 & 29.... παίδευσις ἐμέτου. De humor. FOES, sect. ij. pag. 15. lin. 8.... ἔμετοι χολώδεες. Epid. lib. j. FOES, pag. 17. lin. 8. (1).

Ε᾿μέσματα, ἐμέσιαι, ἔμεσις, qui ont la même signification qu'ἔμετος, ἔμετοι, sont des expressions qu'on rencontre dans des traités anciens, attribués à Hippocrate : si elles plaisoient mieux à un autre éditeur, n'auroit-il pas autant de droit de mettre ἐμέσμασι ou ἐμεσίῃσι, qu'on en a eu d'adopter ἐμίῃσι? Mais elles ne seroient pas mieux reçues pour cela, par tous ceux qui lisent Hippocrate dans sa langue, & qui savent avec quelle fidélité on doit conserver les textes, & quelle discrétion on doit apporter, lors même qu'il s'agit de rétablir le sens altéré. On propose alors un changement, ou une addition, & l'on attend, pour l'insérer dans le texte, que tous les savans y aient applaudi. Voilà la regle que les plus ha-

(1) En consultant l'*œconomia Hippocrat.* de Foës, on s'assurera que ce n'est pas dans ce livre qu'ont été puisés ou copiés les exemples qui viennent d'être rapportés, ni ceux qui seront mis sous les yeux dans la suite de ces observations, mais dans Hippocrate même.

biles critiques ont ſuivie, & dont on ne doit point ſe départir.

Il ſemble qu'en s'écartant de cette loi, on n'a eu d'autre but que de donner à cette ſeconde partie de la phraſe la conſonnance de la premiere.

Le nouvel éditeur ſait que tous les manuſcrits & les imprimés des œuvres d'Hippocrate & des aphoriſmes, portent τοῖσιν ἐμέτοισι τοῖσιν.... ; il n'ignore pas que les manuſcrits & les imprimés des œuvres de Galien, & de ſes commentaires ſur les aphoriſmes, préſentent cette même leçon ; il n'ignore pas que ce commentateur ne ſe borne point à écrire ainſi dans ſon premier livre, ce 2e aphoriſme ; mais qu'en commentant plus loin le 23e, il rappelle ce 2e en ces propres termes : ἐν τῇσι ταραχῇσι τῆς κοιλίας (1) καὶ τοῖσιν ἐμέτοισι : ce qu'il fait encore en expliquant le 25e.

La nouvelle leçon τῇσι ἐμέτοισι τῇσιν ne ſauroit donc être adoptée, puiſque rien ne l'autoriſe, & que l'ancienne leçon, τοῖσιν ἐμέτοισι τοῖσιν, ſe voit non ſeule-

---

(1) J'ai laiſſé κοιλίας, que je lis dans l'édition de Baſle, 1538, & dans celle de Chartier ; c'eſt une légere différence qui ne change rien au ſens, & qui n'eſt ſans doute qu'une faute de copiſte, laquelle a paſſé dans l'imprimé, où il devroit y avoir κοιλίης.

ment dans le texte d'Hippocrate, copié par Galien, mais encore dans le commentaire où elle eſt deux fois répétée.

Objecteroit-on que Galien a porté ſur le texte d'Hippocrate une main téméraire? *per fas & nefas in ipſum textum temerariâ manu eſt graſſatus.* In præfat. nov. edit. *pag.* vij. Mais quel intérêt ce commentateur, ſi jaloux de conſerver & de perpétuer la gloire de ſon maître, pouvoit-il avoir de changer les expreſſions du texte qu'il expliquoit? Quel intérêt avoit Galien, repliquera-t-on? celui de faire paſſer à la poſtérité ſa propre doctrine, ſes propres dogmes: *ſua dogmata potius, quam Coi verba & præcepta poſteris reliquit agnoſcenda.* (Ibid.)

Les preuves ne ſuivent point cette aſſertion; elle eſt donc haſardée: elle eſt même détruite par le fait; nous l'avons déjà démontré. Si Galien a pu ſe tromper en expliquant quelques endroits, il a payé le tribut à l'humaine nature qui ne permet pas qu'une ſeule tête embraſſe toutes les connoiſſances, & qu'elle ſoit à l'abri de l'erreur. Mais quand on voit qu'à ſes explications, il fait précéder le texte avec fidélité, pourquoi l'accuſer de l'avoir perverti, lorſque rien ne dépoſe contre lui?

Les médecins grecs de ſon temps, lui

ont-ils fait ce reproche injurieux ? Ceux qui ſont venus après lui, Oribaſe, Aëtius, Alexandre de Tralles, Paul d'Egine, Actuarius, ſe ſont-ils apperçus du délit littéraire de Galien ? ſe ſont-ils élevés contre lui ? S'ils ont gardé le ſilence ſur ce point, ce ſilence même ne milite-t-il point en ſa faveur ? Mais comme on n'a aucune preuve qu'il ſe ſoit rendu coupable de cette infidélité, comme elle n'eſt pas même vraiſemblable, on vient trop tard, après quinze ſiécles écoulés depuis ſa mort, pour l'en accuſer.

(*c*) Dans les œuvres de Galien, édition de Froben, on lit γινομένοισιν ; Foës écrit γενομένοισιν : le nouvel éditeur préfere γιγνομέν..... Je retrancherois volontiers le γ, & j'écrirois avec Galien γινομένοισιν ; mais ceci eſt peu important.

(*d*) ΔΈΕΙ. Cette leçon ayant été adoptée par le nouvel éditeur, on la trouvera probablement par tout où il y a δεῖ. Nous ne l'obſerverons plus ; *voyez* ce qui eſt dit plus haut, *page* 409, note (*a*).

(*e*) ΕΥΠΕΤΕΩΣ. Voici encore un mot qui ſe voit ici pour la premiere fois. Le nouvel éditeur l'adopte, par cette ſeule

raiſon, qu'il ſe trouve dans différens traités d'Hippocrate. Ce n'eſt pas là prouver que ce médecin l'ait employé dans ce ſecond aphoriſme, & qu'il n'ait pas écrit εὐφόρως φέρουσιν.

Néanmoins, dans ſon commentaire ſur ce 2ᵉ aphoriſme, Galien répete, dès les premieres lignes, ces mots du texte ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσιν, comme étant les véritables dont Hippocrate s'eſt ſervi. Dans le même endroit & dans la ſuite de ſon diſcours, lors même qu'il ſemble ne faire que rendre la penſée de ſon original, il dit encore ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσιν : mais lorſqu'il exprime l'idée oppoſée, & qu'il eſt maître de ſes expreſſions, il emploie un terme qui ne s'en éloigne pas beaucoup : οὔτε συμφέρει, καὶ ΔΥΣΦΟΡΟΥΣΙΝ οἱ κάμνοντες. Quand c'eſt Hippocrate qui parle, Galien écrit ξυμφέρει avec un ξ; quand c'eſt lui, Galien, il écrit συμφέρει avec un σ. Quelle attention!

Ce mot εὐφόρως auroit-il déplu parce qu'il eſt dérivé du verbe auquel il ſe joint? Le nouvel éditeur ſait très bien que les Grecs rapprochent ou uniſſent ainſi le verbe ou le ſubſtantif avec ſon dérivé. C'eſt ainſi qu'ils diſent πρᾶγμα πράττειν, φυλάττειν φυλακάς, νομοθετῶ νόμους : ce que les Romains ont imité lorſqu'ils

ont dit *vivere vitam*, *gaudere gaudia*, & le nouvel éditeur lui-même, en écrivant (in præf. pag. ix. not. *f.*) *errorem erravit cl.* LORRY. C'eſt ainſi que dans notre langue même, quelques médecins ont dit *les ſécrétions ſe font imparfaitement; la réſolution ne s'eſt faite qu'imparfaitement; la criſe n'a pu ſe faire que d'une maniere imparfaite, &c...* Sans décider ſi ces phraſes françoiſes ſont très exactes, elles ne laiſſent pas d'être aſſez ſouvent employées; c'eſt une imitation, mauvaiſe ſi l'on veut, de la phraſe grecque & de la phraſe latine, mais une imitation qui ſe répete, & qu'on trouve dans beaucoup d'ouvrages de médecins.

Pour autoriſer le changement du mot εὐφόρως, en celui d'εὐπετέως, le nouvel éditeur cite deux traités d'Hippocrate, où ſe trouve ce dernier mot; ſavoir, le προγνωστικὸν, & le προρρητικόν.

Galien a commenté le *prognoſticon*: le texte d'Hippocrate précede toujours l'explication qu'il donne. Auſſi écrit-il fidélement les paroles de ſon maître; ἢν γὰρ εὐπετέως φέρων φαίνηται τὸ κακόν. *Si enim malum facilè ferre videtur æger.* Il répete, dans ſon commentaire, ces paroles qu'il explique d'ailleurs ainſi: εὐφόρως ὁ κάμνων ἔχῃ. (Galen. ed. gr. Baſil. 1538. tom. v. p. 136. lin. 56, & p. 137. lin. 7.).

Plus loin, Galien rapporte, avec la même fidélité, cette autre ſentence d'Hippocrate : ἐςὶ δὲ τὰ μὲν ἀγαθὰ τά δε, ἐυπελέως φερειν τὸ νόσημα.

Pourquoi ſuppoſer que Galien qui eſt ici de bonne foi, en manque lorſqu'il copie les aphoriſmes, & qu'il les commente ? Quelle raiſon auroit-il eue de changer ainſi des mots dans un traité d'Hippocrate, tandis qu'il étoit ſcrupuleux à les conſerver dans un autre ? Lorſqu'il travailloit ſur un livre d'Hippocrate, il ne le faiſoit pas de mémoire, il avoit ſous les yeux ce livre, & copioit auparavant l'article qu'il ſe propoſoit d'expliquer ; & comme il en rapporte ſouvent les propres termes une ſeconde fois, dans ſon commentaire, on doit croire qu'ils étoient ainſi dans l'exemplaire qu'il poſſédoit ; on voit même qu'il en avoit pluſieurs. Si donc parmi ces exemplaires des aphoriſmes il y en eût eu quelques-uns qui portaſſent ἐυπελέως, lorſque d'autres auroient porté ἐυφόρως ; *aut vice versâ*, il en eût certainement averti. Un homme auſſi judicieux que Galien devoit être conſéquent. S'il eût fait diſparoître du texte des aphoriſmes le mot ἐυπελέως, ne l'eût-il pas également retranché de tous les endroits dans leſquels il auroit été employé par Hippo-

crate ? Il ne l'a pas fait à l'égard du προγνωστικον, pourroit-on penſer qu'il n'ait eu cette mal-adreſſe, & commis cette inconſéquence, que dans les aphoriſmes ?

Selon le nouvel éditeur, ἐυπετέως eſt le terme propre employé par Hippocrate : *Sed* (dit-il) ἐυπετέως *verum idioma autoris tueor.* C'eſt vouloir perſuader que cet écrivain célebre n'a jamais rendu la même penſée, la même idée que par le même mot. Eſt-il croyable que ce médecin, qui parloit une langue auſſi riche que la langue grecque, n'ait pas varié ſes expreſſions ? J'aſſure fermement qu'il les a variées. On convient qu'un homme qui a beaucoup écrit a des expreſſions favorites, des tours de phraſes qui lui ſont propres, une maniere à lui, qui ſe remarquent aiſément en liſant ſes productions, mais qui ne ſuffiroient peut-être pas pour reconnoître, ſans ſe tromper, un ouvrage dont il n'auroit pas voulu s'avouer l'auteur. On peut néanmoins aſſurer que cet homme n'a pas toujours exprimé la même idée par le même mot ; & l'on voudroit nous perſuader qu'Hippocrate s'eſt gêné juſqu'à ce point ! Quiconque a lu ſes écrits, doit être convaincu qu'il a ſecoué le joug de cette contrainte des eſprits médiocres. Il ſuffit d'en produire quelques exemples.

Pour dire que les affaires des malades ſont en bon état, n'offrent rien d'alarmant, Hippocrate s'exprime ainſi : (*épidem.* lib. j. ſect. 2.) τά τε ἄλλα πάντα ευφόρως. . . . FOES, ſect. vij. pag. 18. B.

Ibid. ſect. 3. Pour dire que le troiſieme malade eut le 2e jour de ſa maladie une nuit tranquille, il s'exprime ainſi : νύκτα δι' ἡσυχίης, *noctem cum tranquillitate*, (ſubaud. *egit.*) Puis voulant marquer que la nuit du 4e jour fut meilleure que celle du 3e, il met νύκτα εὐφορωτέρην, *noctem tranquilliorem* (*egit*). FOES, epid. j. ſect. vij. pag. 41. G. H.

Ibid. ſection 3. Pour marquer encore que le 3e malade paſſa tranquillement la nuit, il ſe ſert de ces deux mots : νύκτα εὐφόρως. . . FOES, ſect. vij. pag. 50. H.

Le vieillard de Cos, dans le 3e livre des *épidémiques*, que tout le monde reconnoît pour être de lui, voulant dire encore que le malade a eu une nuit tranquille, ne ſe ſert plus de cette expreſſion εὐφόρως, il répete celle ci : νύκτα δι' ἡσυχίης, *noctem cum tranquillitate* (ſubaud. *egit*). FOES, ſect. vij. pag. 188. G. & 195. B.

(*La ſuite au journal de février prochain*).

MÉMOIRE

SUR des cheveux trouvés dans l'estomac, & dans les intestins grêles; par m. BAUDAMANT, chirurgien-major à Caïenne.

ON a mille exemples de goûts dépravés dans les personnes de l'un & l'autre sexe, & ces maladies ne sont pas rares parmi les femmes sur tout; mais on n'a peut-être jamais entendu parler d'un goût aussi bizarre, aussi révoltant, aussi persévérant, & dont les suites aient été aussi sensibles & funestes que celui du jeune homme qui est le sujet de l'observation suivante.

Jean-Baptiste Payerne, natif de Verdun sur Meuse, avoit montré, dès sa plus tendre enfance, un goût décidé pour sucer & manger des cheveux; il avoit coutume d'en arracher habilement aux personnes qui l'approchoient, ses freres & sœurs éprouvoient souvent les effets de cette manie inconcevable, ils en avertirent leurs parens. On observa alors plus attentivement cet enfant; mais outre qu'il trouvoit en lui la facilité de satisfaire à cette fantaisie sans être remarqué, il profitoit de la nuit pour en aller dé-

robet à ses freres & sœurs, & assouvir en cachette cet appétit déréglé; il étoit porté au point de ramasser avec avidité les cheveux qu'on jetoit sur les balayures, après avoir peigné les enfans. Malgré cette habitude incroyable, tant elle est révoltante, cet enfant paru jouir d'une santé assez passable jusqu'à l'âge de dix ans; mais soit qu'à cet âge il se livrât avec moins de réserve à son goût, soit que les cheveux qu'il avoit successivement avalés, s'étant accumulés dans les intestins, aient troublé plus sensiblement alors la digestion, à cette époque il commença à se plaindre de maux violens d'estomac, & on remarqua à la région de ce viscere une tumeur assez saillante, que les médecins caractériserent d'obstruction naissante, & pour laquelle ils prescrivirent les boissons apéritives, les fondans, & successivement les purgatifs : malgré les raisons qui (par l'habitude insurmontable qu'avoit montrée cet enfant) devoient faire soupçonner au moins que les cheveux, qu'il avoit avalés, pouvoient avoir contribué à la formation de cette tumeur, il ne paroît pas qu'on s'en soit occupé, & les remedes prescrits, loin de soulager le malade, lui firent perdre tout son appétit qu'il n'a même jamais recouvré depuis. Une fievre lente vint encore

augmenter ses souffrances, & il est plus que probable qu'il continuoit à suivre son goût bizarre, & à avaler des cheveux, puisqu'il n'avoua jamais cette cause de sa maladie, qu'il n'ignoroit pas. Cependant la douleur d'estomac s'aigrissoit de jour en jour, & devint enfin continuelle; les coliques les plus aiguës s'y joignirent, & elles furent accompagnées d'un vomissement habituel de matieres visqueuses, & souvent d'un dévoiement de matieres glaireuses, bilieuses de la plus mauvaise qualité; une insomnie opiniâtre vint encore aggraver tous ses maux, & s'il survenoit quelques instans de sommeil ils étoient bien courts, & suivoient immédiatement le vomissement des matieres visqueuses, lequel soulageoit momentanément le malade.

Nonobstant un état aussi cruel & aussi persévérant, ce jeune homme avoit grandi; il avoit même acquis insensiblement la taille de son âge, mais il n'en avoit pas la force; à peine pouvoit-il se baisser, & le moindre mouvement lui étoit laborieux & augmentoit considérablement ses douleurs. La boisson froide lui occasionnoit les plus grandes angoisses. Celle dont il usoit abondamment, & qui lui procuroit le plus de soulagement étoit le thé & l'eau chaude; mais il n'étoit que

momentané, & bientôt après il vomissoit ces deux boissons avec effort, ainsi que les alimens les plus légers qu'on lui permettoit. C'est avec ces infirmités & ces angoisses, qu'il parvint à l'âge de 16 ans. Les trois dernieres semaines de sa vie furent encore plus cruelles, & il se joignit à tous ses maux une mélancolie profonde, qu'il exprimoit par des pleurs continuelles, sans avouer néanmoins la cause de sa maladie & de son désespoir. Les vomissemens devinrent enfin plus fréquens, quoique plus difficiles; la matiere rejetée étoit plus visqueuse, plus colorée, & d'une odeur infecte; enfin il tomba dans un affaissement insurmontable qui se termina par sa mort arrivée le 11 novembre 1778.

Ayant été consulté les derniers jours de sa vie, & en ayant porté le jugement le plus sinistre, je suivis exactement les progrès de cette singuliere maladie; &, quand la mort eut terminé les jours & les souffrances de ce malheureux jeune homme, je demandai à ses parens la liberté de l'ouvrir pour m'éclaircir sur la cause véritable de sa maladie qui ne me paroissoit pas avoir été suffisamment caractérisée, j'y procédai de la maniere suivante :

La région de l'estomac, qui avant la

mort étoit très gonflée, me parut un peu affaiſſée ; mais elle étoit encore aſſez ſaillante dans une étendue aſſez conſidérable, pour juger que c'étoit-là qu'il falloit chercher le ſiége de la maladie.

Après avoir inciſé & écarté les tégumens & les muſcles du bas-ventre, je liai l'œſophage le plus près poſſible de l'eſtomac, & je pénétrai dans ce viſcere en l'inciſant depuis l'orifice ſupérieur juſqu'au pylore ; j'écartai les deux portions inciſées, alors j'apperçus une maſſe étrangere très volumineuſe, qui s'étoit montée ſur les deux culs-de-ſac de l'eſtomac qu'elle occupoit principalement ; une appendice de la même maſſe ſe propageoit juſqu'au pylore, & en ouvrant ſucceſſivement le duodénum & le jéjunum qui étoient extrêmement dilatés, je trouvai qu'elle s'y étoit prolongée, & qu'elle y étoit très conſidérable, comme on peut le voir par la figure ci-jointe. Il émanoit de ce corps étranger & d'une liqueur viſqueuſe purulente qui lui ſervoit d'enduit & dont l'eſtomac étoit encore ſurchargé, une odeur infecte ; le foie & tous les autres viſceres du bas-ventre étoient en aſſez bon état ; le colon étoit ſeulement très gonflé d'air.

Après avoir retiré cette maſſe, & l'avoir nettoyée, j'ai pris les dimenſions les

plus exactes; la portion qui occupoit l'estomac, dessinée dans la 1re figure, avoit huit pouces de longueur, douze de circonférence, non compris l'appendice, logée dans le pylore qui avoit quatre pouces & demi de longueur. La seconde portion, contenue dans le duodenum & le jejunum, avoit cinq pouces de longueur, non compris les deux appendices, & sept pouces de circonférence.

Les deux masses réunies pesoient alors deux livres une once; desséchées elles n'ont plus pesé que douze onces. La partie inférieure, qui étoit placée dans le jejunum, étoit pulvérulente, & elle se détachoit très aisément; ce qui peut faire présumer que, pendant la vie du malade, il a pu s'en détacher d'autres portions qu'on ne peut estimer, ayant été entraînées sous cette forme avec les excrémens.

Après que la dessiccation de ces deux masses a été parfaite, j'ai ouvert celle qui étoit contenue dans l'estomac, comme il le paroît par la 3e figure, & j'y ai remarqué les couches concentriques qui ont produit l'accroissement insensible de cette masse.

J'ai remarqué dans le milieu un noyau de cerise sur lequel il m'a paru que les cheveux (car on a reconnu bientôt que toute

toute la maſſe n'étoit autre choſe) ſe ſont d'abord apposés, & ſe ſont enſuite fixés comme ſur une baſe ſolide. C'eſt ainſi à-peu-près que les pierres ſe forment & prennent de l'accroiſſement dans la veſſie, quand quelques parties ſédimenteuſes de l'urine, les plus propres à s'unir, rencontrent un noyau indiſſoluble qui en reçoit les premieres appoſitions, la même cauſe répétée produit des couches ſucceſſives, forme enfin quelquefois des pierres d'un très gros volume.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer la cauſe qui a déterminé le goût de cet enfant à avaler des cheveux, il me paroît ſeulement qu'elle n'a aucun rapport avec celles qui produiſent les goûts dépravés de toute eſpece, & qui ſont de véritables maladies. Ce peut bien n'avoir été ici qu'une habitude ſinguliérement vicieuſe qu'on auroit pu corriger dans ſon principe ; un enfant d'un an (car c'eſt à cet âge qu'a commencé l'habitude) ne peut avoir les ſucs de l'eſtomac aſſez viciés, aſſez dépravés, aſſez dégénérés pour qu'il en ait réſulté une tendance néceſſaire, ou un inſtinct, qui ait déterminé, par un mouvement ſpontanée, ce goût bizarre : il nous ſuffit d'avoir mis ſous les yeux des gens de l'art ce nouveau phénomène.

EXPLICATION DES FIGURES.

FIGURE PREMIERE.

A. *Maſſe de cheveux, trouvée dans l'eſtomac, & qui en avoit pris à-peu-près la forme & les dimenſions.*

B. *Partie inférieure de cette maſſe, qui avoit enfilé le pylore.*

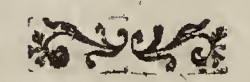
FIGURE 2e.

Seconde maſſe de cheveux, trouvée dans le duodénum *& le* jéjunum, *ſéparée de la premiere.*

FIGURE 3e.

CC. *Section de la premiere maſſe par laquelle on voit les couches circulaires qui en ont produit l'accroiſſement & l'augmentation ſucceſſive.*

E. *Noyau de cerise ſur lequel les cheveux, inſenſiblement appoſés, ſe ſont fixés, comme s'il en avoit été la baſe.*



TUMEUR singuliere par son origine, sa figure, sa grosseur, sa longueur & sa pesanteur; par m. HENRI AUDOUIN DE CHAIGNEBRUN, *médecin-pensionnaire du roi, pour les maladies épidémiques & épizootiques.*

En 1750 étant à Beauvais en Beauvoisis, par ordre de la cour, pour y traiter les malades attaqués de la suette, qui faisoit beaucoup de progrès dans cette ville & dans 29 paroisses des environs, je vis *Augustin Doucet*, âgé de 48 ans, lequel portoit une tumeur pendante au col, mais soutenue par une espece de suspensoir : cette tumeur avoit la figure d'une courge ou calebasse; son pédicule étoit situé à la partie latérale droite du col, depuis environ l'apophyse mastoïde, jusqu'auprès de la clavicule. *Doucet* vint au monde avec cette tumeur, grosse alors comme une petite courge naissante; elle grossit peu à peu, & augmenta au point de peser, lorsque je l'examinai, seize livres (1). Elle avoit un pied un pouce de

(1) Pour peser cette tumeur, je fis coucher à terre celui qui en étoit affecté, de maniere que la tumeur seule portoit sur la balance.

longueur, & deux pieds quatre pouces de circonférence dans ſa partie la plus large. Je remarquai ſur cette tumeur trois rameaux conſidérables de veines, qui ſortoient de la partie antérieure de ſon pédicule, & ſe portoient juſqu'à ſon fond, où elles ſe replioient de devant en arriere. Ces veines étoient vraiſemblablement des branches des jugulaires externes.

Quant aux moyens qu'on auroit pu employer pour enlever cette tumeur, ſi celui qui la portoit y eût conſenti, j'eſtime qu'après l'avoir préparé par des lavemens, par une ſaignée du bras, & par des purgations, on pouvoit en venir à une ſimple ligature, ou bien paſſer au travers du pédicule une aiguille enfilée de deux liens composés chacun de trois ou quatre brins de fils cirés, afin de faire une double ligature dont l'une embraſsât la partie latérale droite, & l'autre la gauche du pédicule ou col; on les auroit ſerrées à meſure qu'elles ſe ſeroient lâchées. La ligature faite, on auroit preſcrit une ſaignée du bras, ſix heures après une du pied pour réprimer le mouvement du ſang; &, pour en prévenir les révolutions, on l'auroit réitérée le 2e & même le 4e jour, ſi le cas l'eût requis; le huitieme jour, ſi la tumeur ne ſe fût pas trouvée beaucoup flétrie, on l'auroit

extirpée en inciſant ſous une forte ligature, & panſé enſuite la plaie avec le digeſtif ou ſuppuratif ordinaire, composé de baſilicum & de baume d'Arcéus; & s'il ſe fût trouvé quelques ſubſtances à conſumer, on ſe ſeroit ſervi d'un cauſtique. Mais comme cette tumeur étoit facile à lier, je crois que la ligature étoit préférable à l'extirpation, parce qu'on devoit craindre qu'il ne s'y trouvât (par mauvaiſe conformation ou autrement) quelques groſſes branches de l'artere carotide, ou qu'il n'arrivât au malade les révolutions qui ſuccédent quelquefois aux amputations de certains membres ou de certaines groſſes tumeurs, leſquelles, faute de précautions convenables, ſont trop ſouvent ſuivies de la mort.

A Beauvais en Beauvoiſis, ce 20 juillet 1750.



OBSERVATIONS

SUR l'usage intérieur des fleurs de zinc ; par m. DE LA ROCHE, *docteur en médecine à Genève.*

LES nouveautés en tout genre sont toujours difficiles à établir ; c'est un axiôme qui se vérifie particuliérement en fait de médecine. Les méthodes les plus ingénieuses, les remedes dont le succès est garanti par l'expérience des plus grands praticiens, ne s'introduisent qu'avec une lenteur excessive ; le préjugé, la timidité ou la paresse sont toujours prêts à leur opposer des obstacles. Le plus léger coup-d'œil sur l'histoire de la médecine, suffit pour s'en convaincre. Il a fallu près d'un siécle avant que le mercure, l'antimoine, le kina fussent généralement admis dans la pratique.

Il y a bientôt dix ans que m. *Gaubius* a recommandé les fleurs de zinc comme un excellent anti-spasmodique. L'autorité de cet homme célebre a engagé quelques autres médecins à s'en servir, & tous l'ont fait avec succès. En Angleterre particuliérement, ce remede a été très promptement admis par la plûpart des praticiens. En France au contraire,

il eſt à-peu-près inconnu ; un petit nombre de gens inſtruits s'en ſont ſervi à Paris ; peut-être ſont-ils les ſeuls dans tout le royaume. J'ai ſouvent eu lieu d'être ſurpris & fâché, en liſant les *journaux de phyſique & de médecine*, d'y voir débiter publiquement des abſurdités ſur les prétendues propriétés nuiſibles de quelques compoſitions métalliques où il entroit du zinc, & dont on faiſoit des uſtenſiles de cuiſine, parce qu'elles montroient combien peu l'on connoiſſoit les effets de ce demi-métal ſur le corps humain. Il y a peu de jours que j'ai lu une lettre d'un membre du college de médecine d'une des plus grandes villes de France, par laquelle il refuſoit de donner intérieurement les fleurs de zinc, quoique recommandées par un médecin de Genève ; il craignoit, diſoit-il, qu'elles n'euſſent les mêmes effets que le plomb.

C'eſt ce qui m'a déterminé à communiquer le réſultat des obſervations que j'ai faites pendant ſept ou huit ans ſur l'uſage intérieur de cette chaux métallique, pour faire mieux connoître, par la voie du journal de médecine, ce que l'on peut en attendre, & pour montrer le peu de fondement des préjugés encore ſi communs ſur ſes prétendues qualités vénéneuſes. Je n'ai pas le temps de traiter

ce ſujet avec autant de détail qu'il en ſeroit ſuſceptible; mais je donne des faits conſtatés par une multitude d'expériences, & par le témoignage unanime de mes collegues qui tous ont admis ce remede dans leur pratique, & en éprouvent les plus heureux effets.

Les fleurs de zinc ſont de tous les antiſpaſmodiques connus, celui dont l'effet eſt le plus conſtant, dont l'uſage eſt applicable au plus grand nombre de cas, & dont on a le moins d'inconvéniens à redouter. Je l'ai employé indifféremment dans toute eſpece de maladie convulſive ou ſpaſmodique, & chez des perſonnes de tout âge; je n'en ai pas toujours obtenu le même ſuccès, mais je puis dire qu'il a très rarement manqué de produire, au moins pour un temps, l'effet que j'en attendois, dans tous les cas où le mal n'étoit pas cauſé ou entretenu par quelque affection organique, & même dans ceux-ci il opere ſouvent comme palliatif, en calmant les accidens nerveux. Il paroit agir directement ſur le principe vital en diminuant l'irritabilité du ſyſtême nerveux d'une maniere bien différente de celle des narcotiques, mais ſur laquelle je m'abſtiendrai de hazarder ici aucune conjecture. Le ſeul effet ſenſible qu'il manifeſte, lorſqu'on l'emploie à

doſes trop fortes, & qui ſembleroit annoncer quelque choſe d'irritant dans ſa nature, c'eſt le vomiſſement qu'il excite chez certaines perſonnes; mais comme cet effet n'eſt point général, comme il n'eſt dans aucun cas accompagné d'autres ſymptômes qui puiſſent être une indice de virulence dans le remede qui l'a produit, & comme il n'eſt point proportionné aux doſes que l'on en donne, il n'a rien qui doive faire redouter l'uſage du zinc plus que celui de divers autres remedes qui ont le même inconvénient, & dont on ſe ſert tous les jours dans la pratique. Je connois un homme ſur qui une doſe même aſſez petite de fleurs de zinc, comme d'un ou deux grains produit un effet ſingulier; c'eſt de lui cauſer une gaieté extraordinaire, qu'il manifeſte par ſa conduite & par des propos. Il compare lui-même l'état où il ſe trouve alors, à celui d'une perſonne ivre, mais qui conſerve cependant ſes forces & ſa raiſon. Un de mes collegues a rencontré un cas à-peu-près ſemblable. Ces deux exemples ſont les ſeuls ſur pluſieurs centaines où le zinc ait produit des effets de cette eſpece: ces effets d'ailleurs n'ont rien de fâcheux. Les perſonnes chez qui on les a obſervés ſont l'une & l'autre naturellement ſujettes à

ces alternatives de gaieté & de tristesse qui caractérisent les gens à vapeurs. Dans la plûpart des cas, ceux qui ont pris de ce remede n'en apperçoivent absolument pas d'autre effet que le bien-être qu'il leur procure en arrêtant ou en prévenant les mouvemens spasmodiques auxquels ils sont sujets.

Les fleurs de zinc conviennent particuliérement aux maladies convulsives des enfans; je n'ai jamais vu qu'elles aient manqué de procurer une guérison complete, lorsque les convulsions dépendoient d'une affection purement nerveuse, & non de quelque vice organique du cerveau, ou d'embarras dans les premieres voies. Elles arrêtent infailliblement celles qui ont lieu au commencement de l'éruption de la petite-vérole, & des autres maladies exanthématiques, pourvu qu'on les donne en dose suffisante; & la certitude de leur succès, dans ce cas, est telle qu'elle me rassure complétement contre la crainte de ce symptôme, qui, quoiqu'on le regarde ordinairement comme étant de peu de conséquence, ne laisse pas d'être quelquefois très dangereux. Données le soir particuliérement à doses graduellement augmentées, elles ont les plus heureux effets pour calmer ces terreurs & ces songes auxquels on voit bien

des enfans être ſujets pendant le ſommeil, & qui ne ſont que trop ſouvent le germe d'une épilepſie incurable. J'en ai obtenu quelques effets dans la coqueluche, mais, en général, ils n'ont été ni aſſez marqués, ni aſſez conſtans pour m'engager à les ſubſtituer à la ciguë ſi recommandée depuis quelques années, & aux autres remedes qu'on emploie avec avantage dans cette maladie.

Chez les adultes, c'eſt particuliérement dans les convulſions & les mouvemens irréguliers de toute eſpece qui tourmentent les femmes hyſtériques, qu'on les voit réuſſir. Ces guériſons, il eſt vrai, ne ſont pas toujours de longue durée, parce que ces maladies tiennent, pour l'ordinaire, à quelque vice, dans la conſtitution, qui les diſpoſe à reparoître aux occaſions les plus légeres; mais à cet égard il n'y a point de remede dans toute la claſſe des anti-ſpaſmodiques proprement dits, qui ait l'avantage ſur celui-ci. Il arrive ſouvent auſſi que les maux de ce genre ſont entretenus uniquement & fortifiés par l'habitude; il ſuffit alors de rompre cette habitude en empêchant quelques paroxyſmes, pour les guérir radicalement; &, dans ces cas, les fleurs de zinc ont ſouvent opéré une guériſon complete: *voyez* l'obſervation 7e. Dans

l'épilepſie leur effet eſt moins marqué ; elles ſont pourtant quelquefois du bien, & l'on verra, dans l'obſervation 2e, un cas où il n'y a que la facilité avec laquelle la maladie a cédé au remede qui m'empêche de la ranger ſous ce genre. Dans la danſe de S. Guy je les ai employées avec aſſez de ſuccès, ainſi que dans certains cas de colique ſpaſmodique, dont elles ne manquoient jamais d'arrêter les paroxyſmes.

Les premiers médecins, qui ont donné les fleurs de zinc intérieurement, n'en ont pas toujours obtenu tout l'effet qu'on pouvoit en attendre, à cauſe des trop petites doſes dans leſquelles ils les employoient ; un demi-grain ou un grain étoient les plus fortes qu'ils oſaſſent tenter, & cependant ils avoient des ſuccès. L'empirique *Luddemann*, qui en a fait long-temps un ſecret, & qui s'étoit acquis une grande réputation à Amſterdam par ſon remede contre les convulſions, & m. *Gaubius* aux ſoins duquel le public eſt redevable de l'avoir découvert, ne portoient pas les leurs au-delà. J'ai fait de même lorſque j'ai commencé à m'en ſervir ; mais bientôt j'ai eſſayé d'augmenter peu à peu la doſe, & j'ai vu qu'on pouvoit le faire impunément : le ſeul inconvénient que j'aie obſervé d'une doſe

trop forte n'étant qu'un peu de mal de cœur. Je l'ai même portée, dans quelques cas, juſqu'à 20 ou 30 grains & au-delà, pluſieurs fois par jour, ſans qu'elle ait ſeulement produit cet effet; & il eſt probable que j'aurois pu aller plus loin encore ſans qu'il en réſultât le moindre mal.

La doſe, par laquelle je commence ordinairement pour les adultes, eſt de deux ou trois grains de trois en trois heures; je l'augmente promptement juſqu'a ſix grains & au-delà, ſi je vois que les accidens ne ſe calment pas, & que le remede n'occaſionne point de mal de cœur. J'ai cru remarquer qu'on étoit plus sûr qu'il ne produiroit pas cet effet en le donnant ſous la forme de pilules, que ſous celle de poudre; d'un autre côté, cette derniere convient mieux lorſqu'on deſire un effet très prompt. Pour les petits enfans, je commence par un quart ou un tiers de grain, & j'augmente auſſi, ſuivant le beſoin, s'ils le ſupportent bien, comme c'eſt l'ordinaire.

Bien loin donc que ce remede ſoit dangereux, ainſi qu'on l'a prétendu, il eſt démontré, par une expérience de pluſieurs années, qu'il n'y en a point de plus innocent; je n'en connois aucun qui ſoit

auſſi actif dans ſes bons effets, & dont on puiſſe, ſans danger, augmenter auſſi hardiment les doſes. Il a outre cela cet avantage précieux par-deſſus les autres anti-ſpaſmodiques, qu'on ne lui apperçoit aucun mauvais goût, du moins au commencement; car il y a des gens qui, après l'avoir pris pendant quelque temps en poudre, ne peuvent plus le prendre ſous cette forme, à cauſe du goût métallique qu'ils n'appercevoient pas dans les premieres doſes, mais qui ſe développe peu à peu, à meſure qu'ils en font uſage.

Enfin la crainte qu'ont encore bien des médecins de l'analogie du zinc avec le plomb, n'eſt fondée ni ſur ſes qualités les plus manifeſtes, lorſqu'on le conſidere dans ſon état métallique, ni ſur celles qu'y découvre la chymie, ni ſur aucune obſervation de ſes effets dans le corps. J'ai vu une ou deux fois qu'il occaſionnoit quelques douleurs de colique; mais ces douleurs n'étoient en aucune façon comparables à celles que cauſe le plomb, ſoit par leur violence, ſoit par leur durée, ſoit par leurs conſéquences.

J'invite donc les médecins qui ne ſe ſont point encore familiariſés avec l'uſage de ce remede, à l'employer ſans crainte: ils ne tarderont pas à s'en féliciter. Je

vais donner l'hiſtoire de quelques cas qui ſerviront à confirmer ce que j'ai dit de ſes bons effets.

Obſervation premiere.

Un enfant, âgé d'un mois, avoit, dans le viſage, des mouvemens convulſifs qui affectoient particuliérement les yeux & la bouche. Il y avoit déjà pluſieurs jours qu'on avoit commencé à s'en appercevoir ; mais au temps dont je parle, ils étoient devenus ſi fréquens, que les plus longs intervalles étoient à peine d'un quart d'heure. Cet enfant d'ailleurs paroiſſoit fort abattu, ſes déjections étoient altérées, il avoit beaucoup de vent, & c'étoit ſur tout lorſqu'il étoit prêt à en rendre, que ces mouvemens ſe manifeſtoient. Cependant aucun ſymptôme n'indiquoit qu'il eût beaucoup de douleurs de ventre, quoiqu'il fût aſſez évident que ſon mal avoit pour principe quelque embarras, ou au moins quelque affection des premieres voies. Je lui donnai différens purgatifs, tels que la magnéſie, la manne, le ſyrop de rhubarbe : tous paroiſſoient d'abord lui faire du bien ; mais leurs bons effets ne ſe ſoutenoient pas, & quoique je continuaſſe l'uſage de ces évacuans pluſieurs jours de ſuite, je ne gagnai pas grand choſe ſur les con-

vulſions. Je lui donnai alors des fleurs de zinc, comme un remede palliatif, dans l'intention de revenir enſuite aux évacuans : il en prit d'abord un tiers de grain toutes les trois heures ; j'augmentai promptement cette doſe juſqu'à un grain. Je ne tardai pas à obſerver un mieux très ſenſible ; &, en continuant le remede à cette derniere doſe pendant quelques jours, j'arrêtai tout-à-fait ces mouvemens convulſifs qui duroient depuis trois ou quatre ſemaines. Un autre effet qui ne fut pas moins remarquable, c'eſt que les inteſtins reprirent leurs fonctions comme dans l'état de la plus parfaite ſanté, & que les ſelles devinrent tout-à-fait naturelles. Quelque temps après les mêmes ſymptômes commençant à reparoitre, je lui donnai encore quelques priſes de zinc, qui ſuffirent pour les calmer, & l'enfant n'en eut plus aucun retour.

Obſervation ſeconde.

Une fille de 30 ans, qui s'étoit toujours aſſez bien portée, eut, à la ſuite d'une vive émotion, des attaques nerveuſes qui commençoient par un ſentiment d'angoiſſe & de palpitation dans l'eſtomac. Elle ſentoit bientôt, diſoit-elle, le mal monter à la tête, & dès-lors elle n'appercevoit

n'appercevoit plus rien. Les aſſiſtans m'informerent qu'elle tomboit ſans connoiſſance ; que tous ſes membres étoient agités de convulſions pendant quelques minutes, & qu'il lui ſortoit beaucoup de ſalive de la bouche. Ces attaques avoient commencé peu de jours avant qu'on m'appellât, & revenoient deux ou trois fois par jour. La malade n'avoit jamais rien eu de ſemblable, à l'exception d'un ou deux paroxyſmes beaucoup moins graves que ceux-ci, qu'elle avoit éprouvés quelques mois auparavant, étant encore convaleſcente d'une fievre bilieuſe. Les regles n'étoient point dérangées. Je donnai d'abord trois grains de fleurs de zinc toutes les trois heures : le lendemain les attaques furent moins fortes. Je doublai les doſes, & en deux jours la malade fut guérie ſi complétement, que, quoiqu'il ſe ſoit écoulé près de deux ans depuis ce temps, les accès n'ont eu aucun retour.

Obſervation troiſieme.

Une fille, âgée d'environ 30 ans, eut dans ſon ſommeil une violente émotion cauſée par un ſonge. Soit qu'elle fût déjà mal diſpoſée auparavant, ſoit uniquement en conſéquence de cette agitation, elle reſſentit, après ſon réveil, beaucoup d'angoiſſes; puis il ſurvint une très forte

fievre qui bientôt fut accompagnée d'un délire maniaque. A l'aide de la ſaignée & des remedes tempérans & évacuans, la fievre ſe calma au bout de huit jours, mais le délire ſubſiſta, quoiqu'en général il fût moins violent. Pendant quelques jours j'employai ſans ſuccès les remedes les plus uſités dans ces ſortes de cas. Enfin je lui donnai des fleurs de zinc, elle en prit d'abord deux grains toutes les trois heures ; j'augmentai rapidement cette doſe juſqu'à ſix grains toutes les deux heures. Ce remede eut le plus heureux ſuccès ; &, après l'avoir pris pendant cinq ou ſix jours, la malade ſe trouva parfaitement calme.

Obſervation quatrieme.

Un enfant de 7 ans étoit ſujet depuis trois ou quatre ans à rêver & à crier pendant ſon ſommeil ; cela avoit beaucoup augmenté depuis quelques mois, au point que toutes les nuits, pendant deux ou trois heures, il ne ceſſoit de faire des hurlemens qui incommodoient extrêmement les gens chez qui il demeuroit ; mais comme ils n'imaginoient pas que l'on pût y porter remede, ils n'avoient pas ſongé plutôt à demander du ſecours. Je fis d'abord prendre à cet enfant trois grains de fleurs de zinc quatre fois par

jour; &, comme il les ſupportoit fort bien, j'augmentai graduellement juſqu'à 30 grains par doſe & au-delà. L'on ne tarda pas à s'appercevoir des bons effets de ce remede; dès les commencemens l'enfant paſſa des nuits un peu plus calmes, & à meſure qu'il prenoit des doſes plus fortes, les agitations devenoient toujours moindres; tellement qu'au bout de deux mois il paſſoit pluſieurs nuits tout-à-fait tranquilles, & que dans celles qui l'étoient le moins, il ne pouſſoit pas des cris continus comme autrefois, ni à beaucoup près auſſi violens. J'aurois ſouhaité pouvoir compléter cette cure intéreſſante, mais les parens qui étoient de pauvres gens, qui d'ailleurs ne tenoient pas de bien près à cet enfant dont le pere & la mere étoient morts, ſe laſſerent de l'exactitude que j'exigeois d'eux dans l'adminiſtration du remede; & comme les cris n'alloient plus au point de les incommoder, ils l'abandonnerent bientôt tout-à-fait. Il eſt à remarquer que ces fortes doſes de fleurs de zinc n'ont jamais produit ſur cet enfant le plus léger mal de cœur, ni aucun autre effet ſenſible.

Obſervation cinquieme.

Une dame de 30 ans, d'un tempérament ſanguin & délicat, ſujette depuis

quelques années à différens ſymptômes nerveux, ſe plaignoit de douleurs très vives dans l'eſtomac & dans le ventre, leſquelles revenoient par paroxyſmes pluſieurs fois par jour, & duroient quelquefois 2 ou 3 heures. Les ſelles étoient fort irrégulieres, ou la malade étoit conſtipée, ou elle avoit de la diarrhée; ſon appétit, qui eſt rarement régulier, étoit encore plus dérangé dans ce temps-là. Je lui donnai de l'extrait de kina & d'autres ſtomachiques qui ne firent pas grand effet: j'eſſayai alors de lui donner des fleurs de zinc dont elle prit d'abord deux grains quatre fois par jour; j'augmentai par degrés juſqu'à ſix grains par doſe, elle fut bientot ſoulagée des maux d'eſtomac, mais les douleurs de ventre ſubſiſtoient encore, quoique un peu moins fréquentes. En continuant les ſix grains quatre fois par jour, je lui fis faire en outre des pilules qui contenoient trois grains du même remede; je lui recommandai d'en prendre une dès le commencement du paroxyſme, & de continuer tous les demi-quarts d'heure, juſqu'à ce que la douleur ceſsât. Cette méthode réuſſit au mieux; dès les premieres fois trois ou quatre pilules, priſes de cette maniere, mettoient promptement fin à l'accès de colique dont les retours ceſſe-

rent bientôt entiérement. Les ſelles redevinrent régulieres, & la malade ſe porta mieux qu'elle n'avoit fait depuis long-temps.

Obſervation ſixieme.

Une fille de 14 ans, d'un tempérament ſanguin & pléthorique, & qui n'avoit point encore eu ſes regles, ſe plaignit à moi de crampes très douloureuſes qu'elle avoit dans les bras & les mains. Elle étoit ſujette, diſoit-elle, depuis ſon enfance à cette maladie qui revenoit tous les hivers, & qui ne ceſſoit qu'au commencement de l'été. Pendant la plus grande partie de l'année, elle en avoit tous les jours pluſieurs paroxyſmes dont la durée étoit plus ou moins longue; il y avoit des jours où elle ſouffroit preſque ſans relâche; elle ne pouvoit alors faire aucun uſage de ſes mains, & ſi l'on faiſoit la moindre tentative pour étendre les doigts contractés, les douleurs devenoient à l'inſtant des plus vives. C'étoit au mois de mars que je fus conſulté; elle étoit menacée de ſouffrir encore long-temps: car, pour l'ordinaire, ce n'étoit qu'au commencement de l'été que ſes crampes ceſſoient tout-à-fait. Après l'avoir fait ſaigner, je lui donnai des fleurs de zinc que je pouſſai juſqu'à

ſix grains trois fois par jour. Ce remede eut un tel ſuccès qu'au bout de quinze jours elle fut délivrée de ſes crampes; elles reparurent l'hiver ſuivant, mais plus tard qu'à l'ordinaire, & en très peu de jours le zinc les diſſipa de nouveau. J'ai lieu de croire que cette jeune fille n'en a pas eu de retour, quiqu'il ſe ſoit écoulé quatre ou cinq ans depuis la derniere attaque.

Obſervation ſeptieme.

Une femme âgée de 35 ans, d'un tempérament mélancolique, à la ſuite de quelques chagrins, fut attaquée de paroxyſmes hyſtériques, qui ſe manifeſtoient par de grands mouvemens dans les entrailles, par la ſenſation du globe hyſtérique, & par un état d'angoiſſe inſupportable. Ces paroxyſmes revenoient particuliérement le ſoir, duroient la plus grande partie de la nuit, & ne permettoient à la malade de s'endormir que ſur le matin. Il y avoit trois mois que le mal avoit commencé lorſque cette femme me conſulta. Ses attaques, qui au commencement lui laiſſoient pluſieurs jours d'intervalle, s'étoient rapprochées peu à peu, & depuis quinze jours revenoient tous les ſoirs. J'ordonnai ſur le champ une poudre de 4 grains de fleurs de zinc qu'elle devoit

prendre le ſoir, demi-heure avant le moment où elle attendoit le paroxyſme, ou auſſi-tôt qu'elle en appercevroit les premiers avant-coureurs. Ce jour-là l'attaque vint un peu plutôt qu'à l'ordinaire, elle prit ſur le champ ſa poudre, & en peu de minutes elle vit avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, tous les ſymptômes ſe calmer. Le bien-être ne tarda pas à être parfait, & elle paſſa une nuit excellente. Elle répéta le même remede quelques ſoirs de ſuite; ce qui ſervit pour compléter & aſſurer ſa guériſon.

Obſervation huitieme.

Une dame de 22 ans, d'un tempérament ſanguin, & d'une conſtitution forte, mais d'une famille ſujette à des maladies nerveuſes, après une vive émotion, & une courſe à perte d'haleine, eut une attaque hyſtérique, & bientôt après une fievre quarte dont chaque accès étoit accompagné d'une ſemblable attaque. On guérit la fievre par les remedes ordinaires, mais les attaques hyſtériques continuerent & devinrent toujours plus fortes. D'abord ce n'étoit qu'un peu d'eſſoufflement & d'étranglement qui duroient très peu de temps; mais peu à peu ces ſymptômes augmenterent au point que l'oppreſſion devenoit exceſſive, & que la

respiration ne se faisoit qu'avec des cris de la nature & de la force desquels il est difficile de se faire une idée sans en avoir été témoin; il y avoit d'ailleurs de violentes convulsions de tous les membres pendant tout le temps du paroxysme, à la fin duquel elle se sentoit toujours extrêmement abattue & fatiguée. La durée de ces attaques varioit: quelquefois elles n'étoient que de deux ou trois minutes, quelquefois de plus d'un quart d'heure. Les regles étant diminuées, je fis d'abord saigner la malade; je lui donnai ensuite des fleurs de zinc, dont quatre grains, trois fois par jour, suffirent pour arrêter complétement les paroxysmes pendant plusieurs jours. Ils reparurent alors, & quelques doses du même remede les arrêterent encore. Mais comme la malade ne vouloit plus s'astreindre à en prendre dès qu'elle étoit mieux, comme d'ailleurs elle avoit les passions très vives, & comme des causes très légeres suffisoient pour lui donner de l'émotion, ses attaques revinrent à plusieurs reprises. Le zinc, dont j'augmentai à chaque fois les doses, les arrêtoit toujours. Il fallut, pour assurer la guérison, avoir recours aux bains tiédes qu'elle prit réguliérement pendant quelque temps. Ces deux secours réunis compléterent la cure, les retours

s'éloignerent peu à peu, & cesserent enfin tout-à-fait.

Observation neuvieme. (1).

Un enfant de deux ans & demi, d'une constitution forte & pléthorique, mais qui avoit les passions fort vives, fut piqué à la main par une poule. Six mois après ce petit accident, une nuit qu'on avoit voulu le faire coucher seul, contre sa coutume, il se réveilla avec beaucoup d'agitations & de cris, se plaignant de la poule qui alloit le mordre. Cette frayeur & ces cris durerent près de quatre heures, après quoi il fut passablement tranquille. Le soir suivant il ne voulut absolument pas se coucher seul, ni permettre qu'on lui ôtât ses habits; &, dans le milieu de sa nuit, la même scène se renouvella. Il en fut de même pendant quatre ou cinq nuits, quoique de jour il parût tranquille, & qu'il fît toutes ses fonctions. Cependant il commença à parler pendant le jour de sa crainte de la poule; & peu à peu ces terreurs augmenterent au point qu'il avoit des accès d'agitation & de fureur qui alloient presque jusqu'à lui donner des convulsions.

---

(1) Cette observation & la suivante m'ont été communiquées par m. le docteur *Odier*.

Alors on appella le médecin qui lui fit prendre sur le champ une poudre composée d'un grain de zinc & d'un denier de magnésie, & ordonna qu'on la répétât à l'instant où l'on appercevroit quelque symptôme d'un nouveau paroxysme, ou bien toutes les trois heures s'il n'en survenoit point. L'enfant fut plus tranquille pendant le reste du jour; mais au milieu de la nuit, il se réveilla comme à l'ordinaire, & commençoit à être fort agité lorsqu'on lui donna une dose de poudre. Au bout d'un quart d'heure tous les symptômes se calmerent, & il se rendormit bientôt jusqu'au matin. Il reparut encore un peu d'agitation; mais en continuant soigneusement les poudres, & en augmentant la dose du zinc d'un demi-grain, tous les symptômes se calmerent peu à peu, & au bout de quelques jours il fut parfaitement rétabli.

Pendant l'année qui suivit cette maladie, cet enfant eut à diverses reprises, soit à l'occasion de la petite-vérole, soit à d'autres, des accidens nerveux extrêmement graves, pour lesquels le zinc fut d'une très grande utilité, au point que sans ce remede, ses maux seroient peut-être devenus incurables; mais comme on employa d'autres secours, je m'abstiendrai d'en donner le détail.

Observation dixieme.

Une fille de 17 ans, d'un tempérament ſanguin, très pléthorique & très mobile, ſujette depuis quelque temps à des maladies nerveuſes, eut une difficulté d'uriner qu'elle garda pendant quelques jours ſans ſe plaindre, & ſans aucun autre ſymptôme qu'une grande tenſion dans la région hypogaſtrique. On lui fit faire des fomentations ſur le ventre que l'on renouvelloit très ſouvent, & on lui fit boire abondamment d'une infuſion de graine de lin; mais tout cela ſans effet. Bientôt après il ſurvint beaucoup de fievre accompagnée d'une toux violente, d'oppreſſion, de douleurs aiguës dans la poitrine, & de crachement de ſang. On fit deux ſaignées en très peu de temps ſans le moindre ſoulagement; on tira pluſieurs fois une grande quantité d'urine par la ſonde, & l'on donna des lavemens. Au lieu de diminuer, les ſymptômes paroiſſoient plutôt aller en augmentant, & il s'y joignit un délire perpétuel. Dans ces circonſtances, ſon médecin, qui connoiſſoit la grande diſpoſition qu'elle avoit à des maladies nerveuſes, penſa qu'une partie au moins des maux actuels pouvoit dépendre de l'extrême mobilité de

ſes nerfs, & il ſe détermina en conſéquence à lui faire prendre un grain de fleurs de zinc avec douze grains de nitre. En moins d'un quart d'heure la malade qui juſque-là étoit conſtipée, alla à la garderobe, & urina abondamment. Bientôt après le délire ceſſa, la fievre s'abattit; la toux, le crachement de ſang, les douleurs dans la poitrine diſparurent. Elle continua à prendre, toutes les deux heures, de ces mêmes poudres, & le lendemain elle ſe trouva parfaitement bien portante. Elle eut depuis quelques retours d'eſchurie, mais que le zinc calma toujours très promptement.

Genève, le 6 août 1779.

OBSERVATION

Sur une amputation de la jambe, dans laquelle on n'a point employé de ligature; par m. D....

C'est dans les hôpitaux que ſe préſente le plus ſouvent l'occaſion d'employer les ſecours de la grande chirurgie. Non-ſeulement on acquiert dans ces lieux la facilité, la juſteſſe & la promptitude des mouvemens de la main, mais on y peut apprécier aiſément les avan-

tages & les défauts des méthodes d'opérer, des inſtrumens, des médicamens en uſage, ou découverts depuis peu.

L'expérience eſt ſeule conſultée; elle nous a fait reconnoître que les ligatures occaſionnent des accidens terribles, des douleurs cruelles, des convulſions, du délire, une fievre aiguë. Combien d'autres déſordres on pourroit citer ! A cet affreux inconvénient ſe joint celui de leur peu de ſûreté dans l'effet qu'on eſpere en obtenir; & cependant leur uſage eſt généralement adopté, parce qu'on manque à préſent encore d'aucun moyen qui, avec de moindres dangers, puiſſe raſſurer, autant qu'elles, ſur les ſuites mortelles d'une hémorrhagie plus funeſte ſans contredit au malade.

Il faut donc convenir que ſi les ligatures ſont journellement employées, le deſir de les voir bannir de la chirurgie n'en eſt pas moins vif dans le cœur de tous les praticiens. Ce doit être le vœu de quiconque a de la ſenſibilité; c'eſt celui de la faculté de médecine de Paris, par les ordres de laquelle des commiſſaires ont travaillé pendant plus d'une année pour déterminer la nature & l'action d'un nouveau remede aſtringent préſenté comme sûr dans les plus grandes léſions

des grosses arteres, & pour en constater l'efficacité (1).

Le résultat des expériences a mérité à cette invention l'approbation de la faculté; m. *Dumangin*, médecin de l'hôpital de la Charité, avoit eu part au travail, ainsi que m. *Deschamps*, chirurgien consultant de la même maison : ces considérations ont déterminé à faire, lorsque l'occasion s'en présenteroit, & avec les précautions que la prudence dictoit, une opération dans laquelle m. *Deschamps* appliqueroit lui-même le nouveau remede. En conséquence :

Le 25 septembre dernier, après qu'il eut été jugé indispensable de faire l'amputation de la jambe droite au nommé *Jacques Ravot*, natif de Cône sur Loire, qui avoit un ulcere avec carie dans les os du tarse, maladie contre laquelle tous les soins avoient été inutiles, on procéda à l'opération en la maniere ordinaire : le tourniquet fut placé à la partie moyenne inférieure de la cuisse, & la

---

(1) Ce remede est la poudre du sieur *Fowler.* On peut voir dans le cahier de septembre, que son effet ne dépend d'aucune adstriction ; cependant on conserve cette dénomination qui désigne bien le but qu'on se propose en la mettant en usage.

ſection faite cinq travers de doigt au-deſſous du genouil.

Auſſi-tôt la ſéparation, m. *Deſchamps* appliqua ſur l'extrémité de chacune des trois arteres un petit plumaceau chargé de la poudre, & en répandit légérement ſur toute la plaie, & les trois petits plumaceaux furent enſuite ſoutenus avec trois doigts de la main d'un des aſſiſtans: il étoit alors midi & demi juſte.

A midi 33 minutes, on a lâché un demi-tour de tourniquet à grands pas de vis — point de ſang. A 35 minutes on deſſerre encore un demi-tour — point de ſang. Quatre minutes après on relâche d'un tour entier, en tout deux tours; il paroît un peu de ſang à l'extrémité du moignon à la partie interne, & l'on applique un peu de poudre près de la peau. Les arteres principales ne donnerent point de ſang, cependant on reſſerra le tourniquet des deux tours qui avoient été lâchés.

A midi trois quarts, quinze minutes après la premiere application de la poudre, on deſſerre de nouveau un demi-tour; trois minutes après, un demi-tour; de deux minutes en deux minutes environ, on continua à deſſerrer d'abord un demi-tour, enſuite un tour entier. Enfin à midi 57 minutes, le tourniquet

n'a plus aucune action, & reste libre quoique par prudence en place. Il ne coule pas une seule goutte de sang; l'assistant qui avec ses trois doigts avoit contenu la poudre sur l'orifice des arteres se retire. Le sang est parfaitement arrêté, on applique mollement le premier appareil, & on transporte le malade de la salle des opérations dans celle des blessés.

Le lendemain matin le malade étoit sans fievre, sans douleurs, & l'appareil sec comme au moment où il avoit été posé, excepté une petite tache du côté interne. Il avoit seulement éprouvé un élancement très vif, mais momentané, vers les huit heures du matin; c'est la seule douleur que le malade ait ressentie depuis l'opération: il a toujours été tranquille, sans fievre, ni apparence de sang.

Le mercredi 29, les choses étant absolument dans le même état, l'appareil fut levé entiérement; la pulsation étoit sensible à la vue à l'extrémité des arteres, principalement à la tibiale antérieure; du reste, point de sang. On appliqua de la charpie séche sur les vaisseaux.

A dater de ce moment, la marche de la nature a été celle qu'elle emploie d'ordinaire pour former une cicatrice; peu de fievre, une suppuration de bonne qualité. Aujourd'hui 18 novembre, le reste

de la plaie à cicatriſer, n'a qu'un pouce de diametre, & le malade eſt dans le meilleur état.

Nous n'ajouterons qu'une obſervation aux faits que préſente cette opération, & qui ſont puiſſamment en faveur du nouveau remede. On objecte que la maladie qui tourmentoit *Ravot* depuis long-temps l'ayant néceſſairement affoibli, l'effort du ſang étoit bien moindre chez lui qu'il ne le ſeroit chez un homme qui auroit été bleſſé ou opéré dans un temps où il jouiroit d'ailleurs de toutes ſes forces. Cela eſt vrai, quoiqu'on puiſſe mettre dans la balance ce que l'expérience nous apprend, qu'après des mouvemens réitérés & longs de fievre, & une ſuppuration longue, ſanieuſe & douloureuſe, le ſang eſt moins coagulable, & *Ravot* étoit dans ce cas; mais ceux qui y ſont comme lui, ne pourroient-ils pas profiter d'une méthode qui a été ſi avantageuſe, on pourroit dire ſi douce pour lui, en attendant qu'une expérience confirmée nous montre qu'on peut eſpérer les mêmes effets dans les opérations à faire à des bleſſés pleins de vie & de force.

Les faits mentionnés dans l'obſervation préſente ſont de la plus exacte vérité. Ce 18 novemb. 1779. DUMANGIN, médecin de l'hôpital de la Charité, actuellement de quartier.

EXTRAITS des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 1er & 15 octobre 1779.*

DEPUIS le 15 septembre le nombre des maladies différentes a augmenté. Celles qui ont attaqué un plus grand nombre de personnes de tout âge & de tout sexe, sont la petite-vérole, les affections catarrhales, les dévoiemens (dont quelques-uns ont été dysentériques) les maux de gorge & les fievres intermittentes.

Parmi les petites-véroles beaucoup ont été confluentes; l'invasion étoit fort orageuse; fievre considérable, maux de tête violens, transport ou assoupissement, le visage rouge, la peau brûlante : ces symptômes ont exigé des saignées du pied, même chez les enfans. L'éruption ramenoit le calme, qui, chez plusieurs malades, s'est soutenu jusqu'à la fin de la desquamation. Chez ceux en qui les accidens ont persévéré après le deuxieme jour de l'éruption, les vésicatoires ont été avantageux, lorsque rien ne les contr'indiquoit. Chez les autres, le traitement a été simple; seulement on a été obligé de répéter les purgations sur la fin. La complication d'humeurs abondantes,

âcres & ſtagnantes dans les premieres voies, & d'un ſang très échauffé que l'on n'avoit pas eu le temps de rafraîchir, a rendu le traitement difficile, & même infructueux pour quelques-uns. Malgré les purgatifs répétés, pluſieurs convaleſcens ont eu des dépôts, formant des abſcès, ou ſeulement des clous diſperſés ſur tout aux extrémités.

Les affections catarrhales ont, comme dans toutes les autres ſaiſons, produit des accidens différens à raiſon de la partie ſur laquelle l'humeur ſe dépoſoit, & dont la délicateſſe & la ſenſibilité ont forcé de varier les remedes; enſorte que les ſaignées, les vomitifs, les purgatifs, les délayans, les ſudorifiques, ont été employés avec ſuccès ſuivant les indications. On a généralement remarqué que lorſque cette humeur âcre ſe jetoit ſur les inteſtins, il valoit mieux avoir recours aux mucilagineux alliés aux ſudorifiques doux qu'aux purgatifs qui ont été ſuivis alors de dévoiemens opiniâtres; ce qui a rendu le traitement différent de celui dont il a été parlé dans les *prima menſis* précédens. L'action de l'humeur catarrhale ſur les inteſtins, n'a pas été la ſeule cauſe des flux de ventre avec colique, & quelquefois même vraiment dy-

ſentériques : on en a auſſi accuſé la mauvaiſe qualité des fruits & des légumes, qui, mûris ſans que leurs ſucs euſſent été ſuffiſamment préparés & purifiés par une maturation graduée, ſe gâtoient & pourriſſoient très promptement, ou n'avoient qu'une ſaveur médiocre.

Quoique ces dévoiemens aient duré, ils n'ont pas été funeſtes ; les dyſenteries elles-mêmes ſe ſont calmées aiſément dans cette ville, ce qui a donné lieu d'obſerver que les cauſes de ces maladies, qui ont fait tant de ravages dans certaines provinces, devoient être différentes, ou avoir plus d'intenſité à raiſon des circonſtances du local, du régime ou des ſecours adminiſtrés.

Il y a eu des maux de gorge qui, dans le principe, ne s'annonçoient que par un ſentiment de mal-aiſe, lorſqu'il falloit avaler la ſalive. Les amygdales gonfloient tout-à-coup, quelquefois d'un côté ſeulement : la couleur étoit d'un rouge vif. Le 3e jour au plus tard elles étoient couvertes d'aphthes plus ou moins larges, mais profondes, qu'on a été obligé de toucher à pluſieurs fois avec le collyre de *Lanfranc*, & de déterger avec des gargariſmes abondans. Les ſaignées du pied, les délayans en grande quantité, & les

émétiques même répétés & suivis des purgatifs, ont enlevé la douleur, arrêté l'inflammation ; mais chez plusieurs malades, sur tout chez ceux qui n'ont eu que peu de fievre, & encore les premiers jours, les amygdales ont resté long-temps gonflées, & ont exigé des apéritifs & des gargarismes un peu toniques. Quelques-uns de ces maux de gorge se sont terminés par des métastases à la partie moyenne & supérieure de la poitrine : ces dépôts ont cédé aux expectorans.

Les fievres intermittentes n'ont rien présenté d'extraordinaire que leur opiniâtreté, ou leur récidive jusqu'à deux & même trois fois.

On a observé des fievres miliaires chez les femmes en couches, quoiqu'il soit généralement vrai que la plûpart du temps ces éruptions sont forcées & dûes au régime chaud & aux couvertures dont on charge les femmes qui viennent d'accoucher ou commencent ce que l'on appelle la fievre de lait. Cependant plusieurs observations ne permettent pas de rejeter la doctrine de ceux qui admettent la fievre miliaire des femmes en couches, comme un emaladie indépendante de ces causes.

Quelques enfans ont éprouvé des éruptions ſemblables à celles de la rougeole, mais ſans toux : le traitement a été ſimple, beaucoup de délayans & des purgatifs réitérés.

MM. *de l'Epine*, *Le Clerc*, *Coquereau*, *Duchanoy*, *Sigault*, *de la Planche*, & *Hallot*, ont communiqué des obſervations ſur des maladies particulieres.

M. *Duhaume* a rapporté que la même dame qui a déjà rendu quatre vers ſolitaires par l'effet de deux onces d'huile douce de ricin, vient d'en rendre un cinquieme par l'effet du même purgatif. Cette multiplicité ou reproduction de vers ſolitaires, en deux ans, peut intéreſſer les naturaliſtes.

M. *de la Planche*, docteur régent, a fait part d'un procédé imaginé & exécuté (le 14 de ce mois) par monſieur ſon frere, apothicaire de cette ville, pour obtenir en grand, dans une même opération, facilement & ſans danger, l'eſprit de nitre fumant & l'æther nitreux; il a préſenté les produits de cette opération faite la veille. Les deux freres ſe propoſent de ſuivre ce travail, & d'en communiquer tous les détails à la faculté comme au corps académique né juge des découvertes utiles dans l'exercice de la médecine.

Cette communication a donné lieu de rappeller le procédé de m. *Majault*, auſſi docteur régent, pour obtenir une liqueur anodyne nitreuſe, dont l'expérience a confirmé les propriétés dans les affections venteuſes & les dyſuries. *Voyez* ce qui en eſt dit *tom.* VII, *pag.* 289 de notre journal (*année* 1757).



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

OCTOBRE 1779.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	Thermometre. A 2 h. du soir.	Thermometre. A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	Barometre. A midi.	Barometre. Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	10, 0	15, 0	10, 0	27 8, 7	27 9, 0	27 10, 0
2	7, 6	14, 0	9, 0	27 10, 9	27 11, 0	27 11, 6
3	6, 0	12, 3	8, 0	27 11, 5	27 11, 4	27 11,11
4	5, 8	12, 5	9, 0	28 1, 2	28 1, 8	28 2, 6
5	6, 0	13, 8	10, 3	28 2, 6	28 2, 2	28 2, 0
6	9, 5	12, 4	10, 8	28 0, 1	27 11, 2	27 10,10
7	9, 7	12, 8	10, 1	27 10, 4	27 11, 0	28 0, 1
8	8, 0	15, 0	11, 0	28 0,10	28 1, 2	28 1, 2
9	6, 5	14, 5	12, 0	28 0, 6	28 0, 0	27 11,11
10	9, 7	11, 7	7, 8	27 11, 4	27 11, 4	28 0, 7
11	6, 0	12, 0	8, 2	28 2, 0	28 2, 0	28 2, 0
12	7, 5	10, 5	11, 0	28 1, 1	28 0, 8	28 0, 6
13	10, 9	14, 2	12, 5	28 0, 6	28 0, 6	28 0, 2
14	10, 5	14, 4	12, 0	27 10, 6	27 9, 2	27 8, 6
15	9, 5	13, 5	10, 5	27 8,10	27 8, 6	27 8,10
16	8, 0	11, 5	12, 0	27 8,10	27 8, 6	27 8, 6
17	8, 5	13, 0	9, 7	27 10, 4	28 0, 4	28 0,10
18	9, 0	16, 2	12, 0	27 11,10	27 11, 3	27 11, 0
19	10, 9	18, 0	14, 0	27 9, 8	27 8,10	27 9, 2
20	11, 5	12, 7	11, 0	27 9,10	27 11,10	28 0, 0
21	10, 0	16, 8	13, 0	27 11, 1	27 10, 5	27 10, 0
22	11, 8	13, 0	11, 0	27 10, 1	27 11, 0	28 0, 0
23	10, 8	15, 0	12, 8	28 0, 5	28 1, 0	28 1, 4
24	9, 4	12, 1	11, 0	28 1, 8	28 2, 0	28 2, 5
25	9, 0	14, 3	11, 1	28 2, 7	28 2, 0	28 1, 2
26	10, 3	15, 0	12, 0	28 0, 4	28 0, 4	28 0, 6
27	10, 0	12, 0	9, 0	28 0, 4	28 0, 0	28 0, 6
28	8, 0	11, 7	12, 0	28 0, 0	27 11, 1	27 10,11
29	11, 0	12, 5	11, 3	28 0, 8	28 1, 4	28 1,10
30	11, 1	13, 0	11, 0	28 1, 7	28 2, 2	28 2, 6
31	11, 4	13, 5	11, 0	28 3, 4	28 3, 6	28 3, 6

Vents et Etat du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
1	S-O. couvert.	S-O. nuages.	N-O. nuages.
2	N-O. beau, froid.	N. beau.	N. beau, froid.
3	N. nuages, froid.	N-E. *idem*.	N. nua. *aur. bor.*
4	N. *idem*.	N-E. nuages.	N-E. nuages.
5	N-E. *idem*.	N-E. couvert.	N-E. couvert.
6	N-E. couvert.	N-E. *idem*.	E. *idem*.
7	N-E. *idem*.	S-O. *id*. bruine.	O. *idem*.
8	N-O. nuages, br	N-O. beau, doux.	N-E. & S. beau.
9	N-E. beau, br.	N. & N-E. *id*.	E. couvert.
10	S. & E. couvert, pluie.	S-O. nuages, pluie.	O. beau.
11	N-O. nua. froid.	N-O. nuages.	O. *idem*.
12	S. couv. pluie.	O. couv. bruine.	S-O. couvert.
13	S-O. couv. brouil. bruine.	S-O. *idem*.	S-O. nuages,
14	N-E. nuages, br.	S. beau, chaud.	S-E. *id. aur. bor.*
15	S-E. couv. pluie.	S. couvert.	S. couvert.
16	S. couv. gr. vent.	S. *id*. gr. v. pluie.	S-O. *id*. gr. v.
17	S-O. beau.	S-O. beau.	S-O. nuages.
18	S-E. *idem*.	S. *idem*. chaud.	S. beau, chaud.
19	S-E. nuag. vent.	S. nuag. v. chaud.	S-O. nua. chaud.
20	S. couvert, pluie.	O. couvert.	O. couvert.
21	E. couvert, doux.	S. *idem*. pluie.	S. *id. tonnerre*.
22	E. & S. couvert, pluie.	S-O. couvert.	N. couvert, *paraſeline*.
23	N-E. be. brouill.	E. beau, chaud.	E. beau, chaud.
24	N-E. couv. brouil.	N-E. & E. c. br.	E. couvert.
25	E. *idem*.	S-E. beau, doux.	S-E. beau, doux.
26	S. *idem*.	S-O. nuages.	S-O. nu. *paraſ.*
27	S-O. *idem*.	S-O. couv. pluie.	S-O. couvert.
28	S-O. couv. vent.	S-O. *idem*. vent.	S-O. *id*. gr. v.
29	S-O. *id*. pluie.	N-O. nu. bruine.	O. couvert.
30	O. couv. vent.	N-O. couv. vent.	N-O. *idem*.
31	N. couv. doux.	N. couvert, doux	N. *idem*. doux.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	18, 0 deg.	le 19
Moindre degré de chaleur	5, 8	le 4
Chaleur moyenne	11,1 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 3, 6	le 31
Moindre élévat. du Mercure	27, 8, 6	les 14, 15 & 16.
Elévation moyenne	27 p. 11, 9	

Nombre de jours de Beau	7	
de Couvert ...	16	
de Nuages	8	
de Vent	7	
de Tonnerre ...	1	
de Brouillard. ..	9	
de Pluie	11	
d'Aur. boréale ..	2	
Quantité de Pluie	19, 9	lignes.
D'Evaporation	26, 0	
Différence	6, 3	
Le vent a soufflé du N.	3	fois.
N.-E.	5	
N.-O.	3	
S.	5	
S.-E.	2	
S.-O.	8	
E.	3	
O.	3	

TEMPÉRATURE : Douce & humide, le temps a été favorable pour faire les semailles.

MALADIES : Les coqueluches sur les enfans ont continué. On a observé quelques dysenteries qui n'ont point été dangereuses.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er *Novembre* 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'octobre 1779, *par m.* BOUCHER, *médecin.*

LE temps a été tout le mois à un état de température moyenne, la liqueur du thermometre ne s'étant élevée aucun jour au-dessus du terme de 14 degrés, & n'étant point descendue plus bas que celui de 6 à 7 degrés. Il y a eu, vers le milieu du mois, plusieurs jours de pluie, qui n'ont point ralenti les travaux des nouvelles semailles, lesquels étoient presque généralement terminés à la fin du mois.

Il y a eu quelques variations dans le barometre, mais peu considérables; le mercure n'est guere descendu au-dessous du terme de 27 pouces 8 lignes, & ne s'est pas élevé au-dessus de celui de 28 pouces 2 lignes.

Le vent a été *nord* les dix premiers jours du mois, & ensuite *sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 ½ degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 8 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé	4 fois du nord.	11 fois du sud
	4 fois du nord vers l'est.	6 fois du sud vers l'ouest.
	2 fois de l'est.	4 fois de l'ouest.
	3 fois du sud vers l'est.	3 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 27 jours de temps couvert ou nuageux.
17 jours de pluie.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, plus grande à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'octobre 1779.

ENTRE les maladies de ce mois la plus commune a été la fievre catarrhale continue, avec des exacerbations souvent peu régulieres. Elle a été, dans quelques-uns, compliquée de point de côté, & s'est annoncée dans d'autres avec les symptômes de la fluxion de poitrine : ces circonstances demandoient beaucoup de circonspection dans le traitement. Dans tous, ou presque tous, il s'est présenté des signes de sabure dans les premieres voies.

Quelques familles, dans le peuple, ont été affligées de la fievre putride maligne, qui exigeoit dans le traitement plutôt l'emploi des émético-cathartiques que les saignées dont l'abus étoit pernicieux. Il n'est guere mort de malades de ceux qui ont été saignés à temps, & traités convenablement.

Nous avons vu, à la fin du mois, quelques personnes attaquées de la pleuro-péripneumonie légitime. Les fievres intermittentes ont persisté tout le mois.

La diarrhée étoit encore commune dans le peuple. Elle a été récidive dans nombre de personnes qui n'avoient pas observé un régime convenable, ou qui avoient négligé les moyens curatifs requis. Au reste nous avons, jusqu'à présent, été à l'abri de l'épidémie fâcheuse (la dysenterie), qui afflige les provinces limitrophes de la nôtre, & une partie de la France.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Obſervations philoſophiques ſur le ſyſtême de Newton, *le mouvement de la terre, & la pluralité des mondes; dialogues des morts ſur le ſéjour des vivans, avec une diſſertation ſur les tremblemens de terre, les épidémies, les orages, &c.; par m.* FLESCIER DE REVAL. 1778. *in*-12.

Teutsches Künſter Lexicon, *&c.* C'eſt-à-dire : *Dictionnaire des artiſtes allemands, ou liſte de ceux qui vivent actuellement, avec l'indication des bibliotheques & des cabinets de médailles, d'hiſtoire naturelle, & d'ouvrages des arts, qui ſont actuellement les plus dignes d'attention en Allemagne; par m. J. G.* MEUSEL. *A Erfurt*, 1778. *in*-8°.

D. L. C. SELLE Einleitung in das ſtudium der natur and Artzneywiſſenſchaft, *&c. &c.*, ou, *Introduction à l'étude de la nature & de la médecine; par m. le docteur* SELLE. *A Berlin*, 1778. 214 *pages* in-8°.

V. J. G. WALTERI, M. D. phyſic. & anatom. profeſſoris primarii obſerva-

tiones anatomicæ, — Hiſtoria monſtri bicorporis, duobus capitibus, tribus pedibus, pectore, pelvique concreti. — Curæ renovatæ de anaſtomoſi tubulorum lactiferorum. . . . . Concrementa terreſtria; venæ capitis & colli, cum figuris ad vivum expreſſis, 1778, in-fol. *A Berlin.*

A pratical treatiſe on the diſeaſes of the teeth; ou, *Traité pratique ſur les maladies des dents, pour ſervir de ſupplément à l'hiſtoire naturelle de ces parties du corps. Par m. I. HUMER, chirurgien extraordinaire du roi*, in-4°. 1778.

Obſervations on the blood, *&c.* C'eſt-à-dire, *Obſervations ſur le ſang; par m. GUILLAUME HEY, membre de la ſociété royale de Londres. A Londres, chez* Willis. 1779.

Apparatus medicaminum tam ſimplicium quàm præparatorum & compoſitorum, *&c.* C'eſt-à-dire, *Apparat des médicamens tant ſimples que préparés & compoſés; par m. MURRAY, docteur & profeſſeur en médecine à* Gottingue. *A Gottingue, chez* Dietrich. 1779, 2 *vol.*

PRIX PROPOSÉS

PAR DIFFÉRENTES ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE royale des ſciences & belles-lettres de Berlin, propoſe, pour 1783, pluſieurs queſtions : 1°. *Quelles eſpeces d'herbes ou de plantes en général à deſtiner au bétail, fraîches ou ſéches, ſont les plus profitables dans chaque eſpece de fonds? 2°. Quelles d'entre ces eſpeces peuvent être les plus facilement cultivées, & les plus abondamment recueillies, ſans que ces herbes ou plantes perdent rien de leur qualité nutritive, & en s'aſſurant d'un profit réel? 3°. Quelles ſont les regles à obſerver dans la culture de ces herbes ou plantes, relativement à la différence de leur nature, & à la diſtance du ſol?* L'académie deſire qu'on réponde aux queſtions propoſées d'une maniere intelligible pour les cultivateurs, & également propre à les convaincre & à les inſtruire. Le prix eſt de 50 ducats. Les pieces ſeront reçues juſqu'au premier janvier 1783.

LA ſociété des ſcrutateurs de la nature, à Berlin, deſtine un prix de 20 ducats à celui qui aura le mieux réſolu les trois queſtions ſuivantes : 1°. *Combien de temps le miaſme de l'épizootie peut-il reſter virulent, & faire craindre la contagion? 2°. Combien de temps l'animal peut-il reſter après l'infection, ſans que la préſence du virus ſe manifeſte? 3°. Quels ſont les meilleurs préſervatifs dans cet intervalle de l'infection au développement de la maladie?* Les mémoires peuvent être en latin ou en françois, & ſeront adreſſés, au plus tard, avant la S. Jean de 1781, à m. *Otto*, ſecrétaire de cette compagnie.

La société royale des sciences de Copenhague, propose pour sujet d'un prix : *An seminium vermium intestinalium, tæniæ, gordii, ascaridis, fasciolæ, &c. animalibus connatum, an ab extùs intromissum, observationibus & experimentis probare, remediaque in illo casu notare.*

Le prix que la société décernera à celui qui, à son jugement, aura le mieux traité ce sujet, consiste en une médaille d'or de la valeur de cent écus, argent de Danemarck.

Les savans, tant étrangers que danois, excepté les membres de la société, sont invités à concourir pour ces prix, & voudront bien écrire leurs mémoires en françois, latin, danois ou allemand.

Les concurrens adresseront leurs mémoires, franc de port, à S. E. m. *de Hielmstierne*, chevalier de l'ordre royal de Dannebrog, conseiller privé & président de la société. Aucun écrit ne sera admis au concours passé le dernier d'août 1780.

Les auteurs sont priés de ne se point faire connoître; mais de mettre une devise à la tête de l'ouvrage, & d'y joindre un billet cacheté avec la même devise, qui contiendra leur nom & le lieu de leur résidence.

Ceux qui souhaiteront que leurs écrits qui ont concouru pour les prix de l'année passée, leur soient rendus, voudront bien s'adresser, pour cet effet, à S. E. m. *de Hielmstierne*, avant la fin de l'année courante.

La société des sciences de Harlem ayant reçu de celle qui s'est établie en 1778 à Batavia, une somme d'argent destinée à donner un ou plusieurs prix à la réponse la plus satisfaisante à une ou plusieurs questions dont la solution fût utile à ce pays ou à ses colonies, la société propose, pour l'année

l'année 1785, la queſtion ſuivante : *La pureté de l'atmoſphere a la plus grande influence ſur la ſanté des habitans d'une ville. Celle de Batavia eſt dans l'impoſſibilité d'en jouir, par les vapeurs infectes de la riviere, qui ſont ou ſtagnantes, ou coulant trop lentement, & qui ſe rempliſſent journellement de pluſieurs milliers d'immondices. Quels ſeroient les meilleurs moyens d'accélérer le courant, & d'effectuer une décharge plus prompte & plus efficace de ces infections, afin de procurer à la ville de Batavia une atmoſphere plus pure & plus ſalubre ?*

La ſociété attend encore des réponſes à la queſtion ſuivante, annoncée dans les programmes précédens.

Quelle eſt l'influence du deſſéchement des marais, étangs, &c., ſur l'état de notre pays ? Quelles en ſont les ſuites utiles ou nuiſibles ? Et dans le dernier cas, quelles ſont les précautions à prendre pour prévenir ces ſuites ? Il faut y répondre avant l'année 1780.

Juſqu'à quel point peut-on déterminer l'hiſtoire naturelle de l'atmoſphere de notre patrie, en comparant les obſervations météorologiques faites à Swanenburg, avec celles des autres endroits ? Le but de cette queſtion eſt particuliérement qu'on déduiſe de ces obſervations, 1°. quels ſont les changemens de temps, plus ou moins conſtans, que l'on obſerve en différens lieux & en différenres ſaiſons, après que la peſanteur ou l'intenſité de l'atmoſphere augmente ou diminue, c'eſt-à-dire, après que le barometre monte ou deſcend, de même qu'après les changemens du degré de froid ou de chaud, ainſi que la force & la direction des vents. 2°. Si les changemens des temps & des vents ont quelquefois un cours régulier dans ces pays ? 3°. Quelle eſt l'influence des différentes po-

fitions de la lune à cet égard ? 4°. Les positions différentes des planetes ont-elles quelqu'effet sur l'atmosphere ? 5°. Quel est le rapport entre les différentes déclinaisons de l'aiguille aimantée & les changemens de temps ? 6°. Quelles sont les regles générales qu'on peut déduire de ces observations, & selon lesquelles on pourroit prévoir, avec quelque vraisemblance, dans certains cas, un changement prochain du temps ? La société desire qu'on ajoute à ce dernier article les autres signes & phénomenes, s'il y en a, qui précedent & dénotent le plus communément dans notre patrie les divers changemens de temps. La réponse à cette question, proposée en 1778, doit parvenir avant 1781.

Est-il, outre le café, le sucre, le cacao & le coton, quelques autres plantes, arbres ou végétaux qui puissent être cultivés dans nos colonies des Indes orientales, & qui soient propres à servir d'alimens, ou à être d'un usage utile pour les manufactures & les fabriques de ce pays ? Les essais qu'on a faits, il y a quelques années, sur l'indigo, ont prouvé que sa culture nuit à la santé des Negres ; mais en a-t-on fait, ou pourroit-on en faire sur d'autres végétaux, & quels sont-ils ? Cette question fut proposée pour la premiere fois en 1774, & en 1776 pour la seconde. On attend les mémoires qui serviront de réponse, avant 1784.

Toutes les réponses aux questions proposées doivent être écrites très lisiblement, en hollandois, françois ou latin, & envoyées, franches de port, à M. C. C. Vander Aa, secrétaire de la société.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la société, aura le mieux répondu à une des questions mentionnées ci-dessus, est une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la société, à l'entour du

bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, avec l'année de son couronnement. Il ne sera cependant pas permis à ceux qui auront remporté le prix, ou un *accessit*, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelqu'autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la société.

M. RAYMOND, directeur de l'académie des belles-lettres, sciences & arts de Marseille, a lu dans l'assemblée publique, tenue par cette compagnie le 12 avril dernier, un mémoire où il examine les causes qui influent sur la *stature, la forme & le tempérament des habitans de la haute Provence.* Les sujets des prix ont été ensuite annoncés. Ceux qui ont trait aux sciences relatives à ce journal, sont, 1°. pour l'année 1780, *les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de terre ou de bois dans les fabriques; la description des différentes mines de charbon qui sont en Provence, & leurs qualités : prix double.* 2°. Pour 1782, *la culture de l'olivier, la maniere de le tailler pour qu'il rapporte annuellement des fruits en quantité plus égale, & une notice des différens noms qu'on donne à chacune des différentes especes d'olives dans les différens lieux de la Provence.* 3°. Pour 1783, *les moyens de renouveller les bois en Provence.* 4°. Enfin, pour 1784, *quelles sont les especes de vers marins qui attaquent les navires dans les divers ports de la Provence, & quelle seroit la méthode de les en préserver?* Chaque prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au premier mercredi après le 11 novembre de chaque année. Il faut en envoyer deux copies adressées, franches de port, à m. *Mourraille,*

ſecrétaire perpétuel. Les prix ſeront adjugés le premier mercredi après la quinzaine de Pâques.

L'ACADÉMIE des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen, propoſe pour ſujet du prix, pour l'année 1780 : *D'aſſigner, d'après une théorie étayée par des expériences déciſives, les différences entre la craie, la pierre à chaux, la marne & la terre des os, que la plûpart des chymiſtes ont juſqu'à préſent confondues dans la claſſe des terres calcaires.*

Le prix eſt une médaille d'or, de la valeur de trois cens livres.

Les auteurs ſont avertis d'éviter tout ce qui pourroit les faire connoître, & de joindre ſeulement à leur ouvrage, un billet cacheté, qui contiendra la répétition de l'épigraphe, avec leur nom & leur adreſſe.

Les mémoires, liſiblement écrits en françois ou en latin, ſeront adreſſés, franc de port, & avant le premier jour de juillet de l'année prochaine, à m. *L. A. Dambourney*, négociant, ſecrétaire perpétuel.

L'ACADÉMIE de Beſançon avoit demandé pour le prix des arts, *la deſcription des plantes de l'un des bailliages de la province.* Les mémoires préſentés n'ayant pas rempli leur objet, elle propoſe pour ſujet de ce prix, qui conſiſte en trois médailles d'or, de la valeur de 200 liv. chacune, *une deſcription des plantes*, ou *un mémoire ſur la minéralogie de l'un des bailliages de la Franche-Comté, au choix des auteurs.* Le prix des arts de la même année 1781, ſera donné à celui qui indiquera *les moyens de perfectionner les manufactures de poterie, en Franche-Comté,*

de maniere à remplacer les vaiſſeaux de cuivre, dont les inconvéniens ſont connus, & les creuſets que l'on tire de l'étranger.

LE 13 avril dernier, jour anniverſaire de la naiſſance du grand LINNÉ, le diſcours inſtitué à l'honneur de ce médecin, fut prononcé à Edimbourg par m. *Charles Webſter*, docteur en médecine, qui profita de cette occaſion pour peindre feu m. *de Haller*, comme homme & comme écrivain; immédiatement après, on décerna la médaille établie pour encourager les recherches expérimentales, à m. *Edouard Stewens*, docteur en médecine dans l'iſle de Sainte-Croix. Le ſujet du mémoire couronné étoit de préſenter des *recherches & des expériences ſur la couleur rouge du ſang.* M. *Stewens* attribue cette couleur au phlogiſtique du ſang, & fonde ſon ſentiment ſur des expériences très ingénieuſes. Le ſujet du prix à diſtribuer l'année prochaine, eſt de préſenter des *recherches & des expériences ſur la nature & les propriétés de la lymphe coagulable, ou du gluten du ſang.* Les mémoires doivent être adreſſés, avant le premier janvier prochain, à m. *Duncan*, docteur en médecine à Edimbourg.

LE roi de Suede a fait frapper, à l'occaſion de la mort de m. LINNÊ, une médaille ſur laquelle on voit d'un côté le buſte de *Linné*, avec ſon nom, & de l'autre Cybele d'un air triſte, tenant une clef dans ſa main, & entourée d'armoires, avec des végétaux de tous côtés; l'inſcription du revers eſt: *Deam luctus angit amiſſi*, & au-deſſous on lit: *Poſt obitum; Upſaliæ, D. X. Jan. M. DCC. LXXVIII. Rege jubente.*

M. *Macbride*, docteur en médecine à Dublin, vient de finir sa carriere; il s'est rendu célebre par ses observations sur l'*air fixe*, & par son traité de médecine-pratique, qu'il a extrait en plus grande partie des ouvrages des savans mm. *Lieutaud* & *Sauvage*, médecins de France.

LE 25 août dernier, fête de Saint Louis, la société royale des sciences, arts & belles-lettres de Nancy, a tenu une assemblée publique. Comme les discours qui y ont été lus, ont plutôt rapport à la littérature qu'à l'objet principal de ce journal, nous ne dirons qu'un mot du discours de réception de m. *Michel*, professeur en chymie. Ce discours étoit un simple *mémoire sur l'excellence de la chymie, & son utilité dans la médecine & les arts*; tiré en partie du *discours préliminaire des leçons de chymie de Schaw*, & du *discours historique sur l'origine & les progrès de la chymie, suivant les principes de* Newton *& de* Stahl, *édition de Paris, chez* Jacques Vincent, 1737, *& de quelques autres ouvrages*. M. *Durival* le jeune, auteur d'un excellent mémoire sur la *culture de la vigne*, & de plusieurs recherches intéressantes sur la perfection de l'agriculture, a aussi été admis à l'académie le même jour avec trois autres récipiendaires.



AVIS.

LA dame veuve du célebre *Guillaume-François Rouelle*, réclame contre une annonce qui a été inſérée, par ſurpriſe, dans le cahier de notre journal pour le mois de novembre dernier.

On voit, par cette annonce, que le ſieur *Jean Rouelle* ſon neveu, âgé de 28 ans, apothicaire de S. A. S. monſeigneur le duc d'Orléans, ſe dit *Eleve & ſucceſſeur*, *ſeul Eleve & ſucceſſeur* des feus ſieurs *Rouelle*, aîné & cadet ſes oncles, & qu'il indique ſa demeure *ci-devant rue Jacob* dans celle des Saints-Peres, comme s'il ne faiſoit que transporter ſon commerce & ſon laboratoire de cette premiere rue à l'autre : deux faits qui ſont notoirement dénués de toute vérité, attendu 1°. que le ſieur *Rouelle* neveu, n'eſt venu à l'hérédité du ſieur *Rouelle* cadet, dernier mort, que pour un ſixieme ſeulement ; & 2°. qu'à l'égard de la *demeure rue Jacob*, il l'a quittée depuis qu'il a ceſſé d'être éleve de ſon oncle cadet, & qu'il eſt allé s'établir apothicaire à Lille, & depuis médecin du roi à Dieppe, d'où il n'eſt revenu à Paris qu'après le décès de ſon oncle, & pour y recueillir ſa part de ſucceſſion ; enſorte que ſa maiſon & ſon établiſſement nouveau, qu'il indique *rue des Saints-Peres*, ſont abſolument diſtincts de la maiſon & du commerce d'apothicairerie des feus ſieurs *Rouelle*, leſquels ſont reſtés en entier toujours *dans la rue Jacob*, & entre les mains de la réclamante, veuve de l'aîné *Rouelle*, fondateur de cette maiſon, qui en jouit ſeule ſans diſtraction aucune, & en toute propriété.

TABLE

DU MOIS DE DÉCEMBRE 1779.

Nouvelles Littéraires.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de décemb. 1779. A Paris, ce 24 novembre 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.



TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du journal de médecine de l'année 1779, formant le *tome* 52e.

LIVRES ANNONCÉS.

(*L'astérisque indique que le livre annoncé est accompagné d'une notice*).

1°. Histoire littéraire & critique de la médecine.

2°. Hygiene.

3°. Médecine.

4°. Anatomie, Phyſiologie & Chirurgie.

5°. Hiſt. nat. phyſique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

EXTRAITS

OU ANALYSE DE LIVRES.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

1°. Histoire critique & littéraire de la médecine

2°. Médecine.

5°. Hist. nat. physique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

AVIS ET ANNONCES.

Fin de la table des matieres.


Fig. 1.
A
B
Fig. 2
Fig. 3
C
C
E

